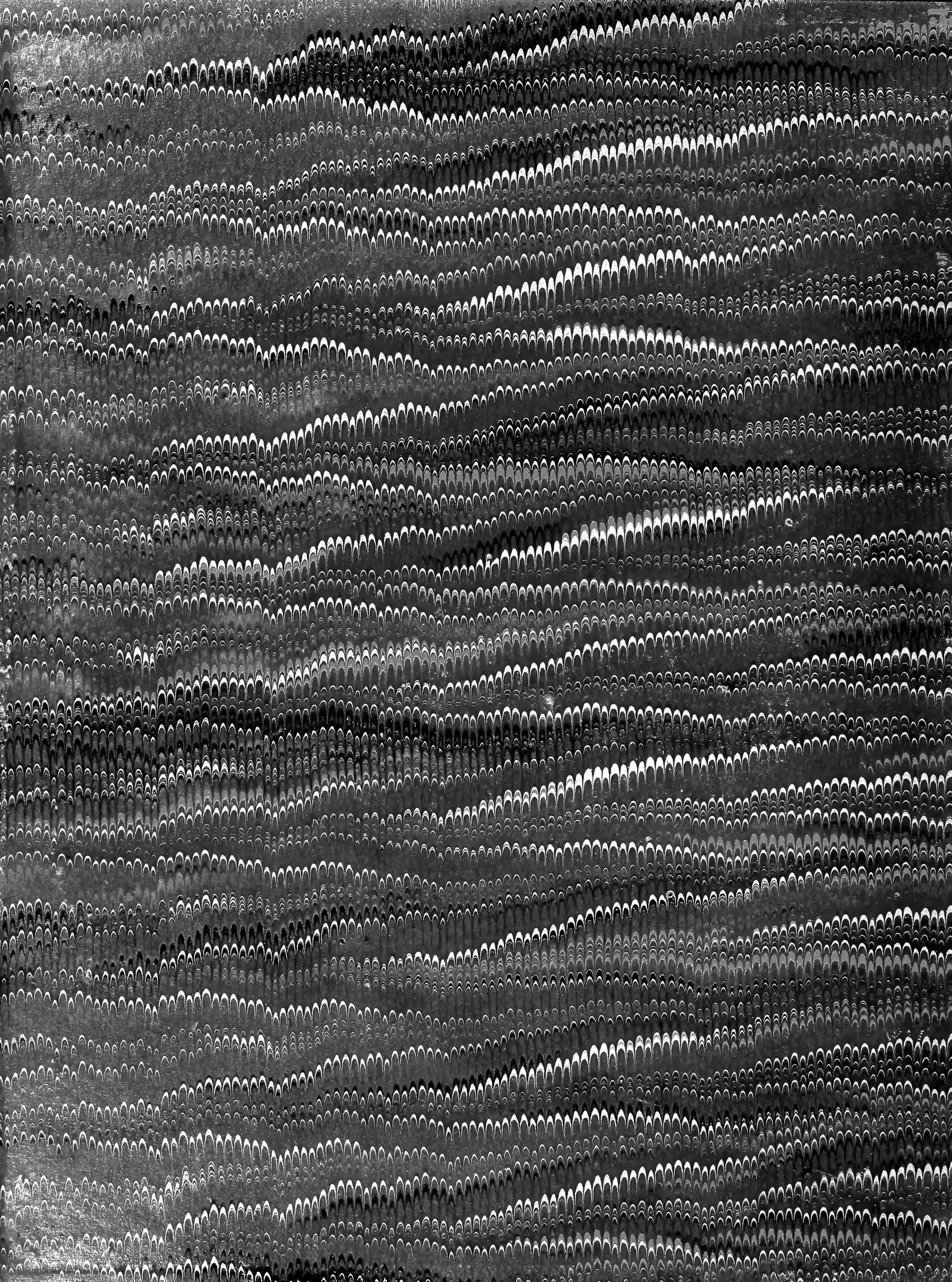
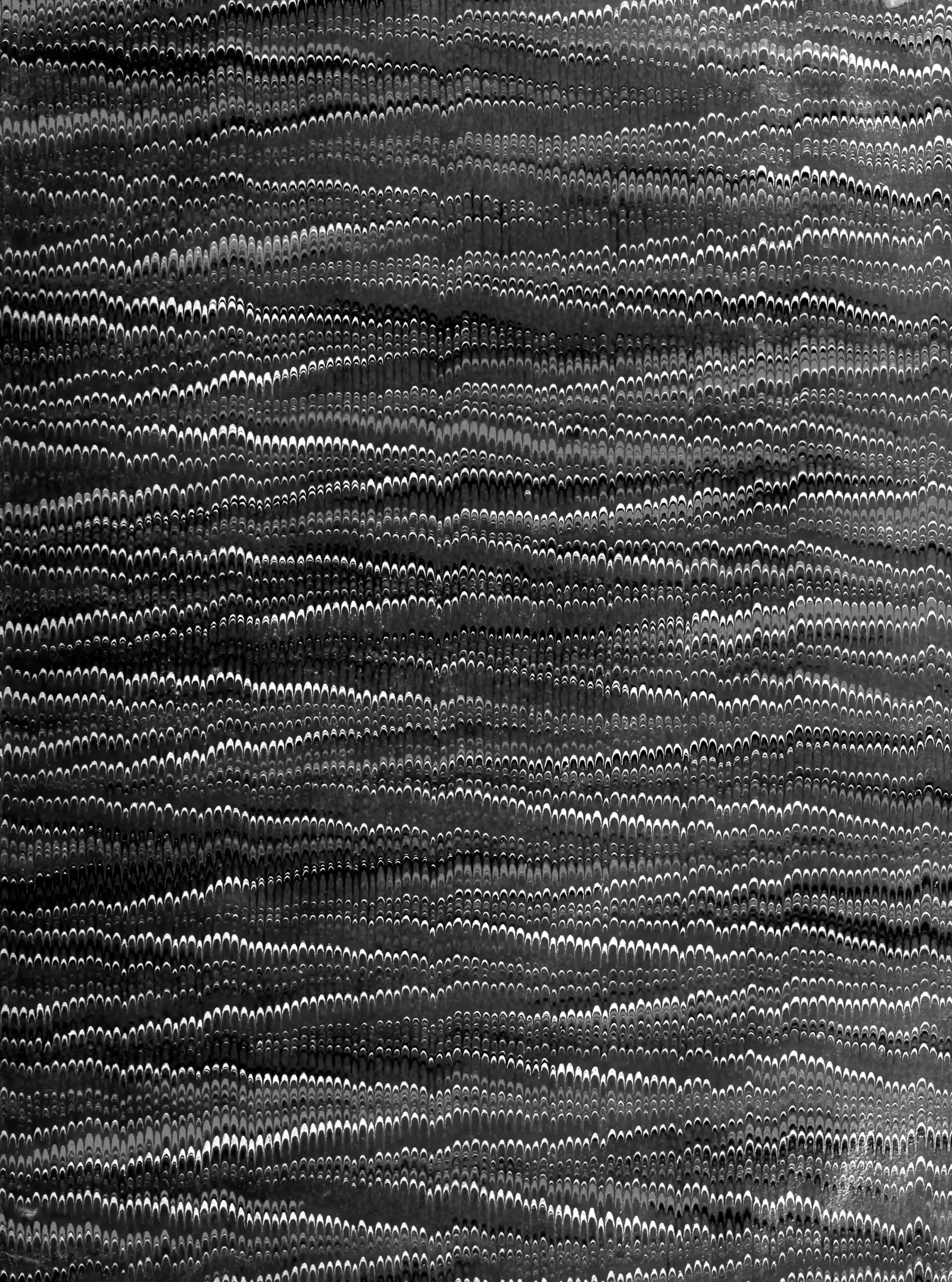




NOUVELLES ARCHIVES

DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE

DEUXIÈME SÉRIE

CLICHY. — IMP. PAUL DUPONT, RUE DU BAC-D'ASNIÈRES, 12.

NOUVELLES ARCHIVES

DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE

PUBLIÉES

PAR LES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS

DE CET ÉTABLISSEMENT

DEUXIÈME SÉRIE

TOME PREMIER




PARIS
G. MASSON, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADEMIE DE MÉDECINE
Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon
EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1878



AVERTISSEMENT

La deuxième série des *Nouvelles Archives du Muséum*, dont nous entreprenons aujourd'hui la publication, fait suite aux Recueils publiés par MM. les Professeurs de cet Établissement depuis 1802, sous les titres d'*Annales*, de *Mémoires*, de *Nouvelles Annales*, d'*Archives* et de *Nouvelles Archives du Muséum*, dont l'ensemble forme actuellement 64 volumes in-4°.

La série nouvelle se continuera d'après le plan adopté précédemment. Chaque volume sera divisé en deux parties ayant une pagination spéciale : l'une se composera des MÉMOIRES dans lesquels les Professeurs ou les Naturalistes attachés au Muséum exposeront le résultat de leurs recherches; l'autre partie comprendra, sous le titre de BULLETIN, les extraits de la correspondance des Voyageurs de l'Établissement, les descriptions sommaires des Espèces nouvelles ou peu connues.

Chacune de ces parties sera accompagnée de planches toutes les fois que la nature des travaux le comportera.

NOMS

DE

MM. LES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

MM.
H. MILNE-EDWARDS, Professeur honoraire.
DELAFOSSE, Professeur honoraire.

CHEVREUL.	Professeur	de Chimie appliquée aux corps organiques. .	— 1830.
DECAISNE	Id.	de Culture.	— 1850.
FREMY.	Id.	de Chimie appliquée aux corps inorganiques.	— 1850.
DE QUATREFAGES. .	Id.	de d'Anthropologie.	— 1855.
VILLE.	Id.	de Physique végétale	— 1857.
DAUBRÉE	Id.	de Géologie	— 1861.
BLANCHARD	Id.	de Zoologie (Insectes et Crustacés).	— 1862.
PAUL GERVAIS. . .	Id.	d'Anatomie comparée	— 1868.
A. GAUDRY	Id.	de Paléontologie.	— 1872.
BUREAU.	Id.	de Botanique (Classifications et Familles naturelles).	— 1874.
LÉON VAILLANT . .	Id.	de Zoologie (Reptiles et Poissons).	— 1875.
A. MILNE-EDWARDS	Id.	de Zoologie (Mammifères et Oiseaux)	— 1876.
DES CLOIZEAUX . .	Id.	de Minéralogie.	— 1876.
E. PERRIER	Id.	de Zoologie (Mollusques et Zoophytes). . . .	— 1876.
Edm. BECQUEREL .	Id.	de Physique appliquée à l'histoire naturelle .	— 1878.
.		d'Anatomie et de Physiologie végétales . . .	—
.		de Physiologie générale	—

NOUVELLES

ARCHIVES DU MUSÉUM

DEUXIÈME SÉRIE

ÉTUDE
SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES ASTÉRIDES

PAR

M. EDMOND PERRIER

Dans l'état actuel de la science, on s'intéresse surtout aux recherches de géographie zoologique portant sur des animaux que leurs faibles moyens de locomotion forcent à vivre cantonnés dans d'étroits espaces. On suppose en effet que les influences de milieu agissent alors sur l'organisme avec leur maximum d'intensité parce que le milieu est d'autant plus homogène que l'espace est lui-même plus resserré. On recherche avec soin les variations que peuvent présenter d'une localité à l'autre les formes spécifiques analogues et l'on espère pouvoir mettre de la sorte en relief le degré de plasticité de ces formes, trouver des arguments irrésistibles pour ou contre la doctrine du transformisme.

Les animaux terrestres se prêtent en général beaucoup mieux que les animaux marins à ce genre de recherches, et parmi ces derniers ceux qui abandonnent le plus volontiers le fond, ceux dont l'existence est tout au moins temporairement pélagique sont certainement les moins propres à ces essais de détermination de l'influence des milieux. On sait depuis longtemps que leur aire de répartition est en général énorme et que l'influence des courants marins est presque toujours prépondérante dans leur mode de distribution. Mais pourquoi, dans un même groupe, ne voit-on pas toutes les formes spécifiques d'une localité donnée s'étendre sur la même superficie, pourquoi certaines d'entre elles restent-elles absolument cantonnées tandis que d'autres ont une tendance marquée à devenir cosmopolites? Quelles forces, quelles influences, quelles corrélations entre le monde physique et l'organisme imposent à certaines espèces des barrières infranchissables, tandis que des espèces voisines semblent n'en point connaître? Voilà bien des questions dont la solution est loin d'être même entrevue, et c'est pourquoi tout naturaliste qui cherche à rassembler des faits en vue de cette solution peut être assuré de rendre quelque service à la science. D'autre part, les espèces à vaste répartition ne sont que bien rarement placées, partout où elles se développent, dans des conditions identiques. Demeurent-elles absolument invariables ou peut-on découvrir en elles certaines modifications en rapport avec les différences du milieu? C'est encore une question d'une haute importance pour la théorie de l'espèce.

A ces divers points de vue l'histoire de la répartition géographique des Astéries nous présentera quelques faits intéressants. Il s'en faut cependant que cette histoire soit complète. Le nombre des espèces nouvelles que chaque voyage ajoute aux catalogues montre que nous sommes loin peut-être d'avoir encore terminé ceux-ci. Un assez grand nombre d'espèces sont encore douteuses, soit que les descriptions qui en ont été données laissent à désirer, soit que leur autonomie prête encore à la discussion; la provenance de plusieurs autres est inconnue,

et nous ne saurions affirmer d'autre part que nos documents soient assez complets pour fixer d'une manière définitive l'aire de répartition de quelques-unes des formes les mieux connues. Enfin nous n'avons que fort peu de données exactes sur la répartition bathymétrique de ces intéressants échinodermes.

En ce qui touche les causes du mode de dissémination des espèces, une réflexion s'impose naturellement. A l'état adulte, les étoiles de mer sont des animaux à locomotion fort lente : elles rampent sur le fond des mers, mais sont incapables de nager. La plupart des larves connues jusqu'à ce jour sont au contraire pélagiques. De petite taille, munies d'un appareil de natation assez puissant, elles peuvent être entraînées fort loin par les courants que, dans leurs incessantes évolutions, elles arrivent tôt ou tard à rencontrer; mais toutes ne sont pas douées de la même façon. La larve de l'*Asterina gibbosa*, sur laquelle M. de Lacaze-Duthiers a récemment appelé l'attention, paraît beaucoup plus sédentaire. Il est évident *à priori* que ces différences dans l'organisation des larves doivent avoir leur contre-coup dans l'aire de répartition des espèces correspondantes. Malheureusement, ce n'est que dans un bien petit nombre de genres que les larves sont connues : on a étudié celles des *Asterias*, des *Cribrella,* des *Echinaster,* des *Asterina,* mais personne n'a encore signalé la forme larvaire soit des *Linckiadæ,* soit des *Astropectinidæ,* soit des *Goniasteridæ* qui constituent cependant des groupes d'une haute importance. On ignore d'ailleurs l'étendue des variations que les larves peuvent présenter dans un même genre.

Malgré toutes ces lacunes, malgré tous ces *desiderata*, il n'en est pas moins utile d'essayer de grouper les matériaux rassemblés jusqu'ici. C'est le but de ce travail, complément naturel de la Révision des Stellérides du Muséum que nous avons précédemment publiée.

HISTORIQUE.

Aucun travail d'ensemble n'a encore été publié sur le sujet que nous entreprenons de traiter. Mais des naturalistes éminents se sont occupés avec soin de diverses faunes locales. Dès 1780, Fabricius nous fait connaître quelques espèces du Groënland, dans sa *Fauna Groënlandica;* O.-F. Müller décrit celles des côtes de Danemark, et depuis cette époque les Astéries des mers septentrionales et boréales sont l'objet de nombreux travaux de la part de Düben, Koren, Michael et Ossian Sars, Steenstrup et surtout du docteur Lütken, qui s'est appliqué à faire ressortir les caractères distinctifs des faunes échinodermiques groënlandaise, finnoise et scandinave et a de plus rassemblé de nombreux documents relatifs à leur distribution bathymétrique. D'autre part, les recherches de Pennant, Fleming, Forbes, Norman, nous ont fait connaître les espèces des mers britanniques. Malheureusement, les autres documents publiés sur la côte européenne de l'Atlantique ne consistent qu'en un travail de M. Desmoulins, datant de 1832, et en un catalogue des échinodermes du golfe de Gascogne, publié en 1872 par M. le docteur Paul Fischer, dans les Actes de la Société linnéenne de Bordeaux. Pour la Méditerranée, la bibliographie n'est pas beaucoup plus riche : Grube, Philippi, Michael Sars, Lorenz, Heller, et tout récemment von Marenzeller, ont, seuls, publié des recherches spéciales sur la faune échinodermique de la Méditerranée et notamment de l'Adriatique. C'est du reste dans la Méditerranée la région extrême que l'on puisse considérer comme connue, sous ce rapport. Nous ne savons rien sur la faune échinodermique de l'archipel grec, ni sur celle de la mer Noire, ni sur celle des côtes de l'Asie Mineure. Il y a probablement, dans cette région, de nombreuses découvertes à faire.

Revenant maintenant vers la région de l'Atlantique située au-dessous de la Méditerranée, nous ne trouvons d'autre travail à signaler que le voyage de Webb et Berthelot aux îles Canaries, voyage dans lequel se trouvent décrites quelques intéressantes espèces nouvelles d'étoiles

de mer; rien relativement à la côte occidentale d'Afrique. La côte orientale de ce vaste continent a été plus étudiée : Peters s'est attaché à l'étude des échinodermes de la côte de Mozambique, Michelin, de celles de l'île Bourbon, Savigny, de celles de la mer Rouge, tandis que von Martens a fait une étude critique des espèces de la côte orientale d'Afrique et de celles des archipels de la Sonde, des Philippines, des Célèbes et des côtes asiatiques les plus voisines.

Depuis plusieurs années, le capitaine Hutton s'attache à faire connaître la faune si intéressante de la Nouvelle-Zélande; il a publié un excellent catalogue des échinodermes qui vivent sur les côtes de cette île.

Enfin un assez grand nombre d'investigateurs se sont occupés des astéries des côtes d'Amérique.

Say, Gould, Desor, Stimpson, Verrill, Alexandre Agassiz ont successivement fait connaître les espèces des côtes des Etats-Unis; Brandt, Ayres, Stimpson se sont attachés à celles des côtes américaines du Pacifique. Hupé, dans le grand ouvrage de Claude Gay, Xantus et Philippi ont décrit les astéries du Chili et des régions voisines; mais parmi tous ces travaux nous devons signaler avant tout comme se rattachant d'une façon plus particulière à la géographie zoologique la série de mémoires publiés par Verrill dans le deuxième volume des Mémoires des Société des sciences et arts du Connecticut.

On y trouve, outre de nombreuses listes locales sur lesquelles nous aurons occasion de revenir, une soigneuse comparaison des espèces des deux côtes de l'Amérique, comparaison dont l'intérêt n'échappera à personne.

Telles sont les publications les plus importantes qui ont trait à notre sujet. Notre intention ne saurait être dans ce résumé historique d'énumérer tous les auteurs qui ont décrit des astéries en indiquant leur habitat : nous avons voulu seulement rappeler les noms des zoologistes qui se sont occupés de l'étude des faunes locales; nous avons du reste publié ailleurs un index bibliographique aussi complet que nous avons pu le faire de tous les travaux relatifs aux astéries.

Dans le présent mémoire, nous étudierons successivement la répar-

tition des familles assez tranchées dans lesquelles se divise la classe des Stellérides, celle des genres, des espèces; enfin nous essayerons de reconstituer les principales faunes caractéristiques des diverses régions géographiques.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUES DE FAMILLES.

Il existe des Stellérides dans presque toutes les mers : certaines espèces, l'*Asterias rubens*, l'*Asterina gibbosa* de nos côtes, par exemple, remontent jusqu'au niveau des plus basses mers; d'autres ne vivent au contraire que dans les eaux profondes, comme la plupart des espèces de *Pteraster*, par exemple.

Nous divisons la classe des Stellérides en huit familles qui sont les Asteriadæ, les Echinasteridæ, les Linckiadæ, les Goniasteridæ, les Asterinidæ, les Astropectinidæ, les Pterasteridæ, et les Brisingidæ. Chacune de ces familles a une répartition géographique des plus étendues : il est toutefois facile de constater pour la plupart d'entre elles de véritables centres autour desquels les espèces et les genres sont groupés, alors que genres et espèces deviennent rares dans d'autres régions. Étudions la répartition de ces familles dans l'ordre où nous venons de les énumérer.

ASTERIADÆ.

On trouve des Asteriadæ jusque dans les régions les plus froides. L'*Asterias stellionura* a été recueillie au Spitzberg. On trouve au Groënland les *A. polaris* et *Groënlandica*, le *Stichaster albulus* qui descend sur la côte d'Amérique jusqu'à East-Port (Maine); entre l'Islande et la Norwége, se montrent le *Stichaster roseus*, puis l'*A. hispida*, l'*A. rubens* qui descend jusqu'au détroit de Gibraltar, mais ne semble pas pénétrer

dans la Méditerranée, et l'*A. glacialis* qui, au contraire, est très-abondante dans cette mer et y fournit de très-nombreuses variétés. L'*A. tenuispina* vient s'ajouter dans la Méditerranée à l'*A. glacialis* et descend jusqu'aux îles du Cap-Vert. On l'a bien signalée à l'île Bourbon, mais il est fort probable qu'on a pris pour elle de jeunes individus de l'*A. calamaria*, Gray. Aux îles Canaries, d'Orbigny a signalé une *A. Webbiana*, rapportée par Webb et Berthelot, et très-voisine de l'*A. glacialis*, comme l'*A. Madeirensis*, de Stimpson ; mais entre les tropiques nous ne trouvons plus aucune espèce signalée, et le même fait se reproduit sur la côte occidentale d'Amérique, pour la mer des Antilles. Toutefois le docteur Lütken a décrit une *Asterias Mexicana* de la Vera-Cruz, dans le golfe du Mexique. Au contraire, du Labrador jusqu'à la Floride, on ne compte pas moins de dix espèces d'ASTERIADÆ toutes distinctes de celles de la côte opposée de l'Atlantique, car c'est un fait remarquable qu'aucune espèce de ce groupe ne passe d'une côte à l'autre de cet Océan. Ces dix espèces sont les *A. borealis* et *A. Fabricii* du Labrador; le *S. albulus*, les *A. vulgaris, littoralis, Forbesii, Stimpsoni, tenera* de la côte du Maine et du Massachusetts, les *A. compta, pallida* et *arenicola*. Au-dessous des tropiques, les ASTERIADÆ reparaissent. On en signale 3 espèces au Cap, 2 à l'île Bourbon, 1 à Madagascar. Le sud de l'Australie, la Terre de Van Diemen et la Nouvelle-Zélande, prises ensemble, en comptent 10 espèces, enfin, j'en ai décrit 2 du détroit de Torrès entre la pointe la plus septentrionale de l'Australie et la Nouvelle-Guinée. Une espèce seulement, l'*A. calamaria*, a été signalée dans l'Océan Indien ; je dois dire cependant que je trouve dans la collection du Muséum, indiquée comme originaire de Bombay, une *Asterias* que sans cette indication je rapporterais à l'*A. rubens*; est-ce une erreur d'étiquette? Je n'oserais me prononcer d'une façon absolue, von Martens ayant signalé lui-même l'*A. rubens* comme habitant le Japon (Yokohama et Nangasaki). Cela est trop étonnant, s'il faut considérer cette détermination comme exacte, pour que nous ayons le droit d'affirmer sans plus

ample informé que notre individu de Bombay est apocryphe. Von Martens indique aussi l'*A. tenuispina* comme se trouvant à Java et aux Moluques, à Hong-Kong, à la Nouvelle-Hollande et à l'île de France; j'ai déjà dit que je croyais à une confusion avec les jeunes de l'*A. calamaria* qui atteint une taille beaucoup plus grande que l'espèce de la Méditerranée. Quant à l'*Asterias striata* de Lamarck, donnée par Müller et Troschel comme un *Asteracanthion*, elle n'appartient nullement au genre *Asteracanthion*, ni même à la famille des ASTERIADÆ; elle est très-voisine des *Echinaster* et doit former un genre à part que nous avons nommé *Valvaster*. Je ne connais aucune *Asterias* de la mer Rouge et cela plaide fort peu, on en conviendra, en faveur de l'identité de notre espèce d'Europe avec l'*A. tenuispina* signalée à l'île Bourbon et ailleurs par Michelin et von Martens.

En résumé, il est hors de doute que la région tropicale de l'Atlantique, de même que la région tropicale de l'océan Indien, sont peu propices au développement des ASTERIADÆ qui sont infiniment plus nombreuses dans les régions froides et tempérées. Sur la côte occidentale d'Amérique, un genre, le genre *Heliaster*, fait peut-être bien exception à cette règle. On trouve à Acapulco, sur la côte du Mexique, les *Heliaster microbrachia* et *Kubiniji*. Or, ces espèces et d'autres analogues se retrouvent encore à Payta, sur la côte du Pérou, sur toute la côte du Chili et à l'île Juan Fernandez. Il est bien probable qu'elles s'étendent sur toute la côte américaine depuis le Mexique jusqu'au sud du Chili. Verrill signale, en effet, l'*Heliaster microbrachia* comme se trouvant à Panama. Il est curieux de voir le genre *Heliaster* remplacé sur la côte de la Californie par un genre d'apparence analogue, le genre *Pycnopodia* de Stimpson, remarquable comme le premier par la multiplicité du nombre de ses bras. Les *Heliaster* ont du reste une physionomie très-distincte de celle des autres ASTERIADÆ; ils sont propres à la région que nous venons d'indiquer et sont les seuls astérides connus de l'Amérique centrale. Mais aux deux extrémités de la zone tropicale,

et en dehors, nous constatons le même phénomène que sur la côte orientale. Le nombre des espèces s'accroît rapidement. On en trouve 23 échelonnées d'Acapulco au détroit de Behring, à savoir :

Dans le détroit et la mer de Behring, les :

Asterias acervata, Stimpson.
— *cribraria*, Stimpson.
— *Kamtschatica*, Brandt.
— *pectinata*, Brandt.

Dans les parages de l'île Sitka :

Asterias janthina, Brandt.
— *epichlora*, Brandt.
— *ochracea*, Brandt.

Dans ceux de l'île Vancouver et dans le détroit de Puget :

Asterias Troschelii, Stimpson.
— *paucispina*, Stimpson.
— *hexactis*, Stimpson.
— *conferta*, Stimpson.
— *Vancouveri*, E. P.

Sur la côte de l'Orégon :

Asterias fissispina, Stimpson.
— *gigantea*, Stimpson.
— *Katherinæ*, Gray.
— *Lütkenii*. Stimpson.

Sur celle de Californie :

Asterias brevispina, Stimpson.
— *æqualis*, Stimpson.
— *capitata*, Stimpson.

enfin au cap San Lucas à l'extrémité sud de la Basse-Californie :

Asterias sertulifera, Xantus.

Le *Pycnopodia helianthoides* semble relier toutes ces faunes partielles qui, du reste, peuvent empiéter plus ou moins les unes sur

les autres. On le rencontre depuis l'île Sitka jusque sur la côte de la Basse-Californie.

C'est là une région d'une remarquable richesse, comparativement même à la côte opposée. De plus c'est parmi les *Asteriadæ* qu'on y rencontre que se trouvent ces espèces à gros tubercules capités, dont la physionomie est si caractéristique et semble reproduite par les espèces d'une région également assez riche, mais située presque aux antipodes de la précédente, je veux parler de l'Australie méridionale, de la Terre de Van Diemen et de la Nouvelle-Zélande. Là ne se trouvent pas moins de dix espèces et parmi elles ces espèces à gros tubercules sphériques, pour lesquelles Gray avait créé ses genres *Margaraster* et *Uniophora;* ce sont les :

Asterias fungifera, E. P.
— *globifera,* Gray.
— *granifera,* Lamarck.
— *sinusoïda,* E. P.
— *polyplax,* Müller et Troschel.

et pour la Nouvelle-Zélande :

Asterias mollis, Hutton.
— *scaber,* Hutton.
Stichaster australis, Verrill.

L'*Asterias calamaria,* Gray, qui se trouve de l'île Bourbon à la Nouvelle-Hollande est remplacée dans cette région par l'*Asterias murciata,* Verrill, qui lui est peut-être identique.

Le sud de l'Amérique est aussi bien partagé. A la Terre de Feu et dans le détroit de Magellan, nous trouvons les espèces suivantes :

Asterias antarctica, Lütken.
— *rugispina,* Stimpson.
— *meridionalis,* E. P.
— *sulcifer,* Valenciennes.
— *Cunninghami,* E. P.

Le curieux *Labidiaster radiosus,* Lovén, semble faire le pendant

sur la côte de Patagonie au *Pycnopodia helianthoides* de Californie. Nous ignorons jusqu'où ces espèces remontent; mais sur les côtes du Chili nous les voyons remplacées par celles-ci :

Asterias gelatinosa, Meyen.
— *gemmifer*, Valenciennes.
— *Germanii*, Philippi.
— *lurida*, Philippi.
— *spectabile*, Philippi.
— *varia*, Philippi.
— *clavata*, Philippi.
— *fulva*, Philippi.
— *mitis*, Philippi.
— *echinata*, Philippi.

auxquels viennent s'ajouter le beau *Stichaster aurantiacus*, Meyen, et l'*Heliaster helianthus*, Lamarck, en tout douze espèces.

Mais c'est la région du maximum; plus haut le nombre des espèces décroît rapidement. Déjà sur la côte du Pérou, Verrill ne signale plus que l'*Heliaster helianthus*, l'*Heliaster Cumingii*, Gray, et le *Stichaster aurantiacus*. Deux Heliaster se trouvent aussi aux îles Galapagos. Mais aucun Astéride de la famille qui nous occupe n'est encore indiqué sur la côte de l'Equateur ou sur celle de la Colombie. Un seul Heliaster, l'*H. microbrachia*, Xantus, a été trouvé dans la baie de Panama.

Ainsi sous toutes les latitudes, le même phénomène se reproduit. Les espèces de la famille des ASTERIADÆ, plus ou moins nombreuses dans les régions tempérées, deviennent plus rares à mesure que l'on se rapproche de la région chaude. Elles appartiennent essentiellement aux zones moyennes. Nous aurons à voir en nous occupant des genres et des espèces comment s'opère leur répartition.

ECHINASTERIDÆ.

Nous comprenons dans cette famille les genres *Solaster*, *Acanthaster*, *Echinaster*, *Valvaster*, *Cribrella*, *Mithrodia*, dont le premier est

peut-être plus éloigné de ceux qui restent que ceux-ci ne le sont eux-mêmes les uns des autres.

Le phénomène que nous venons de signaler relativement à la famille précédente disparaît ici complétement. On trouve des ECHINASTERIDÆ dans les mers les plus froides, aussi bien que dans les mers chaudes et tempérées. La seule région d'où l'on n'en ait encore mentionné aucune espèce, c'est la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sahara jusqu'au Cap; von Martens n'en indique pas non plus sur la côte de Chine, mais Herklots en mentionne une espèce au Japon, ce qui nous conduit à faire observer que les deux régions qui présentent cette lacune sont précisément de toutes les régions du globe celles dont la faune échinodermique est le moins connue.

A la vérité, les genres de la famille des ECHINASTERIDÆ sont en général plus cantonnés que ceux de la famille des ASTERIADÆ. Les *Cribrella* et les *Solaster*, par exemple, sont des régions froides et tempérées, les *Echinaster* coexistent sur les côtes de la Manche avec les uns et les autres, mais ils n'atteignent tout leur développement que dans les régions plus chaudes où les *Acanthaster* prennent la place des *Solaster*, dont ils ne diffèrent, extérieurement du moins, que par les piquants dont leur squelette est armé. Les *Valvaster* et les *Mithrodia* sont aussi des régions chaudes.

Si maintenant nous descendons dans le détail des espèces, nous verrons qu'elles se remplacent mutuellement sans que leur nombre change beaucoup dans les diverses mers.

Ainsi dans toute la partie septentrionale de l'Atlantique, aussi bien en Europe qu'en Amérique, et peut-être même dans la partie correspondante du Pacifique nous trouvons les espèces suivantes :

Solaster endeca, Linck.
— *papposus*, Linck.
Cribrella oculata, Linck.

La *Cribrella Eschrichtii* vient s'ajouter à cette liste entre le

Groënland et le Labrador, tandis que dans les parages de l'Islande sur la côte de Norwége la *Cribrella Sarsii*, Müller et Troschel, et le *Solaster furcifer*, M. et T., font leur apparition.

Dans le détroit de Behring ces espèces de *Solaster* sont représentées par les espèces mal connues que Brandt nomme *S. affinis, S. alboverrucosus* et plus bas à la hauteur de l'île Sitka par son *Solaster endeca*, var. *decemradiatus*. Au-dessous de l'île Sitka on ne mentionne plus de *Solaster;* mais Stimpson a décrit une *Cribrella læviuscula* des côtes de l'Orégon. Puis les ECHINASTERIDÆ disparaissent jusque sur la côte de Panama. Souvenons-nous toutefois qu'on ne peut encore considérer cette région comme parfaitement explorée.

Dans l'Atlantique, les choses se passent un peu autrement. La faune continue à présenter un caractère septentrional jusque dans la mer du Nord; mais dans la Manche le *Solaster endeca* et le *Solaster furcifer* (ce dernier est du reste des eaux profondes) semblent avoir disparu. Par compensation l'*Echinaster sepositus*, Retzius, fait son apparition. Tout au moins se trouve-t-il sur les côtes de Bretagne. M. le docteur P. Fischer l'a rencontré dans le golfe de Gascogne et l'on peut en conclure qu'il habite toute la côte française de l'Atlantique; mais notre savant confrère ne mentionne plus dans sa liste la *Cribrella oculata* qui habite elle aussi les côtes de la Manche et semble dès lors ne pas descendre plus bas dans l'Atlantique, non plus que les *Solaster*, dont une seule espèce, le *S. papposus* habite la Manche. L'*Echinaster sepositus* pénètre au contraire dans la Méditerranée où il se trouve presque partout : il est remplacé dans la mer Rouge, dans tout l'Océan Indien et sur les côtes de tout l'Archipel asiatique par une espèce qui a avec lui les plus grandes affinités, l'*E. fallax*, Müller et Troschel. En même temps, dans toute cette région, l'*Acanthaster echinites* prend la place des *Solaster*. L'*Echinaster gracilis*, M. T., et une curieuse espèce, l'*E. vestitus* (E. P.), viennent s'ajouter à celle-ci à Zanzibar, tandis

qu'au nord et au nord-est de l'Australie on trouve l'*Echinaster eridanella*, Val, dans plusieurs localités où se rencontre aussi l'*E. fallax*. D'après von Martens la première de ces deux espèces remonterait jusque dans la mer Rouge. Toutes ces localités sont en même temps habitées par la *Mithrodia clavigera*, Lamarck. De sorte que nous retrouvons ici quatre espèces d'ECHINASTERIDÆ comme dans les mers froides. C'est jusqu'ici la Méditerranée qui représente le mininium avec une seule espèce. Les régions chaudes et tempérées de la côte orientale d'Amérique se présentent dans les mêmes conditions que nos côtes Océaniques.

Une espèce, l'*Echinaster echinophora*, Lamarck, se trouve sur toute la côte du Brésil, dans tout le golfe des Antilles et celui du Mexique. Sur la côte brésilienne elle coexiste avec l'*E. brasiliensis*, M. T., tandis que l'*E. serpentarius*, Val., occupe le golfe des Antilles et celui du Mexique. Plus haut, au-dessus de la Floride, ces deux espèces sont remplacées par l'*E. sentus*, Say, et l'*E. spinulosus*, Verrill.

Sur la côte occidentale d'Amérique, nous ne retrouvons aucune des espèces de la côte orientale. Du reste les vrais *Echinaster* n'y sont représentés jusqu'ici que par deux espèces : l'*E. tenuispinus*, Verrill, de La Paz, et l'*E. cribrella*, Lütken, du Chili. A la vérité Verrill classe dans la faune de Panama l'*E. aculeatus* de Gray; mais je ne trouve aucune preuve que cette espèce provienne réellement de cette région. Outre les *Echinaster* nous trouvons un *Acanthaster* (*A. Ellisii*, Gray) à La Paz et une *Mithrodia* (*M. Bradleyi*, Verrill) à Panama. Il est curieux de voir les *Acanthaster* reparaître au détroit de Magellan (*A. solaris*, Ellis) tandis que des Cribrelles se montrent au cap de Bonne-Espérance (*C. ornata*, E. P.) et à l'Ile Campbell d'où M. Filhol vient d'en rapporter une jolie espèce, peut-être identique à celle du Cap. Müller et Troschel ont également décrit un *Solaster* du sud-ouest de l'Australie, le *S. decanus*. Il semble donc qu'il y ait réapparition dans l'hémi-

sphère austral de quelques-uns des types des régions correspondantes de l'hémisphère boréal.

Ce qui précède justifie et précise les propositions que nous avons énoncées au début de ce paragraphe. La plupart des mers présentent de 1 à 3 ou 4 espèces d'ECHINASTERIDÆ. Cette famille ne semble donc pas adopter comme la précédente certaines zones plus spécialement que d'autres; mais les genres sont en revanche plus cantonnés, ainsi que nous aurons à le préciser un peu plus tard.

Nous ignorons la provenance de trois des espèces du genre *Echinaster:* les *E. crassus*, M. T., *E. deplanatus,* Grube, et *E. lacunosus*, Grube.

LINCKIADÆ.

Plus nombreuse que la précédente à laquelle elle se relie par les *Mithrodia,* cette famille comprend les sept genres : *Ophidiaster*, *Lepidaster*, *Linckia*, *Scytaster*, *Fromia*, *Metrodira*, *Ferdina.* Elle offre un mode de répartition tout différent de celle que nous venons d'étudier et apparaît comme atteignant dans les régions chaudes son maximum de développement. De nos mers d'Europe, la Méditerranée est la seule où l'on ait rencontré des *Linckiadæ;* cette famille y est même représentée par deux espèces les :

Ophidiaster ophidianus, Lamk.
— *attenuatus,* Gray.

Cette dernière n'a encore été rencontrée que dans la Méditerranée, mais l'*O. ophidianus* a été recueilli à Madère, aux îles Canaries par Webb et Berthelot, aux îles du Cap Vert par M. Bouvier. Il appartient donc aussi aux régions chaudes de l'Atlantique. Dans chacune des localités que nous venons d'indiquer,

il se trouve associé à d'autres espèces : le *Scytaster canariensis*, d'Orb., aux Canaries, la *Linckia Bouvieri*, E. P., et la *L. Guildingii*, Gray, au Cap Vert.

Sans toutefois remonter beaucoup plus haut vers le Nord, les espèces de la côte américaine sont plus nombreuses. Dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique on trouve les :

Ophidiaster Guildingii, Gray.
Linckia Guildingii, Gray.
Ophidiaster Floridæ, E. P.

Ce dernier plus au Nord. Plus au Sud, nous ne trouvons à citer que l'*O. pyramidatus*, Gray, de Caracas. Il est évident que nous ne sommes pas dans une région privilégiée puisque l'Atlantique et ses dépendances, en y comprenant la Méditerranée, ne nous fournissent en tout que 8 espèces sur 56 environ dont se compose actuellement la famille.

Sur la côte occidentale d'Amérique, les espèces sont encore peu nombreuses quoique réparties sur une plus vaste étendue. Nous en comptons 6 depuis la Californie jusqu'aux îles Juan Fernandez. Ce sont les suivantes :

Linckia diplax, M. T. (Californie) (1).
— *unifascialis*, Gray (Panama).
Lepidaster teres, Verrill (Panama).
Ferdina Cumingii, Gray (Colombie)
Ophidiaster fuscus, Gray (Migupou).
— *Agassizii*, E. P. (Juan Fernandez).

Toutefois nous ne trouvons guère plus de deux espèce associées dans la même localité; dans les autres parties du Pacifique, au contraire, notamment dans l'Océan Indien et jusque dans la mer Rouge, les choses changent. La mer Rouge seule nous fournit les espèces suivantes :

(1) La *Linckia læviuscula* de Stimpson serait une Cribrelle, d'après Verrill.

Ophidiaster Hemprichii, M. T.
Linckia multifora, Lamk.
— *Ehrenbergii*, M. T.
— *erythrea*, Gray.
— *milleporella*, Lamarck.
Scytaster Ægyptiacus, Gray.

Presque tous les genres de la famille se trouvent d'emblée représentés :

A Zanzibar et dans le détroit de Mozambique se montrent les curieux *Leiaster* :

Leiaster glaber, Peters.
— *coriaceus*, Gray.

associés à la *Linckia diplax*, M. T., à la *L. miliaris*, Lamk., aux *L. multifora*, Lam., et *Ehrenbergii*, M. T., que nous avons déjà rencontrées dans la mer Rouge et au *Scytaster variolatus*, Linck, que nous retrouverons associé à toutes les espèces de l'Océan Indien.

L'île Bourbon et l'île Maurice sont plus riches encore. Autour d'elles habitent les :

Leiaster Leachii, Gray.
Ophidiaster cylindricus, Lamk.
— *purpureus*, E. P.
Linckia marmorata, Michelin.
— *miliaris*, Linck.
— *diplax*, M. T.
— *multifora*, Lamk.
Scytaster variolatus, Linck.
— *Novæ Caledoniæ*, E. P.
— *Ægyptiacus*, Gray.
Fromia milleporella, Lamk.
— *pistoria*, M. T.
Ferdina flavescens, Gray.

Nous arrivons ainsi à un total de 13 espèces et ce nombre n'est peut-être qu'un minimum.

Dans l'archipel Indien, plusieurs de ces espèces se retrouvent. Voici la liste que donnait von Martens en 1866 :

Linckia miliaris, Linck.
— *multifora*, Lam.
— *pauciforis*, v. M.
— *Rosenbergi*, v. M.
Ophidiaster pustulatus, v. M.
Scytaster tuberculatus, M. T.
Fromia monilis, Val.
Leiaster speciosus, v. M.

auxquels il faut ajouter :

Ophidiaster cribrarius, Ltk.
— *Germani*, E. P. (Nouvelle-Calédonie).
Linckia pacifica, Gray.
Scytaster Ægyptiacus, Gray.
— *gomophia*, E. P. (Nouvelle-Calédonie).
— *Kuhlii*, M. T. (Java).
Scytaster obtusus, E. P. (Philippines).
— *semiregularis*, M. T. (Java).
— *Novæ Caledoniæ*, E. P.
— *Galatheæ*, Ltk. (Nicobar).
Fromia indica, E. P.
Metrodira subulata, Lam.

Il est difficile de dire actuellement d'une manière absolue, si ces 20 espèces sont propres aux côtes de certaines îles ou s'étendent sur presque tout l'archipel. Mais en présence de la vaste étendue sur laquelle se rencontrent plusieurs d'entre elles, il y a présomption que le cantonnement est l'exception. Nous donnerons du reste plus loin les localités exactes où la plupart ont été trouvées.

En remontant sur les côtes de la Chine et du Japon les espèces deviennent rares. Nous n'avons plus à citer que les :

Scytaster semiseriatus, v. M.
Metrodira subtilis, Ltk.

de Chine et :

Fromia Japonica, E. P.

du Japon.

On ignore la provenance des espèces suivantes, douteuses pour la plupart :

Ophidiaster bicolor, Lam.
— *arenatus*, Lam.
Linckia intermedia, Gray.
— *Francisca*, Nardo.
Scytaster cancellatus, Grube.

Ces inconnues ne peuvent rien changer au résultat : il est bien certain que nulle autre région du globe ne possède une aussi grande variété d'espèces de *Linckiadæ* que l'Océan Indien.

GONIASTERIDÆ.

La famille des Goniasteridæ est la plus nombreuse de celles dont nous nous sommes occupé jusqu'ici. C'est aussi celle qui renferme le plus grand nombre de types variés. On peut ajouter qu'elle est une des plus difficiles à bien étudier à cause du grand nombre d'espèces qui ont été faites sur des variations, en somme peu importantes, de types déjà décrits, variations qui tiennent souvent à l'âge des individus. On est loin d'être d'accord sur la délimitation des genres qui constituent cette famille. Nous avons admis les suivants, au nombre de 15 :

Nectria, Gray.
Pentagonaster, Linck.
Goniodiscus, M. T. restr.
Pentaceros, Linck.
Nidorellia, Gray.

Choriaster, Ltk.
Asterodiscus, Gray.
Culcita, Agass.
Goniaster, Agan. S.
Hippasteria, Gray.
Anthenea, Gray.
Porania, Gray.
Asteropsis, M. T.
Dermasterias, E. P.
Gymnasteria, Gray.

Nous devons faire remarquer que les termes *Goniodiscus* et *Goniaster* ont ici un sens beaucoup plus restreint que celui qui leur a été attribué par les auteurs qui ont les premiers employé ces vocables. D'autre part, le genre *Pentagonaster* peut admettre un certain nombre de subdivisions qui ont été considérées comme des genres par Müller et Troschel, Gray ou d'autres, tels que les *Astrogonium, Stellaster, Hosea, Tosia, Calliaster, Calliderma* ou *Dorigona,* etc.

D'une manière générale on peut dire que la distribution géographique des *Goniasteridæ* se superpose presque exactement à celle des *Linckiadæ* auxquels ils se relient du reste d'une façon assez manifeste par les *Fromia* et les *Nectria.* Toutefois l'aire de répartition des *Goniasteridæ* est plus vaste, puisqu'on en trouve jusque dans les régions froides de l'Atlantique.

Si l'on s'en tient aux auteurs, les espèces qui habiteraient l'Atlantique septentrional et la mer du Nord seraient au nombre de 7 :

Hippasteria plana, Linck.
— *abbensis,* Forbes.
Pentagonaster granularis, Retzius.
— *aculeatus*, Barrett.
— *borealis,* Barrett.
— *hispidus*, Sars.
Porania pulvillus, O.-F. Müller.

De ces 7 espèces, la seconde ne me paraît être qu'une variété peu importante de l'*H. plana.* Je n'ai pu voir les types de Barrett,

mais ils paraissent se rapprocher beaucoup du *P. granularis*, je ne suis pourtant pas en mesure d'affirmer leur identité. En tous cas, cela nous fait au maximum 6 espèces de l'Atlantique. Jusqu'ici aucune d'elles n'a été signalée dans la Manche ni sur un point quelconque des côtes océaniques de France. On ne les trouve pas non plus dans la Méditerranée où elles sont remplacées par 2 espèces nouvelles :

Pentagonaster placenta, M. T.
— *acutus*, Heller.

Müller et Troschel indiquent en outre un *Pentaceros carinatus*, comme provenant de l'Adriatique; mais les recherches postérieures de Heller, de Lorenz et de von Marenzeller ne leur ont pas permis de retrouver cet intéressant Stelléride. Au contraire, j'ai trouvé dans la collection du British Museum un fort beau *Pentagonaster*, le *P. mirabilis*, E. P., qui proviendrait de Scala Nova, dans le golfe de Smyrne. La Méditerranée contient donc au moins 3 espèces de *Pentagonaster*, il est un peu moins sûr qu'elle contienne des *Pentaceros*. Ce genre apparaît pourtant à une latitude peu inférieure, dans l'Atlantique. Le *Pentaceros dorsatus* (Lin.) a été recueilli par M. Bouvier aux îles du Cap-Vert et une autre espèce le *Pentaceros reticulatus* est abondant aux Antilles et sur la côte du Brésil. On trouve en outre dans les mêmes localités, y compris les îles du Cap-Vert, une espèce de *Pentagonaster*, le *P. semilunatus*, Linck.

La mer Rouge est un peu plus riche, elle compte deux *Pentaceros* :

Pentaceros mammillatus, Audouin.
— *tuberculatus*. M. T.

Une Culcite,

Culcita coriacea, M. T.

Une Gymnastérie,

Gymnasteria carinifera, Lamarck.

4 espèces seulement, mais trois genres. Une nouvelle Culcite apparaît déjà à la hauteur de Zanzibar. C'est la *Culcita Schmideliana*, Retzius. Une autre encore s'ajoute aux précédentes à l'île Maurice, la *C. Novæ Guineæ;* mais en même temps dans cette région qu'habitent déjà trois Culcites, on trouve :

Pentaceros hiulcus, Linck.
— *turritus*, Linck.
— *muricatus*, Linck.
Goniaster obtusangulus, Lamarck.

Ce dernier est voisin des *Pentaceros*. Il faut ajouter encore à cette liste la *Gymnasteria carinifera,* Lamk, qui existe déjà dans la mer Rouge. Cela porte à 8 le nombre des Goniasteridæ des îles Mascareignes, et probablement de la côte orientale d'Afrique. Il est à remarquer que le genre *Pentagonaster*, si typique et si nombreux, n'est pas jusqu'ici représenté dans cette faune. C'est seulement plus à l'est que nous le voyons prendre tout son développement et dans une région dont le climat est plus tempéré. Toutefois, d'après une étiquette du musée de Cambridge (Massachusetts) le *Pentagonaster semilunatus*, Linck, aurait été trouvé à Zanzibar et le *P.* (*Astrogonium*) *tuberculatus,* Gray, est originaire de Port-Natal.

Les Seychelles présentent une faune très-analogue à celle des Mascareignes; nous trouvons là toutefois une forme nouvelle : l'*Anthenea articulata*, Val. (s. r.), et peut-être aussi le *Goniodiscus capella*, M. T. Mais c'est autour du continent australien que la famille des Goniasteridæ acquiert son maximum de développement. Voici la liste des espèces qui y sont représentées :

Pentagonaster (*Tosia*) *astrologorum,* M. T.
— *auratus*, Gray.
— *australis*, Gray.
— *grandis*, Gray.
— *magnificus*, Gray (Tasmanie).
— *nobilis*, M. T.

Pentagonaster (*Tosia*) *ruber*, Gray.
— *tubercularis*, Gray.
Pentagonaster abnormalis (?), Gray.
— *Dubeni*, Gray.
— *pulchellus*, Gray.
— *Gunnii*, E. P.
Pentagonaster (*Astrogonium*) *paxillosus*, Gray.
— (*Stellaster*) *Incei*, Gray.
Anthenea acuta, E. P.
Culcita Novæ Guineæ, M. T.
Pentaceros granulosus, Gray.
Pentaceros australis, Lütken.
— *nodulosus*, Gray.
— *Franklinii*, Gray.
— *gracilis*, Lütken.
— *valvulatus*, E. P.

C'est un total de 24 espèces auxquelles il faudrait sans doute ajouter encore un certain nombre de celles qui peuplent les archipels de la Malaisie et les régions voisines de la Nouvelle-Guinée.

La Nouvelle-Zélande présente une faune qui peut être considérée comme une réduction de la précédente. On y trouve encore le *Pentagonaster pulchellus*, Gray, associé à d'autres formes de *Pentagonaster* :

Pentagonaster (*Tosia*) *magnificus*, M. T.
— (*Astrogonium*) *dilatatus*, E. P.
— — *miliaris*, Gray.

Mais les *Pentaceros* et les *Anthenea* ont disparu et pour les retrouver il faut, en quittant l'Australie, se rapprocher au contraire de l'équateur. L'archipel Indien ne se montre pas plus riche, d'ailleurs, que la côte australienne. Voici la liste des espèces qu'on y a signalées :

Pentagonaster clavatus, v. Mortens (Flores).
— *semilunatus*, Linck (Célèbes).
— (*Astrogonium*) *inæqualis*, Gray (Amboine, Nouvelle-Guinée).

Pentagonaster (*Astrogonium*) *spinulosus*, Gray (Philippines).
Pentagonaster (*Dorigona*) *longimanus*, Möbius (Sumatra).
Pentagonaster (*Stellaster*), *equestris*, Retzius (Sumatra).
— *gracilis*, Gray (Moluques) (Philippines).
Pentagonaster (*Stellaster*) *Belcheri*, Gray (Amboine).
Goniodiscus cuspidatus, Lam.
— *pleyadella*, Lam. (Moluques).
— *Sebæ*, M. T. (Amboine).
Pentaceros obtusatus, Bory de Saint-Vincent.
Culcita grex, M. T.
— *pentangularis*, Gray.
— *Novæ Guineæ*, M. T.
Gymnasteria carinifera, Lam.

Cela fait 16 espèces; mais il est probable qu'il faut ajouter à cette liste un certain nombre d'espèces des îles Mascareignes dont on retrouve les analogues à la Nouvelle-Calédonie : le *Pentaceros turritus*, Linck, par exemple.

Ce qui frappe surtout dans cette faune, c'est la prédominance des formes à long bras de *Pentagonaster* et des *Goniodiscus* sur les formes presque pentagonales qui sont au contraire les plus nombreuses en Australie. Les *Pentaceros* sont aussi moins nombreux, mais il y a là, je crois, une lacune à combler. La mer des Indes proprement dite en présente à elle seule 7 :

Pentaceros superbus, Möbius.
— *Westermanni*, Lütken (Bengale).
— *Hedemanni*, Lütken (J. Billeton).
— *Reinhardti*, Lütken (J. Nicobar).
— *affinis*, M. T.
— *regulus*, Val. (Pondichéry).
— *verrucosus*, M. T.

Nous sommes forcé de comprendre dans cette énumération trois espèces qui ne portent que l'indication bien vague : Indes ou mer des Indes, ce qui ne garantit nullement leur provenance. Il est curieux qu'aucun *Pentagonaster* n'ait encore été signalé dans cette région, à la vérité mal connue.

Sur les côtes de Chine et du Japon, la faune conserve le caractère que nous lui avons vu dans l'archipel Indien, mais avec quelques modifications dans les espèces et une notable réduction dans leur nombre :

Pentagonaster semilunatus, Linck.
Pentagonaster (*Calliaster*), *Childreni*, Gray.
Pentagonaster (*Calliderma*), *Emma*, Gray.
Pentagonaster (*Stellaster*), *equestris*, Retzius.
— — *tuberculosus*, v. Martens.
Pentagonaster (*Dorigona*), *Mülleri*, v. Martens.
Goniodiscus granuliferus, Gray.
— *capella*, M. T.
Pentaceros orientalis, M. T.
— *Chinensis*, M. T.
Asterodiscus elegans, Gray.
Anthenea pentagonula, Lam. (Hong-Kong).

Ces 12 formes sont toutes très-remarquables. Parmi elles, les *Asterodiscus* remplacent les Culcites dont elles pourraient être considérées comme une division. Il est fâcheux que pour la plupart d'entre elles nous ne possédions pas d'indication plus précise de localité.

En nous reportant à l'est et au sud, vers la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, etc., nous continuons à trouver des Pentaceros : la Nouvelle-Calédonie présente les suivants :

Pentaceros turritus, Linck.
— *alveolatus*, E. P.
— *Caledonicus*, E. P.

Mais nous n'en avons encore reçu aucun *Pentagonaster*, ni aucune Culcite. Toutefois ce peut n'être qu'accidentel, car M. Filhol a rapporté des îles Fidji la *Culcita pentangularis*, Gray, qui vit également au détroit de Torrès, et l'on trouve aussi des Culcites, aux Sandwich d'une part (*Culcita arenosa*, Val.) et à l'île Saint-Paul (*C. Veneris*, E. P.). Les Fidji se font encore remarquer par le beau

Choriaster granulatus, Ltk, voisin des *Pentaceros.* Ajoutons enfin que la *Gymnasteria carinifera,* Lam. que nous avons déjà si souvent rencontrée habite ces îles, les îles Sandwich et très-probablement aussi la Nouvelle-Calédonie.

Il nous reste à examiner la distribution des GONIASTERIDÆ sur la côte occidentale d'Amérique. Là, les espèces ne sont pas nombreuses : nous sommes évidemment loin du centre de distribution ou, si l'on veut parler plus exactement, de l'agglomération principale :

Sur les côtes de Californie nous trouvons les :

Mediaster æqualis, Stimpson.
Amphiaster insignis, Verrill (La Paz).
Nidorellia Michelini, E. P. (Mazatlan).

plus bas, la

Nidorelia armata, Gray (Acapulcó, Panama).

Elle est associée dans cette dernière localité à la *Gymnasteria carinifera*, Lam., et à des espèces voisines telles que notre *Dermasterias inermis* (*Asteropsis imbricata*, Grube) et l'*Asteropsis vernicina*, Lam.

On trouve encore une intéressante espèce de *Gymnasteria* (*G. valvulata,* E. P.) aux îles Galapagos, et sur la côte de l'Equateur la curieuse *Nidorellia horrida* (Gray), qui remplace les deux espèces plus septentrionales.

C'est aussi cette même région qu'habitent les deux seuls *Pentaceros* signalés sur cette côte, les *P. Cumingii,* Gray et *occidentalis*, Verrill, peut-être identiques l'un avec l'autre.

Pour la côte qui suit, nous manquons de renseignements; mais au Chili nous voyons reparaître des espèces qui rappellent un peu la physionomie des espèces australiennes:

Pentagonaster Fonki, Philippi.

Pentagonaster (*Astrogonium*) *verrucosus*, Philippi.
— — *singularis*, M. T.
Goniodiscus penicillatus, Philippi.

Le *P. singularis* descend beaucoup plus bas : on le retrouve au détroit de Magellan en compagnie d'une Poranie très-voisine de la *P. pulvillus* et que nous proposons de nommer *P. patagonica*.

Des 113 espèces dont se compose actuellement cette famille 9 seulement n'ont pas encore un habitat bien établi, ce sont les suivantes :

Nectria ocellifera, Lam.
Pentagonaster (*Tosia*) *ornatus*, M. T.
— — *Lamarckii*, M. T.
— — *regularis*, Linck.
— (*Astrogonium*) *mammillatus*, M. T.
— — *punctatus*, Lam.
Anthenea flavescens, Gray.
— *scaber*, Möbius.

La première de ces espèces provient des mers australes (expédition de Péron et Lesueur), probablement des côtes mêmes d'Australie. Les *P regularis*, *mammillatus* et *punctatus* sont des espèces douteuses dont les types n'ont pas été retrouvés et qu'il faudra peut-être rayer comme faisant double emploi. Restent par conséquent 3 espèces sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements géographiques.

On peut donc considérer comme bien connue la distribution géographique des GONIASTERIDÆ. Leur centre se trouve évidemment sur la côte occidentale d'Australie et dans les archipels de la Malaisie et de la Mélanésie. Ils diminuent déjà sur les côtes de Chine; ils diminuent aussi vers l'Orient. On n'en trouve plus que quelques espèces sur la côte Pacifique de l'Amérique. Nos mers européennes et l'Atlantique tout entier n'en nourrissent qu'une dixaine d'espèces; je ne donne pas le chiffre exact, quelques-unes de ces espèces étant encore douteuses. Il en

reste plus de 80 pour la mer des Indes, celles de la Chine, l'Australie et les archipels de l'Océanie.

FAMILLE DES ASTERINIDÆ.

Les Asterinidæ constituent une petite famille qui ne comprend actuellement que les cinq genres *Disasterina*, *Palmipes*, *Asterina*, *Patiria*, *Ganeria* et 31 espèces. Un coup d'œil jeté sur la carte de leur distribution géographique montre que ces Stellérides n'habitent que les mers chaudes et tempérées. On n'en trouve pas, d'après Lütken, sur les côtes de Norwége; mais l'*Asterina gibbosa*, Pennant, se rencontre sur les côtes d'Angleterre, elle abonde dans la Manche, sur toute la côte européenne de l'Atlantique et dans la Méditerranée. Dans toute cette région elle est associée au *Palmipes membranaceus*, Linck, qui habite seulement en général des eaux plus profondes, bien que M. de Lacaze-Duthiers vienne de le rencontrer sur la plage de Brest, à marée basse, dans les conditions où l'on trouve d'ordinaire l'*Asterina gibbosa*. Peters et Lorenz décrivent encore une *Asterina ciliata*, comme habitant la Méditerranée; mais nous ne la connaissons pas. Ainsi nos mers d'Europe ne nourrissent guère simultanément que deux ou trois Asterinidæ. Ce sera à peu près la même chose partout. De la côte américaine de l'Atlantique nous ne connaissons que deux espèces : l'*A. minuta*, Gray, l'*A. stellifer*, Möbius, toutes deux des Antilles; la dernière se rencontre toutefois jusque sur la côte du Brésil et au Sénégal. En outre, M. le Dr Lütken vient de nous communiquer une espèce nouvelle des Barbades qu'il nomme *A. Wesseli.* Il est à remarquer que sur la côte des Etats-Unis, située sous notre latitude, aucun auteur n'a signalé d'*Asterina* et une seule espèce a été mentionnée sur la côte du Brésil. Sur les côtes de Patagonie, la seule *Ganeria Falklandica* représente jusqu'ici la famille, mais c'est déjà une forme de transition bien marquée vers les Astropectinidæ auxquels elle se lie par les *Ctenodiscus*. La côte du Chili est plus riche. On y trouve les 5 espèces suivantes :

Asterina Chilensis, Lütken.
— *calcarata*, Val.
— *Gayi*, E. P.
— *pusilla*, E. P.
— *fimbriata*, E. P.

Mais à Panama, deux espèces seulement ont été mentionnées, les *Asterina modesta*, Verill, et *obtusa*, Gray ; enfin une seule habite la côte de Californie, l'*A. miniata*, Brandt. 3 espèces en tout pour cette longue côte qui s'étend du Chili au détroit de Behring !

Revenons maintenant vers l'Atlantique. Au Sénégal, nous pouvons signaler 2 espèces :

Asterina stellifer, Möbius.
— *squamata*, Val.

Puis, rien jusqu'au Cap où l'on trouve les :

Asterina exigua, Lam.
— *coccinea*, M. T.
— *Granifera*, Gray.

Madagascar et l'île Bourbon présentent la même faune que la mer Rouge où l'on peut recueillir les :

Asterina cephea, Val.
— *Wega*, Val.
— *penicillaris*, Lam.
— *Burtonii*, Gray.
— *exigua*, Lam.

et, dit-on, l'*Asterina gibbosa*, Pennant. Nous devons toutefois faire des réserves au sujet de quelques-unes de ces espèces. L'*A. Burtonii*, et l'*A. gibbosa*, dont il est ici question pourraient bien n'être que des *A. cephea*, ce qui réduirait à 4 le nombre des espèces de la mer Rouge. L'*A. cephea* s'étend sur tout l'archipel Indien où elle rencontre l'*A. regularis* dont la station principale est autour de l'Australie et s'étend jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Von Martens signale aux Moluques une *A. coronata;* cela porterait à 3 le nombre des espèces de l'Archipel Indien.

L'Australie est un peu mieux partagée puisque sur ses côtes on trouve :

Asterina regularis, Verrill.
— *Gunnii*, Gray.
— *calcar*, Lam.
— *exigua*, Lam.
Patiria crassa, Gray (côte occidentale).
Nepanthia brevis, Gray (D. du Prince de Galles).

En tout 6 espèces dont les 4 premières au moins coexistent sur les mêmes points.

La première de ces espèces se retrouve abondamment à la Nouvelle-Zélande en même temps qu'un autre Stelléride de la même famille, le remarquable *Palmipes inflatus*, décrit par Hutton comme un *Pteraster*. Il faut y joindre une autre véritable *Asterina* que j'ai nommée *A. Novæ Zelandiæ*.

La faune d'Asterinidæ de la Nouvelle-Calédonie se réduit jusqu'ici à deux espèces : l'une qui lui est commune avec l'archipel Indien, les Mascareignes et la mer Rouge, c'est l'*A. cephea*, Val ; l'autre qui lui est propre et mérite de former un genre distinct, la *Disasterina abnormalis*, E. P.

Des îles Sandwich nous ne connaissons encore qu'une espèce, qui leur est particulière, l'*A. granulosa*, E. P. Enfin au Japon on trouve l'*A. pectinifer*, M. T., et le superbe *Palmipes rosaceus*, Lam., qui est aux deux autres espèces ce que les *Acanthaster*, les *Solaster*, les *Heliaster* et les *Pycnopodia* sont aux *Echinaster* et aux *Asterias*.

Sauf les mers tout à fait australes ou boréales, sauf la côte occidentale de l'Amérique du Nord qui paraissent déshéritées, on voit que presque toutes les mers contiennent uniformément de 2 à 6 espèces d'Asterinidæ ; c'est là une répartition presque uniforme. Nous ne pouvons indiquer ici de région bien tranchée comme celles que nous ont présentées les autres familles, notamment les Linckiadæ et les Goniasteridæ.

FAMILLE DES PTERASTERIDÆ.

Cette famille se compose d'un petit nombre d'espèces habitant les eaux profondes et rappelant un peu l'aspect général des Asterinidæ auxquels elles semblent se substituer dans les régions septentrionales de l'Atlantique.

Au Groënland, en Islande, sur les côtes de Norwége, sur celles d'Angleterre, sur celles des Etats-Unis et jusqu'au Spitzberg on trouve, dans les eaux profondes, le *Pteraster militaris*, M. T. Dans des eaux plus profondes habitent le *P. multipes*, Sars, et le *P. pulvillus*, G. O. Sars ; plus bas encore l'*Hymenaster pellucidus*, W. Thomson, qui n'est qu'un véritable *Pteraster*. Mais ce n'est pas seulement dans les régions froides que ce genre se rencontre. Nous devons à M. Al. Agassiz la connaissance d'une espèce que nous avons nommée *P. caribbæus* et qui a été recueillie à Casco Bay (Etat du Maine) et à Sand-Key (Floride) par 125 pieds de profondeur. Le *P. Danæ*, Verrill, se trouve encore plus bas sur la côte du Brésil.

Enfin 2 espèces, de grande taille, s'éloignant peut-être suffisamment des précédentes pour motiver la création d'un genre, espèces qui présentent au contraire, entre elles, la plus grande analogie, habitent l'une le Cap (*P. Capensis*, Gray), l'autre (*P. cribrosus*, v. Martens), Zanzibar, les Philippines et peut-être d'autres stations de la côte d'Afrique et de l'archipel Indien.

C'est là tout ce que nous savons actuellement sur le mode de répartition des Pterasteridæ, mais il faut faire observer que ces animaux délicats, habitant les eaux profondes, sont par cela même difficiles à recueillir. Il n'est pas douteux que les explorations sous-marines telles que celles dont les Anglais et les Américains ont pris l'initiative n'en fassent connaître un beaucoup plus grand nombre d'espèces.

FAMILLE DES ASTROPECTINIDÆ.

— Voici encore une famille très-nombreuse puisqu'elle comprend 100 espèces, et très-homogène, puisqu'elle ne renferme que les genres *Chætaster, Luidia, Archaster, Astropecten* et *Ctenodiscus* dont deux (*Archaster* et *Astropecten*), renfermant à eux seuls plus des trois quarts des espèces du genre, sont à peine distincts l'un de l'autre. Les *Chætaster* ne sont qu'au nombre de 5 espèces, les *Ctenodiscus* au nombre de 2. Les ASTROPECTINIDÆ se trouvent aussi dans toutes les mers, les plus froides comme les plus chaudes. Il est vrai que le *Ctenodiscus crispatus* affronte seul les mers glacées du Spitzberg et du Groënland, quoiqu'on le trouve jusque sur les côtes d'Angleterre. Mais parmi les espèces finnoises on peut signaler déjà deux autres Stellérides de la même famille, les *Archaster arcticus*, Sars et *Parelii*, Düben et Koren, dont le dernier au moins s'associe bientôt sur les côtes de Norwége à l'*Astropecten irregularis*, Pennant, aux *Archaster Christi*, Düben et Koren, et *tenuispinus*, Düben et Koren, et à la *Luidia Sarsii*, D. et K. tous habitant les eaux profondes. On a encore signalé d'autres espèces dans la mer du Nord sous les noms de *Astropecten squamatus*, M. T., *A. acicularis*, Norman, *A. echinulatus*, M. et *A. Lutkenii*, Barrett; mais l'*A. echinulatus*, d'après Sars est identique à l'*A. irregularis*, Pennant, et les autres espèces ne paraissent pas encore suffisamment connues. Plus récemment Wyville Thomson a signalé 2 autres espèces des eaux profondes, les *Archaster bifrons*, W. T., et *A. vexillifer*, W. T. Il ressort de tout cela d'une manière incontestable qu'un assez grand nombre d'ASTROPECTINIDÆ habitent les régions froides et profondes de l'Atlantique et qu'une espèce remonte même dans les mers polaires, comme le font certaines ASTERIADÆ. La *Luidia ciliaris* commence, d'après Norman, à se trouver sur les côtes d'Angleterre où vit aussi la *L. Sarsii*, D. K. Ces deux espèces ont été confondues par Forbes sous le nom de L. *fragillissima*.

Dans la Manche, les ASTROPECTINIDÆ sont rares ou ne se trouvent qu'à d'assez grandes profondeurs. Je n'ai vu aucun échantillon provenant de ces parages, ni dans la collection du British Museum, ni dans celle du Jardin des Plantes, et je n'ai jamais vu les engins de pêche en ramener à Roscoff, bien qu'ils permettent d'obtenir l'*Asterias glacialis,* l'*Echinaster sepositus,* la *Cribrella oculata,* le *Solaster papposus* et le *Palmipes membranaceus* en abondance. Cependant 3 espèces au moins existent sur les côtes françaises de l'Atlantique : l'*Astropecten aurantiacus* et l'*A. serratus*, Val., et la *Luidia ciliaris* pêchée à Arcachon par M. Fischer.

Dans la Méditerranée les espèces se multiplient :

Chætaster longipes, Retzius.
Luidia ciliaris, Philippi.
Archaster subinermis, Philippi.
Astropecten aurantiacus, Linné.
— *Johnstoni,* Delle Chiaje.
— *bispinosus,* Otto.
— *pentacanthus,* Philippi.
— *spinulosus,* Philippi.
— *platyacanthus,* Philippi.
— *aster,* Philippi.
— *serratus,* Valenciennes.

Ces 11 espèces pourraient peut-être se réduire à un moindre nombre; toutefois la plupart d'entre elles nous paraissent bien distinctes, quoique nous n'ayons pu voir qu'un petit nombre d'échantillons de quelques-unes d'entre elles. Ainsi, von Marenzeller affirme l'identité de l'*A. spinulosus*, de Philippi, avec l'*A. Johnstoni*, de Delle Chiaje. Je suis moi-même très-étonné de reconnaître l'*Astropecten aster* de Philippi, plus récemment décrit avec un soin extrême par le Dr Lütken dans des échantillons qui ont toujours porté dans la collection du musée de Paris, étudiée cependant par Troschel, le nom d'*A. platyacanthus.* Le Dr Lütken considère au contraire ces deux espèces comme n'ayant aucun rapport l'une avec l'autre : faute de moyens de vérification,

nous nous empressons d'admettre son opinion si éclairée; mais il nous reste à savoir dès lors quel peut être le véritable *A. platyacanthus.*

Revenant à l'Atlantique, on trouve jusqu'aux îles Canaries l'*A. aurantiacus*, Linné. Sur la côte d'Afrique apparaissent l'*A. Schœnleinii*, M. T., et la *Luidia Senegalensis*, M. T. Cette dernière habite aussi les côtes du Brésil et les Antilles; mais c'est le seul Astéride de cette famille commun aux deux côtes.

Sur la côte orientale d'Amérique, nous avons à signaler :

Astropecten articulatus, Say (Georgie, Floride, Antilles).
— *vestitus*, Say (?).
— *duplicatus*, Gray (de la Caroline du Nord à Saint-Vincent).
— *Antillensis*, Lütken (Antilles).
— *duplicatus*, Grube (Antilles).
— *Richardi*, E. P. (Guyane).
— *Brasiliensis*, M. T. (Antilles, Brésil).
— *Alligator*, E. P. (récifs de l'Alligator).
Archaster echinulatus, E. P. (Barbades).
Luidia clathrata, Say (Caroline du Nord, Antilles).
— *alternata*, Say (Floride, Antilles).
— *Senegalensis*, M. T. (Antilles, Brésil).
— *variegata*, E. P. (embouchure du Mississipi, détroit de la Floride).
— *elegans*, E. P.
Chætaster nodosus, E. P. (Antilles).

Les espèces constatées aux Antilles sont au nombre de 9; Verrill en cite également 9, mais il faut faire remarquer que plusieurs des noms énumérés dans sa liste font double emploi. Tels sont l'*A. articulatus*, Say, et l'*A. dubius*, Gray, l'*A. variabilis*, Ltk, et l'*A. Valenciennesi*, M. T., identiques à l'*A. duplicatus*, Say. D'autre part, il ne connaissait pas l'existence du *Chætaster nodosus*, E. P., recueilli par Duchassaing à la Guadeloupe. Enfin, il est bien probable que les 4 autres espèces, qui vivent à d'assez grandes profondeurs, s'y rencontreront aussi. On peut donc considérer le golfe des Antilles comme une sorte de centre où semblent se réunir toutes les ASTROPECTINIDÆ américaines,

dont le nombre diminue à mesure qu'on s'en éloigne. J'ajouterai que Müller et Troschel ont décrit comme se trouvant aux Antilles un *Chætaster Troscheli*, nommé par Valenciennes dans la collection du musée de Paris, mais dont nous n'avons pas retrouvé le type. Il ne semble pas que cette espèce puisse être confondue avec notre *C. nodosus*, dont les bras sont proportionnellement près de deux fois plus longs.

Les espèces de la côte opposée d'Amérique sont presque aussi nombreuses, mais toutes différentes. On y compte 1 *Chætaster*, 3 *Luidia* et 6 *Astropecten*.

Chætaster Californicus, Grube.
Luidia Californica, Ltk, m s. (Californie).
— *tessellata*, Ltk. (Colombie).
— *Bellonæ*, Ltk. (Guayaquil).
Astropecten erinaceus, Ltk. (Panama et Nicaragua).
— *alatus*, E. P. (??).
— *latiradiatus*, Gray (Tehuantepec).
— *spatuliger*, E. P. (Nicaragua).
— *fragilis*, Verrill (Panama).
— *Peruvianus*.

C'est encore ici la zone équatoriale qui domine, puisque sur 10 espèces, elle en présente au moins 6.

En continuant notre route vers l'Ouest, nous trouvons le Japon presque aussi riche avec ses :

Luidia maculata, M. T.
Archaster hesperus, M. T.
Astropecten Japonicus, M. T.
— *scoparius*, Val.
— *armatus*, Gray.
Astropecten umbrinus, Grube.
— *velitaris*, v. Martens.
— *Chinensis*, Grube.

L'*Astropecten armatus*, que nous rencontrons ici pour la première fois, s'alliera désormais à toutes les espèces de l'océan Indien et remontera jusqu'au fond de la mer Rouge.

Aux îles Viti, se trouve une espèce remarquable : *A. Samoensis*, E. P. Sur les côtes orientales d'Australie, les *A. vappa* (*A. armatus?*) M. T., *A. Pressii*, M. T., *A. triseriatus*, M. T. Enfin, une autre espèce, l'*A. Edwardsi*, Verrill, habite les îles Auckland et la Nouvelle-Zélande. Aux îles de la Sonde, il faut signaler les :

Astropecten armatus, Gray.
— *Javanicus*, M. T.
— *longispinus*, M. T.
— *scoparius*, Val.
Archaster angulatus, M. T.
— *typicus*, M. T.
Luidia maculata, M. T.
— *Hardwickii*, Gray.
Chætaster cylindratus, Möbius.

La plupart de ces espèces se retrouvent aux îles Mascareignes où l'*A. Mauritianus*, Gray, n'est peut-être qu'une variété de l'*A. scoparius*, Val, mais ne saurait être confondue, comme le voudrait von Martens, avec l'*Archaster angulatus*, M. T. Ajoutons enfin que le Muséum vient de recevoir de M. Bailleu, consul aux îles Sandwich, une espèce qui paraît nouvelle et que nous nommerons *Astropecten Baillœi*.

De Poulo-Condor, île située en face des bouches du Mei-Kong, le grand fleuve du Cambodge, M. le Dr Harmand nous envoie, outre l'*Astropecten armatus*, Gray, une autre espèce intéressante qui sera pour nous l'*A. Harmandi*. Enfin, dans la belle collection que nous devons à M. Alexandre Agassiz, nous trouvons une espèce également nouvelle de Calcutta, l'*A. Indicus*, E. P., et il faut encore citer dans les mêmes parages (îles Nicobar) l'*Astropecten euryacanthus*, Lütken.

Le nombre des espèces de la région tropicale de l'océan Indien est donc assez considérable. Il est d'une quinzaine, environ. Dans quelle mesure ces dernières espèces s'associent-elles dans une même faune? C'est ce qu'il est impossible de dire encore : la plupart n'ont été décrites que d'après des échantillons recueillis dans une seule

localité, aucune étude n'a été faite pour établir l'étendue de leur habitat. Ce que l'on sait bien toutefois c'est que l'une d'elles, l'*A. armatus*, Gray, occupe presque toute la région.

Quoi qu'il en soit, les renseignements que nous possédons établissent que les mers chaudes sont l'habitat de prédilection des Astropectinidæ ; ils sont moins nombreux dans les mers tempérées ; mais quelques-uns d'entre eux s'avancent jusque sous les mers polaires.

On n'a aucune indication sur le lieu d'origine des 16 espèces suivantes :

Chætaster Hermanni, M. T.
Luidia debilis, Grube.
— *foliolata*, Grube.
Astropecten diplacanthus, Grube.
— *palcatus*, Grube.
— *Olfersii*, Grube.
— *Buschii*, Philippi.
— *calcitrapa*, Lamarck.
— *fimbriatus*, Linck.
— *regularis*, Linck.
— *mesodiscus*, Linck.
— *gracilis*, Gray.
— *granulatus*, Müller et Troschel.
— *hispidus*, Müller et Trochel.
— *marginatus*, Müller et Troschel.
— *Tiedemanni*, Müller et Troschel.

FAMILLE DES BRISINGIDÆ.

— Cette famille d'Astéries qu'on a considérée, sans motif très-sérieux peut-être (1), comme faisant le passage aux Ophiurides ne comprend que le seul genre *Brisinga*, d'Absjörnsen, et ce genre ne com-

(1) Depuis que ces lignes ont été composées, j'ai pu prendre connaissance, grâce à l'obligeance de M. Lacaze-Duthiers, d'un Mémoire considérable de M. G.-O. Sars sur les Brisinga. Il ressort des recherches de ce savant que ces intéressants échinodermes sont bien franchement de vrais Stellérides, voisins des *Asterias*. Leurs *pédicellaires croisés* sont identiques à ceux de tous les Asteriadæ ; nous n'hésitons pas à supprimer la famille des *Brisingidæ* et à placer le genre *Brisinga* dans la famille des Asteriadæ auprès des *Pedicellaster* et surtout des *Labidiaster*.

prend lui-même que 2 espèces des régions profondes de l'Atlantique. La *Brisinga endecacnemos*, Absjorn., a été draguée par 100 à 200 brasses de profondeur d'abord dans les parages de l'archipel de Bergen et dans ceux des îles Lofoden. C'est aussi dans ces régions (Skraaven) que Michaël Sars a rencontré la *Brisinga coronata* que les draguages de Wyville Thomson ont ensuite ramenée d'autres points de l'Atlantique, à savoir entre l'Écosse et les îles Feroë (500 pieds) et près des côtes d'Irlande (800 pieds). La *B. endecacnemos* a été recueillie à 1,000 pieds de profondeur par le *Porcupine* au large des côtes de Portugal. Elle remonte aussi haut et descend plus au sud que la *B. coronata*.

Il serait évidemment téméraire d'affirmer que les BRISINGIDÆ n'habitent que les rares localités de l'Atlantique d'où on a tiré le petit nombre d'exemplaires que possèdent les musées, car nous sommes encore bien loin d'avoir exploré méthodiquement même nos mers de l'Europe.

Nous venons de terminer l'étude du mode de répartition des familles de la classe des Stellérides. Toutes ont une aire de répartition très-vaste; mais il nous a été possible d'assigner à la plupart d'entre elles des limites qu'elles ne dépassent pas et de montrer qu'il existe des régions où elles semblent s'épanouir tout à l'aise, où le nombre des espèces qui les représentent atteint un maximum, ce nombre décroissant plus ou moins vite à mesure que l'on s'éloigne, dans telle ou telle direction, de ces aires privilégiées. Il convient maintenant de serrer la question de plus près et de recommencer pour les genres l'étude que nous avons faite pour les familles.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES GENRES.

Les groupes dont nous venons d'exposer le mode de répartition géographique, en les désignant sous le nom de *familles,* sont à peu de chose près ce que Müller et Troschel appelaient il y a 35 ans des

genres. Nos ASTERIADÆ correspondent au genre *Asteracanthion* de ces auteurs, abstraction faite des *Pedicellaster* et des *Labidiaster* qui n'étaient pas encore connus.

Nos ECHINASTERIDÆ correspondent à leurs genres *Solaster* et *Echinaster*; seulement il nous a fallu transporter dans cette famille l'*Asterias striata* de Lamarck, que les auteurs allemands croyaient être un *Asteracanthion*, et une autre espèce de l'illustre zoologiste français, l'*Asterias clavigera*, dont les mêmes auteurs avaient fait un *Ophidiaster*.

La famille des LINCKIADÆ, telle que nous l'avons adoptée, correspond exactement aux genres *Ophidiaster* et *Scytaster* du *System der Asteriden*, de même que celle des GONIASTERIDÆ aux genres *Astrogonium Goniodiscus*, *Culcita* et *Oreaster* du même ouvrage. Enfin les familles des ASTERINIDÆ et des ASTROPECTINIDÆ ne sont : la première, que le genre *Asteriscus*, moins les *Pteraster*; la seconde, que les genres *Astropecten* et *Luidia*, auxquels nous avons joint les *Chætaster*.

Ainsi chacune des *familles* dont nous avons précédemment parlé ne se laisserait diviser qu'en un très-petit nombre des genres anciens : le maximum du nombre des divisions est 4 : il est atteint dans la famille des GONIASTERIDÆ. D'autre part nous devons faire remarquer que dans celle des LINCKIADÆ, le caractère invoqué par Müller et Troschel pour distinguer les *Ophidiaster* des *Scytaster* n'a pas tenu devant de nouvelles observations et que plusieurs auteurs ont proposé de confondre ces deux genres. Il en est de même du caractère employé par eux pour distinguer les *Astrogonium* des *Goniodiscus* que l'on propose encore de réunir sous le nom générique de *Goniaster*. Ainsi, d'après von Martens, par exemple, les genres de Müller et Troschel pourraient très-bien être réduits de la façon suivante, en ne tenant compte que des espèces connues de ces savants :

ASTERIADÆ : Asterias (Asteracanthion), M. T.
ECHINASTERIDÆ : Echinaster.
— Solaster.

LINCKIADÆ : Linckia.
GONIASTERIDÆ : Goniaster.
— Oreaster.
— Culcita.
— Gymnasterias (Asteropsis), M. T.
ASTERINIDÆ : Asterina (Asteriscus), M. T.
PTERASTERIDÆ : Pteraster.
ASTROPECTINIDÆ : Chætaster.
— Luidia.
— Astropecten.

Auxquels il faut ajouter les BRISINGIDÆ pour les *Brisinga*. Ainsi 8 familles, 14 genres : *cinq* familles ne comprenant chacune qu'un genre dont nous n'aurions par conséquent plus à nous occuper ; *trois* familles comprenant : l'une, 2, une autre, 3, la dernière, 4 genres. Nous aurions, même pour celles-ci, fort peu de choses à ajouter à ce que nous avons déjà dit.

Quoique cette manière de voir ait rencontré l'appui de quelques naturalistes éminents, que le Dr Lütken notamment soit bien près d'accepter le genre *Goniaster* tel que le comprend von Martens, nous avons cru devoir procéder autrement. Il n'existe aucun criterium *pratique* permettant de distinguer un bon genre d'un mauvais : chaque auteur, lorsqu'il veut défendre ses genres, n'a d'autres ressources que d'exposer les principes qui l'ont guidé dans leur délimitation. D'autre part, quand il est question d'une manière générale d'une catégorie quelconque de divisions employées dans la classification, il faut bien dire comment on l'a entendue. Rechercher les lois de la distribution méthodique des genres sans dire ce qu'on a voulu entendre par ce mot *genre* serait un non-sens. Voici donc en quoi les genres que j'ai cru devoir adopter diffèrent de ceux de Müller et Troschel et plus encore de ceux de von Martens.

Lorsqu'on passe en revue la série des espèces qui composent les grands genres de ces auteurs, il est facile de constater les deux faits suivants :

1° Quelques espèces comprises dans ces genres tranchent d'une

façon nette sur leurs congénères, soit par l'ensemble d'un certain nombre de caractères, soit par des caractères très-apparents.

2° Les espèces qui restent, lorsqu'on a éliminé celles de la catégorie précédente, bien que plus semblables entre elles, se laissent réunir en groupes de moindre étendue lorsqu'on fait appel à certains caractères, moins apparents sans doute que ceux sur lesquels les grands genres sont fondés, mais souvent très-précis, et évidemment en rapport avec l'organisation même de l'animal. Tels sont les caractères tirés de la constitution du squelette et de ses rapports avec la masse dermique au sein de laquelle il se développe.

Il m'a semblé qu'il y avait avantage pour l'homogénéité des genres à en extraire les espèces aberrrantes en leur imposant un nom générique particulier.

D'autre part, il y a également avantage à indiquer dans la nomenclature toutes les modifications de *structure* que les êtres d'un même groupe peuvent présenter. Si l'ornementation extérieure ou même d'ordinaire les dimensions relatives des parties ne doivent servir qu'à définir les espèces, les modifications que peuvent présenter les éléments constitutifs de ces parties, soit dans leur forme, soit dans leur arrangement, ont une tout autre importance : nous nous sommes donc attaché à définir nos genres d'après la forme et la disposition des pièces squelettiques, rejetant, au contraire, tous les genres antérieurs qui n'étaient fondés que sur la présence ou l'absence et la disposition des granulations dermiques, ou sur le nombre des rangées des piquants ambulacraires, comme le sont plusieurs des genres de Gray. Nous n'avons du reste pas eu à introduire beaucoup de noms nouveaux, Gray ayant poussé aux dernières limites la fragmentation des familles. Nous ne prétendons pas d'autre part que nos divisions aient en quoi que ce soit un caractère définitif: nos connaissances relatives aux rapports du squelette et à la valeur des pièces qui le composent, nos connaissances relatives à l'anatomie comparée des astéries sont encore trop incomplètes pour que l'avenir ne porte pas des modifications assez étendues à notre classification actuelle.

Mais nous venons de dire sur quels principes elle repose; on sait comment nous avons entendu les genres et l'étude que nous allons faire de leur répartition géographique paraîtra, nous l'espérons du moins, une confirmation de la valeur de ceux que nous avons adoptés et dont fort peu, nous le répétons, sont nouveaux.

FAMILLE DES ASTERIADÆ.

GENRE ASTERIAS.

Ce genre ne correspond pas tout à fait au genre *Asteracanthion* de Müller et Troschel. Nous avons cru devoir en séparer les *Stichaster*, autrefois distingués par Müller et Troschel eux-mêmes et dont le squelette, compact et formé de pièces disposées en séries longitudinales, est vraiment particulier, ainsi que les *Heliaster*, dont le disque large, les bras nombreux et courts et les pédicellaires sont vraiment caractéristiques. Nous avons déjà dit que l'*Asteracanthion striatus* a dû passer dans la famille des Echinasteridæ, pour y former le genre *Valvaster*. En revanche, nous n'avons vu aucune raison bien pressante d'admettre les genres *Margaraster* et *Uniophora* de Gray, uniquement fondés sur la forme des piquants squelettiques. De même, les genres *Leptasterias* et *Coscinasterias*, de Verrill, constituent de trop faibles modifications du type pour que nous ayons cru devoir les conserver. Le genre *Asterias* ainsi compris n'en renferme pas moins la presque totalité des Asteriadæ, on peut donc lui appliquer totalement ce que nous avons dit de la famille. Il manque presque entièrement dans les régions tropicales, notamment dans l'Archipel Indien et de même sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud. Ce sont les zones tempérées qui constituent ses aires principales de distribution : il remonte au nord jusqu'au Spitzberg, et ses espèces abondent sur les deux côtes de l'Amérique du Nord, sur la côte du Chili et au sud de l'Australie. Les mers d'Europe, avec 4 espèces avérées seulement, ne coexistant guère que deux à deux, sont infiniment moins bien

partagées. Nous ne répéterons pas ici les listes que nous avons précédemment données, d'autant mieux que le genre *Asterias* représente la famille presque tout entière, abstraction faite des formes aberrantes.

GENRE HELIASTER.

Le genre *Heliaster* a une aire de distribution bien nette : il est exclusivement propre à la côte orientale d'Amérique. Ses espèces, au nombre de 5, dont quelques-unes encore douteuses, se succèdent depuis la côte du Chili et les îles Galapagos jusqu'au fond du golfe de Californie. Toutes les formes connues sont extrêmement voisines les unes des autres : à première vue on les prendrait plutôt pour des variétés peu importantes que pour des espèces distinctes.

GENRE PYCNOPODIA.

— Ce genre ne comprend qu'une seule espèce à nombreux rayons et remarquable par l'extrême réduction de son squelette dorsal. Le *Pycnopodia helianthoïdes,* Brandt sp., habite la côte orientale de l'Amérique du Nord, depuis l'île Sitka jusqu'au cap Mendocino; les échantillons que possède le Muséum sont indiqués comme provenant de Californie.

GENRE STICHASTER.

Nous y comprenons les *Stephanasterias* et les *Cœlasterias* de Verrill. Le *S. albulus* appartient aux régions boréales; le *S. roseus* est des régions septentrionales de l'Atlantique ; le *S. aurantiacus,* du Chili ; le *S. australis,* de la Nouvelle-Zélande. Singulière distribution et qui appelle de nouveaux travaux sur les rapports réels qui unissent entre elles ces espèces, dont les trois dernières au moins semblent cependant très-voisines.

GENRE CALVASTERIAS.

— Une seule espèce du détroit de Torrès.

C. asterinoïdes, E. P.

GENRE ANASTERIAS.

— Une seule espèce d'origine inconnue.

A. nuda, E. P.

GENRE LABIDIASTER.

— Une seule espèce de Patagonie.

L. radiosus, Lovén.

GENRE PEDICELLASTER.

— Une seule espèce découverte par M. Sars; du nord de l'Atlantique.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici combien les espèces à bras multiples sont relativement nombreuses sur la côte occidentale d'Amérique. Tandis que dans les autres parties du monde, on ne peut guère citer que l'*A. muricata*, le *S. australis*, tous deux de la Nouvelle-Zélande, et l'*A. tenuispina* de la Méditerranée et des régions chaudes de l'Atlantique qui aient normalement plus de 5 ou 6 bras, nous trouvons sur la côte américaine du Pacifique, en allant du nord au sud : le *Pycnopodia helianthoïdes* (10 à 11 bras), les *Heliaster*, au nombre de 5 espèces (de 15 à 40 bras), et, avec eux, sur la côte du Chili, l'*Asterias gemmifer* (11 bras) et l'*A. gelatinosa* (6 à 8 bras), enfin sur la côte de Patagonie le *Labidiaster radiosus* (31 à 35 bras). Avec ces espèces s'en trouvent du reste beaucoup d'autres qui sont, comme d'ordinaire, penta ou hexadactyles.

ECHINASTERIDÆ.

— Si l'on n'admettait dans cette famille que les deux genres *Solaster* et *Echinaster*, à l'exemple de von Martens, il faudrait considérer le genre *Echinaster* comme cosmopolite. Nous le décomposons

en 5 genres qui sont les suivants : *Acanthaster*, *Echinaster*, *Valvaster*, *Cribrella*, *Mithrodia*, et la distribution géographique de ces genres devient alors d'une remarquable netteté. La famille se trouve complétée par le genre *Solaster*, admis par tous les auteurs.

GENRES SOLASTER ET CRIBRELLA.

— Entre la distribution géographique de ces deux genres, on peut constater une remarquable coïncidence. On trouve le *Solaster endeca* dans toute la région des mers arctiques, au Groënland, au détroit de Behring, etc., le *Solaster papposus* descend jusque dans la Manche — une autre espèce habite la côte sud-ouest de l'Australie. De même les Cribrelles remontent vers le nord jusqu'au Groënland et descendent jusque sur les côtes françaises de l'Océan. De plus, une espèce a été trouvée dans l'hémisphère austral au Cap de Bonne-Espérance et une autre, peut-être identique, à la Nouvelle-Zélande (M. Filhol).

GENRE ECHINASTER.

— Débarrassé des Cribrelles, le genre *Echinaster* se montre comme appartenant exclusivement aux régions chaudes et tempérées. Dans nos mers d'Europe on n'en trouve qu'une seule espèce, l'*E. sepositus* que l'on a cru longtemps propre à la Méditerranée, mais que M. Fischer a trouvée dans le golfe de Gascogne et dont nous avons nous-même constaté l'existence jusque dans la Manche, à Roscoff (Finistère) où elle coexiste avec la *Cribrella oculata*. Les autres espèces, peu nombreuses, habitent la côte orientale d'Afrique, l'archipel Indien ; on en trouve deux sur la côte de Panama et quatre depuis la Caroline du Nord jusques et y compris la mer des Antilles.

GENRE ACANTHASTER.

— Partant de la mer Rouge, le genre *Acanthaster* occupe toute la région tropicale du Pacifique, jusqu'à Panama. En dehors de cette région, dans le détroit de Magellan, je trouve signalé un autre *Acan-*

thaster. Mais le *Labidiaster* de Lovén, qui a, paraît-il, une assez grande ressemblance avec les *Acanthaster*, habite lui aussi cette région. N'y a-t-il pas à se demander si une confusion n'a pas eu lieu entre ces deux genres? Du reste un *Acanthaster* a été signalé aussi aux îles Galapagos, il ne serait pas impossible par conséquent que ce genre descendît jusque sur la côte de Patagonie. Nous en appelons à de nouvelles informations.

GENRE VALVASTER.

— Une seule espèce, connue par un seul échantillon, de l'île Maurice, le *V. striatus* (*Asterias striata*, Lam.; *Asteracanthion striatus*, Müller et Troschel).

GENRE MITHRODIA.

— Abstraction faite de cette station aberrante du détroit de Magellan, les *Mithrodia* semblent se superposer aux *Acanthaster*, comme les *Cribrella* aux *Solaster*. Nous les trouvons à la mer Rouge, sur la côte orientale d'Afrique, aux Mascareignes, aux Philippines, aux îles Sandwich, enfin à Panama.

Les domaines respectifs des divers genres d'ECHINASTERIDÆ sont donc bien nettement circonscrits — nous trouvons pour la première fois dans cette famille deux exemples bien nets de genres qui habitent dans les parties froides ou tempérées des deux hémisphères, austral et boréal, et manquent totalement dans les mers chaudes de la zone tropicale qui les séparent.

FAMILLE DES LINCKIADIÆ.

— D'après ce que nous avons vu précédemment, la famille des LINCKIADIÆ est distribuée sur un espace beaucoup plus restreint que les familles dont nous venons de nous occuper. D'autre part, les genres qui

la composent sont à peu près équivalents entre eux au point de vue du nombre des espèces. C'est donc presque une nécessité que leurs aires spéciales d'habitat empiètent considérablement les unes sur les autres. Ces aires ne sont pas toutefois exactement superposables, ainsi qu'on va le voir par l'exposé suivant.

GENRE OPHIDIASTER.

— Il est le seul genre de cette famille qui soit représenté dans nos mers d'Europe. Deux espèces habitent la Méditerranée, et l'une d'elles, l'*O. ophidianus*, a été trouvée dans l'Atlantique, à Madère, aux îles Canaries (Webb et Berthelot) et aux îles du Cap-Vert (M. Bouvier). Deux espèces habitent, l'une (*O. Floridæ* E. P.) le canal de la Floride, l'autre (*O. Guildingii*, Gray) la mer des Antilles. Ce sont les seules espèces connues de l'Atlantique. Toutes les autres espèces, au nombre de 19, habitent la mer Rouge, les îles Mascareignes, la côte orientale d'Afrique, l'archipel Indien, la Chine, la Nouvelle-Calédonie ou même la côte occidentale d'Amérique, mais dans ses régions chaudes seulement.

Il est à remarquer qu'on n'a encore cité aucun *Ophidiaster* sur la côte orientale de l'Amérique du Sud — sur les côtes de l'Amérique du Nord, on n'en trouve pas au-dessus du cap San Lucas, d'une part, et de la Floride, de l'autre. La seule espèce connue sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud vient des îles Juan Fernandez.

GENRE LINCKIA.

— L'aire de répartition des Linckia est un peu moins vaste. On n'en trouve pas dans les mers d'Europe. Elles n'apparaissent dans l'Atlantique que sur les côtes des îles du Cap-Vert (2 espèces) et aux Antilles (1 espèce). La mer Rouge, la côte orientale d'Afrique, Madagascar, les Mascareignes, les archipels asiatiques, les diverses îles des régions chaudes du Pacifique, enfin la côte orientale de l'Amérique centrale constituent leur véritable habitat.

GENRE SCYTASTER.

— Ce genre est encore un peu moins répandu que le genre *Linckia*. Comme ce dernier, il manque en Europe; mais de plus, il est totalement absent des côtes d'Amérique. Une espèce habite la mer Rouge et se répand de là dans presque tout le Pacifique (*S. Ægyptiacus*, Gray); les autres espèces sont des îles Mascareignes, de l'archipel asiatique, des mers de Chine, de la Nouvelle-Calédonie. Enfin nous devons ajouter qu'une espèce habite les îles Canaries (*S. Canariensis,* d'Orbigny), mais il faut reconnaître que sa physionomie diffère notablement de celle des *Scytaster* du Pacifique. Gray avait formé pour elle le genre *Narcissia;* au demeurant les *Narcissia* ne diffèrent des *Scytaster* que parce que leurs bras n'ont pas l'apparence tuberculeuse de ceux de ces derniers. Par là, ils ont quelque analogie avec les *Fromia* dont ils s'éloignent par la forme pyramidale de leurs bras, par les proportions de ceux-ci relativement au disque, et, caractères plus importants, par l'absence de plaques marginales de forme particulière et la disposition de l'armature ambulacraire.

GENRE FROMIA.

— Les *Fromia* sont exclusivement propres à la mer Rouge, aux Mascareignes, à l'archipel Indien : une espèce (*F. Balansæ*, E. P.) habite la Nouvelle-Calédonie, une autre le Japon. Je dois dire que ces espèces ont entre elles de très-grandes ressemblances. Peut-être la découverte de formes intermédiaires autorisera-t-elle à réunir plus tard quelques-unes d'entre elles.

GENRE METRODIRA.

— Cet intéressant petit genre ne comprend encore que deux espèces dont l'une habite (*M. subulata*, Lamarck) le détroit de Torrès et l'autre (*M. subtilis,* Lütken) les mers de Chine.

GENRE FERDINA.

— Deux espèces également, l'une de l'île Maurice, l'autre de la côte occidentale de la Colombie. Ce genre se rapproche beaucoup du genre *Scytaster*.

FAMILLE DES GONIASTERIDÆ.

A la prendre dans son ensemble, et sans tenir compte du nombre des formes diverses qui habitent une même localité, la famille des GONIASTERIDÆ pourrait, nous l'avons vu, paraître cosmopolite. Mais si l'on descend à l'analyse des genres, presque tous ces derniers se montreront au contraire assez nettement cantonnés, de sorte que le mode de distribution de plusieurs d'entre eux viendra se superposer presque exactement à celui des genres que nous avons étudiés dans les familles précédentes. C'est là un résultat précieux, en ce sens qu'il nous permettra de caractériser de grandes provinces zoologiques, que l'étude seule des familles ne nous eût pas permis de mettre en évidence.

Dans ce qui va suivre, nous étudierons les genres en les disposant non plus dans l'ordre zoologique, mais pour ainsi dire dans l'ordre géographique, en commençant par ceux qui remontent le plus haut vers le Nord.

GENRE HIPPASTERIA.

On en a décrit 4 espèces, mais les types que nous avons vus ne nous paraissent constituer que des variétés peu importantes de l'*Hippasteria plana*, figurée par Linck sous le nom générique de *Pentaceros*. C'est l'espèce souvent désignée sous le nom de *Goniaster Phrygianus*, Parelius. On la trouve dans la plus grande partie de la région nord de l'Atlantique : Finmark, côtes de Norwége et d'Angleterre (eaux profondes) en Europe; Duck Island, baie de Fundy, en Amérique, dans la zone des Madrépores.

Ce genre caractérise donc la partie septentrionale de l'Atlantique

GENRE PORANIA.

Nous ne connaissons que deux espèces de ce genre qui, sans remonter peut-être aussi haut que le précédent dans les mers d'Europe, coexiste cependant avec lui dans une certaine étendue de l'Atlantique, et, dans notre hémisphère, ne s'avance pas en tous cas plus au sud. Ces deux espèces sont :

1° La *Porania pulvillus,* O.-F. Müller, des côtes de Norwége (Lofoden, Bergen) et d'Angleterre.

2° La *Porania Patagonica* de la baie de Borja (Patagonie) et du détroit de Magellan.

Ainsi notre espèce européenne se trouve représentée presque dans les mêmes parages de l'hémisphère austral, à l'extrémité sud du continent américain, par une espèce du même genre. Nous avons déjà eu occasion de constater un fait semblable pour les Cribrelles et les *Solaster.*

GENRE PENTAGONASTER.

Ce genre est le plus nombreux de la famille, et tous les efforts qui ont été tentés pour le diviser n'ont abouti qu'à des résultats incomplets. Nous y comprenons une partie des *Goniodiscus* de Müller et Troschel et tous les *Astrogonium,* sauf l'*Astrogonium phrygianum* qui demeure une *Hippasteria.* Ainsi constitué, il comprend des espèces dont les plaques marginales sont lisses, d'autres dont les plaques marginales sont granuleuses, et dans ce cas les plaques dorsales et ventrales le sont aussi. Dans le premier cas, il peut également arriver ou que les plaques ventrales seules soient granuleuses ou que les plaques dorsales le soient aussi. Gray s'était servi de ces caractères et de quelques autres, comme la présence ou l'absence de piquants soit sur les plaques du disque, soit sur les plaques marginales, pour établir ses genres *Tosia*, *Pentagonaster*, *Astrogonium*, *Calliaster*, *Calliderma*, *Stellaster*. Ces genres sont fondés sur des

caractères trop fugitifs pour n'être pas discutables et cependant il est assez curieux de les voir correspondre à certaines régions géographiques déterminées. Tel que nous le définissons, le genre *Pentagonaster* peut être au contraire regardé comme cosmopolite.

Considérons d'abord les espèces entièrement granuleuses pour lesquelles Gray avait adopté la dénomination d'*Astrogonium*, que Müller et Troschel entendaient tout autrement. Nous en trouvons 4 espèces dans le nord de l'Atlantique, des côtes d'Angleterre au Finmark, 3 espèces dans la Méditerranée: elles manquent dans les régions chaudes, mais, comme les *Porania*, les *Solaster* et les *Cribrelles*, nous les retrouvons le long de la pointe sud du continent américain, du Chili à la Terre de Feu (4 espèces); puis à la Nouvelle-Zélande (2 espèces); il est vrai qu'une autre espèce remonte jusqu'à Port Essington en Australie (*P. paxillocus*), une autre jusqu'aux îles Viti. La première a toutefois une physionomie spéciale et se rapproche considérablement des *Nectria*, du détroit de Torrès et des régions voisines; mais on ne peut en dire autant du *P. spinulosus* des îles Viti, bien que Gray l'eût séparé des *Astrogonium* pour le placer dans son genre *Hosea*. D'autre part, nous ne connaissons pas la provenance du *P. mammillatus* qui se rattache à ce groupe.

Ainsi les deux stations principales que nous venons d'indiquer, dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud, ne peuvent être considérées comme absolues.

Les espèces à plaques marginales et à plaques dorsales lisses (*Pentagonaster* et *Tosia* de Gray) ont aussi leur station privilégiée. C'est autour du continent australien qu'elles habitent pour la plupart. L'une d'elles, le *P. pulchellus*, se retrouve encore à la Nouvelle-Zélande.

Les espèces de la mer de Chine, du Japon, de l'archipel asiatique ont aussi leur physionomie spéciale; elles appartiennent toutes aux sections des *Calliderma*, des *Calliaster*, des *Stellaster* et des *Dorigona*, toutes à bras plus ou moins distincts, parfois très-allongés et à ornementation dermique très-particulière.

Une espèce, le *P. semilunatus,* qui formait le genre *Goniaster* de Gray, se trouve à la fois en Chine, au Brésil, au Sénégal, au cap Vert aux îles Bissagos. Nous reviendrons sur cette remarquable distribution. Elle est éminemment exceptionnelle et n'infirme pas ce qui ressort de l'étude que nous venons de faire, à savoir, que les formes principales dont se compose le genre *Pentagonaster* appartiennent chacune à une région géographique particulière, presque toujours bien nettement circonscrite.

GENRE GONIODISCUS.

Les *Goniodiscus* qui se rattachent si intimement aux *Pentagonaster* par les *Stellaster* obéissent même à cette règle, en ce sens qu'ils habitent précisément la même région géographique que ces derniers.

GENRE NECTRIA.

— Les seules dont on connaisse exactement la provenance (*N. ocellata,* E. P.) sont du détroit de Bass.

Les autres genres de GONIASTERIDÆ dont il nous reste à parler sont, au point de vue géographique, infiniment plus faciles à circonscrire, comme on va le voir, que le genre *Pentagonaster :* ils sont à la vérité moins nombreux en espèces, moins riches en formes différentes.

GENRE PENTACEROS.

— Le genre *Pentaceros* est, après le genre *Pentagonaster*, celui dont l'extension est le plus vaste. Une espèce, suivant Müller et Troschel, habiterait l'Adriatique, mais elle n'a été retrouvée par aucun des auteurs qui se sont occupés depuis de la faune de cette mer. Toutefois, comme on trouve réellement une espèce de ce genre aux îles du Cap-Vert, et une autre fort abondamment aux Antilles, il peut très-bien se faire que la Méditerranée en possède également quelqu'une. On en connaît deux de la mer Rouge, et le nombre des espèces augmente rapidement aux îles Mascareignes, où l'on en connaît au moins quatre. L'Océan Indien, les archipels asiatiques, la côte nord-ouest d'Australie, le Nouvelle-Calé-

donie comptent parmi les stations préférées, exactement comme nous l'avons vu pour les Linckia et les Ophidiaster. Enfin deux espèces habitent la côte occidentale de l'Amérique centrale.

On peut représenter en conséquence les *Pentaceros* comme habitant les mers tropicales et les mers les plus chaudes des régions tempérées.

GENRE NIDORELLIA.

— Les *Nidorellia,* qui semblent faire le passage entre les *Pentagonaster* et les *Pentaceros*, sont propres à la côte occidentale de l'Amérique centrale.

GENRES CULCITA, RANDASIA, ASTERODISCUS.

— Moins nombreuses que les *Pentaceros,* les Culcites, bien que présentant une distribution géographique analogue, sont cependant moins répandues. On n'en connaît aucune espèce ni dans les mers d'Europe, ni sur la côte occidentale d'Afrique, ni sur les côtes orientale ou occidentale d'Amérique. Mais dans la mer Rouge on rencontre la *Culcita coriacea,* M. T., qui vit sur toute la côte orientale d'Afrique où elle coexiste dans certaines parties (Mozambique, Zanzibar) avec la *Culcita pentagularis,* Lamarck, et peut-être la *C. Schmideliana,* Retzius. En tous cas on trouve ces deux dernières espèces ensemble à Mozambique, et probablement dans tout l'archipel Indien, puisque la première a été recueillie aux îles Viti et la seconde aux Moluques et peut-être même, quoique cela soit encore incertain, aux îles Galapagos.

Une autre Culcite, *C. arenosa,* Val., habite les îles Sandwich, et MM. Vélain, Rochefort et de l'Isle en ont rapporté du cratère même de l'île Saint-Paul une curieuse espèce que nous avons proposé de nommer *C. Veneris.*

L'archipel Indien est donc indubitablement le véritable centre d'habitation des Culcites; à l'ouest elles s'étendent jusqu'à la côte orientale d'Afrique et remontent jusqu'au fond de la mer Rouge. A

l'est, elles atteignent les îles Sandwich et peut-être l'archipel des Galapagos; mais il ne paraît pas qu'elles aient gagné de là la côte occidentale d'Amérique ; elles sont donc beaucoup plus confinées que les *Pentaceros.*

Nous croyons devoir considérer les *Randasia*, de Gray, comme de jeunes Culcites: nous n'avons par conséquent rien à ajouter relativement à leur origine.

Les *Asterodiscus* ne diffèrent des Culcites que par la présence d'une plaque nue de chaque côté de chaque sommet du disque pentagonal dorsal. La seule espèce connue est du nord-est de la Chine.

GENRES GYMNASTERIA. DERMASTERIAS ET ASTEROPSIS

Le genre *Gymnasteria* ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, dont une seulement peut être considérée comme bien connue, c'est la *G. carinifera,* Lamarck. Elle présente une aire de répartition presque exactement superposable à celle des *Mithrodia ;* on la rencontre dans la mer Rouge, sur la côte orientale d'Afrique, aux Mascareignes, dans toute la Malaisie, à la Nouvelle-Calédonie , aux îles Sandwich et enfin sur la côte occidentale de l'Amérique centrale. C'est aussi là qu'habiterait la *Gymnasteria inermis* de Verrill, peut-être identique à notre *Dermasterias.* Quant à la *Gymnasteria inermis* de Gray, c'est simplement une jeune *G. carinifera.* Notre *G. valvulata*, des îles Galapagos, n'est encore connue que d'après un jeune individu. Il n'est pas sûr que la *G. bisserrata* de von Martens soit distincte de la *G. carinifera.* Enfin la *G. imbricata* de Grube, orginaire de l'île Sitka, n'est autre que notre *Dermasterias inermis,* à laquelle nous ne l'avions d'abord assimilée qu'avec doute.

L'*Asteropsis vernicina*, Lamarck, qui a en commun avec la *G. valvulata* une curieuse disposition des pédicellaires, est originaire de Panama, et se rencontre par conséquent dans la même région que la *G. carinifera,* et dans une région très-voisine de la *G. valvulata.*

FAMILLE DES ASTERINIDÆ

— Comme dans la famille des Asteriadæ, les genres qui composent la famille des Asterinidæ sont très-différents au point de vue de l'étendue. Le genre *Asterina* comprend presque toutes les espèces connues et nous ne pourrions que répéter à son égard ce que nous avons dit de la famille.

Le genre *Palmipes* ne comprend que 3 espèces bien distinctes, mais dont la répartition est très-remarquable. L'une habite les mers de l'Europe, de la Manche à la Méditerranée : c'est le *P. membranaceus;* elle a son équivalent à la Nouvelle-Zélande dans le *P. inflatus,* Hutton. Enfin une magnifique espèce multiradiée, le *P. rosaceus,* Lamarck, habite le Japon.

Le genre *Disasterina* ne comprend qu'une seule espèce de la Nouvelle-Calédonie. On connaît deux *Patiria*, dont l'une, la seule dont la provenance soit connue, habite l'Australie occidentale.

— Des trois *Nepanthia* connues, l'une vient du détroit du Prince de Galles, l'autre de Migupou.

Enfin la *Ganeria Falklandica* représente peut-être les *Ctenodiscus*, aux îles Falkland.

On ignore ce que peuvent bien être les *Socomia* de Gray, et d'où elles viennent.

FAMILLE DES PTERASTERIDÆ.

Genre *Pteraster*. — On n'admet jusqu'ici qu'un genre dans la famille des *Pterasteridæ,* le genre *Hymenaster*, de Wyville Thomson, ne paraissant pas différer par des caractères suffisants des vrais *Pteraster*. Nous serions toutefois disposé à séparer de ces derniers, non pas les *Hymenaster* de Wyville Thomson, mais les *Pteraster* qui ont été décrits sous les noms de *P. Capensis*, Gray, et *P. cribrosus*,

von Martens. Il est à remarquer, en effet, en dehors de toute autre donnée, que chez ces espèces la membrane dermique est soutenue non-seulement par des spicules calcaires rayonnant autour d'un osselet de soutien, mais encore par un réseau de ligaments qui unissent ces spicules entre eux et forment des mailles plus ou moins larges, toujours fermées et parfaitement nettes. En outre, ces dernières espèces atteignent une taille énorme relativement à celle des vrais *Pteraster* et habitent de tout autres régions géographiques. Ces dernières particularités ne sauraient être évidemment considérées comme des caractères génériques, mais on ne peut nier qu'elles donnent plus de force au caractère zoologique que nous avons signalé d'abord, et qu'on pourrait faire intervenir dans la dénomination de la coupe générique nouvelle en désignant sous le nom de *Retaster* les astéries qui la composeraient.

Ceci admis, les *Pteraster* vrais sont des animaux des régions arctiques ou des eaux profondes, les *Retaster* appartiennent aux régions chaudes du Pacifique et ne doivent pas habiter des zones bien profondes, si j'en juge par le nombre d'échantillons qui ont été recueillis en dehors de toute recherche méthodique. Les *Pteraster* remontent vers le nord jusqu'au Spitzberg, habitent les côtes du Groënland, de l'Islande, de l'Angleterre, de la Norwége; une espèce habite les côtes de la Floride, où elle a été pêchée par 125 pieds de profondeur; ce fait n'est pas isolé : une autre forme des régions froides, le *Solaster furcifer*, Düben et Koren, a été ramenée dans la même région de 120 pieds de profondeur, enfin un autre *Pteraster* se trouve à Rio Janeiro (*P. Danæ*, Verrill).

Les *Retaster* viennent du Cap, de Zanzibar et des Philippines : c'est une région que nous avons eu déjà bien souvent l'occasion de mettre en évidence, et dont nous aurons un peu plus tard à préciser les caractères au point de vue de la faune des Stellérides.

FAMILLE DES ASTROPECTINIDÆ.

Dans cette nombreuse famille trois genres sont bien nettement caractérisés, ce sont les genres *Chœtaster*, *Ludia*, *Ctenodiscus;* deux, bien distincts des précédents, ont au contraire l'un avec l'autre la plus grande analogie, et ne diffèrent en somme que par la présence d'un anus chez les *Archaster* et l'absence de cet orifice chez les *Astropecten*. Ce caractère, qui paraîtrait important dans d'autres groupes, l'est peut-être beaucoup moins chez les Stellérides, où l'anus est extrêmement réduit par rapport au développement de l'appareil digestif et paraît d'ailleurs n'avoir qu'un rôle physiologique très-peu important. On ne s'étonnera donc pas que beaucoup d'espèces aient été tour à tour attribuées à l'un ou à l'autre de ces deux genres, qui pourraient être sans grand inconvénient réunis en un seul et que la géographie zoologique nous montre d'ailleurs aussi répandus l'un que l'autre et coexistant souvent dans les mêmes eaux.

Les *Archaster typicus* et *angulatus* semblent cependant s'écarter un peu des autres. Ils ont des pédicellaires qui manquent aux espèces européennes d'*Archaster;* leur anus est plus visible et les pièces de leur squelette, à peine saillantes, diffèrent assez notablement des paxilles spéciales aux ASTROPECTINIDÆ. Ces deux espèces habitent l'archipel Indien. La première remonte jusqu'au Japon et s'étend vers l'est jusqu'à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Tonga. Les îles Mascareignes, Java, les Philippines, l'Australie sont les localités où la seconde a été rencontrée jusqu'ici. L'*Archaster hesperus* est du Japon, l'*A. subinermis*, de la Méditerranée; toutes les autres espèces, au nombre de 6, sont des régions septentrionales ou des eaux profondes de l'Atlantique.

Les *Astropecten* n'habitent pas des régions aussi froides : ils ne paraissent pas remonter dans l'océan Glacial Arctique. On n'en connaît encore aucune espèce de la pointe sud du continent américain, de sorte que leur latitude sud extrême serait la Nouvelle-Zélande, où l'on a décrit un *A. Edwardsi.* A part cela, toutes les mers présentent

quelques espèces d'*Astropecten,* et la Méditerranée ne paraît pas sous ce rapport la moins bien partagée. Avec les deux côtes de l'Amérique centrale et le Japon, elle compte parmi les régions du globe où les espèces d'Astropecten sont le plus nombreuses.

Les *Luidia* remontent peut-être un peu moins haut vers le nord que les *Astropecten,* — mais on en trouve dans les parties un peu profondes de toutes les mers chaudes et tempérées. On n'en trouve d'ordinaire qu'une ou deux espèces dans une même région.

Les *Chætaster*, fort peu nombreux, occupent une zone encore plus resserrée : la Méditerranée, les Antilles et les Philippines. Toutefois Grube en a indiqué une espèce de Californie, dont la provenance demanderait à être vérifiée.

Enfin, contrairement aux genres précédents, le genre *Ctenodiscus* est propre aux régions froides : une espèce habite toute la zone polaire arctique : Finmark, côtes de Norwége, Groënland, etc. ; une autre a été recueillie en Patagonie et décrite par le docteur Lütken.

Ainsi on pourrait établir quatre zones correspondant aux quatre genres principaux de la famille des ASTROPECTINIDÆ : une première assez étroite, plus large cependant que la région tropicale, où se rencontrent à la fois les genres *Chætaster, Luidia, Astropecten;* une seconde, débordant la première, où se trouvent les *Luidia* et les *Astropecten;* enfin une troisième, encore plus étendue, qu'habitent les *Astropecten*. En dehors de ces trois zones qui se superposent se trouvent les calottes polaires, dont la région limite est habitée par les *Ctenodiscus* et quelques *Archaster*.

FAMILLE DES BRISINGIDÆ.

GENRE BRISINGA.

Les deux seules espèces connues du genre *Brisinga* sont des régions profondes de l'Atlantique (îles Lofoden à la côte de Portugal).

RÉSUMÉ.

Si nous cherchons maintenant à jeter un coup d'œil d'ensemble sur les faits que nous présente la distribution géographique des genres d'Astérides, voici ce qui ressort de l'exposé qui précède. Quelques genres peuvent être considérés comme cosmopolites; d'autres, au contraire, habitent des régions plus ou moins restreintes du globe. Les genres cosmopolites doivent être considérés comme ceux qui se plient le mieux aux circonstances variées que peut présenter la profondeur des mers, comme ceux qui résistent le mieux aux actions de milieu, ceux en un mot qui offrent la plus grande *résistance* organique. Mais ce sont aussi ceux qui comptent le plus grand nombre d'espèces, ceux par conséquent qui présentent le maximum de *plasticité*. La coïncidence de ces deux faits n'est pas sans intérêt, puisqu'on peut se demander s'ils ne sont pas liés par une relation de cause à effet, si la raison de la grande extension qu'ont pris ces genres ne se trouve pas précisément dans la facilité avec laquelle les formes qui les composent, sans s'éloigner beaucoup d'un type commun, ont pu s'adapter aux conditions biologiques les plus variées. Il importe par conséquent d'établir par des chiffres ce que nous venons de dire : les genres que l'on peut considérer comme à peu près cosmopolites, sont les genres *Asterias*, *Pentagonaster*, *Asterina*, *Astropecten*. Le premier comprend 82 espèces, le second 34, le troisième 31, le quatrième 63 : en tout 210 espèces, c'est-à-dire près de la moitié du nombre total des espèces décrites qui est 445. Le nombre total des genres étant de 51, on voit que pour les 47 genres restant, il n'y a plus que 235 espèces, c'est-à-dire une moyenne de 5 espèces par genre, tandis que les quatre premiers présentent au contraire une moyenne de 52, 5 espèces par genre, plus du décuple.

Il est évident que dans ces genres cosmopolites, l'influence du climat, de la température moyenne entre pour peu de chose dans la répartition des espèces, bien qu'il soit cependant possible de la mettre

en évidence. D'autres genres mettent au contraire en lumière cette influence d'une façon assez marquée. Dans certaines limites de latitude, on les rencontre sur toute la circonférence du globe. Ce sont encore des genres dont la *résistance* est considérable dès que certaines conditions de température et d'éclairage sont réalisées et, il est à remarquer, ils viennent immédiatement après les quatre dont il vient d'être question relativement au nombre des espèces qui indique leur degré de *plasticité*. Tels sont les genres *Echinaster, Linckia, Ophidiaster, Pentaceros, Culcita, Luidia,* qui présentent les nombres d'espèces suivants :

Echinaster	15
Linckia	16
Ophidiaster	19
Culcita	7
Pentaceros	31
Luidia	14
TOTAL	102

C'est-à-dire une moyenne de 17 espèces par genre. Mais ces 6 genres ajoutés aux 4 précédents ne font en tout que 10 genres, il en reste par conséquent 41, entre lesquels il faut répartir 133 espèces. Cela ne fait plus que 3, 2 espèces par genre, alors que ceux de la première série en comprenaient près de 53 et ceux de la seconde 17. Encore cette moyenne serait-elle diminuée, si l'on confondait, comme on pourrait le faire sans soulever de critiques bien sérieuses, les *Archaster* avec les *Astropecten*. Or, reprenons ces genres restants; nous les trouvons formés en général d'espèces qui sont non-seulement en petit nombre, mais encore extrêmement cantonnées. Il y a toutefois quelques exceptions que nous aurons à étudier dans les genres *Acanthaster, Mithrodia, Gymnasteria,* exceptions sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention, mais qui n'infirment pas la généralité de cette loi que, chez les Stellérides : *les genres présentent en général une extension géographique d'autant plus grande qu'ils renferment un plus grand nombre d'espèces*.

Les genres les plus riches et les plus envahissants se montrent presque indifférents aux conditions climatériques. Viennent ensuite des genres qui ont besoin d'une température moyenne élevée, mais qui semblent indifférents au plus grand nombre des conditions biologiques. Enfin les genres très-pauvres en espèces sont aussi, dans la règle, des genres très-circonscrits et qui semblent ne pouvoir s'adapter qu'à des conditions biologiques déterminées. Il est intéressant de voir assez fréquemment des formes appartenant à ces genres se correspondre aux mêmes latitudes dans les deux hémisphères, comme cela arrive pour les *Cribrelles,* les *Porania,* les *Palmipes* et les *Ctenodiscus.*

Parmi les genres dont la répartition géographique est peu étendue, un seul jusqu'ici peut être considéré comme propre à l'Atlantique, c'est le genre *Hippasteria*, si voisin, du reste, des *Pentagonaster.* Les genres *Heliaster*, *Labidiaster*, *Demastarias, Asteropsis, Amphiaster, Nidorellia,* sont propres à la côte occidentale d'Amérique, tandis que la côte orientale n'a pas un seul genre qui lui soit particulier. Les *Calvasterias*, *Anasterias,* variations peu importantes du type des *Asterias*, les *Acanthaster*, *Mithrodia, Fromia, Metrodira, Ferdina, Asterodiscus, Culcita, Nectria, Goniodiscus, Anthenea, Gymnasteria, Disasterina, Patiria, Nepanthia*, sont propres au Pacifique et aux mers qui en dépendent : soit 16 genres. Cela suffit à montrer combien plus grande est la variété des types dans cette région que dans l'Atlantique, et cette variété coïncide précisément avec une étendue bien plus grande de régions chaudes et une variété bien plus grande aussi dans les conditions biologiques, variété qui se rattache au nombre considérable d'îles et d'archipels, de golfes et de bras de mers qui dépendent du Grand-Océan.

Ce sont là de frappantes coïncidences ; mais on ne saurait remonter plus haut dans la recherche des causes qui ont présidé à la distribution géographique de ces groupes d'animaux que nous désignons sous le nom de genres. Quelle est la raison d'être de ces groupes eux-mêmes, nous l'ignorons. Ces deux questions sont connexes, sont peut-être susceptibles de s'éclairer l'une par l'autre, mais leur solution se perd dans le

lointain d'un passé que nous ne savons pas encore éclairer, tant s'en faut, d'une suffisante lumière.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ESPÈCES.

Malgré le grand nombre de définitions que l'on a données de l'espèce, nous ne possédons encore aucun critérium, applicable dans tous les cas, qui permette de reconnaître avec certitude les êtres appartenant à une même espèce, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de descendre de parents communs et qui, accouplés entre eux, sont aptes à fournir une progéniture indéfiniment féconde. D'une part, le critérium de la fécondité illimitée est le plus souvent inapplicable ; d'autre part, le critérium généalogique ne l'est pas moins; il est impossible de délimiter nettement le degré de ressemblance ou de dissemblance que peuvent présenter les individus provenant des mêmes parents, et l'on n'est pas moins embarrassé lorsqu'il faut faire la part des caractères individuels et des caractères vraiment spécifiques.

C'est l'une des grandes difficultés que l'on éprouve lorsqu'on veut essayer de tracer l'aire d'habitation d'une espèce, et cette difficulté, les astéries, peu étudiées jusqu'ici, souvent décrites d'une manière insuffisante, la présentent au plus haut degré. Nos espèces européennes même sont encore loin d'être bien connues. Personne n'oserait décider encore par exemple si l'*Asterias rubens* et l'*Asterias violacea* sont ou non des espèces identiques. Les *Pentagonaster granularis, aculeatus*, *borealis* ne sont peut-être aussi qu'une seule espèce, et le fait nous paraît certain pour les *Hippasteria plana*, *Europœa* et *Abbensis*. De même, la délimitation précise de nombre d'espèces de la côte orientale d'Amérique laisse encore à désirer. S'il en est ainsi pour des espèces que des naturalistes éminents ont pu fréquemment étudier, on comprend que pour beaucoup d'autres il puisse rester du doute dans l'esprit. Cela arrive surtout pour les espèces qui ont une vaste répartition et chez qui des variétés locales ont dû fré-

quemment se former. Enfin, plusieurs espèces insuffisamment décrites, n'ont encore qu'une validité douteuse. Nous devions rappeler tous ces faits, afin de bien montrer que nous ne pouvons considérer comme ayant une valeur définitive les résultats que nous allons exposer. Ces résultats sont condensés dans la liste que nous donnons ci-après, et qui renferme les noms de toutes les espèces que nous admettons provisoirement.

Nous avons pu examiner directement le plus grand nombre de ces espèces, mais nous n'avons pas tout vu et nous avons dû comprendre dans cette énumération un certain nombre de noms que de nouvelles recherches conduiront à rayer. D'autres noms, au contraire, ne s'y trouvent pas, parce que nous avons pu nous assurer qu'ils faisaient double emploi avec des noms plus anciens; nous renvoyons pour ceux-là à notre *Révision des Stellérides du Muséum* (*Archives de Zool. expérimentale*, t. IV et V) et à la table de concordance qui terminera ce dernier travail.

Telle qu'elle est, cette liste représente l'état actuel de nos connaissances sur le nombre des espèces d'Astéries, sur les localités où chacune d'elles a été trouvée. C'est un total de 445 espèces nominales.

Voici maintenant les observations générales que la lecture de cette liste peut suggérer.

Entre la côte orientale de l'Amérique du Nord et la côte européenne de l'Atlantique, nous ne trouvons d'espèces communes que les espèces hyperboréennes ou celles des eaux profondes, à savoir, la *Cribrella oculata*, l'*Hippasteria plana* et le *Pteraster militaris*. Von Martens pense avoir rencontré la *Cribrella oculata* à Java et à l'île de Flores; il existe en effet une Cribrelle au cap de Bonne-Espérance, à l'île Campbell et à la Nouvelle-Zélande; mais nous la considérons comme distincte de la *C. oculata;* nous l'avons décrite sous le nom de *C. ornata*, et il est probable que c'est à elle que doivent se rapporter les individus observés par von Martens. Sous cette réserve, on peut dire que les trois espèces dont il vient d'être question ne descendent guère en Amérique au-dessous de la baie de Fundy; en

Europe, elles atteignent à peine la Manche, où la *Cribrella oculata* a seule été rencontrée jusqu'ici. Aucune *Asterias*, aucun *Echinaster*, aucune *Asterina*, aucun *Palmipes*, aucun *Astropecten* ne sont communs aux deux côtes. En résumé, de la baie de Fundy à la Floride, aucune espèce américaine ne se retrouve sur la côte opposée de l'Atlantique. Nous verrons tout à l'heure qu'au-dessous de la Floride les choses se modifient un peu. Mais revenons aux mers européennes.

Une théorie, que bien des faits ont depuis longtemps infirmée, veut qu'aucune espèce d'animaux sédentaires ne soit commune à la Méditerranée et à l'Atlantique, Les Stellérides viennent à leur tour protester contre elle. A la vérité, l'*Asterias rubens* que l'on trouve sur toute la côte européenne de l'Atlantique, et qui descend jusqu'au Sénégal, ne paraît pas pénétrer dans notre grande mer intérieure ; mais l'*A. glacialis*, qui remonte cependant jusqu'au Finmark, y est abondante et y fournit d'assez nombreuses variétés, à chacune desquelles Valenciennes avait donné un nom dans la collection du Muséum. L'*A. glacialis* descend du reste assez bas dans l'Atlantique, et je ne serais pas éloigné de considérer comme de simples variétés locales de cette espèce l'*A. Madeirensis*, de Stimpson, qui habite Madère malgré les caractères bien nets mais de faible importance qu'elle présente, et même l'*A. Webbiana*, de d'Orbigny, recueillie par Webb et Berthelot aux îles Canaries.

Une autre espèce méditerranéenne d'Astérie pénètre sûrement dans l'Atlantique, c'est l'*A. tenuispina*, recueillie à Madère par M. de Castelneau, aujourd'hui vice-consul de France à Melbourne (Australie), aux îles Canaries par Webb et Berthelot, aux îles du Cap-Vert par M. Bouvier, et qui a été également signalée aux Bermudes par le Dr Lütken. Ces faits concordent parfaitement avec d'autres que nous pouvons signaler dès à présent. L'*Ophidiaster ophidianus* habite lui aussi la Méditerranée et on le rencontre, dans l'Atlantique, aux îles Canaries (Webb et Berthelot) et aux îles du Cap-Vert (Bouvier). L'*Echinaster sepositus* semble au contraire remonter au nord du détroit de Gibraltar, c'est

dans le golfe de Gascogne (Fischer) et dans la Manche, à Roscoff (Perrier), qu'il a été rencontré. Mais nous devons accueillir avec une réserve infiniment plus grande les indications qui nous montrent l'*A. tenuispina* dont il vient d'être question habitant l'île Maurice, Java, les Moluques, l'Australie, et enfin sur la côte de Chine, Hong-Kong. Il est à remarquer que cette même région est habitée par l'*Asterias calamaria* et peut-être par d'autres espèces dont les jeunes présentent une fort grande ressemblance avec l'*A. tenuispina* adulte et peuvent parfaitement être confondus avec elle.

Von Martens indique encore l'*A. rubens* comme se trouvant au Japon ; mais jusqu'ici aucun autre fait n'est venu confirmer cette affirmation.

Voici encore une distribution géographique analogue, au sujet de laquelle je crois devoir faire des réserves. Dans la famille des Asterinidæ, deux espèces sont communes à la Méditerranée et à l'Atlantique : le *Palmipes membranaceus* et l'*Asterina gibbosa*. La première n'a pas été indiquée ailleurs, mais, suivant Michelin, Peters, von Martens, l'*A. gibbosa* se trouverait encore dans la mer Rouge, le détroit de Mozambique, à l'île Maurice, à l'île de Flores, aux Philippines et enfin aux Moluques. J'avoue que je suis fort étonné de n'avoir rencontré aucun échantillon de ces provenances soit dans la collection du Jardin des Plantes, soit dans celle du British Museum, qui contiennent cependant beaucoup d'autres *Asterina* de ces localités; la collection Michelin même n'en possédait pas. Michelin a indiqué de même l'*Ophidiaster ophidianus* comme habitant l'île Maurice, mais il paraît l'avoir confondu avec l'*O. Leachii* que contenait sa collection. D'autre part, une figure de Savigny, que Müller et Troschel rapportent à l'*A. gibbosa*, qu'ils nomment *Asteriscus verruculatus*, représente en réalité et de la façon la plus reconnaissable l'*A. cephea*, de Valenciennes, qu'on retrouve abondamment dans toutes les collections. Serait-ce cette espèce qui aurait été prise par les auteurs en question pour la véritable *A. gibbosa?* On peut répondre que ces mêmes auteurs indiquent aussi l'*A. cephea* sur leurs catalogues ; mais nous n'y

trouvons jamais une espèce remarquable et cependant assez commune, l'*A. wega,* qui n'est pas sans quelque rapport avec l'*A. cephea;* est-ce à elle que ce dernier nom aurait été transporté ? Ce sont des questions que nous n'avons pu résoudre et que nous voudrions voir examiner de nouveau.

Il est à remarquer, en effet, que l'*A. tenuispina* et l'*Asterina gibbosa* sont les seules espèces communes qui aient été signalées entre la Méditerranée et la mer Rouge ou le Pacifique. Si les observations que nous venons de présenter conduisaient à reconnaître que les deux espèces méditerranéennes sont réellement distinctes de celles de la mer Rouge et du Pacifique auxquelles on a appliqué leur nom, on arriverait à cette règle importante qu'*aucun Stelléride n'est commun à la Méditerranée et à la mer Rouge,* dont les faunes présentent du reste à ce point de vue des caractères absolument différents, que la présence de quelques espèces communes ne suffirait pas à effacer. Et cependant un certain nombre d'espèces de mollusques sont communes à la mer Rouge et à la Méditerranée : Ehrenberg et Hemprich n'en citent pas moins de 74 sur 408, près du sixième.

Si toutes les espèces de Stellérides communes à la Méditerranée et à la mer Rouge sont encore douteuses, nous avons eu au contraire à mentionner déjà plusieurs espèces communes à la Méditerranée et aux parties chaudes et tempérées de l'Atlantique : on peut dès à présent accroître ce nombre d'au moins une espèce d'*Astropecten*, l'*A. serratus,* Valenciennes, qui se trouve à la fois à Marseille, dans le golfe de Gascogne et à la Rochelle. La *Luidia ciliaris* doit être aussi portée sur la liste commune : ce qui fait un total de 7 espèces. D'autre part, nous avons vu l'une de ces espèces, l'*A. tenuispina,* s'avancer jusqu'aux Bermudes, on ne l'a pas signalée plus loin ; mais il n'en est pas de même de quelques espèces qui coexistent avec elle aux îles du Cap-Vert ou sur la côte africaine de l'Atlantique : je veux parler de la *Linckia Guildingii,* Gray, du *Pentagonaster semilunatus*, Linck, de l'*Asterina stellifera*, Mobius, et enfin de la *Luidia senegalensis*, M. T. Ces espèces traversent tout l'Atlanti-

que et se retrouvent sur la côte d'Amérique, savoir : la *L. Guildingii* aux Bermudes, aux Antilles, dans le golfe du Mexique (la Vera-Cruz), et sur la côte du Brésil (Bahia) ; le *P. semilunatus* aux Antilles et sur la côte de la Caroline du Sud (Charlestown) ; l'*A. stellifera* au Brésil (Rio Janeiro) ; enfin la *L. senegalensis* également au Brésil.

Ce sont les spécimens américains de ces espèces qui ont été décrits sous les noms d'*Ophidiaster ornithopus*, Valenciennes, ou *Scytaster stella*, Duchassaing, *Goniaster americanus*, Verrill, *Asteriscus marginatus*, Valenciennes (nom qui doit rester) ou *Asteriscus brasiliensis* M. T., et *Luidia Marcgravii*, Lütken. Alors même que quelques caractères de détail pourraient être invoqués à l'appui de ces distinctions spécifiques, le fait de l'exacte correspondance de plusieurs formes semblables sur les deux côtes de l'Atlantique témoigne d'une manière frappante en faveur de leur identité, et ce fait acquiert une valeur plus grande encore, si l'on remarque que les différents points où ces formes se rencontrent sont précisément placés sur le trajet du grand courant qui part du golfe de Guinée, coule le long de la côte septentrionale du Brésil, pénètre en longeant la côte de l'Amérique centrale jusqu'au fond du golfe du Mexique, et s'y réfléchit, pour revenir sur la côte d'Afrique après s'être bifurqué et avoir constitué le gulf stream qui passe par les Açores et Madère, et le grand courant équatorial Nord qui aboutit aux îles du Cap-Vert. Grâce à ce courant qui mélange constamment les eaux américaines avec celles de la côte d'Afrique, les espèces habitant ces eaux doivent être aisément portées d'une côte à l'autre de l'Atlantique : il est donc tout naturel que nous trouvions quelques-unes d'entre elles échelonnées sur son trajet, et du reste le fait n'est pas particulier aux Astéries.

La *Neritina viridis* et la *Columbella cribraria,* parmi les mollusques gastéropodes, se trouvent aux Antilles, à Madère, aux îles Canaries, et l'on sait que plusieurs espèces sont considérées comme communes aux Antilles et à la Sicile. Même quelques espèces de mollusques terrestres (*Helix advena*, *Bulimus bæticatus*, *B. badiosus*) sont

communes aux Canaries et à certaines îles des Antilles. Ainsi le fait de l'existence d'une même espèce sur la côte orientale et sur la côte occidentale de la partie tropicale de l'Atlantique n'a rien de bien étonnant en ce qui concerne les Stellérides, et nous sommes conduits à l'explication de ce fait par cet autre, que si dans la région circumpolaire on trouve encore des espèces européennes et américaines communes, il n'en existe plus aucune dans la zone moyenne ou tempérée. L'influence des courants équatoriaux et du gulf stream se trouve ainsi mise en relief d'une façon aussi nette que possible.

On a successivement affirmé et révoqué en doute l'existence d'espèces communes aux deux côtes orientale et occidentale d'Amérique. Nous ne connaissons pas une seule espèce de Stelléride qui soit dans ce cas, pas même une seule espèce de l'une des côtes que l'on puisse considérer comme voisine d'une espèce de la côte opposée; nous avons vu au contraire que d'assez nombreux genres étaient propres à la côte occidentale. Nous ne voudrions pas non plus soutenir, en ce qui concerne nos Echinodermes, une autre proposition qui a été avancée par Darwin relativement aux mollusques, à savoir qu'aucune espèce n'est commune à la côte occidentale d'Amérique et aux îles du Pacifique : mais pour rendre le phénomène que nous allons signaler plus frappant, nous devons étudier d'abord le mode de distribution des espèces dans la mer Rouge et à travers les archipels du Pacifique.

Si nous ne trouvons pas d'espèce que l'on puisse sûrement considérer comme se trouvant à la fois dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, nous voyons au contraire bon nombre des espèces de cette mer descendre le long de la côte d'Afrique, arriver à Madagascar, gagner les îles Mascareignes, de là s'étendre dans toute la Malaisie, venir même sur la côte septentrionale de l'Australie et passer ensuite à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Fidji, tandis que vers le nord on les retrouve encore aux îles Sandwich. C'est de là qu'elles arrivent à l'Amérique centrale dans la région panamienne, qui présente ainsi certaines analogies de détail avec la région Indo-Pacifique.

Tel est bien certainement le cas pour la *Gymnasteria carinifera* dont nous avons pu examiner des individus authentiques provenant des localités suivantes : mer Rouge, île Maurice, Amboine, Nouvelle-Calédonie, îles Fidji, îles Sandwich, Panama.

Que maintenant on se reporte aux genres *Linckia, Acanthaster* et *Mithrodia*, on sera frappé de la coïncidence des répartitions suivantes :

	Linckia diplax. . . .	— Mascareignes, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Californie.
{	*Acanthaster echinites*.	— Iles Philippines (Mindanao), îles Moluques (Ternate, Amboine), îles de la Sonde (Java, Sumatra), îles Fidji.
{	*Acanthaster Ellisii*. .	— La Paz, Équateur, îles Galapagos.
{	*Mithrodia clavigera*. .	— Iles Mascareignes, Java, Flores, Moluques, Tahiti, îles Sandwich.
{	*Mithrodia Bradleyi* .	— Panama.

Si l'on admet que les noms réunis sous une accolade se rapportent à une seule et même espèce, on voit que la répartition géographique de l'*Acanthaster* et celle de la *Mithrodia* en question seront identiques à celle bien authentique de la *Gymnasteria carinifera*.

Or, c'est surtout en raison de leur différence d'habitat que le docteur Lütken a proposé de distinguer les *Acanthaster* du Pacifique de ceux de Panama et l'individu que nous avons désigné nous-même sous le nom d'*A. Ellisi*, en raison de certains caractères zoologiques, ne portait pas d'indication de provenance. La question reste donc entière, et les probabilités sont au contraire pour que l'*Acanthaster* américain et celui du Pacifique appartiennent à la même espèce.

En ce qui concerne les *Mithrodia*, on trouve dans les collections deux formes assez distinctes : l'une à bras grêles, à piquants allongés, recouverts sur toute leur longueur, sauf au sommet, de petites écailles et formant cinq rangées dont la médiane dorsale et les deux voisines sont en général assez incomplètes ; de petits tubercules recouverts d'un très-

petit nombre de granulations sont parsemés sur les ossicules squelettiques, et particulièrement sur leurs nœuds dans l'intervalle des piquants. — Dans l'autre forme, les bras sont plus robustes, les piquants beaucoup plus courts, et leur trois rangées dorsales sont à peine distinctes, les piquants qui les constituent se distinguant peu des autres tubercules portés par les ossicules squelettiques et qui sont tous couverts par un assez grand nombre de granules. Tout cela donne à l'ensemble de l'animal une physionomie assez différente; mais, au fond, ces caractères ne constituent que des différences dans le développement des mêmes parties, et il est à noter que les caractères essentiels, le nombre identiques des piquants de chaque plaque interambulatoire restent les mêmes. Plusieurs individus qui ont été envoyés récemment des îles Sandwich au muséum de Paris appartiennent au second type. Des individus analogues ont été considérés comme une espèce distincte sous le nom de *M. clavigera* par M. Horace Mann qui conservait aux individus asiatiques du premier type le nom de *M. spinulosa*, Gray. Or ces *M. clavigera* ne diffèrent pas d'un individu panamien que j'ai vu étiqueté au British Museum, *Mithrodia Bradleyi*, Verrill. Si l'on s'arrêtait à ces déterminations, on aurait donc trois espèces de *Mithrodia*. Mais je ferai remarquer que la *M. Bradleyi* et la *M. clavigera* doivent déjà être confondues; cette dernière et la *M. spinulosa* se rencontrent simultanément dans plusieurs localités: ne trouvera-t-on pas entre elles des formes de passage, et ces trois espèces nominales ne devront-elles pas être confondues en une seule dont la répartition géographique serait la même que celle de l'*Acanthaster echinites* et de la *Gymnasteria carinifera?* Cette manière de voir n'est pas improbable et d'ailleurs, ne l'admît-on pas, il n'en resterait pas moins fort intéressant au point de vue de la notion de l'espèce de voir des formes aussi étroitement rapprochées se succéder sur une aire de répartition qui peut être occupée tout entière par une espèce d'un autre genre. Inévitablement se pose la question d'une parenté généalogique entre ces formes voisines.

D'autres espèces occupent un aire moins vaste, mais qui coïncide partiellement avec la précédente.

Nous n'avons pas à parler ici de la famille des ASTERIADÆ dont l'océan Pacifique ne présente que de si rares représentants, mais dans les autres familles nous trouvons les répartitions suivantes :

Echinaster fallax. . . . . . — Mer Rouge, Zanzibar, Timor, Philippines, Querimba, Nouvelle-Zélande.
Fromia milleporella . . . . — Mer Rouge, île de France, Madagascar, Moluques.
Linckia miliaris. . . . . . . — Mer Rouge, Mozambique, Zanzibar, Maurice, Flores, Timor, Célèbes, Philippines, nord de l'Australie, Nouvelle-Calédonie.
Linckia multifora. . . . . . — Mer Rouge, Mozambique, île Maurice, Larentuka, Célèbes, Moluques, Nouvelle-Calédonie, îles Sandwich.
Linckia pacifica. . . . . . . — Iles Nicobar, îles Samoa, Taïti.
Ophidiaster pusillus. . . . . — Flores, Moluques, Philippines, Nouvelle-Calédonie.
Culcita pentangularis. . . . — Mozambique, détroit de Torrès, îles Fidji.
Pentaceros muricatus . . . — Zanzibar, Madagascar, îles Seychelles, îles Mascareignes, Timor, Larentuka, près Flores, Moluques.
— *turritus*. . . . — Zanzibar, Mascareignes, Moluques, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie.
Asterina cephea . . . . . . — Mer Rouge, Zanzibar, Mozambique, Ibo, Java, Philippines, Nouvelle-Calédonie.
Archaster typicus . . . . . — Japon, Moluques, Flores, Timor, Australie, Nouvelle-Calédonie, île Tonga.
Astropecten polyacanthus. — Japon, Ceylan, mer Rouge, Australie, Nouvelle-Zélande.

C'est toute une faune de Stellérides qui caractérise une région du globe bien déterminée, et à laquelle viennent s'ajouter quelques espèces propres à des régions moins étendues, espèces caractérisant à leur tour des régions secondaires.

Une espèce semble échapper aux règles qui se dégagent de ce qui précède, et sa distribution géographique semblerait justifier celle qui a été attribuée à l'*Asterias rubens* et à l'*A. tenuispina;* je veux parler du *Pentagonaster semilunatus*. Nous l'avons déjà rencontré aux îles

du Cap-Vert, aux îles Bissagos, au Sénégal, et sur la côte orientale d'Amérique, c'est une distribution conforme à celle que présentent d'autres espèces ; mais nous retrouvons ce même *Pentagonaster* à Zanzibar, dans les îles de la Malaisie et enfin en Chine : c'est-à-dire qu'il est aussi répandu dans la grande région du Pacifique, que nous avons esquissée tout à l'heure, que dans la région tropicale de l'Atlantique; c'est un fait unique jusqu'ici dans l'histoire des Stellérides, et il y aurait lieu d'en être surpris si l'un des groupes d'Echinodermes qui ont été le mieux étudiés ne nous présentait pas des faits analogues. Dans l'ordre des Echinides nous relevons, en effet, la répartition suivante signalée par M. Alexandre Agassiz :

Diadema setosum. — Iles du Cap-Vert, océan Indien, île Fidji, îles Sandwich, Japon.

Elle est également isolée dans ce groupe, où l'on retrouve du reste les grands faits généraux que nous avons signalés pour les Stellérides. Dans la région tropicale de l'Atlantique nous voyons en effet les espèces suivantes d'Oursins passer de la côte africaine à la côte américaine de cet océan :

Arbacia pustulosa.
Diadema setosum.
Echinometra subangularis.
Echinocardium cordatum.
Brissus unicolor.

Nous voyons aussi l'*Echinanthus testudinarius* et la *Metalia maculosa* communes aux îles du Pacifique et à la côte occidentale d'Amérique. Quant aux espèces communes à la plus grande partie des îles des archipels asiatiques, elles sont tout aussi nombreuses que dans les familles des Stellérides, et peuvent comme elles remonter jusqu'au fond de la mer Rouge et s'étendre jusqu'à la Nouvelle-Calédonie ou aux îles Sandwich.

Tels sont les faits généraux que présente la distribution géographi-

que des espèces ; quant aux faits particuliers, à l'étendue qu'occupe chaque espèce, il sera facile de s'en rendre compte en parcourant la liste suivante qui contient et résume toutes les indications que nous avons pu réunir. Les indications bathymétriques sont encore trop peu nombreuses pour que nous ayons cru utile de les mentionner.

Liste des espèces d'Astéries connues et indication des principales localités où elles ont été rencontrées jusqu'à ce jour.

ASTERIADÆ.

I. — GENRE ASTERIAS, LINNÉ.

1. Asterias acervata, Stimpson. . . . . . — Détroit de Behring.
2. — acutispina, Stimpson . . . . . — Ile Ousima.
3. — æqualis, Stimpson. . . . . . . — Monterey (Californie).
4. — africana, Müller et Troschel . . — Cap de Bonne-Espérance.
5. — amurensis, Lütken . . . . . . — Manche de Tartarie.
6. — antarctica, Lütken . . . . . . — Détroit de Magellan.
7. — arenicola, Stimpson. . . . . . — Long-Island, Caroline, Géorgie.
8. — aster, Gray. . . . . — ?
9. — borealis, E. Perrier. . . . . . — Labrador.
10. — bootes, Müller et Troschel. . . — ?
11. — borbonica, E. Perrier. . . . . — Ile Bourbon.
12. — brevispina, Stimpson. . . . . — San Francisco.
13. — brachiata, E. Perrier. . . . . — Golfe de Géorgie.
14. — calamaria, Gray . . . . — Ile Maurice, Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Zélande.
15. — capensis, Stimpson. . . . . . — Sud de l'Afrique.
16. — capitata, Stimpson. . . . . . — San Diego, Colorado.
17. — clavata, Philippi. . . . . . . — Chili.
18. — compta, Stimpson. . . . . . — New Jersey (eaux profondes).
19. — conferta, Stimpson. . . . . . — Détroit de Puget.
20. — Cunninghami, E. Perrier. . . — Punto Arenas (détroit de Magellan).
21. — cribraria, Stimpson . . . . . — Détroit de Behring.
22. — echinata, Gray . . . . — Valparaiso.
23. — disticha, Brandt. . . . . . . — Kamschatka.
24. — epichlora, Brandt. . . . . . — Ile Sitka, détroit de Puget, embouchure de l'Orégon.

25.	Asterias	Fabricii, Al. Agassiz.	— Labrador.
26.	—	fissispina, Stimpson.	— Shoal-water Bay, Orégon.
27.	—	Forbesii, Desor.	— Grand Menan, Eastport (Maine), Chelsea, Beverly.
28.	—	fulva, Philippi	— Chili.
29.	—	fungifera, E. Perrier	— Nouvelle-Hollande.
30.	—	gelatinosa, Meyen.	— Chili, Bolivie (Mejillones).
31.	—	gemmifer, Valenciennes. . .	— Chili.
32.	—	Germani, Philippi	— Chili.
33.	—	gigantea, Stimpson.	— Orégon.
34.	—	glacialis, Linné.	— Finmark, Islande, toute la côte européenne de l'Atlantique, Méditerranée, îles Canaries, îles du Cap-Vert.
35.	—	globifera, Gray.	— Tasmanie.
36.	—	granifera, Lamarck.	— Australie, Tasmanie.
37.	—	grœnlandica, Steenstrup . .	— Groënland.
38.	—	hexactis, Stimpson.	— Détroit de Puget.
39.	—	hispida, Pennant.	— Nord de l'Atlantique.
40.	—	japonica, Stimpson.	— Japon.
41.	—	janthina, Brandt.	— Ile Sitka.
42.	—	Jehennesii, Valenciennes . .	— Madagascar.
43.	—	Kamschatika, Brandt. . . .	— Kamschatka.
44.	—	Katherinæ, Gray.	— Orégon? Labrador?
45.	—	Linckii, Müller et Troschel .	— ?
46.	—	littoralis, Stimpson.	— Eastport (Maine).
47.	—	lurida, Philippi	— Chili.
48.	—	Lütkeni, Stimpson.	— Orégon.
49.	—	Madeirensis, Stimpson . . .	— Madère.
50.	—	margaritifer, Müller et Troschel	?
51.	—	meridionalis, E. Perrier . .	— Mers antarctiques.
52.	—	mexicana, Lütken	— Mexique.
53.	—	mitis, Philippi.	— Chili.
54.	—	mollis, Hutton.	— Nouvelle-Zélande.
55.	—	Mülleri, Sars.	— Finmark, côtes de Norwége.
56.	—	Ochotense, Brandt.	— Kamschatka.
57.	—	ochracea, Brandt	— De l'île Sitka à San-Francisco.
58.	—	pallida, Al. Agassiz. . . .	— Chelsea, New-Jersey.
59.	—	paucispina, Stimpson . . .	— Détroit de Puget.
60.	—	pectinata, Brandt	— Kamschatka.
61.	—	polaris, Müller et Troschel.	— Groënland.

62. Asterias polyplax, Müller et Troschel. — Tasmanie.
63. — rarispina, E. Perrier . . . — Cap de Bonne-Espérance.
64. — Rodolphi, E. Perrier . . . — Iles Kermadec.
65. — rubens, Linné . . . . . . — Côtes européennes de l'Atlantique, Sénégal, Japon (von Martens *fide*).
66. — rugispina, Stimpson. . . . — Détroit de Magellan, Terre de Feu.
67. — scaber, Hutton. . . . . . — Nouvelle-Zélande.
68. — sertulifera, Xantus. . . . — Margarita-Bay, cap San-Lucas (Californie).
69. — sinusoida, E. Perrier. . . — Hobbart Town (Tasmanie).
70. — spectabilis, Philippi . . . — Iles Chiloe.
71. — stellionura, Valenciennes . — Spitzberg.
72. — Stimpsoni, Verrill . . . . — Eastport (Maine).
73. — sulcifer, Valenciennes. . . — Terre de Feu.
74. — tenera, Stimpson. . . . . — Baie de Massachusetts, Eastport (22 pieds de profondeur).
75. — tenuispina, Lamarck . . . — Méditerranée, Madère, Canaries, îles du Cap-Vert, Bermudes, récifs d'Abrohlos, île Maurice (Michelin *fide*), Java, Moluques, Australie, Hong-Kong (von Martens *fide*).
76. — Troschelii, Stimpson . . . — Détroit de Puget.
77. — Vancouveri, E. Perrier. . — Ile de Vancouver.
78. — varia, Philippi. . . . . . — Chili.
79. — violacea, O.-F. Müller . . — Nord de l'Atlantique jusqu'au Finmark.
80. — vulgaris, Stimpson. . . . — Du Labrador (inclus) au cap Cod.
81. — Webbiana, d'Orbigny . . — Iles Canaries.
82. — Wilkinsoni, Gray . . . . — Nord de l'Afrique.

II. — GENRE ANASTERIAS, E. PERRIER.

83. Anasterias nuda, E. Perrier. — ?

III. — GENRE CALVASTERIAS, E. PERRIER.

84. Calvasterias asterinoides, E. Perrier. — Détroit de Torrès.

IV. — GENRE HELIASTER, GRAY.

85. Heliaster canopus, Valenciennes. . — Iles Juan Fernandez.
86. — Cumingii, Gray . . . . . — Iles Galapagos.

87. Asterias helianthus, Lamarck. . — Payta, le Callao, la Caldera, Valparaiso.
88. — Kubiniji, Xantus . . . — Margarita-Bay, La Paz, cap San-Lucas, Mazatlan, Acapulco, îles Sandwich.
89. — microbrachia, Xantus . — Margarita-Bay, cap San-Lucas, île Pearl, Panama.
90. — multiradiata, Gray. . . — Iles Galapagos.

V. — GENRE PYCNOPODIA, STIMPSON.

91. Pycnopodia helianthoides, Brandt. — Ile Sitka, détroit de Puget, golfe de Singio, baie de Tomales (Californie).

VI. — GENRE LABIDIASTER, LÜTKEN.

92. Labidiaster radiosus, Lovén. — Patagonie.

VII. — GENRE PEDICELLASTER, SARS.

93. Pedicellaster. . . . . . . —

VIII. — GENRE STICHASTER, MÜLLER ET TROSCHEL.

94. Stichaster albulus, Stimpson . — Groënland.
95. — aurantiacus, Meyen. — Le Callao, Chili.
96. — australis, Verrill. . — Nouvelle-Zélande.
97. — roseus, O.-F. Müller. — Côtes d'Angleterre et de Norwége.

ECHINASTERIDÆ.

IX. — GENRE ACANTHASTER, PAUL GERVAIS.

98. Acanthaster echinites, Gray. — Iles Philippines (Mindanao), îles Moluques (Ternate, Amboine), îles de la Sonde (Java, Sumatra), îles Fidji.
99. — Ellisii, Gray . — La Paz, Equateur, îles Galapagos.
100. — Solaris, Ellis. — Détroit de Magellan.

X. — GENRE CRIBRELLA, AGASSIZ.

101. Cribrella lœviuscula, Stimpson. . — Détroit de Puget, Orégon.

102. Cribrella oculata, Linck . . . . . — Finmark, côtes de Norwége et d'Angleterre, Manche, Groënland, Labrador, Grand Menan, baie de Fundy, île Nantucket, Eastport (Maine), Java, Timor (von Martens *fide*).
103. — ornata, E. Perrier . . . — Cap de Bonne-Espérance, île Campbell, Nouvelle-Zélande.
104. — Sarsii, Müller et Troschel. — Bergen.

XI. — GENRE ECHINASTER, MULLER ET TROSCHEL.

105. Echinaster brasiliensis, Müller et Troschel . . . . . — Rio Janeiro.
106. — crassus, Müller et Troschel. . . . . . . ?
107. — cribrella, Lütken . . — Chili.
108. — deplanatus, Grube. . ?
109. — echinophora, Lamarck — Virginie, Yucatan (Balize), Bahia, Rio Janeiro.
110. — eridanella, Valenciennes . . . . — Nouvelle-Irlande, Nouvelle-Calédonie.
111. — fallax, Müller et Troschel . . . . . . — Mer Rouge, Zanzibar, Timor, Philippines (Luçon), Querimba, Nouvelle-Zélande.
112. — gracilis, Müller et Troschel. . . . . . . — Madagascar.
113. — lacunosus, Grube . . ?
114. — sentus, Say. . . . . . — Floride.
115. — sepositus, Retzius. . — Côtes de Bretagne (Roscoff), golfe de Gascogne, Méditerranée.
116. — serpentarius, Valenciennes. . . . . . . — La Vera Cruz.
117. — spinulosus, Verril. . — Floride.
118. — ternuispinus, Verrill. — La Paz.
119. — vestitus, E. Perrier . — Ile de Mayotte.

XII. — GENRE MITHRODIA, GRAY.

120. Mithrodia Bradleyi, Verrill . — Panama.
121. — clavigera, Lamarck. — Iles Mascareignes, Java, Flores, Moluques, Tahiti.
122. — — — Iles Sandwich.

XIII. — GENRE SOLASTER, FORBES.

123. Solaster alboverrucosus, Brandt. . . — Détroit de Behring.
124. — affinis, Brandt. . . . . . . — Détroit de Behring.
125. — decanus, Müller et Troschel. — Sud-ouest de l'Australie.
126. — decemradiatus, Brandt . . . — Ile Sitka.
127. — endeca, Linck. . . . . . . — Finmarck, côtes de Norwége et d'Angleterre, Groënland, Labrador, baie de Fundy, côtes du Maine, baie du Massachusetts.
128. — furcifer, Düben et Koren . . — Eaux profondes de l'Atlantique.
129. — gracilis, Grube. . . . . . . — Hong-Kong.
130. — papposus, Linck. . . . . . — Finmarck, côtes de Norwége et d'Angleterre, Manche (Roscoff), Groënland, Labrador, baie de Fundy, baie du Massachusetts.

LINCKIADÆ.

XIV. — GENRE FERDINA.

131. Ferdina Cumingii, Gray. . . . . . . — Côte occidentale de Colombie.
132. — flavescens, Gray. . . . . . — Ile Maurice.

XV. — GENRE FROMIA.

133. Fromia Balansæ, E. Perrier. . . . . — Nouvelle-Calédonie.
134. — indica, E. Perrier. . . . . . — Océan Indien.
135. — japonica, E. Perrier. . . . . — Japon.
136. — milleporella, Lamarck. . . . — Mer Rouge, île de France, Madagascar, Moluques.
137. — monilis, Valenciennes . . . . — Amboine.
138. — (Metrodira) subtilis, Lütken. . — Mers de Chine.
139. — — subulata, Lamarck. — Détroit de Torrès, George-Sound (Australie).

XVI. — GENRE LINCKIA.

140. Linckia Bouvieri, E. Perrier. . . . . . — Iles du Cap-Vert.
141. — diplax, Müller et Troschel. . . — Ile Maurice, île Bourbon, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Californie (?).

142. Linckia Ehrenbergi, Müller et Troschel. — Mer Rouge, Mozambique.
143. — erythræa, Gray . . . . — Mer Rouge.
144. — franciscus, Nardo. . . . . . . ?
145. — Guildingii, Gray . . . . — Iles du Cap-Vert, Bermudes, récifs d'Abrohlos, Antilles, la Vera Cruz, Bahia.
146. — intermedia, Gray . . . . . . ?
147. — marmorata, Michelin . . . . . — Ile Maurice.
148. — miliaris, Linck. . . . . — Mer Rouge, Mozambique, Zanzibar, île Maurice, Flores, Timor, Célèbes, Batjan, Mindanao, Mindoro, nord de l'Australie, Nouvelle-Calédonie.
149. — multifora, Lamarck. . . . . . — Mer Rouge, Mozambique, île Maurice, Larentuka, Célèbes, Amboine, Nouvelle-Calédonie, îles Sandwich.
150. — nodosa, E. Perrier . . . . . . — Antilles (?), île Maurice (?).
151. — pacifica, Gray . . . . — Iles Nicobar, archipel de Samoa, Taïti.
152. — pauciforis, von Martens . . . . — Ile Adenare près Flores.
153. — pulchella, Gray. . . . . ?
154. — Rosenbergi, v. Martens. . . . — Amboine.
155. — unifascialis, Gray. . . . . . . — Baie Margarita, cap San-Lucas, Acapulco, Pearl-Island, Panama, baie de Caracas (Colombie occidentale), Zorritos, Realejo, Timor (von Martens *fide*).

XVII. — GENRE LEPIDASTER.

156. Lepidaster teres, Verrill. — Panama.

XVIII. — CISTINA.

157. Cistina Columbiæ, Gray. — Côte occidentale de Colombie.

XIX. — GENRE NECTRIA.

158. Nectria ocellifera, Lamarck. — Mers australes.
159. — ocellata, E. Perrier. — Détroit de Bass.

XX. — GENRE OPHIDIASTER.

160. Ophidiaster Agassizii, E. Perrier	—	Iles Juan Fernandez.
161. — arenatus, Lamarck		?
162. — attenuatus, Gray	—	Méditerranée.
163. — bicolor, Lamarck		?
164. — chinensis, E. Perrier	—	Canton (Chine).
165. — Cribrarius, Lütken	—	Iles Samoa.
166. — cylindricus, Lamarck	—	Ile de France, Moluques.
167. — Floridæ, E. Perrier	—	Canal de la Floride.
168. — fuscus, Gray	—	Migupou.
169. — Germani, E. Perrier	—	Nouvelle-Calédonie.
170. — glaber, Peters	—	Mozambique.
171. — gracilis, Gray	—	Côte occidentale de Colombie.
172. — Guildingii, Gray	—	Saint-Thomas (Antilles).
173. — Hemprichii, Müller et Troschel	—	Mer Rouge.
174. — Leachii, Fray	—	Ile de France, Mozambique.
175. — ophidianus, Lamarck	—	Méditerranée, îles Canaries, îles du Cap-Vert, ?île Maurice (Michelin *fide*.)
176. — purpureus, E. Perrier	—	Ile Maurice, Seychelles.
177. — pusillus, Müller et Troschel	—	Flores, Amboine, Philippines, Nouvelle-Calédonie.
178. — pyramidatus, Gray	—	Margarita-Bay, cap San-Lucas, baie de Caracas (Colombie occidentale).

XXI. — GENRE SCYTASTER.

Scytaster canariensis, d'Orbigny	—	Iles Canaries.
— ægyptiacus, Gray	—	Mer Rouge, île Maurice, îles Fidji, île-Sandwich.
— cancellatus, Grube		?
— Kühlii, M. T.	—	Java.
— Galatheæ, Lütken	—	Mer de l'Inde.
— Novæ Caledoniæ, E. Perrier.	—	Nouvelle-Calédonie.
— semiregularis, v. Martens.	—	Malaisie.
— tuberculatus, M. T.	—	Iles Philippines.
— variolatus	—	Ile Maurice.

GONIASTERIDÆ.

XXII. — GENRE ANTHENEA, GRAY.

179. Anthenea acuta, E. Perrier. . . . . — Nouvelle-Hollande.
180. — articulata, Valenciennes. — Chine, Seychelles.
181. — flavescens, Gray. . . . ?
182. — Grayi, E. Perrier. . . . ?
183. — pentagonula, Lamarck . — Hong-Kong.
184. — tuberculosa, Gray . . . — Port Essington (Australie).
185. — scaber, Möbius . . . .

XXIII. — GENRE ASTERODISCUS, GRAY.

186. — Asterodiscus elegans, Gray. — N.-E. de la Chine.

XXIV. — GENRE AMPHIASTER, VERRILL.

187. — Amphiaster insignis, Verrill. — La Paz.

XXV. — GENRE ASTEROPSIS, MÜLLER ET TROSCHEL.

188. — Asteropsis vernicina, Lamarck. — Panama.

XXVI. — GENRE CHORIASTER, LÜTKEN.

189. Choriaster granulatus, Lütken. — Iles Fidji.

XXVII. — CULCITA, AGASSIZ.

190. Culcita arenosa, Valenciennes. . . . . . — Iles Sandwich.
191. — areolata, E. Perrier . . . .
192. — coriacea, Müller et Troschel. . . — Mer Rouge, Mozambique, Ibo.
193. — grex, Müller et Troschel. . . . .
194. — Novæ Guineæ, Müller et Troschel. — Iles Mascareignes, Nouvelle-Guinée.
195. — pentangularis, Gray . . . . . . — Mozambique, récifs d'Attagor (détroit de Torrès), îles Fidji.
196. — Schmideliana, Retzius. . . . . . — Zanzibar, Mozambique, Madagascar, île Maurice, Amboine, mers de l'Inde (?), îles Galapagos (Gray *fide*).
197. — Veneris, E. Perrier. . . . . . . — Ile Saint-Paul.

XXVII. — GENRE DERMASTERIAS, E. PERRIER.

198. Dermasterias imbricata, Grube. — De Vancouvert à San Francisco.

XXVIII. — GENRE GONIASTER, SENS. NOV.

199. Goniaster obtusangulus, Lamarck. — Océan Indien (?).

XXIX. — GENRE GONIODISCUS, MÜLLER ET TROCHEL (EMEND.).

200. Goniodiscus capella, Müller et Troschel. — Chine.
201. — cuspidatus, Lamarck. . . . — Moluques.
202. — forficulatus, E. Perrier. . . — Migupou.
203. — gracilis, Gray. . . . . — Moluques.
204. — granuliferus, Gray. . . . . — Chine.
205. — penicillatus, Philippi . . . . — Chili.
206. — pleyadella, Lamarck . . . . — Moluques.
207. — Sebæ, Müller et Troschel . . — Amboine, Ibo.
208. — seriatus, Müller et Troschel. . — Nouvelle-Hollande.

XXX. — GENRE GYMNASTERIA, GRAY.

209. Gymnasteria carinifera, Lamarck. . — Mer Rouge, île Maurice, Amboine, Nouvelle-Calédonie, îles Fidji, îles Sandwich, Panama.
210. — biserrata, v. Martens. — Ile Larentuka, près Flores.
211. — imbricata, Grube. . . . — Ile Sitka.
212. — inermis, Gray . . . . — Panama.
213. — valvulata, E. Perrier . — Iles Galapagos.

XXXI. — GENRE HIPPASTERIA, GRAY.

214. Hippasteria plana, Linck. — Mers du nord de l'Europe (Finmark, côtes de Norwége et d'Angleterre) et du nord de l'Amérique (Duck Island, baie de Fundy), dans la zone des polypiers.

XXXII. — GENRE MEDIASTER, STIMPSON.

215. Mediaster æqualis, Stimpson. — Du détroit de Puget à San Francisco.

XXXIII. — GENRE NIDORELLIA, GRAY.

216. Nidorellia armata, Gray. . . . — Baie Margarita, cap San-Lucas, Pearl-Island, Panama, Nicaragua, Costa-rica, Equateur, Zorritos, punta Arenas, Realejo, pointe Sainte-Hélène (Guayaquil).

217. Nidorellia horrida, Gray. . . . . — Guayaquil.
218. — Michelini, E. Perrier. — Mazatlan.

XXXIV. — GENRE PENTACEROS, LINCK.

219. Pentaceros affinis, Müller et Troschel. . . . — Indes.
220. — alveolatus, E. Perrier. . . . . . — Nouvelle-Calédonie.
221. — australis, Lütken. . . . . — Australie.
222. — Caledonicus, E. Perrier. . . . . . — Nouvelle-Calédonie.
223. — carinatus, Müller et Troschel. . . — ? Adriatique.
224. — Chinensis, Gray . . . . — Chine.
225. — Chinensis, Müller et Troschel. . . — Chine.
226. — Cumingii, Gray. . . . . — Pointe Sainte-Hélène (Guayaquil).
227. — dorsatus, Linné. . . . . — Iles du Cap-Vert.
228. — forcipulosus, Lütken. . . . . . . — Guinée.
229. — Franklini, Gray. . . . . — Nouvelle-Hollande.
230. — gracilis, Lütken. . . . . — Australie orientale.
231. — granulosus, Gray. . . . . — Australie.
232. — Hedemanni, Lütken. . . . . . . — Ile Billeton (entre Sumatra et Bornéo).
233. — hiulcus, Linck. . . . . — Zanzibar, île Maurice.
234. — mammillatus, Audouin . . . . . — Mer Rouge, île Maurice.
235. — muricatus, Linck. . . . . — Zanzibar, Madagascar, îles Seychelles, îles Mascareignes, Timor, Larentuka près Flores, Moluques (Amboine).
236. — nodosus, Gray. . . . . — Zanzibar.
237. — nodulosus, E. Perrier. . . . . . — Australie.
238. — obtusatus, Lamarck. . . . . — Ile Maurice, îles Philippines.
239. — occidentalis, Verrill. . . . . . . — Margarita Bay, cap San-Lucas, Panama, Guayaquil.
240. — orientalis, Müller et Troschel. . — Chine.
241. — regulus, Valenciennes. . . . . — Pondichéry.
242. — Reinhardti, Lütken. . . . . . . — Iles Nicobar.
243. — reticulatus, Linck. . . . . — Floride, Bahama, récifs d'Abrohlos, Barbades, Antilles, Brésil.
244. — superbus, Möbius. . . . . — Sumatra.

245. Pentaceros tuberculatus, Müller et Troschel. — Mer Rouge, côte orientale d'Afrique.
246. — turritus, Linck. . . . . — Zanzibar, île Maurice, Moluques (Amboine, Ceram, Banda, Bonoa, Bouro), Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie.
247 — valvulatus, Müller et Troschel. . — Australie.
248. — verrucosus, Müller et Troschel. — Mer des Indes.
249. — Westermanni, Lütken. . . . . . — Bengale.

XXXV. — GENRE PENTAGONASTER.

250. Pentagonaster (Astrogonium) aculeatus, Barett. . — Nord de l'Atlantique.
251. — — acutus, Heller. . . — Adriatique.
252. — — borealis, Barett. . . — Nord de l'Atlantique.
253. — — dilatatus, E. Perrier. — Nouvelle-Zélande.
254. — — granularis, Retzius. . — Finmark, côtes de Norwége et d'Angleterre.
255. — — hispidus, Sars. . . . — Lofoden.
256. — — inæqualis, Gray. . . — Amboine, Nouvelle-Guinée.
257. — — mammillatus, Valenciennes . . . . . — ?
258. — — miliaris, Gray. . . . — Nouvelle-Zélande.
259. — — mirabilis, E. Perrier. — Golfe de Smyrne.
260. — — paxillosus, Gray. . . — Port Essington (Australie).
261. — — placenta, Müller et Troschel . . . . . — Adriatique.
262. — — punctatus, Lamarck. — ?
263. — — regularis, Linck. . . — ?
264. — — rugosus, Hutton. . — Nouvelle-Zélande.
265. — — singularis, Müller et Troschel . . . . . — Chili, détroit de Magellan.
266. — — spinulosus, Gray. . — Philippines, Fidji.
267. — — tuberculatus, Gray. — Port-Natal.
268. — — verrucosus, Philippi. — Valparaiso.
269. — (Calliaster) Childreni, Gray . . . . — Japon.
270. — (Calliderma) Emma, Gray. . . . . — Japon.

271. Pentagonaster (Dorigona), longimana, Möbius. . . — Malacca.
272. — Mülleri, v. Martens. . . . . — Chine, Japon.
273. — abnomarlis, Gray. . . . . —
274. — Dübeni, Gray. . . . . — Australie occidentale.
275. — Fonki, Philippi. . . . . — Chili.
276. — Gunnii, E. Perrier. . . . . — George-Town (Australie).
277. — Lamarcki, Müller et Troschel. . . —
278. — Luzonicus, Gray . . . . — Philippines.
— pulchellus. . . . . — Nouvelle - Hollande (Islande).
279. — semilunatus, Linck. . . . . — I. Cap-Vert, Senégal, Antilles, Charleston (Caroline du Sud), Zanzibar, îles de la Malaisie, Chine.
280. — (Stellaster), Belcheri, Gray. . . . — Amboine, Nouvelle-Guinée, Australie septentrionale.
281. — — Childreni, Gray. . . . . — Chine, Japon, Formose, Australie.
282. — — granulosus, E. Perrier. — Australie.
283. — — Incei, Gray. . . . . . — Australie septentrionale.
284. — — tuberculosus, v. Martens. . . . . — Chine.
285. — (Tosia) astrologorum, M. T. . . . — Australie.
286. — — auratus, Gray. . . . . . — Australie.
287. — — australis, Gray. . . . . . — Australie occidentale.
288. — — grandis, Gray. . . . . . — Australie occidentale.
289. — — magnificus, M. T. . . . . — Tasmanie.
290. — — nobilis, Müller et Troschel. — Australie.
291. — — ornatus, M. T. . . . . . —
292. — — ruber, Gray. . . . . . . — Australie.
293. — — tubercularis, Gray. . . . — Rivière des Cygnes (Australie).

XXXVI. — GENRE PORANIA, GRAY.

294. Porania patagonica, E. Perrier. — Patagonie.
295. — pulvillus, O.-F. Müller. — Côtes de Norwége et d'Angleterre.

ASTERINIDÆ.

XXXVII. — GENRE ASTERINA, NARDO.

296. Asterina Burtonii, Gray. . . . . — Mer Rouge.
297. — calcar, Lamarck. . . . . . . — Australie.
298. — calcarata, Valenciennes. . . . — Chili.
299. — cephea, Valenciennes . . . . — Mer Rouge, Zanzibar, Mozambique, Ibo, Java, Philippines, Nouvelle-Calédonie.
300. — Chilensis, Lütken. . . . . . — Pérou, Chili.
301. — coccinea, Müller et Troschel . — Cap de Bonne-Espérance.
302. — coronata, von Martens. . . . — Mozambique, Moluques (Batjan, Amboine).
303. — Diesingi, Müller et Troschel . —
304. — exigua, Lamarck. . . . . . — Cap de Bonne-Espérance, Natal, îles Mascareignes, Java (Palabuan), Moluques (Batjan), Philippines, Australie, île Saint-Paul.
305. — fimbriata, E. Perrier. . . . — Ile Bourbon.
306. — Gayi, E. Perrier. . . . . . — Chili.
307. — gibbosa, Pennant. . . . . . — Mers d'Europe. —? Mer Rouge, Mozambique, Mascareignes, Philippines, Flores, Moluques (Batjan).
308. — granifera, Gray. . . . . . . — Cap de Bonne-Espérance.
309. — granulosa, E. Perrier. . . . — Iles Sandwich.
310. — Gunnii, Gray . . . . — Nouvelle-Hollande, Tasmanie.
311. — marginata, Valenciennes . . — Brésil (Rio Janeiro), Sénégal.
312. — miniata, Brandt . . . . . . — Ile Sitka, Californie (Monterey).
313. — minuta, Gray . . . . — Antilles.
314. — modesta, Verrill. . . . . . — Panama, Pearl-Island.
315. — Novæ Zelandiæ, E. Perrier . — Nouvelle-Zélande.
316. — obtusa, Gray . . . . — Panama.
317. — pectinifer, Müller et Troschel. — Hakodadi (Japon).
318. — penicillaris, Lamarck. . . . — Mer Rouge, Java, Adenas près Flores, Moluques.
319. — pusilla, E. Perrier. . . . . — Talcahuano (Chili).
320. — regularis, Verrill. . . . . . — Akaroa, Australie, îles Auckland, Nouvelle-Zélande.
321. — setacea, Valenciennes . . . — ?

322. Asterina squamata, Valenciennes . . — Sénégal.
323. — stellaris, E. Perrier. . . . —
324. — trochiscus, Müller et Troschel . . . . — Mer des Indes.
325. — Wesseli, Lütken. . . . . . — Barbades.
326. — Wega, Valenciennes. . . . — Mer Rouge, île Maurice.

XXXVIII. — GENRE DISASTERINA, E. PERRIER.

327. Disasterina abnormalis, E. Perrier. — Nouvelle-Calédonie.

XXXIX. — GENRE GANERIA, GRAY.

328. Ganeria Falklandica, Gray. — Iles Falkland.

XL. — GENRE NEPANTHIA, GRAY.

329. Nepanthia Belcheri, E. Perrier. — ?
330. — brevis, E. Perrier. . — Détroit du Prince de Galles.
331. — maculata, Gray. . . — Migupou.

XLI. — GENRE PALMIPES, LINCK.

332. Palmipes inflatus, Hutton . . . — Nouvelle-Zélande.
333. — membranaceus, Linck. — Côtes d'Angleterre, Manche, Atlantique, Méditerranée.
334. — rosaceus, Lamarck. . — Japon.

XLII. — GENRE PATIRIA, GRAY (EMEND.).

335. Patiria crassa, Gray. . — Australie occidentale.
336. — ocellifera, Gray. — ?

XLIII. — GENRE SOCOMIA.

337. Socomia paradoxa, Gray. —

PTERASTERIDÆ.

XLIV. — GENRE HYMENASTER, WYVILLE THOMSON.

338. Hymenaster pellucidus, Wyville Thomson. — Eaux profondes de l'Atlantique.

XLV. — GENRE PTERASTER, MÜLLER ET TROSCHEL.

339. Pteraster capensis, Gray. . . . . — Cap de Bonne-Espérance.
340. — cariboeus, E. Perrier. . . . — Floride (125 pieds).
341. — cribrosus, v. Martens. . . . — Zanzibar, Mozambique, Philippines.
342. — Danæ, Verrill . . . . — Rio Janeiro.
343. — militaris, Müller et Troschel. — Finmark, côtes de Norwége et d'Angleterre, Groenland, baie de Fundy, Spitzberg.
344. — multipes, Sars. . . . . — Iles Lofoden.
345. — pulvillus, Sars . . . . — Nord de l'Atlantique.

ASTROPECTINIDÆ

XLVII. — GENRE ARCHASTER, MULLER ET TROSCHEL

346. Archaster angulatus, Müller et Troschel. . . — Iles Mascareignes, Java, Philipines, Australie.
347. — arcticus, Sars . . . . — Finmark.
348. — bifrons, Wyville Thomson. . . . . — Eaux profondes de l'Atlantique.
349. — Christi, Düben et Koren. . . . . . — Mers du Nord.
350. — hesperus, Müller et Troschel . . . — Japon.
351. — Parelii, Düben et Koren. . . . . . — Mers du Nord de l'Europe.
352. — subinermis, Philippi . . . . — Méditerranée.
353. — tenuispinus, Düben et Koren. . . . — Eaux profondes de Norwége.
354. — typicus, Müller et Troschel. . . . . — Japon, Moluques (Batjan Amboine) Adnares parFlores,Timor,Australie, Nouvelle Calédonie, îles Tonga.
355. — vexillifer, Wyville Thomson. . . . — Eaux profondes de l'Atlantique.

XLVIII. — GENRE ASTROPECTEN, LINCK.

356. Astropecten acicularis, Norman . . . . — Côtes d'Angleterre.
357. — alatus, E Perrier. . . . . — ?

358.	Astropecten	antillensis, Lütken	— Antilles.
359.	—	armatus, Gray.	— Puerto-Portrero.
360.	—	articulatus, Say	— Floride, Géorgie.
361.	—	aster, Philippi	— Adriatique, Méditerranée.
362.	—	aurantiacus, Linné.	— Méditerranée, Canaries.
363.	—	bispinosus, Philippi	— Méditerranée.
364.	—	brasiliensis, Müller et Troschel .	— Antilles (Saint-Vincent), Brésil.
365.	—	Buschii, Philippi.	—
366.	—	calcitrapa, Lamarck	—
367.	—	Chinensis, Grube.	— Chine.
368.	—	ciliatus, Grube.	— Puerto Cabello.
369.	—	cœlacanthus, von Martens. . . .	—
370.	—	diplacanthus, Grube	—
371.	—	duplicatus, Gray.	— Floride, la Vera-Cruz, Antilles (Saint-Vincent), Brésil.
372.	—	echinulatus, Müller et Troschel. .	— Nord de l'Atlantique.
373.	—	Edwardsi, Verrill.	— Nouvelle-Zélande, îles Auckland.
374.	—	ensifer, Grube.	—
375.	—	erinaceus, Gray	— Guayaquil.
376	—	euryacanthus, Lütken.	— îles Nicobar.
377.	—	fimbriatus, Linck.	— ?
378	—	fragilis, Verrill.	— Panama, Zorritos, Pérou.
379.	—	gracilis, Gray	— ?
380.	—	granulatus, Müller et Troschel. .	— ?
381.	—	Hemprichi, Müller et Troschel. .	— Mer Rouge.
382.	—	hispidus, Müller et Troschel. . .	— ?
383.	—	irregularis, Pennant	— Côtes de Norwége et d'Angleterre.
384.	—	japonicus, Müller et Troschel . .	— Japon.
385.	—	javanicus, Müller et Troschel . .	— Java.
386.	—	Johnstoni, Delle Chiaje.	— Méditerranée.
387.	—	latiradiatus, Gray	— Téhuantepec.
388.	—	longipes, Gray.	— Ile Maurice.
389.	—	longispinus, Müller et Troschel .	— Java.
390.	—	Lütkeni, Barrett.	—
391.	—	marginatus, Müller et Troschel. .	— ?
392.	—	Mauritianus, Gray	— Ile Maurice.

393. Astropecten mesodiscus, Linck . . . . — ?
394. — Œrstedi, Lütken. . . . . — Margarita-Bay, cap San-Lucas, Panama, Realejo.
395. — Olfersi, Grube . . . . — ?
396. — paleatus, Grube . . . . — ?
397. — pentacanthus, Philippi . . . . . — Méditerranée.
398. — peruvianus, Verrill. . . . . . . — Pérou (Payta).
399. — platyacanthus, Philippi . . . . . — Méditerranée.
400. — polyacanthus, Müller et Troschel. — Mer Rouge, Australie, Nouvelle-Zélande, Ceylan, Japon.
401. — Pressii, Müller et Troschel . . . — Côte S.-O. d'Australie.
402. — regalis, Gray . . . . — San Blas.
403. — regularis, Linck . . . . — ?
404. — Richardi, Valenciennes . . . . — Guyane.
405. — Samoensis, E. Perrier . . . . . — Samoa.
406. — Schœnleinii, Müller et Troschel . — Gorée.
407. — scoparius, Valenciennes . . . . — Japon.
408. — serratus, Valenciennes. . . . . — Atlantique (la Rochelle, golfe de Gascogne), Méditerranée.
409. — spatuliger, E. Perrier. . . . . . — ?
410. — spinulosus, Philippi. . . . . . . — Méditerranée.
411. — squamatus. . . . . — Mers du Nord.
412. — stellatus, Gray. . . . . —
413. — Tiedemanni, Müller et Troschel . —
414. — triseriatus, Philippi . . . . — Côte S.-O. d'Australie.
415. — umbrinus, Grube. . . . . — Japon.
416. — vappa, Muller et Troschel . . . . — Australie.
417. — velitaris, von Martens. . . . . . — Chine.
418. — vestita, Say . . . . — Massachusett.

XLIX. — GENRE CHÆTASTER.

419. Chætaster longipes, Retzius . . . . — Méditerranée.
420. — californicus, Grube. . . . . — Californie.
421. — cylindratus, Möbius . . . . — Manille.
422. — Hermanni, Müller et Troschel . . . — ?
423. — nodosus, E. Perrier . . . . — Antilles.
424. — Troscheli, Valenciennes. . . . . . — (?) Antilles.

L. — GENRE CTENODISCUS.

425. Ctenodiscus australis, Lovén . . . . — Patagonie occidentale.
426. — corniculatus, Linck . . . . — Finmark (côtes de Norwége), Groënland, Frenchman's Bay (Etats-Unis).

LI. — GENRE LUIDIA, FORBES.

427. Luidia alternata, Say . . . . — Antilles (Saint-Thomas Tortugas).
428. — brevispina, Lütken . . . . — Mazatlan, îles Sandwich.
429. — Bellonæ, Lütken . . . . — Panama, Guayaquil, Le Callao.
430. — californica, E. Perrier . . . . — Californie.
431. — ciliaris, Philippi . . . . — Méditerranée, Atlantique.
432. — clathrata, Say . . . . — Beaufort, Charleston, Cayfort (40 pieds), Antilles (Haïti), Rio Janeiro.
433. — Colombiæ, Gray . . . . — San Blas
434. — debilis, Grube . . . . — ?
435. — elegans, E. Perrier . . . . — Etats-Unis.
436. — foliolata, Grube . . . . —
437. — Hardwickii, Gray . . . . — Océan Indien.
438. — maculata, Müller et Troschel . . . . . — Japon, Philippines (Manille), côte de Coromandel — Mozambique.
439. — Sarsii, Düben et Koren . . . . — Nord de l'Atlantique.
440. — Savignyi, Audouin . . . . — Mer Rouge.
441. — Senegalensis, Lamarck . . . . — Sénégal, Antilles, Brésil.
442. — tessellata, Lütken . . . . — Côte occidentale d'Amérique (Panama, Acajutla).
443. — variegata, E. Perrier . . . . — Ile du Cap Breton.

BRISINGIDÆ.

LI. — GENRE BRISINGA, ABSJORNSSEN.

444. Brisinga coronata . . . . — Lofoden, Feroë, côtes d'Irlande.

445. — endecacnemos, Absjornssen . . . . — Lofoden, Bergen, côtes de Portugal.

DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES.

Il est maintenant facile de distinguer dans les diverses parties du globe des domaines plus ou moins étendus, propres à certains groupes d'espèces et dont toutes les localités présentent une faune de Stellérides sensiblement composée de même.

La partie la plus septentrionale de l'Atlantique présente un petit nombre d'espèces, mais ces espèces sont pour la plupart communes à toutes les côtes de la région circumpolaire. Nous pouvons nommer cette région *région arctique*. On y trouve les :

Asterias stellionura.
— polaris.
Stichaster albulus.
Cribrella oculata.
Solaster papposus.
— endeca.
Ctenodiscus crispatus.
Pteraster militaris.

Toutes ces espèces, sauf les deux premières, se retrouvent dans la zone européenne suivante que nous pouvons appeler la *région boréale*, mais des espèces nouvelles viennent s'y ajouter, ce sont les suivantes :

Asterias glacialis.
— rubens.
Stichaster roseus.

Solaster furcifer.
Hippasteria plana.
Pentagonaster granularis.
— hispidus.
— borealis.
— aculeatus.
Porania pulvillus.
Archaster Parelii.
— Christi.
— tenuispinus.
— arcticus.
Astropecten irregularis.
Luidia Sarsii.
Brisinga coronata.
— endecacnemos.

La partie méridionale des côtes d'Angleterre et les côtes de France sont beaucoup moins riches : cependant des espèces nouvelles y apparaissent et cette contrée mérite de former une région particulière qui a déjà été désignée sous le nom de *région celtique.* On y rencontre :

Asterias glacialis.
— rubens.
Solaster papposus.
Echinaster sepositus.
Cribrella oculata.
Palmipes membranaceus.
Asterina gibbosa.
Astropecten serratus.
Luidia ciliaris.

C'est là une faune de transition qui conduit à celle de la *région lusitanienne* dont on peut considérer la Méditerranée comme une dépendance. Voici les espèces qu'on a observées jusqu'en ce jour dans cette mer :

* Asterias glacialis.
* — tenuispina.
* Echinaster sepositus.
* Ophidiaster ophidianus.
— attenuatus.

Pentagonaster placenta.
— acutus.
— mirabilis.
? Pentaceros carinatus.
* Palmipes membranaceus.
* Asterina gibbosa.
Chœtaster longipes.
* Astropecten aurantiacus.
— bispinosus.
— platyacanthus.
— aster.
— subinermis.
* Luidia ciliaris.

Les espèces marquées d'une astérisque sont celles qui ont été jusqu'à ce jour retrouvées dans l'Océan et notamment aux îles de Madère, aux Açores et aux Canaries. Quelques espèces de ces îles n'ont pas au contraire été mentionnées dans la Méditerranée. Telles sont les :

Asterias Madeirensis (1).
— Webbiana (1).
Scytaster Canariensis.

Mais il peut arriver que des recherches plus suivies diminuent notablement ces différences.

La faune de la côte américaine de l'Atlantique est intéressante à comparer à celle de nos côtes européennes. Le cap Cod et l'île Nautucket marquent l'extrême limite méridionale d'une faune qui n'est pas sans analogie avec la faune boréale européenne. Nous y trouvons :

Asterias Fabricii.
— borealis.
— Forbesii.
— compta.
— tenera.
— Stimpsoni.
— vulgaris.
* Cribrella oculata.

(1) Bien voisins de l'*A. glacialis*.

* Solaster endeca.
— papposus.
* Hippasteria plana.
* Pteraster militaris.
* Ctenodiscus corniculatus.
* Luidia variegata.

Les espèces marquées d'une astérisque sont communes à la côte européenne et à la côte américaine; il y en a 6, appartenant à 5 genres. Les *Asterias* et les *Luidia* sont seules différentes, et encore faut-il reconnaître que l'*A. borealis* représente bien nettement dans cette faune notre *A. polaris*, l'*A. Forbesii*, notre *A. rubens*, l'*A. tenera*, notre *A. Mülleri*, enfin, la *Luidia variegata*, notre *L. Sarsii*. On est donc autorisé à ne distinguer dans l'Atlantique qu'une seule région boréale s'étendant des côtes d'Europe à celle d'Amérique.

Du cap Cod à la Floride, la faune prend au contraire un caractère très-particulier, comme le montre la liste suivante :

Asterias arenicola.
— compta.
— pallida.
— Stimpsoni.
— tenera.
Echinaster echinophora.
— sentus.
— spinulosus.
Astropecten articulatus.
Luidia clathrata.

Pas une espèce n'est commune avec la côte d'Europe. Il faut donc bien distinguer ici une nouvelle région qui est, à proprement parler, la *région nord américaine de l'Atlantique*.

A partir de la Floride, la faune prend un caractère tropical et l'on commence également à y retrouver des espèces qui sont communes avec la côte africaine de l'Atlantique, les îles Canaries et les îles du Cap-Vert. Cette faune caraïbéenne est constituée de la façon suivante :

Asterias Mexicana.
* — tenuispina.
Echinaster serpentarius.
— echinophora.
— brasiliensis.
Ophidiaster Guildingii.
— Floridæ.
* Linckia Guildingii.
— nodosa.
Pentaceros articulatus.
* Pentagonaster semilunatus.
— Alexandri.
Asterina minuta.
— marginata.
— Wesseli.
Astropecten articulatus.
— alligator.
— antillensis.
— duplicatus.
— ciliatus.
— vestitus.
Luidia clathrata.
— alternata.
— senegalensis.
Chætaster Troschelii.
— nodosus.
Pteraster cariboeus.

Cette faune, très-riche, comprend comme on voit des espèces de la région précédente; quelques espèces lui sont propres, mais elle en présente 5 qui lui sont communes avec la côte opposée de l'Atlantique. Cette dernière est, il faut bien le dire, fort peu connue et nous aurons épuisé ce qu'on en sait en signalant, outre les précédentes, les espèces suivantes des îles du Cap-Vert ou du Sénégal :

Iles du Cap-Vert. — Ophidiaster ophidianus. Linckia Bouvieri. Pentaceros dorsatus.
Sénégal. . . . . . . Asterina squamata.

Le reste de la côte d'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance,

est totalement inconnu et l'on peut en dire presque autant de la côte de l'Amérique du Sud où l'on ne trouve actuellement à mentionner que les espèces suivantes :

Echinaster echinophora.
— brasiliensis.
* Asterina marginata.
Pteraster Danæ.
Astropecten Richardi.
— brasiliensis.
Luidia senegalensis.

dont deux sont également africaines. Il est probable que cette liste est fort incomplète : elle ne permet pas pour le moment de se prononcer sur le caractère de la faune de cette région qui devra probablement être distinguée plus tard et portera le nom de *région brésilienne.*

La côte orientale du continent américain a été soigneusement étudiée au point de vue de la distribution des Echinodermes par Verrill qui a mis en œuvre, avec les siens propres, tous les documents réunis jusqu'à lui. Voici les régions qu'il adopte, nous ne modifions dans ses listes que les noms qui font double emploi et ceux qui n'ont pas la priorité, nous ajoutons aussi un petit nombre d'espèces qui ont été rencontrées depuis dans ces régions :

1° ILE SITKA.

Asteropsis imbricata.
Asterina miniata.
Solaster decemradiatus.
Pycnopodia helianthoïdes.
Asterias ochracea.
— epichlora.

2° DU DÉTROIT DE PUGET AU CAP MENDOCINO.

Mediaster æqualis.
* Asterina miniata.
Cribrella læviuscula.
* Pycnopodia helianthoïdes.

* Asterias epichlora.
* — ochracea.
— conferta.
— fissispina.
— gigantea.
— Lutkenii.
— paucispina.
— Troschelii.
— hexactis.
— Katherinæ.

3° DU CAP MENDOCINO AU CAP SAN LUCAS.

Astropecten Œrstedii.
Nidorellia armata.
Orcaster occidentalis.
Linckia unifascialis.
— diplax.
Ophidiaster pyramidatus.
Heliaster microbrachia.
Heliaster Kubiniji.
Asterias sertulifera.
— æqualis.
— brevispina.
— capitata.

4° CÔTE DU MEXIQUE ET GOLFE DE CALIFORNIE.

Luidia brevispina.
* Nidorellia armata.
— Michelini.
* Linckia unifascialis.
Amphiaster insignis.
* Heliaster Kubiniji.

5° RÉGION PANAMIENNE.

Luidia Colombiæ.
Astropecten fragilis.
— regalis.
— erinaceus.
— latiradiatus.
Asterina obtusa.
— modesta.

Gymnasteria carinifera.
(?) — inermis.
* Nidorellia armata.
Pentaceros occidentalis.
* Linckia unifascialis.
* Ophidiaster pyramidatus.
Lepidaster teres.
Mithrodia Bradleyi.
Echinaster tenuispinus.
— acuelatus.
* Acanthaster Ellisii.
* Heliaster michrobrachia.

6° ÉQUATEUR ET NOUVELLE-GRENADE.

Luidia Bellonæ.
* Astropecten erinaceus.
* — fragilis.
Nidorellia horrida.
* — armata.
Pentaceros Cumingii.
* Linckia unifascialis.
— Colombiæ.
Ophidiaster Colombiæ.
— gracilis.
— pyramidatus.
Ferdina Cumingii.
* Acanthaster Ellisii.

7° PÉROU.

* Luidia Bellonæ (Zorritos).
* Astropecten fragilis (Zorritos).
— Peruvianus (Paita).
* Nidorellia armata (Zorritos).
* Linckia unifascialis (Zorritos).
* Ophidiaster pyramidatus (Zorritos).
Asterina Chilensis (Callao).
Stichaster aurantiacus (Callao).
Heliaster Cumingii (Zorritos, Payta).
* — helianthus (Payta, Callao).

8° CHILI.

Asterias clavata.
— echinata.
— fulva.
— gelatinosa.
— gemmifer.
— Germani.
— lurida.
— mitis.
— spectabilis.
— varia.
Stichaster aurantiacus.
Heliaster helianthus.
Echinaster cribrella.
Ophidiaster Agassizi.
Pentagonaster Fonki.
— penicillatus.
— singularis.
— verrucosus.
Asterina chilensis.
— calcarata.
— Gayi.
— fimbriata.
— pusilla.

9° POINTE SUD DE L'AMÉRIQUE.

Asterias antarctica.
— Cumminghami.
— meridionalis.
— rugispina.
— sulcifer.
Labidiaster radiosus.
? Acanthaster solaris.
Porania patagonica.
Pentagonaster singularis.
Ganeria Falklandica.
Ctenodiscus australis.

Des listes qui précèdent, il résulte qu'on doit distinguer sur la

côte occidentale d'Amérique 4 régions principales. La première s'étend de l'île Sitka au cap Mendocino, on peut l'appeler *région nord-américaine occidentale.* La seconde commence au cap Mendocino et s'étend jusqu'à un point situé entre Zorritos et Payta sur la côte du Pérou, elle peut être désignée sous le nom de *région mexico-panamienne;* la 3e comprend le reste de la côte du Pérou et celle du Chili, c'est la *région peruvio-chilienne,* enfin la *région patagonienne* succède à cette dernière. Entre ces 4 régions il n'y a que peu ou point d'espèces communes; mais on peut, à l'exemple de Verrill, subdiviser plusieurs d'entre elles en tenant compte non des espèces dont la répartition est le plus étendue, comme les *Pycnopodia helianthoïdes, Nidorellia armata, Linckia unifascialis, Ophidiaster pyramidatus*, etc., mais de celles qui sont les moins répandues. C'est ainsi qu'on arrive à distinguer les districts suivants sur la caractéristique desquels nous n'avons pas à insister davantage : 1° District de l'île Sitka; 2° D. orégonien; 3° D. californien; 4° D. panamien; 5° D. péruvien; 6° D. chilien; 7° D. araucanien; 8° D. fuégien. On pourrait faire un autre district pour les îles Galapagos dont la faune très-incomplétement connue paraît se rattacher intimement à la faune péruvienne.

Nous devons ajouter d'ailleurs que les divisions admises par Verrill nous paraissent un peu trop multipliées, d'autant plus que des découvertes ultérieures peuvent modifier notablement les ressemblances de deux districts consécutifs de l'une de nos régions.

Il nous reste à nous occuper des régions dans lesquelles on peut diviser le Pacifique. Ces régions paraissent pouvoir être établies de la façon suivante :

1° La mer Rouge et la côte orientale d'Afrique, en y comprenant Madagascar, forment une seule grande région avec les archipels du Pacifique, à savoir : îles Seychelles, îles Mascareignes, archipels de la Malaisie, la Nouvelle-Guinée, le nord de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et toute la Polynésie, moins la Nouvelle-Zélande;

2° Les côtes de l'Inde et de l'Indo-Chine;

3° Les côtes de Chine et du Japon;

4° L'Australie et la Nouvelle-Zélande.

De ces régions deux sont très-imparfaitement connues, ce sont la 3e et la 4e. Les trois autres le sont beaucoup mieux et les deux premières ne sont pas sans présenter entre elles de grandes analogies, surtout en ce qui concerne la distribution des genres.

Voici les documents qui ont pu être recueillis sur les points principaux de ces dernières régions :

1° MER ROUGE.

Acanthaster echinites.
Echinaster fallax.
Linckia Ehrenbergi.
— multifora.
— erythræa.
Ophidiaster Hemprichii.
Scytaster ægyptiacus.
Fromia Milleporella.
Pentaceros mammillatus.
— tuberculatus.
Culcita coriacea.
Gymnasteria carinifera.
Asterina Burtoni.
— Cephea.
— wega.
? — gibbosa.
— pentagona.
— penicillaris.
Astropecten Hemprichii.
— polyacanthus.
Luidia Savignyi.

2° MOZAMBIQUE ET ZANZIBAR.

* Echinaster fallax.
Ophidiaster Leachii.
— glaber.
* Linckia miliaris.

* Linckia Multifora.
* — Ehrenbergii.
Scytaster variolatus.
* Culcita coriacea.
— Schmideliana.
— pentangularis.
* Pentaceros tuberculatus.
— hiulcus.
— muricatus.
— nodosus.
— turritus.
Pentagonaster semilunatus.
Goniodiscus Sebæ.
* Gymnasteria carinifera.
* Asterina cephea.
— coccinea.
(?) — coronata.
* — gibbosa.
Pteraster cribrosus.
* Astropecten Hemprichii.
Luidia maculata.

3° ILES MASCAREIGNES.

Asterias borbonica.
— calamaria.
— Jehennesii (Madagascar).
— tenuispina.
Valvasterias striata.
Mithrodia clavigera.
Ferdina flavescens.
* Fromia milleporella.
Linckia diplax.
— marmorata.
* — miliaris.
* — multifora.
(?) — nodosa.
Ophidiaster cylindricus.
— Leachii.
— purpureus.
* Scytaster variolatus.
* — ægyptiacus.

Culcita Novæ-Guineæ.
— Schmideliana.
* Gymnasteria carinifera.
* Pentaceros hiulcus.
* — mammillatus.
* — muricatus.
* — obtusatus.
— turritus.
Asterina exigua.
(?) — gibbosa.
— wega.
Archaster angulatus.
Astropecten Mauritianus.

4° ARCHIPELS DE L'INDE.

(?) Asterias tenuispina.
Calvasterias asterinoïdes.
* Acanthaster echinites.
Cribrella ornata.
Echinaster eridanella.
* — fallax.
* Mithrodia clavigera.
* Fromia milleporella.
— monilis.
Metrodira subulata.
* Linckia diplax.
* — miliaris.
* — multifora.
— pacifica.
— pauciforis.
— Rosenbergi.
* Scytaster ægyptiaeus.
— tuberculatus.
* — variolatus.
Ophidiaster pusillus.
* Culcita Novæ Guineæ.
* — pentangularis.
* — Schmideliana.
Goniaster obtusangulus.
Goniodiscus cuspidatus.
— gracilis.

Goniodiscus pleyadella.
* — Sebæ.
* Gymnasteria carinifera.
— biserrata.
* Pentaceros muricatus.
* — obtusatus.
— superbus.
* — turritus.
Pentagonaster inæqualis.
* — semilunatus.
(Stellaster) Belcheri.
* Asterina exigua.
* — gibbosa.
* — penicillaris.
* Archaster angulatus.
* — typicus.
Astropecten javanicus.
— polyacanthus.
* Luidia maculata.
* Pteraster cribrosus.

Comme on le voit par le nombre des astérisques qui indiquent les espèces communes, ces diverses localités, malgré quelques différences secondaires, doivent être considérées comme formant une seule et même vaste région de géographie zoologique. Les plus intimes affinités unissent les faunes qu'elles nourrissent. C'est ce que l'on peut appeler la *région du Pacifique*.

Les espèces de l'Inde proprement dite sont encore fort peu nombreuses.

INDE ET INDO-CHINE.

? Asterias rubens (Sp. affin).
Fromia indica.
Pentaceros affinis.
— regulus.
— Reinhardti.
— verrucosus.
— Westermanni.
Dorigona longimana.
Astropecten euryacanthus.
Luidia Hardwickii.

Mais il suffit de jeter les yeux sur cette liste et de la comparer aux précédentes pour voir que nous sommes dans une tout autre région. Si les genres paraissent encore très-voisins, les espèces sont absolument distinctes et il nous faut faire la même remarque sur la liste suivante, assez longue cependant, des espèces de Chine et du Japon.

CHINE ET JAPON.

Asterias japonica.
? — rubens.
* — tenuispina.
Solaster (?) gracilis.
Fromia japonica.
Metrodira subtilis.
Ophidiaster chinensis.
Anthenea articulata.
Asterodiscus elegans.
Goniodiscus capella.
— granuliferus.
Pentaceros chinensis.
— orientalis.
Calliaster Childreni.
Calliderma Emma.
Dorigona Mülleri.
Pentagonaster semilunatus.
Stellaster Childreni.
— tuberculosus.
Asterina pectinifer.
Palmipes rosaceus.
Archaster hesperus.
Astropecten chinensis.
— japonicus.
— polyacanthus.
— scoparius.
— umbrinus.
— velitaris.
* Luidia maculata.

Nous sommes ainsi conduits à constituer deux nouvelles régions. les côtes d'Australie, sauf la côte septentrionale et les îles avoisinantes,

y compris la Nouvelle-Zélande, ne forment pas une région moins distincte, comme le montre la liste ci-après :

AUSTRALIE. — NOUVELLE-ZÉLANDE.

* Asterias calamaria (N. H. et N. Z.).
— fungifera.
— globifera.
— granifera.
— mollis (N. Z.).
— polyplax.
— scaber (N. Z.).
* ? — tenuispina.
Stichaster australis (N. Z.).
Cribrella ornata (N. Z.).
Echinaster fallax (N. Z.).
Solaster decanus.
Nectria ocellata.
Anthenea acuta.
— tuberculosa.
Goniodiscus seriatus.
Pentaceros australis.
— Franklinii.
— gracilis.
— granulosus.
— nodulosus.
— valvulatus.
Pentagonaster miliaris (N. Z.).
— paxillosus.
— rugosus (N. Z.).
— Dübeni.
— Günnii.
— pulchellus (N. H. et N. Z.).
— (Stellaster) granulosus.
— Incei.
— (Tosia) astrologorum.
— auratus.
— australis.
— grandis.
— magnificus.
— nobilis.

Pentagonaster. (Tosia) ruber.
— tubercularis.
Asterina calcar.
— exigua.
— Gunnii.
— regularis (N. H. et N. Z.).
Palmipes inflatus (N. Z.).
Patiria crassa.
Astropecten Edwardsi (N. Z.).
— polyacanthus.
— triseriatus.
— vappa.

Nous avons donc ici une faune totalement distincte de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, et qui n'a que des affinités lointaines avec les faunes les plus voisines. Une seule espèce lui est commune avec le cap de Bonne-Espérance.

La Nouvelle-Zélande possède trois espèces communes avec l'Australie; tout en la rattachant à la région australienne il faut faire remarquer qu'elle s'en éloigne à certains égards. Il est probable du reste qu'en étudiant mieux la faune même des côtes d'Australie on arriverait à y distinguer des districts semblables à ceux dont nous avons constaté l'existence sur les côtes d'Amérique.

Nous avons donc à distinguer en définitive dans le Pacifique les 4 régions suivantes :

1° — *Région Indo-Pacifique.*
2° — *Région Indienne.*
3° — *Région Chino-Japonaise.*
4° — *Région Australienne.*

Nous ne savons rien des régions australe et antarctique, qui ont sans doute elles aussi leur faune spéciale.

DESCRIPTION

DE

POISSONS NOUVEAUX

OU IMPARFAITEMENT CONNUS

DE LA COLLECTION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Par M. **H.-E. SAUVAGE**

FAMILLE DES SCORPÉNIDÉES
DES PLATYCÉPHALIDÉES ET DES TRIGLIDÉES

AVANT-PROPOS

Continuateurs de Belon, de Rondelet, de Lacépède, les fondateurs de l'ichthyologie en France, Cuvier et Valenciennes, en publiant leur *Histoire naturelle des poissons*, firent de cette branche de la zoologie une science toute nouvelle. Bien qu'imparfait, le groupement des espèces, tel qu'il a été établi par ces derniers auteurs, sert de base, aujourd'hui encore, à la classification des poissons. Il est, dès lors, du plus haut intérêt de pouvoir déterminer sûrement les animaux dont Cuvier et Valenciennes avaient entrepris l'étude. La plupart des espèces décrites par

eux sont suffisamment connues pour qu'il ne puisse exister de doute sur leur assimilation ; il en est d'autres toutefois qui, indiquées par de brèves descriptions, ont été méconnues par les savants étrangers, n'ayant pu recourir à l'examen des types conservés dans les collection du Muséum ; il en est résulté une certaine confusion dans la compréhension de ces espèces et l'emploi, toujours fâcheux, de noms nouveaux appliqués à des animaux déjà décrits, mais mal définis, il faut l'avouer.

Grâce au zèle de ses voyageurs, le Muséum a vu ses galeries s'enrichir de genres nouveaux et de nombreuses espèces. Un puissant intérêt s'attache, dès lors, à la révision de nos collections ichthyologiques pour la tenir au courant des nouvelles acquisitions de la science, et pour fixer, par des descriptions plus complètes, les espèces dont Cuvier et Valenciennes n'avaient pu qu'indiquer brièvement les traits principaux. Tel est le but des notices que nous nous proposons de publier.

Un premier mémoire paru dans les Archives en 1874, a fait connaître les poissons qui font partie du groupe des Epinoches, qu'à l'exemple de MM. A. Günther et E. Blanchard, nous avons considérés comme devant constituer une famille distincte. Un second travail comprendra l'étude de quelques-unes des espèces nouvelles ou peu connues que l'on peut placer dans la famille que Cuvier et Valenciennes désignaient sous le nom de *Joues cuirassées*. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, les genres classés sous cette dénomination se groupent autour de la Scorpène, du Trigle, du Platycéphale, pris comme type de familles naturelles susceptibles elles-mêmes de divisions secondaires, ainsi que nous allons essayer de le faire voir.

FAMILLE DES SCORPÆNIDÉES

Dentition faible; dents en velours; pas de canines. Sous-orbitaire s'articulant d'une manière mobile avec le préopercule, ne couvrant jamais toute la joue; os naseaux libres et petits. Peau nue, ou revêtue d'écailles; nageoires ventrales thoraciques supportées par un os du bassin long, les deux os étant en contact et soudés. Des pseudobranchies : trois branchies entières et une demi-branchie; quatre fentes branchiales. Pas de tubercules sur la moelle, en arrière du calamus scriptorius (1).

A. SCORPÆNI

GROUPE DES SEBASTES

Prenant pour type l'espèce anciennement connue sous le nom de *Perca marina*, Cuvier et Valenciennes ont créé le genre *Sebastes*, étroitement allié aux *Scorpènes*. M. A. Günther réunit sous le nom de Sebastes toutes les espèces chez lesquelles le vertex est dépourvu de crêtes, réservant le nom de Scorpènes à celles chez lesquelles le vertex est déprimé.

Sous le nom de *Neosebastes*, M. Guichenot a séparé deux espèces propres à l'Australie et qui passent aux Scorpènes (2); chez ces espèces l'on

(1) H.-E. Sauvage, *De la classification des poissons qui composent la famille des Triglidæ* (*Joues cuirassées*) de Cuvier et Valenciennes. (*Comptes rendus Ac. sc.*, 29 septembre 1873.)

(2) *Mém. Soc. sc. nat. Cherbourg*, t. XIII.

note l'absence complète d'écailles aux nageoires verticales; de plus, les pectorales ont les rayons inférieurs articulés; le museau est squammeux. Par tous les autres caractères, ces Neosebastes sont des Sebastes, et comme chez ces derniers, les mâchoires, le vomer, les palatins, sont garnis de dents en velours ras et serré.

Il ne faut appliquer, en effet, le nom de *Sebastes* qu'aux espèces pourvues de dents au palais, et, à l'exemple de M. Gill (1), l'on doit donner le nom de *Sebastopsis* aux espèces chez lesquelles le palais est privé de dents ; le *Sebastes minutus* est le type de ce genre.

Les naturalistes américains ont démembré le genre *Sebastes* tel qu'il avait été compris par les auteurs de l'*Ichthyologie générale*. C'est ainsi que M. Ayres (2) réserve le nom de *Sebastes* aux espèces à crêtes du vertex bien développées, nommant *Sebastodes* celles chez lesquelles les crêtes sont à peine apparentes ; le *Sebastes* (*Sebastodes*) *paucipinnis* serait le représentant du genre. Le plus ou moins de saillie des crêtes de la tête ne peut évidemment être regardé comme ayant une valeur générique ; aussi M. Gill (3), étudiant à nouveau le type décrit par M. Ayres, a-t-il reconnu que l'espèce de cet auteur formait un type à part caractérisé par les écailles presque rudimentaires, la forme de la tête, du préopercule, la connexion des os vomériens et palatins, la direction des dents antérieures. Il est regrettable que M. Gill se soit contenté de citer des différences sans nous les faire connaître d'une manière précise.

Le nombre normal des vertèbres, chez les vrais Sebastes, serait, suivant M. Gill, de 12 abdominales et de 19 caudales (*S. norvegicus*); tandis que sur d'autres espèces on compte 10 vertèbres abdominales et 14 caudales (*S. dactylopterus*); ces dernières forment le genre *Sebastichthys*,

(1) *Not. Fish. Californ.* (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1862, p. 278.

(2) *Remarks in relation to the fishes of California, which are included in Cuvier's genus Sebastes* (*California Acad. nat. sc.*). — *Notes on the Sebastoid fishes occurring in the coast of California* (*Proc. zool. Soc. London*).

(3) *Critical remarks on the genus Sebastes and Sebastodes* of Ayres (*Proc. Acad. nat. sc. Philadelphia*, 1864, p. 145.

que M. Gill subdivise en deux groupes : les *Sebastichthys* (*S. nigrocinctus*), pourvus de crêtes coronales élevées et dentelées, et les *Sebastosomus* (*S. roseus*), caractérisés par la forme des os du crâne, celle des frontaux, etc. Il nous est impossible de nous rendre compte de la valeur de ces coupes génériques, à peine définies par leurs auteurs.

Si l'on prend cependant comme type du genre *Sebastes* de Cuvier les espèces confondues avec les Perches, sous le nom de *Perca marina* et de *Perca norvegica*, par Linné et Müller, on remarque que dans les trois espèces des mers arctiques, que l'on peut grouper autour de celles-ci (*S. norvegicus*, *septentrionalis*, *viviparus*), la formule des nageoires dorsales est xv, 15 ou xv, 14; celle de l'anale iii, 8 ou iii, 9, et que ces nombres coïncident avec la formule de la colonne vertébrale 12/19 ; de plus le vertex ne porte que des crêtes à peine apparentes, le museau et la mâchoire inférieure sont garnis d'écailles. Ces espèces forment le véritable type du genre *Sebastes*.

D'autres espèces méridionales (*S. Kuhlii*, *madurensis*) peuvent se grouper autour de celle de la Méditerranée, le *S. dactylopterus*, chez laquelle on compte 24 vertèbres, et qui a pour formule des dorsales xi, 13, et pour celle de l'anale iii, 5 ; de plus, le museau et la mâchoire inférieure sont dépourvus d'écailles. Enfin, la forme des écailles des flancs diffère dans les deux groupes.

Un troisième genre doit être établi pour le *Sebastes Bougainvillei*, qui viendra prendre place à côté du *Neosebastes*. La formule dorsale est xii, 8. Toute la tête est garnie d'écailles ; le vertex présente une fossette quadrilatère bien marquée et garnie d'épines. Le palais porte des dents. Les rayons inférieurs (trois ou quatre) des nageoires pectorales sont indivis. Les nageoires verticales sont dépourvues d'écailles. Les écailles des flancs sont fortement étranglées en leur milieu et garnies postérieurement de nombreuses rangées de spinules. Ce sous-genre, auquel nous donnons le nom de *Pseudosebastes*, ne renferme jusqu'à présent qu'une espèce.

Si nous étudions la distribution géographique des espèces composant les divers groupes que nous venons d'énumérer, nous noterons que le genre *Sebastes* proprement dit, est exclusivement cantonné dans les mers du nord et qu'il ne descend pas au-dessous du 45e degré dans l'océan Atlantique et du 35e dans l'océan Pacifique. Les *Sebastes variabilis*, *nebulosus*, *inermis*, faisant partie des genres *Sebastodes* et *Sebastosomus* de Gill, remplacent dans l'océan Pacifique les *Sebastes norvegicus*, *septentrionalis*, *viviparus* de l'océan Atlantique boréal.

Si l'on note la distribution des espèces appartenant au genre *Sebastichthys*, on verra que celles de l'océan Atlantique sont toutes cantonnées dans l'hémisphère nord, et qu'elles ne se retrouvent sur aucun des points de la côte américaine, tandis que les mêmes espèces du genre *Sebastes* ont été signalées à la fois sur les côtes américaines et européennes de l'Atlantique. Quant à celles du genre *Sebastichthys*, deux habitent la Méditerranée, quatre les parties voisines, Madère, Canaries. Enfin, les espèces de l'hémisphère nord du Pacifique sont surtout communes dans les mers de la Chine ; une espèce, le *S. meleagris*, est particulière à la mer Rouge.

Examinant les *Sebastichthys* de l'hémisphère sud, nous verrons tout d'abord que l'espèce de Madagascar et du Cap, *S. maculatus*, relie géographiquement et spécifiquement le type propre à la Méditerranée à celui de la Nouvelle-Zélande et de la Tasmanie: le *S. dactylopterus* au *S. percoides*, comme si ces trois espèces avaient eu une même origine; il est intéressant de voir l'espèce tropicale reliant le Sebaste trouvé dans l'hémisphère nord et vivant par 40° au Sebaste connu de l'hémisphère sud et vivant sous la même latitude.

Il est probable, d'après ce que nous venons de dire, que le groupe dont le *Sebastes dactylopterus* est le représentant, s'est répandu pendant l'époque tertiaire, de la partie subtropicale de la mer des Indes dans la Méditerranée, et de là dans les parties de l'Atlantique voisines.

Une espèce, unique à la vérité, répète cependant le groupe sur les côtes d'Amérique ; nous parlons du *S. oculatus* du Chili ; mais cette espèce a pu diverger du centre d'apparition vers l'est.

Les *Neosebastes* sont spéciaux à l'Australie. Quant aux espèces dépourvues de dents au palais, elles sont cantonnées dans l'océan Pacifique ; le genre *Sebastopsis* est de la mer Rouge, de Madagascar, des îles de la Sonde.

---

1. Sebastes (Eusebastes) septentrionalis, Gaim.

SEBASTES SEPTENTRIONALIS, Gaimard, voy. *Isl. Groenl. Poiss.*, pl. IX.

D. XIV, 14 ; A. III, 6. — Écailles 14/88/30.

Longueur de la tête comprise trois fois, hauteur du corps trois fois et trois quarts dans la longueur totale du corps.

Œil grand, séparé de celui du côté opposé par un intervalle tout à fait plan avec une légère ligne postérieurement ; deux lignes peu marquées à l'orbite. Langue libre. Dents plus longues et plus serrées au milieu de la mâchoire. Bande palatine longue et étroite. Deux larges épines, dirigées en bas, au sous-orbitaire antérieur. Anale n'atteignant pas la caudale ; première épine anale forte ; deuxième et troisième épines presque de même longueur. Pectorales et ventrales atteignant l'anus. Troisième dorsale à épine à peine plus longue que la troisième épine anale, sa longueur étant contenue deux fois et demie dans la hauteur du corps. Écailles très-semblables à celles du *S. norvegicus*, mais garnies d'un plus grand nombre de spinules au bord libre. Corps de couleur rouge uniforme, avec une tache noire au-dessus de l'opercule.

---

2. Sebastes (Sebastichthys) Bibroni, n. sp. (Pl. 1 fig. 3.)

D. XI. — I, 10; A. III, 5; P. 18. — Écailles : 13/42/28.

Bord postérieur du maxillaire n'arrivant pas au niveau du centre de l'œil. Dents du milieu de la mâchoire supérieure plus longues que les autres; pharynx non coloré. Quatre épines au préopercule, la supérieure longue; deux épines dirigées en arrière au sous-orbitaire antérieur. Œil petit. Deuxième épine anale plus longue que la troisième; anale atteignant la caudale. Pectorales un peu plus longues que les ventrales, qui n'arrivent pas à l'anus. Deuxième et troisième épines de la dorsale plus longues que les autres. Écailles à contours arrondis, à bord antérieur presque entier, le postérieur garni de nombreuses rangées de spinules dont les marginales sont longues. Rouge avec de nombreuses taches noires formant trois séries, l'une le long du dos, les deux autres au-dessus et au-dessous de la ligne latérale. Longueur du corps 20 centimètres.

Sicile; rapporté par Bibron.

Voisine du *Sebastes dactylopterus* des mêmes parages, cette espèce s'en distingue par le profil de la tête moins incliné, l'œil plus petit, le maxillaire moins long, le pharynx non coloré, les dents du milieu de la mâchoire supérieure moins longues, quatre épines au préopercule, l'anale moins longue, les écailles différentes. Un autre caractère distinctif est la présence de deux fortes épines au sous-orbitaire antérieur.

L'espace compris entre le bord postérieur de l'œil et l'origine de la dorsale est plus bombé que dans l'autre espèce. L'œil est contenu quatre fois dans la longueur de la tête. La bouche est fendue plus horizontalement. L'espace interoculaire, plus aplati, est plus étroit entre les deux crêtes; celles-ci sont bien moins saillantes; l'espace limité par les crêtes du vertex est presque carré. La ligne de la

joue est pourvue de trois épines, tandis que chez le *S. dactylopterus* les épines sont à peine marquées.

Les dents du vomer sont disposées suivant un Λ bien moins ouvert que chez l'autre espèce. Il existe entre le Λ vomérien et les palatins un intervalle assez grand ; la bande palatine, plus étroite en avant, est plus recourbée. La langue, chez le *S. dactylopterus* est régulièrement en triangle ; tandis que chez le *S. Bibroni* sa partie antérieure est beaucoup plus effilée. Le bord médian du maxillaire est moins échancré, le museau plus obtus. L'espace prépectoral est moins grand. La ligne latérale est plus droite dans sa partie antérieure. L'espace libre laissé entre l'extrémité de la dorsale et l'origine de la caudale est moins grand. Les deuxième et troisième épines de la dorsale sont beaucoup plus longues que les suivantes, tandis que chez le *S. dactylopterus* les épines diminuent régulièrement de hauteur. Les nageoires sont d'un brun rouge uniforme ; la caudale seule présente quelques taches noires.

---

3. Sebastes (Sebastichthys) canariensis, n. sp. (Pl. I, fig. 1, 2.)

D. XI. — I,9 ; A. III, 5. — Écailles : 15/57/29.

Hauteur comprise trois fois et deux tiers, tête trois fois dans la longueur totale. Langue soudée antérieurement ; pharynx non coloré. Bande du vomer suivant un Λ assez ouvert ; bande palatine courte : toutes les dents de la mâchoire supérieure d'égale longueur. Œil petit ; espace entre les yeux assez large, portant deux crêtes à peine proéminentes. Espace de la nuque déprimé dans son ensemble, pourvu de chaque côté de trois lignes saillantes, les deux postérieures reliées entre elles par une crête peu marquée. Deux fortes épines au museau :

deux épines au sous-orbitaire antérieur ; préopercule garni de quatre épines. Une assez forte pointe à l'épaule.

Maxillaire supérieur arrivant au milieu du bord postérieur de l'orbite. Joue parcourue par une crête portant en arrière deux faibles épines. Le maxillaire supérieur, la partie inférieure du préopercule, le dessous de la mâchoire inférieure dépourvus d'écailles. Une assez forte pointe à l'épaule. Nageoires ventrales et pectorales de même longueur, arrivant à l'anale ; les dix rayons inférieurs de la pectorale simples. Anus reporté en avant. Anale arrivant à la caudale, deuxième épine aussi longue que la troisième ; quatrième épine dorsale aussi longue que la moitié de la hauteur du corps. Écailles très-larges par rapport à leur longueur, garnies de trois rangées d'épines ; bord antérieur droit. Rouge avec quelques taches brunes le long du dos. Longueur du corps, 18 centimètres.

Canaries (Webb et Berthelot).

Du groupe du *S. Kukhi*.

---

4. Sebastes (Sebastichthys) filifer, Val.

SEBASTES FILIFER, Valenciennes, *Poissons des Canaries*, pl. II, fig. 2. — Capello, *Journ. de Lisbonne*, t. III, p. 255

D. XII. — I, 10 ; A. III, 5. — Écailles : 12/38/29.

Hauteur comprise trois fois, longueur de la tête deux fois et demie dans la longueur totale. Profil de la tête très-déclive. Œil séparé du bout du museau par un espace bien plus grand que son diamètre ; espace interoculaire presque plan, égal aux deux tiers du diamètre de l'œil, présentant deux lignes saillantes se terminant par une épine. Ligne de la joue épineuse. Bord postérieur du maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'orbite. Langue libre ; dents dis-

posées sur une large bande, plus longues au milieu des mâchoires; dents vomériennes suivant un Λ assez ouvert. Deuxième épine de la dorsale de beaucoup la plus haute, aussi longue que la distance qui sépare le bout du museau du bord postérieur de l'orbite. Anale dépassant l'origine de la caudale, avec la deuxième épine plus longue que la troisième, moins longue que la seconde épine dorsale. Pectorales un peu plus longues que les ventrales; celles-ci atteignant l'anus, qui est reculé. Écailles grandes, très-élargies, à bord antérieur découpé par de nombreux rayons, à bord postérieur portant trois à quatre rangées de fortes épines. Corps jaune rougeâtre, avec de nombreuses taches noires de chaque côté de la ligne latérale, noirâtre sur le dos et sur la tête; dorsales tachetées de noir, ainsi que la caudale; les autres nageoires pâles. Longueur du corps 28 centimètres.

Madère et Canaries; cité du Portugal par M. Capello.

---

5. **Sebastes (Sebastichthys) oculatus**, Cuv. Val.

SEBASTES OCULATUS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 466.

D. XIII, 14; A. III, 46. — L. lat. 45.

Hauteur comprise trois fois et trois quarts, tête trois fois à trois fois et un quart dans la longueur totale du corps. Tête effilée. Œil séparé du bord du museau par un espace moindre que son diamètre; espace interoculaire concave, portant deux lignes saillantes. Deux fortes épines au museau; six fortes épines à la nuque. Dents du vomer et des palatins longues; dents du maxillaire supérieur plus longues au milieu. Cinq épines au préopercule. Première épine anale très-courte; deuxième épine presque aussi longue que les rayons mous; anale n'arrivant pas à la caudale. Pectorales atteignant l'anus; ventrales n'y arrivant pas. Ligne latérale droite; écailles oblongues, à bord posté-

rieur présentant deux rangées de petites épines, à bord antérieur arrondi, profondément découpé par six à neuf rayons. Rouge, dos noirâtre.

Valparaiso.

---

6. Sebastes (Pseudosebastes) Bougainvillei, Cuv. Val.

SEBASTES BOUGAINVILLEI, Cuv. Val., t. IV, p. 349.

D. XI-I, 8; A. III, 5; P. 19; L. lat. 35.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers, longueur de la tête deux fois et trois quarts dans la longueur totale du corps. Museau très-court; œil grand, contenu deux fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire très-concave, étroit, écailleux, à lignes saillantes. Épines oculaires très-fortes. Langue libre. Troisième épine dorsale aussi haute que le corps. Anale atteignant la caudale, à deuxième épine très-grosse. Un seul rayon simple aux pectorales, qui dépassent les ventrales; ventrales arrivant à l'anale. Écailles longues, à bords latéraux profondément échancrés près du bord libre; celui-ci armé d'épines disposées sur environ 14 rangées; les premiers spinules seuls sont longs et occupent tout le bord, qui est convexe; les autres spinules, de plus en plus petits, sont disposés suivant un Λ assez ouvert, et remontent jusqu'à la partie centrale de l'écaille; bord antérieur de l'écaille à peine découpé par six ou sept lignes rayonnantes. Corps rougeâtre, dorsales noirâtres. Pas de vessie natatoire. Longueur du corps : 13 centimètres.

Mer des Indes (Commerson, *Voyage de Bougainville*).

---

7. Neosebastes scorpænoïdes, Guich. (Pl. I, fig. 4.)

NEOSEBASTES SCORPÆNOIDES, Guichenot, *Mém. Soc. des sc. nat. de Cherbourg*, t. XIII.

D. XII-I, 18 ; A. III, 9 ; P. 19 ; V. I, 5. — Ecailles : 11/55/21.

Hauteur contenue quatre fois, tête trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps. Œil grand, séparé de celui du côté opposé par un espace très-concave, écailleux, un peu moins large que le diamètre de l'œil, pourvu de deux arêtes se terminant par deux épines, la postérieure forte et obtuse. Ligne de la joue garnie de deux épines. Premier sous-orbitaire fortement dentelé. Préopercule armé de quatre épines, les trois premières dentelées. Dents courtes aux mâchoires. Troisième épine de la dorsale aussi haute que le corps. Anale n'arrivant pas à la caudale ; troisième épine forte. Pectorales atteignant l'anus ; ventrales n'y arrivant pas. Ecailles grandes, garnies à leur bord libre de nombreuses rangées d'épines. Corps brun rougeâtre, à grandes marbrures noires sur les flancs et sur le dos ; dorsale épineuse brune ; pectorales brunes avec des taches noires. Longueur du corps : 34 cent.

Melbourne.

---

8. Sebastopsis minutus, Cuv. Val. (Pl. I, fig. 6.)

D. XII-I, 8 à 9 ; A. III, 5 ; L. lat. 26.

SEBASTES MINUTUS, Cuv. Val., t. IV, p. 348. — Günther, *Fische der Südsee*, p. 74 (excl. *S. rubro-punctata*, *S. chilioprista*).
SEBASTOPSIS MINUTUS, Sauvage, *Ann. sc. nat.*, 5e sér., t. XVII, 1873.
SEBASTICHTHYS MINUTUS, Bleeker, *Scorpænoïdes*. 1876, p. 20.
SCORPÆNA POLYLEPIS, Bleeker, *Nat. Tydsch. Nederl. Indie*, II, p. 173.
SCORPÆNOPSIS POLYLEPIS, Bleeker *Act. soc. sc. Ind. Nederl.*, t. VI, p. 41.

SCORPÆNICHTHYS POLYLEPIS, Bleeker, *Bydr. ich. Borneo* (*Nat. Z. Ind.*, XI, p. 402).
SCORPÆNODES POLYLEPIS, Bleeker, *Ind. desc. Pisc.* (*N. Z. Ind.*, XIV, p. 452).
SEBASTOPSIS POLYLEPIS, Gill, *Not. Fish.* (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1862, p. 278).
— Bleeker, *Scorpænoïdes*, 1876, p. 21, pl. IV, fig. 2.)

Hauteur près de quatre fois, longueur de la tête trois fois dans la longueur totale du corps. Dos très-voûté. Œil séparé du bout du museau par un espace sensiblement égal à son diamètre, compris trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Fortes épines au vertex et à l'œil. Espace interoculaire très-concave, portant deux lignes saillantes, aussi large que la moitié du diamètre de l'œil. Dents du vomer suivant un Λ très-ouvert. Cinquième épine dorsale de même hauteur que le diamètre de l'œil. Deuxième épine anale forte. Pectorales plus longues que les ventrales, celles-ci n'atteignant pas l'anus, qui est placé près de l'anale. Brun rougeâtre avec des marbrures plus foncées ; petites taches aux nageoires.

Nous avons pu nous assurer, grâce aux types de Cuvier et Valenciennes et à ceux envoyés au Muséum par M. Bleeker que la *Scorpœna polylepis* de cet auteur ne peut se distinguer du *Sebastes minutus* C. V.

Le type de l'espèce provient d'Otaïti.

GROUPE DES SCORPÈNES

9. Scorpæna scrofa, Lin.

La *Scorpœna scrofa* se sépare nettement de la *Scorpœna porcus* par la disposition des dents au palais.

Chez la *S. scrofa*, les dents palatines sont implantées suivant une ligne onduleuse ne se continuant pas en ligne droite avec le Λ du vomer, dont les branches sont un peu sinueuses ; chez la *S. porcus*,

au contraire, la bande palatine est droite, le chevron est disposé en Λ très-ouvert, la bande palatine continuant la bande vomérienne en ligne droite. Les écailles sont, en outre, plus grandes, bien moins rugueuses au toucher; en effet, la rangée de spinules du bord libre ne dépasse pas ce bord, ou le dépasse à peine; ces épines s'insèrent suivant une ligne à peine sinueuse; l'écaille est presque carrée, le bord antérieur étant droit.

Chez la *S. porcus* les écailles sont rudes, allongées, à bord antérieur et postérieur arrondis; ce dernier porte de neuf à dix lignes saillantes rayonnant du centre et se terminant par autant d'épines dépassant le bord. (Pl. I, fig. 9.)

---

10. Scorpæna Ballieui, Sauv., *Jour. et Mag. zool.*, 1875. (Pl. II, fig. 4.)

D. XI-I, 10; A. III, 5; p. 15, v. I, 5. — Ecailles : 7/32/23.

Longueur de la tête comprise trois fois, hauteur du corps trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Pas d'écailles à la tête. Œil séparé du haut du museau par un espace égal à son diamètre; espace interoculaire très-concave, un peu plus étroit que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes terminées par une forte épine. Cavité du vertex à peine marquée, bordée d'épines saillantes. Bord de l'orbite armé de deux épines. Épines fortes au bout du museau. Maxillaire dépassant le niveau du bord postérieur de l'œil. Bande du vomer onduleuse; dents très-courtes. Ligne de la joue sans épines; pas de cavité sous l'œil. Trois épines au sous-orbitaire, l'antérieure dirigée en avant et cachée par la peau, les deux autres accolées et dirigées en bas. Préopercule portant six épines très-courtes, à part la seconde, dont la longueur est celle du tiers du diamètre de l'orbite. Opercule

muni de deux épines dont l'inférieure dépasse le bord. Lambeaux surciliers longs, à peine frangés. Pas de lambeaux à la mâchoire ; un seul petit lambeau au sous-orbitaire; lambeaux de la ligne latérale courts et nombreux. Une pointe obtuse, peu saillante, à l'épaule. Deuxième épine anale plus longue que la troisième, de même force et de même longueur que la quatrième épine dorsale qui est plus courte que le maxillaire. Anale n'arrivant pas à la caudale; ventrales dépassant un peu le niveau de l'anus. Corps de couleur gris rougeâtre, avec de grandes masses irrégulières tirant sur le noir; une bande grisâtre à la base et une autre de même couleur au sommet de la dorsale molle ; trois bandes à la caudale; anale rayée de deux bandes; ventrales et pectorales sablées de gris noirâtre ; aisselle de même couleur.

Iles Sandwich, par M. Ballieu.

Quoique voisine de la *Scorpæna militaris,* Rich., cette espèce s'en sépare par la brièveté des pectorales, la disposition des épines de la tête, la longueur du lambeau orbitaire, l'ornementation de l'anale et de la caudale.

---

11. Scorpæna Dabryi, n. sp. (Pl. I, fig. 8.)

D. XI-I, 9 ; A. III, 5 ; L. lat. 40.

Longueur de la tête contenue trois fois, hauteur du corps quatre fois dans la longueur totale du corps. Dos peu voûté. Opercule et haut de la joue garnis de petites écailles. Dents très-courtes. Maxillaire arrivant au milieu du centre de l'œil. Œil grand, séparé du bout du museau par un intervalle plus petit que son diamètre; espace interoculaire très-concave, portant deux lignes non terminées par des épines. Fortes épines au bout du museau; trois épines assez

fortes à l'orbite; lambeau sourcilier presque aussi long que le grand diamètre de l'orbite, à peine frangé, terminé en pointe, annelé de noir et de blanc. Cavité du vertex assez profonde, surmontée en avant par une épine, en arrière par deux fortes épines. Ligne de la joue dentelée. Sous-orbitaire munie postérieurement d'une forte épine dirigée en arrière. Préopercule armé de cinq épines, dont quatre très-petites, la supérieure ayant la moitié du diamètre de l'orbite. Une pointe obtuse à l'épaule. Pas de lambeaux au-dessous de la tête; lambeaux petits et nombreux à la ligne latérale. Anale atteignant presque la caudale, à deuxième épine un peu plus longue que la troisième, semblable à la quatrième épine dorsale. Pectorales et ventrales de même longueur, n'arrivant pas à l'anale. Ligne latérale très-coudée. Écailles presque carrées, à bord libre portant une rangée de longs spinules au nombre de vingt environ, s'insérant assez loin de ce bord, qu'elles dépassent. Rougeâtre marbré de brun, surtout dans la partie antérieure du corps; une large tache noire entre les septième et neuvième épines de la dorsale, le reste de la nageoire portant des nuages bruns et pourpres. Dorsale molle maculée de noir. Cinq à six bandes étroites, transversales, à la caudale, celle de la base en chevron. Anale ornée de trois bandes; des taches à la ventrale. Pectorales nuancées de brun pourpre, aisselle jaunâtre avec une tache blanche et des marbrures brunâtres. Longueur du corps 10 centimètres.

Chine, par M. Dabry de Thiersant.

Voisine de la *Scorpæna militaris*, Rich., des mers d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, la *Scorpæna Dabryi* s'en distingue par la hauteur bien moins grande, la tête plus longue, les lignes de l'espace interoculaire non terminées en épines, le moins grand nombre d'épines au vertex, les lambeaux de l'œil plus longs et non terminés en massue.

---

12. Scorpæna fucata, Val.

SCORPÆNA FUCATA, Valenciennes, Voy. *Vénus*, p. 313, pl. VII, fig. 2.

D. XI-I,10 ; A. III, 5 ; L. lat, 35.

Longueur de la tête contenue trois fois, hauteur du corps cinq fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Joue, opercule et tempe écailleux ; pas d'écailles au bord libre de l'opercule. Œil grand, séparé du bout du museau par un espace sensiblement égal à son diamètre ; espace interoculaire moins large que l'œil, concave, garni de deux lignes se prolongeant depuis les épines du museau jusqu'à une petite épine qui les termine en arrière. Trois épines à l'orbite. Vertex pourvu d'une cavité plus large que longue, bordée de faibles épines. Ligne de la joue non épineuse. Trois épines peu saillantes au sous-opercule. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'orbite. Quatre faibles épines au préopercule. Dents du vomer largement séparées de celles des palatins. Anale arrivant presque à la caudale, seconde épine aussi longue que la troisième, un peu plus longue que la quatrième épine dorsale. Dorsale épineuse basse. Longueur du corps : 22 centimètres.

Iles Galapagos.

---

13. Scorpæna scrofina, Cuv. Val.

SCORPÆNA SCROFINA, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IX, p. 465.

D. XII, 9 ; A. III, 5. — Écailles : 10/36/23.

Hauteur contenue trois fois et trois quarts, longueur de la tête trois fois dans la longueur totale du corps. Tempe et opercule écailleux. Œil séparé du bout du museau par un espace un peu

moindre que son diamètre; espace interoculaire concave, moins large que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes saillantes se terminant par des épines. Vertex pourvu d'une large cavité, s'inclinant en toit de chaque côté, bordée d'épines. Ligne de la joue dentelée. Dents palatines disposées suivant une longue bande. Anale atteignant à peine la caudale; deuxième épine aussi longue que les rayons de la dorsale, pectorales touchant presque l'anale; ventrales arrivant à l'anus. Ecailles ovales, cycloïdes; écailles de la ligne latérale allongées, ovalaires, à bords arrondis, découpées dans les deux tiers de leur longueur par dix à douze rayons. Rougeâtre avec des tâches noires; cinq taches blanches à l'aisselle; des taches d'un noir pourpre à la face interne des pectorales. Longueur du corps : 21 centimètres.

Brésil.

---

14. Scorpæna megastoma, n. sp. (Pl. I, fig. 7.)

D. XI-I, 8; A. III, 5. — Écailles : 11/40/24.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie, longueur de la tête trois fois dans la longueur totale du corps. Œil séparé du bout du museau par un espace égal à son diamètre; espace interoculaire étroit, portant deux lignes se terminant en épines. Fortes épines au bout du museau. Trois épines à l'orbite; deux lambeaux sourciliers. Nuque avec une faible cavité bordée d'épines. Maxillaire arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil. Bande palatine courte. Quatre épines au préopercule, la seconde très-longue et pointue. Deux fortes épines à l'opercule, une longue épine à l'épaule. Pectorales et ventrales arrivant à l'anus; anale étendue n'atteignant pas la caudale, à deuxième épine plus longue que la troisième, presque aussi longue que les épines de la dorsale. Dorsale épineuse diminuant régulièrement de

hauteur. Corps de couleur noirâtre avec des taches plus ou moins foncées; aisselle grise avec quelques petites taches noires ; dorsale épineuse noire, les autres nageoires brunes avec des bandes blanches. Longueur du corps : 9 centimètres.

Réunion (M. Malavois).

---

15. Scorpænopsis venosa, Cuv. Val.

SCORPÆNA VENOSA, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 317.

D. XI-I, 10; A. III, 5. — Écailles : 9/35/15.

Tête contenue trois fois, hauteur quatre fois dans la longueur totale du corps. Museau allongé ; espace au devant des yeux très-déprimé. Œil séparé du bout du museau par un espace plus grand que son diamètre ; espace interoculaire concave, moins large que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes saillantes se terminant par des épines. Un espace quadrangulaire assez profond et bordé de fortes épines au vertex. Joue épineuse ; très-forte épine au scapulaire. Anale atteignant la caudale, à deuxième épine de même longueur que les épines de la dorsale, ayant près de la moitié de la longueur de la tête. Pectorales et ventrales n'atteignant pas l'anale. Écailles oblongues, à bord postérieur portant une seule rangée de spinules très-peu nombreuses et insérées sur le bord marginal. Tête et dos de couleur foncée, teintés de rouge ; ventre rosé ; nageoires rayées de noir et de rouge. Longueur du corps : 175 millimètres.

Pondichéry.

---

16. Scorpænopsis papuensis, Cuv. Val.

SCORPÆNA PAPUENSIS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 521.
SCORPÆNOPSIS NOVÆ-GUINEÆ, Bleeker, *Scorpænoïdes*, 1872, p. 34, pl. IV, fig. 3.

D. XI-I, 10; A. III, 5. — Écailles : 11/40/25.

Longueur de la tête contenue deux fois et trois quarts, hauteur quatre fois un quart dans la longueur totale du corps. Œil séparé de l'extrémité du museau par un espace deux fois plus grand que son diamètre; espace interoculaire concave, un peu moins large que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes saillantes; trois épines au rebord orbitaire. Vertex avec un espace quadrangulaire peu profond, bordé de fortes épines. Joue très-épineuse; espace au-dessous de l'œil profondément concave. Maxillaire se terminant au niveau des deux tiers postérieurs de l'œil. Dents fortes, plus longues au milieu; dents du vomer disposées suivant un Λ très-ouvert et à longues branches. Anale arrivant à la caudale, à deuxième épine très-forte, plus longue que la distance qui sépare le bout du museau du bord antérieur de l'œil. Ventrales arrivant à l'anus, qui est située très en avant. Rougeâtre, marbré de brun; trois bandes blanches à l'anale; dorsales maculées de brun pourpré; pectorales rayées de blanc.

Nouvelle-Guinée.

---

17. Scorpænopsis Novæ-Guineæ, Cuv. Val.

SCORPÆNOPSIS NOVÆ-GUINEÆ, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 320. — Quoy et Gaimard, Voy. *Astrolabe*, p. 58, pl. II, fig. 1.

D. XII, 10; A, III, 5.

Hauteur comprise quatre fois, tête trois fois dans la longueur totale du corps. Œil distant du bout du museau par un espace beaucoup plus grand que son diamètre; espace interoculaire un peu

moins large que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes saillantes. Joue pourvue d'une crête dentelée ; deux fortes épines au bout du museau ; épines du préopercule et de l'opercule fortes. Anale atteignant la caudale, à deuxième épine de même longueur que la troisième épine dorsale. Dorsales profondément échancrées. Pectorales et ventrales arrivant à l'anus. Écailles oblongues, à bord libre, portant une rangée de longues épines et quatre à cinq rangées de petits tubercules épineux. Rouge vineux avec des marbrures noires et rosées sur le dos ; nuages blancs et noirs aux dorsales ; anale ornée de deux bandes noires et de taches sur un fond d'un brun clair ; caudale portant quatre bandes étroites de couleur lie de vin ; deux bandes brunes aux ventrales ; six bandes sur un fond blanc rosé aux pectorales. Longueur du corps : 115 millimètres.

Nouvelle-Guinée.

GROUPE DES APISTES.

18. Prosopodasys dracæna, Cuv. Val.

APISTUS DRACÆNA, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 403.

D. III-IX, 8 ; A. III, 6 ; V., I, 5.

Écailles très-petites, rudimentaires. Hauteur du corps comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale. Épines du préopercule et du sous-orbitaire très-fortes. Dorsale commençant derrière l'œil ; les trois premiers rayons formant une nageoire complétement isolée. Ventrales arrivant à l'anale ; pectorales atteignant le quatrième rayon anal. Gris brunâtre ; nageoires mouchetées de noir ; une bande noire entre la sixième et la neuvième épine dorsale.

Le *Prosopodasys depressifrons*, très-voisin de cette espèce, en diffère par la forme différente de la ligne dorso-rostrale ; le profil est bombé chez le *P. dracaena*, au lieu d'être déprimé.

Malabar (type de l'espèce rapportée par Dussumier).

---

19. Prosopodasys nigra, Cuv. Val.

APISTUS NIGER, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 425.

D. III-X, 7 ; A. III, 5.

Pas d'écailles. Hauteur un peu plus grande que la longueur de la tête, comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps. Bouche obliquement fendue. Diamètre de l'œil contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête. Epine du sous-orbitaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Les trois premières épines de la dorsale séparées, mais formant une nageoire très-rapprochée des autres rayons. Pectorales atteignant l'anus ; ventrales n'arrivant pas en ce point. Troisième épine anale plus longue que la seconde. Rouge brun, maculé de noir.

Pondichéry (type de l'espèce rapportée par Leschenault).

---

20. Prosopodasys trachinoïdes, Cuv. Val.

APISTUS TRACHINOIDES, Cuv .Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 401, pl. XCII, fig. 1.
PROSOPODASYS TRACHINOIDES, Günther, *Cat. fish. Brit. Mus.*, t. II, p. 139. — Bleeker, *Scorpénoïdes*, 1876, p. 78.

D. III-XII, 4 ; A. III, 5.

Écailles très-petites, à peine visibles. Hauteur du corps comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale. Profil de la tête très-peu incliné ; bouche très-largement et très-obliquement fendue. Les trois premières épines de la dorsale formant une nageoire séparée. Troisième épine anale plus longue que les autres. Pectorales atteignant l'anus ; ventrales éloignées de l'anale. Rouge brun, piqueté de noir ; tête plus foncée que le corps ; pectorales avec des mouchetures noirâtres.

Inde, Batavia et mer de Chine.

---

21. Prosopodasys Bottæ, n. sp. (Pl. I, fig. 11.)

D. III-XII, 4 ; A. III, 5 ; P. 10 ; V. I, 4.

Voisine de l'espèce précédemment décrite, le *Pr. Bottæ* s'en distingue par sa teinte rosée, le profil de la tête encore moins incliné, et surtout par les pectorales, bien plus courtes, n'atteignant pas l'anus ; les ventrales sont aussi bien moins longues. Le dessus de la tête, un peu bombé chez le *Pr. trachinoides*, est aplati, légèrement concave même chez l'autre espèce. L'œil est relativement plus petit, le museau fendu plus verticalement; le dos est un peu plus voûté. La hauteur du corps, presque égale à la longueur de la tête, est contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise.

Mer Rouge, par M. Bové.

---

22. Tetraroge Belangerii, Cuv. Val.

APISTUS BELANGERII, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 413.

D. XII, 8 ; A. III, 6 ; L. lat. 21.

Écailles très-petites. Hauteur un peu moins grande que la longueur de la tête, comprise trois fois un quart dans la longueur totale du corps. Diamètre de l'œil contenu trois fois un quart dans la longueur de la tête. Épine du sous-orbitaire dirigée obliquement en bas. Mâchoires armées de très-petites dents en brosse. Pectorales dépassant largement les ventrales et arrivant jusqu'à l'anale ; ventrales atteignant le niveau de l'anus ; épine de l'anale moins longue que les rayons mous ; deuxième et troisième épines dorsales plus courtes que les autres.

Mahé, côte de Malabar et Pondichéry, par M. Bélanger.

Chez les individus de la côte de Malabar étudiés par Cuvier et Valenciennes, le corps est gris, finement pointillé de brun ; l'on remarque une tache noire entre les cinquième et huitième rayons de la dorsale épineuse ; les exemplaires provenant de Pondichéry, parfaite-

ment typiques sous tous les rapports, offrent une coloration un peu différente; le corps est grisâtre, avec mouchetures, et la dorsale ne porte pas de taches noires.

---

23. Tetraroge Bougainvillei, Cuv. Val.

APISTUS BOUGAINVILLEI, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 411.

D. XII, 9; A. III, 5 ; L. lat. 25.

Ecailles très-petites. Hauteur du corps égale à la longueur de la tête, contenue trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Diamètre de l'œil compris trois fois et demie dans la longueur de la tête. Épine sous-orbitaire grande, dépassant le niveau du bord antérieur de l'orbite ; épine du préopercule dirigée en haut. Dorsale commençant entre les yeux ; membrane de la dorsale échancrée après les six premiers rayons. Ventrales un peu plus courtes que les pectorales ; septième épine dorsale d'un tiers plus courte que les sixième et huitième épines. Brun foncé sur la tête et le long du dos ; ventre beaucoup plus pâle, cendré de petits points noirs ; le milieu des flancs cendré et moucheté de petits points noirs ; nageoires foncées, les pectorales et la caudale de couleur plus claire.

Commerson (*Voyage de Bougainville*).

---

24. Agriopus Kieneri, n. sp. (Pl. I, fig. 12.)

D. XVI, 13 ; A. I, 7 à 8.

Hauteur du corps contenue trois fois, tête trois fois et demie dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris trois fois et demie dans la longueur de la tête. Une petite épine au devant de chaque orbite. Pectorales et ventrales de même longueur, dépassant un peu le niveau de l'anus, situé très-près de l'anale. Les quatrième, cinquième et sixième rayons de la dorsale aussi longs que la distance qui sépare l'anus de l'origine des ventrales. Ligne latérale double, la seconde interrompue.

Chez l'exemplaire que nous venons de décrire et qui provient du Pérou, la tête est de couleur blanc jaunâtre, parsemée de nombreuses petites taches noires, plus grandes sous les yeux. Le corps est brunâtre avec quelques points plus foncés. Un individu provenant de Lima est beaucoup plus foncé et porte des taches blanches sous la gorge, à la tête, aux pectorales, tandis qu'un autre individu de la même provenance est plus clair et présente sur le corps quelques larges marbrures irrégulières; par tous les autres caractères ces exemplaires sont identiques, de telle sorte que la coloration semble varier suivant les individus. Les dorsales sont gris jaunâtre, parsemées de petites taches noires ; on remarque deux bandes noires obliques au niveau du milieu de chaque dorsale. L'anale est coupée d'une large bande noire. L'extrémité des ventrales, des pectorales, ainsi que celle de la caudale, est noire.

Au-dessous de la ligne latérale on en remarque une autre, commençant à la partie postérieure contre la ligne latérale normale, puis s'écartant d'elle ; composée de dix à douze granules rapprochés, cette ligne disparaît vers le milieu de la longueur du corps, pour reparaître par de faibles traces vers la tête. Ce caractère s'est trouvé constant chez les cinq individus que nous avons pu étudier.

Ile San-Lorenzo, près Lima, par L. Kiéner; Pérou, par Dubois.

Voisine de l'*Agriopus peruvianus*, cette espèce s'en sépare par sa double ligne latérale, l'anus plus reculé, les ventrales et les pectorales plus grandes.

A partir du sixième et du septième rayons de la dorsale épineuse, la nageoire diminue brusquement de hauteur pour se relever avec la nageoire molle, dont les rayons sont aussi longs que le septième rayon épineux. Derrière la dorsale s'étend un espace un peu plus grand que la moitié de la longueur de la nageoire; l'espace qui s'étend derrière l'anale égale une fois et demie sa longueur.

---

25. Pterois (Pseudomonopterus) vittata, n. sp. (Pl. I, fig. 10.)

D. XII-I, 10; A. III, 7; P. 14. — Écailles : 11/32/20.

Hauteur du corps contenue quatre fois, longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Tête complétement écailleuse ; espace entre les yeux très-concave, bien moins large que le diamètre de l'œil. Maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau de l'orbite. Joue dépourvue d'épines; pas d'aspérités au sous-orbitaire antérieur ; une seule épine à l'orbite, placée en arrière. Pectorales dépassant la terminaison de la caudale, les sept premiers rayons plus longs que les autres. Deuxième épine anale beaucoup plus courte que la troisième. Corps de couleur ardoisée ; quatre bandes blanches étroites à la tête, les deux antérieures coupant l'œil ; aisselle noire avec deux lignes blanches; anale noirâtre avec quelques petites taches d'un bleu clair.

Nouka-Hiva, par Dubois.

B. COTTINI

GROUPE DES COTTES

Sous le nom de *Cottus*, Artedi et Linné confondaient les Cottes proprement dits, dont le *Cottus Gobio* est le type, et des poissons dont on a fait depuis les genres *Platycephalus* (*Cottus insidiator*) et *Agonus* (*Cottus cataphractus*); les *Batrachus*, quoique appartenant à une toute autre famille, avaient aussi été rangés sous la même dénomination (*Cottus grunniens*). Cuvier et Valenciennes, en 1829, délimitèrent le groupe, en ne comprenant sous le nom de Cottes que les espèces à corps large en avant, mince vers la queue, à tête déprimée, à préopercule armé d'épines; chez ces espèces, les rayons des ventrales ne sont qu'au nombre de trois ou quatre ;

ils ont tous des dents au devant du vomer, mais non aux palatins; six rayons à la membrane branchiale, des appendices cæcales en petit nombre, et manquent de vessie natatoire.

Un certain nombre d'espèces du nord de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique se distinguent des Cottes tels que les comprenaient Cuvier et Valenciennes, par la présence de dents aux palatins. Heckel réunit en 1840 ces espèces sous le nom de *Trachidermus* (1); presque à la même époque, Richardson proposait pour ces mêmes espèces le nom de *Centridermichthys* (2); c'est ce dernier nom qui a prévalu, la forme correcte *Trachyderma* ayant été antérieurement employée par Latreille pour désigner un groupe d'insectes. Le genre se distingue encore par la présence de nombreuses scutelles épineuses sur le corps. Les *Cottopsis* de M. Girard correspondent à ce groupe (3).

Nous ne ferons qu'indiquer en passant les genres *Icelus* et *Triglops* de Reinhardt, les genres *Nautichthys*, *Scorpænichthys*, *Artedius*, *Triglopsis* (*Ptyonotus*) de Girard, admis par tous les ichthyologistes, pour en arriver aux Cottes proprement dits, *Cottus* et *Centridermichthys*.

On peut tout d'abord séparer, avec Kroyer (4), sous le nom de *Phobetor* (*Ceratocottus*, Gill (5), les espèces dépourvues de dents au vomer.

Le genre *Centridermichthys* a été démembré par Girard en *Oligocottus*, *Leptocottus* et *Cottopsis*; ainsi que nous venons de l'indiquer, ce dernier nom doit être regardé comme synonyme de celui de *Centridermichthys* antérieurement donné par Richardson.

Reste dès lors à parler des *Cottus* proprement dits, tels qu'ils ont été limités par Cuvier et Valenciennes, c'est-à-dire des Cottes pourvus de dents au vomer.

Dans ses deux mémoires sur les Cottes, Ch. Girard, réservant le nom

(1) *Ichthy. Beitr.* (*Ann. d. Viener Mus.*, 1840, p. 159.)
(2) Voy. *Sulphur. Fishes*, p. 73, 1843
(3) *U. S. Pacif. exped. Fishes*, p. 51. — *Monog. of the Cottoids* (*Smith. cont.*, 1852, p. 61). — *Révision du genre Cottus* (*Mém. Soc. helv. sc. nat.* 1852, p. 20).
(4) *Naturhist. Tidsskr.*, I, 1844, p. 263.
(5) *Proc. Acad. nat. sc. Philad.*, 1859, p. 165.

de *Cottus* aux espèces des eaux douces, véritables types du genre pour Artedi, pour Linné, pour Fabricius et pour Cuvier, proposa le nom d'*Acanthocottus* et d'*Aspicottus* pour les Chaboisseaux dont le *Cottus scorpius* de nos côtes peut être regardé comme le type. Se méprenant sur la signification du genre Cotte, Dekay (1) avait transporté ce nom aux espèces marines, donnant le nom d'*Uranidea* aux espèces fluviatiles; la synonymie doit être rétablie comme l'a fait M. Girard. Ce dernier auteur comprit en 1856 sous le nom de *Leiocottus* les espèces chez lesquelles les branchies sont séparées par un isthme et les deux dorsales contiguës (2) ; peu après, M. Gill (3) créait les genres *Boreocottus* et *Porocottus* pour les espèces des eaux douces de Californie. L'on peut enfin désigner sous le nom d'*Elaphocottus* les espèces du Kamtschatka et des îles Aléoutiennes qui, ainsi que les *Cottus pistilliger* et *claviger*, ont les épines du préopercule épaisses, en forme de bois de cerf, le bord postérieur de la tête portant un renflement allongé ; chez ces espèces les dorsales sont séparées, et la formule des ventrales est 1, 3. Ceci posé, il est possible de donner le tableau suivant des sous-genres entre lesquels doivent se répartir les espèces qui forment les genres *Cottus* et *Centridermichtys*.

GENRE COTTUS

Des dents au vomer, nulles au palais.

A. Branchies séparées par un isthme :

a. Dorsales réunies à la base ; 6 rayons branchiostéges ; ventrales 1, 3, non opposées à la base des pectorales. . . . . *Cottus*.

b. Dorsales séparées ; 6 rayons branchiostéges ; ventrales 1, 3; opposées à la base des pectorales . . . . . . *Acanthocottus*.

B. Branchies non séparées par un isthme :

α. Dorsales contiguës, ventrales 1,3,5 rayons branchiostéges *Leiocottus*.

β. Dorsales séparées :

a. Ventrales 1, 3 ; 6 rayons branchiostéges. . . . . . . *Boreocottus*.

b. Ventrales 1, 5 ; 5 rayons branchiostéges. . . . . *Porocottus*.

(1) *New York Fauna*, p. 61.
(2) *Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1856, p. 163. *U. S. Pac. exped. Fishes*, p. 166.
(3) *Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1859, p. 166.

GENRE CENTRIDERMICHTHYS.

Des dents aux palatins et au vomer.

A. Branchies séparées par un isthme :
a. Dorsales contiguës à la base ; mâchoires de même longueur. . . . . *Centridermichthys.*
b. Dorsales séparées ; mâchoire inférieure plus longue. . *Leptocottus.*
B. Branchies non séparées par un isthme. . . . . *Oligocottus.*

Si nous examinons la distribution géographique des divers sous-genres entre lesquels peuvent se classer les *Cottus* et les *Centridermichthys*, nous verrons que le genre *Cottus* proprement dit comprend les espèces des eaux douces de la partie tempérée de l'Europe et des parties froides et tempérées d'Asie et d'Amérique. Ce genre est représenté en Europe, par deux espèces. Le *Cottus Gobio* a été trouvé en Suède, en Angleterre, en Hollande, en France, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, et s'étend jusqu'en Pologne et en Russie; ses variétés, les *Cottus microstomus* et *ferrugineus*, descendent jusqu'en Lombardie et en Dalmatie. Le *Cottus pœcilopus*, forme des régions froides, n'a été vu jusqu'à présent que dans les Pyrénées et les Karpathes. Dans le lac du Grand-Ours, c'est-à-dire sous le cercle polaire arctique, le *Cottus cognatus* représente notre Cotte d'Europe, tandis que les *Cottus Franklinii, Alvardi, Richardsoni, formosus* rappellent cette espèce dans les lacs Huron, Ontario et Supérieur. En Pensylvanie et dans le Maryland vivent les *Cottus gracilis, viscosus, Wilsoni,* tandis que le *Cottus meridionalis* descend jusque dans la Floride et se retrouve en Virginie (James River). Toutes ces espèces américaines sont si voisines de notre Chabot d'Europe qu'elles ne peuvent être regardées que comme des races dérivées d'une seule espèce. En Asie, le *Cottus Brandtii* représente le genre dans le fleuve Amour; il est intéressant de mentionner dans le lac Baïkal deux Cottes proprement dits, les *Cottus Baikalensis* et *Vietleri*.

Les *Acanthocottus* ou *Chaboisseaux* sont marins, et leurs espèces boréales. L'*Acanthocottus scorpius* est toutefois plus méridional que

les autres espèces et se retrouve dans la mer du Nord, le long des côtes anglaises, dans la Baltique, pouvant, d'après M. Malgremm, remonter jusque dans l'Océan Glacial ; il en est de même pour l'*Acanthocottus Bubalis*. Sous un même parallèle, l'*Acanthocottus Bison* représente, sur les côtes d'Amérique, la précédente.

L'*A. quadricornis* vit dans la Baltique et la mer du Nord ; d'après M. Malgremm, cette espèce existe dans les mers arctiques et s'étend de la mer Blanche au nord de l'Asie et de l'Amérique jusqu'à l'île Melville et l'embouchure de la Rivière de Cuivre ; l'espèce n'est pas connue, dans la partie sud de la Baltique ; mais elle a été pêchée dans le lac Ladoga, dans le golfe de Finlande et le lac Wettern ; les individus de ces dernières provenances ne seraient plus, suivant M. Malgremm, que de misérables individus dégénérés, vivant en ces points depuis l'époque glaciaire (1). Les espèces qui fréquentent nos côtes d'Europe ne peuvent d'ailleurs, être regardées que comme des races des types arctiques. Audessus du cercle polaire se trouve, en effet, le véritable centre de création du genre. Sur les côtes du Groënland et du Labrador, à Terre-Neuve, dans la mer de Baffin, vivent les *Acanthocottus groenlandicus*, *labradoricus*, *porosus*, *pachypus*, *octodecimspinosus*, *hexacornis*, *scorpioides*, *ocellatus*, *polaris*, tandis que dans la mer de Behring, aux îles Aléoutiennes, le long des côtes du Kamtschatka, s'observent les *Acanthocottus marmoratus*, *Jaok*, *polyacanthocephalus*, *platycephalus*.

Les *Boreocottus* (*B. axillaris*), les *Porocottus* (*P. quadrifilis*), les *Elaphocottus* (*E. pristilliger*, *claviger*) sont des mêmes mers. Parmi les espèces chez lesquelles les ouvertures branchiales ne sont pas séparées par un isthme, ce sont celles qui ont les dorsales contiguës qui descendent le plus au sud ; le *Leiocottus hirundo* a été observé à l'île de Saint-Michel, sur les côtes de Californie.

Les espèces dépourvues de dents au vomer et aux palatins, auxquelles Kroyer a imposé le nom de *Phobetor*, sont cantonnées dans

(1) *Krit. Ofversigt of Finlands fishfauna* (*Ak. Afh. Helsingfors*, 1863). — Wiegm. Arch. 1864.

les mers arctiques; le *Phobetor tricuspis* habite les côtes du Groënland, le *Phobetor* (*Ceratocottus*) *diceraus* les mers du Kamtschatka; d'après M. Günther, le *Phobetor ventralis* aurait été trouvé au Kamtschatka et au Labrador. Le *Phobetor intermedius* nous présente un fait semblable, comme distribution, à celui que nous a offert l'*A. Bubalis* : l'espèce est des côtes du Japon et paraît vivre sensiblement à une même latitude que le représentant du genre Acanthocotte dans les mers d'Europe.

Si les espèces marines du genre Cotte, prises dans leur ensemble, ne se trouvent pas au-dessous du 50ᵉ degré nord sur le côtes d'Europe et du 40° sur les côtes d'Amérique; si, en résumé, le genre doit être regardé comme un type essentiellement arctique, le genre *Centridermichthys* n'est pas exclusivement cantonné dans les parties froides du globe; les *Centr. fasciatus* et *Dabryi* se trouvent, en effet, sur les côtes du Japon, de Chine, et peuvent descendre jusqu'aux Philippines. Quant aux autres espèces du genre, elles se rencontrent dans les eaux douces de Californie (*C. parvus, gulosus*) et de l'Orégon (*C. asper*). De même que nous avons vu deux Cottes représenter le genre dans le lac Baïkal, de même aussi trouvons-nous une espèce, le *Centridermichthys Gruvintii* dans les eaux de ce lac.

Nous avons admis plus haut comme un démembrement du genre *Centridermichthys* un sous-genre *Leptocottus* caractérisé par les dorsales écartées l'une de l'autre; la seule espèce de ce sous-genre habite les côtes de Californie (*L. armatus*); elle a été signalée dans le Tomales-Bay et dans le golfe de Géorgie (*Nouvelles-Orcades*). Les espèces chez lesquelles les ouvertures branchiales ne sont pas séparées par un isthme vivent dans les mêmes régions (*Oligocottus maculosus, globiceps, analis*) et remontent jusqu'aux îles Aléoutiennes; il est probable qu'il faudra rapporter au même genre *Oligocottus* les *Cottus bicornis* et *uncinatus* du Groënland décrits trop brièvement par Kröyer pour que nous puissions assigner à ces espèces leur véritable place dans le genre *Centridermichthys*.

Les autres genres, au nombre de huit, que, dans la sous-famille

des *Cottini*, l'on peut grouper autour des Cottes et des Centridermichthys, sont tous des types arctiques. Les *Blepsias* (*B. bilobus*, *cirrhosus*) ont été signalés sur les côtes du Kamtschatka et aux Nouvelles-Orcades, les *Scorpœnichthys* (*S. marmoratus*) et les *Nautichthys* (*N. oculofasciatus*) dans le détroit de Puget et sur les côtes nord de la Californie ; il en est de même pour les deux espèces du genre *Artedius* (*A. lateralis, notospilotus*); les *Triglops* (*T. Pingelii*) habitent les côtes du Groënland, tandis que les *Hemilepidotus* (*H. trachurus*, *spinosus*) fréquentent les mers qui s'étendent entre le nord de l'Amérique et de l'Asie. Le genre *Ptyonotus* (*P. Thompsonii*) est le plus méridional et paraît jusqu'à présent spécial au lac Ontario.

Si, au lieu d'étudier les types qui se groupent autour du genre Cotte, nous considérons tous ceux que l'on peut réunir autour des Synancées, si voisins à tant d'égards des Cottes, et appartenant du reste à une même sous-famille, nous serons frappés de ce fait que ces deux grands genres semblent pour ainsi dire se balancer au point de vue géographique. Les Cottes sont des types des régions les plus froides, les Synancées sont au contraire des animaux des régions les plus chaudes. Si les genres qui composent le groupe *Cottus* se trouvent à la fois dans l'Atlantique et le Pacifique, c'est que ces genres sont du cercle polaire arctique; bien au contraire, les genres appartenant au groupe Synancée sont exclusivement des parties les plus chaudes de la mer des Indes, et l'on peut dire que ce sont des formes tropicales indiennes. Le genre *Hemitripterus* ferait exception, l'*H. americanus* étant de New-York et pouvant remonter plus au nord encore ; mais il faut faire observer que l'*H. sinensis* représente le genre dans les parties chaudes de la Chine ; ce groupe *Hemitripterus* semble être du reste une forme intermédiaire entre le Cotte et le type Synancée, qu'il réunit entre eux ; ainsi s'expliquerait l'anomalie plutôt apparente que réelle que présenterait ce genre dans sa distribution géographique.

Les Synancées elles-mêmes (*Synanceia* et *Synancidium*) sont de l'île de France, de Chine, de l'Archipel Indien, de la Nouvelle-Guinée, de la Polynésie ; les *Polycaulus* (*P. elongatus*) de l'Archipel Indien et

des mers de Chine; les *Pelor*, les *Micropus* de la Polynésie, de l'Archipel Indien et des parties chaudes de la Chine; quelques espèces appartenant aux genres *Pelor* et *Synancidium* sont un peu plus septentrionales et remontent jusqu'au sud du Japon.

---

26. Cottus cognatus, Rich.

COTTUS COGNATUS, Richardson, *Faun. Bor. Amer.*, III, p. 50.

Très-voisine du *Cottus Gobio* d'Europe, cette espèce s'en distingue par la tête plus élargie en arrière, l'origine de l'anale répondant au cinquième ou au sixième rayon de la dorsale, au lieu de correspondre au troisième rayon de cette nageoire. La ligne latérale est placée plus près du dos que du ventre, tandis que dans l'autre espèce elle se trouve également distante de ces deux points. L'anus est plus rapproché du museau que de l'origine de la caudale. De plus l'espèce d'Europe a pour formule des ventrales 1, 3, celle d'Amérique ayant 1, 4.

Lac du Grand-Ours.

---

27. Cottus viscosus, Hald.

COTTUS VISCOSUS, Haldem, *Supp. monog. Lin.*, 1840, p. 3.— Girard, *Proc. Amer. ass. av. sc.*, 1850, p. 411; *Proc. Bost. soc. nat. hist.*, 1850, p. 189; Smith, *Contrib.* 1852, p. 51, pl. II, fig. 1 et 2; *Nouv. mém. soc. helv. sc. nat.*, 1852, p. 19.

D. VIII, 17; A. 11; V. I, 3.

Longueur de la tête contenue quatre fois et un quart dans la longueur du corps, très-dilatée au niveau des épines du préopercule. Bouche largement fendue jusqu'au milieu du bord antérieur de l'œil; mâchoire inférieure avançant un peu sur la supérieure. Yeux dirigés directement en haut, séparés l'un de l'autre par un espace aplati, moindre que leur diamètre. Corps dépourvu de tubercules épineux. Ligne latérale située plus près du dos que du ventre. Distance de l'anus au bout du museau égale à celle qui sépare l'anus de l'origine de la caudale.

Ventrales n'atteignant pas tout à fait l'anus ; pectorales dépassant un peu l'origine de l'anale ; première dorsale bien moins haute que la seconde.

Espèce connue au Muséum par un exemplaire provenant de la Pensylvanie et envoyé par M. Cope.

---

28. Cottus meridionalis, Gd.

COTTUS MERIDIONALIS, Girard; Smith. *Cont. loc. cit.*, p. 47, pl. I, fig. 9, 10 ; *Proc. Bost. soc. nat. hist.*, III, p. 189 ; *Proc. Amer. ass.*, 1850, p. 410.

D. VII, 17 ; A. 13 ; V. I, 5.

Tête élargie, comprise quatre fois et demie dans la longueur du corps. Yeux grands, séparés l'un de l'autre par un espace étroit, pourvu de deux lignes courtes et peu saillantes. Épine du préopercule forte, dirigée en bas, un peu moins longue que le diamètre de l'œil. Ligne latérale se courbant en arrière pour venir se terminer au lobe supérieur de la caudale. Pectorales arrivant à l'origine de l'anale. Anus situé un peu plus près du bout du museau que de l'origine de l'anale. Ventrales n'atteignant pas l'anus ; anale s'insérant sous le cinquième rayon dorsal. Haut du corps noirâtre, le reste jaune verdâtre.

Connu au Muséum par un exemplaire provenant de la Floride et donné par le musée de Milan.

---

29. Cottus Vietleri, Dubow.

D. VII, 18 ; A. 20 ; Br. 6.

Museau obtus, largement fendu horizontalement jusque sous le milieu de l'œil ; mâchoires égales ; dents très-courtes. Tête aplatie et déprimée ; yeux très-rapprochés, regardant directement en dessus. Pas d'épines sur la tête, à part une faible épine au préopercule et une au

sous-opercule, cette dernière cachée par la peau. Peau nue ; ligne latérale peu visible, placée plus près du dos que du ventre, arrivant au milieu de la caudale. Anus situé à égale distance du bout du museau et de l'origine de la caudale. Ventrales n'atteignant pas l'anus; pectorales arrondies et grandes, arrivant au niveau du quatrième rayon anal. Dorsales, quoique un peu séparées, contiguës par la base; dorsale épineuse bien moins haute que la dorsale molle et plus courte de moitié. Anale commençant un peu en avant de la dorsale molle. Anale et dorsale atteignant l'origine de la caudale, aussi haute que le corps au point correspondant. Dessous du corps jaune grisâtre ; flancs et tête maculés de noir, ainsi que les dorsales ; pectorales sablées de noir à la base ; ventrales et anales de couleur jaune grisâtre.

Lac Baïkal.

---

30. Cottus Baikalensis, Dubow.

D. VII, 16 ; A. 12 ; Br. 6.

Museau obtus, largement fendu horizontalement jusqu'au niveau du bord postérieur de l'œil ; mâchoire inférieure recouvrant un peu la supérieure. Tête aplatie. Yeux séparés l'un de l'autre par un espace aussi large que leur petit diamètre. Un fort tubercule au bout du museau ; une faible épine au préopercule et une au sous-opercule, toutes deux recouvertes par la peau. Peau nue ; ligne latérale située près de la ligne du dos, se terminant au niveau du premier tiers de la dorsale molle. Anus situé beaucoup plus près du pédicule de la caudale que de l'extrémité du museau. Ventrales séparées de l'anus par un espace égal à leur propre longueur ; pectorales arrondies, n'atteignant pas l'anus. Dorsales contiguës ; dorsale épineuse ayant un peu plus de la moitié de la longueur de la dorsale molle ; anale commençant au niveau du quatrième rayon dorsal. Corps de couleur foncée largement

maculé de noir; toutes les nageoires ornées de bandes noires assez larges.

Lac Baïkal.

---

31. Cottus (Acanthocottus) anceps, n. sp. (Pl. I, fig. 13.)

D. IX, 13 ; A. 11 ; V. 3.

Tête effilée ; museau pointu. Œil grand, séparé de celui du côté opposé par un espace concave et étroit. Deux épines en arrière du museau. Vertex ayant un espace plus long que large, un peu rétréci postérieurement, limité par deux lignes assez saillantes, se terminant en épine obtuse ; un tubercule au bord postérieur de l'orbite. Pas de ligne saillante à la joue. Préopercule portant trois longues épines, la supérieure et l'inférieure dirigées en haut, la médiane horizontale ; épine supérieure aussi longue que le diamètre de l'œil ; une petite épine au sous-opercule et une à l'interopercule ; une forte épine en haut de l'opercule ; une pointe à l'épaule. Dorsales contiguës ; quatrième épine dorsale presque aussi longue que le maxillaire. Origine des ventrales reculée, les nageoires se terminant presque à l'anus ; pectorales atteignant l'anale. Ligne latérale armée de petites plaques non crénelées ; une série de petites plaques denticulées au-dessus de cette ligne latérale. Corps de couleur noirâtre, marbré de jaunâtre et de gris ; ventre grisâtre avec quelques marbrures plus foncées ; taches nuageuses à la caudale et aux pectorales. Longueur du corps : 95 millimètres.

Etats-Unis, par M. Richard.

C'est avec quelque doute que nous établissons cette espèce, ne connaissant pas jusqu'à quel point peuvent aller les variations individuelles chez les Cottes américains.

---

32. Centridermichthys Dabryi, n. sp. (Pl. I, fig. 14.)

D. X, 16; A. 13.

Museau pointu, fendu obliquement jusqu'au niveau du milieu de l'œil. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Yeux séparés l'un de l'autre par un intervalle concave et très-étroit. Deux fortes épines au bout du museau. Espace postoculaire quadrangulaire et un peu aplati; trois épines au préopercule, la supérieure ayant les deux tiers du diamètre de l'œil, portant à sa base une petite épine recourbée en haut. Peau nue; ligne latérale flexueuse se terminant au milieu du lobe de la caudale. Anus éloigné de l'anale, plus près du bout du museau que de l'origine de la caudale. Ventrales très-courtes; pectorales arrivant à l'anale; anale commençant après l'origine de la dorsale molle et finissant avant elle. Tête et dos noirs; flancs jaunâtres nuancés de brun foncé; dorsale molle partant des lignes brunes obliques. Longueur du corps: 75 millimètres.

Chine méridionale, par M. Dabry de Thiersant.

---

33. Centridermichthys Gruvintii, Dubow.

Museau pointu, fendu obliquement jusqu'au niveau antérieur de l'œil. Tête allongée, contenue quatre fois dans la longueur du corps. Mâchoires égales. Yeux séparés par un intervalle plan, un peu plus grand que leur diamètre, placés horizontalement. Pas de ligne saillante, ni d'épines sur la tête. Peau nue; ligne latérale placée très-haut, composée de six à sept petites écailles allongées, se terminant au niveau de la moitié de la dorsale épineuse. Anus placé contre l'anale, à égale distance du bout du museau et du pédicule caudal. Ventrales restant loin de l'anale; pectorales très-grandes, arrondies, atteignant le sixième rayon anal; dorsales contiguës; dorsale épineuse moins haute que

la dorsale molle et de moitié plus courte que celle-ci ; anale commençant en face de la dorsale molle. Corps jaune grisâtre avec quelques marbrures noirâtres; pectorales traversées par quatre ou cinq bandes noires étroites ; anale et ventrales jaunâtres ; dorsales sablées de noir.

Un autre exemplaire diffère du type par ses pectorales n'arrivant qu'à l'origine de l'anale et par la tête plus effilée; il ressemble trop du reste, au type pour pouvoir en être séparé ; l'on sait, d'ailleurs, combien peuvent être étendues les variations individuelles sur le Cotte de nos eaux douces d'Europe.

Lac Baïkal.

---

34. Pelor caledonicum, n. sp. (Pl. II, fig. 6.)

D. III-XIV, 7 ; A. 12.

Rayons supérieurs de la pectorale non détachés. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps. Tête étroite, allongée. Diamètre de l'œil contenu un peu plus de une fois et demie dans l'espace interoculaire ; une ligne assez élevée entre les deux yeux. Vertex avec un espace concave; espace sous les yeux fortement concave dans toute sa longueur. Les plus grandes épines de la dorsale aussi hautes que le corps. Pectorales arrondies arrivant à l'anale. Longueur du corps : 160 millimètres.

Nouvelle-Calédonie ; envoi du musée des Colonies.

Ce Pelor est plus voisin du *Pelor didactylum* des mêmes parages, que d'aucune autre espèce. Chez le *P. caledonicum*, la tête est plus étroite, plus allongée; les yeux sont dirigés plus bas que dans les autres espèces du genre; ils sont réunis par une arête transversale, très-haute, en forme de croissant.

L'espace compris entre cette crête et l'arête qui aboutit au museau est beaucoup plus grand et plus régulièrement arrondi ; la crête est, par cela même, plus courte, moins tranchante ; elle se relève, à son extrémité, en un fort tubercule saillant. La joue est creusée presque aussi profondément que dans le *P. filamentosum*.

La couleur du corps est brun jaunâtre, mouchetée et piquetée de nombreuses taches noires et d'un léger pointillé blanc. La tête est ornée de nombreux points blancs aux joues, à la nuque ; l'on ne remarque pas sur les joues les taches blanches qui caractérisent le *P. obscurum.* Le dessous du corps est blanc. Les dorsales sont traversées de bandes blanches étroites. Une bande pourprée se voit à la base de la caudale, qui présente en outre des bandes blanches. Les ventrales sont brun foncé et leur face interne est barrée de blanc. L'aisselle porte des traînées blanchâtres. Les pectorales sont ornées de cinq bandes irrégulières, jaunâtres, formées de petits points très-rapprochés ; la surface interne de ces nageoires est mouchetée de nombreux points blancs.

FAMILLE DES PLATYCÉPHALIDÉES

Tête aplatie et comme écrasée. Corps aplati antérieurement. Dentition faible, pas de canines. Deux dorsales. Ventrales thoraciques, largement séparées. Os du bassin jamais réunis ni soudés, laissant entre eux un large espace.

GENRE PLATYCEPHALUS

Le genre Platycéphale est exclusivement cantonné dans la mer Rouge, la mer des Indes et de Chine, l'océan Pacifique. Nous avons toutefois à signaler une étrange exception : le Muséum possède, en effet, un Platycéphale qui aurait été rapporté du Potomac, c'est-à-dire des Etats-Unis, par M. Poussielgue. Si l'espèce provient bien de cette région, il est singulier que les auteurs américains n'en aient pas fait mention ; il nous a dès lors paru utile d'attirer l'attention sur une espèce dont l'habitat serait complétement en dehors de celui des autres Platycéphales. Le fait serait semblable à ce que nous avons déjà signalé pour le genre *Hemitripterus*, qui n'était connu que par une espèce, l'*H. acadianus*, des côtes nord des Etats-Unis, lorsque M. Dabry de Thiersant rapporta des mers de Chine une espèce très-voisine de l'espèce américaine (1).

---

35. **Platycephalus americanus**, n. sp. (Pl. II, fig. 3.)

D. VIII, 12 ; A. 12 ; L. lat. 55.

Longueur de la tête comprise près de trois fois et demie dans la longueur du corps; largeur de la tête contenue près de deux fois dans sa lon-

(1) H.-E. Sauvage, *Notice sur quelques Poissons d'espèces nouvelles ou peu connues provenant des mers de l'Inde et de la Chine* (*Nouv. arch. du Muséum,* t. IX, *Bulletin*, p. 53).

gueur. Pas d'épines au bout du museau; une forte épine devant l'œil; rebord orbitaire armé d'épines dirigées en arrière, plus petites à la partie antérieure. Lignes du vertex peu proéminentes, ne portant que quelques épines; ligne de la joue garnie de quatre à cinq épines assez fortes; bord de l'opercule lisse. Préopercule armé de deux épines, la supérieure un peu plus longue, ayant un peu plus de la moitié de la longueur de l'espace qui sépare sa base du bord postérieur de l'œil. Maxillaire supérieur arrivant au niveau du milieu de l'œil. Œil séparé du bout du museau par près de deux fois son diamètre. Ligne latérale épineuse dans toute son étendue. Deuxième épine dorsale plus courte que la troisième, aussi longue que le maxillaire. Ventrales restant loin de l'anus; pectorales un peu plus courtes que l'espace qui sépare le bout du museau du bord postérieur de l'œil. Corps rougeâtre, plus foncé à l'extrémité; seconde dorsale et anale avec deux bandes obliques et étroites, de couleur jaunâtre; pectorales ornées de bandes de même couleur.

---

36. Platycephalus vittatus, Cuv. Val.

PLATYCEPHALUS VITTATUS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IX, p. 462.

D. VII, 12 ; A. 12 ; L. lat. 52.

Longueur de la tête comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps, sa largeur étant contenue un peu plus de deux fois dans sa longueur. Épines du museau très-faibles ; orbite denticulée et pourvue de fortes épines vers le vertex. Toutes les dents d'égale longueur. Ligne de la joue armée de trois fortes épines. Épine du préopercule arrivant au bord de l'opercule, aussi longue que le diamètre vertical de l'œil ; épine inférieure longue. Œil oblong, séparé du bout du museau par un espace égal à une fois et un tiers son diamètre ; espace interoculaire très-étroit, ayant à peine le tiers du diamètre de l'orbite. Ligne latérale âpre dans toute son étendue. Ventrales

arrivant à l'anus. Corps de couleur jaune, foncé sur le dos, orné de trois bandes, au niveau de la caudale, de la base de la seconde dorsale, de la partie postérieure de la tête ; une bandelette longitudinale d'un jaune vif sur les flancs ; première dorsale et ventrales noirâtres ; les autres nageoires variées de noir et de jaune. Longueur du corps : 11 centimètres.

Bombay, par M. Dussumier.

---

37. Platycephalus bassensis, Cuv. Val.

PLATYCEPHALUS BASSENSIS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 247. — Quoy et Gaimard, Voy. *Astrolabe*, p. 683, pl. X, fig. 3.

D. VII, 14; L. lat. 100.

Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps ; museau allongé ; largeur de la tête comprise une fois et trois quarts dans sa longueur. Œil oblong, séparé du bout du museau par une fois et demie son diamètre ; espace interoculaire concave, ayant les deux tiers du petit diamètre de l'œil. Pas de crête au vertex. Dents vomériennes longues. Ligne de la joue à peine marquée. Épine inférieure du préopercule arrivant au bord de l'opercule, près de deux fois aussi longue que l'épine supérieure, aussi longue que le diamètre perpendiculaire de l'œil. Troisième épine dorsale beaucoup plus longue que le maxillaire, aussi longue que la distance qui sépare le bord postérieur de l'œil de l'extrémité du museau. Ventrales atteignant l'anale. Ligne latérale coudée dans sa partie antérieure. Corps brun clair-semé de points plus foncés ; ventre gris blanchâtre ; dorsales transparentes avec quelques bandes brunes aux rayons ; taches brunes formant des bandes aux pectorales.

Port Western, par Quoy et Gaimard (type de l'espèce).

---

38. Platycephalus grandispinis, Cuv. Val.

PLATYCEPHALUS GRANDISPINIS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 242.

D. VIII, 15 ; A. 14 ; L. lat. 97.

Tête contenue trois fois et un quart dans la longueur totale du corps, sa longueur étant comprise une fois et une demie dans sa longueur. Œil séparé du bout du museau par un intervalle égal à une fois et demie son grand diamètre ; espace interoculaire assez grand, concave, aussi large que la moitié du diamètre vertical de l'œil. Pas d'épines au bout du museau, ni à la nuque, dont les crêtes sont à peine marquées. Une très-forte et longue épine au préopercule, aussi longue que l'œil ; une autre épine dirigée presque verticalement au préopercule. Crête de la joue non épineuse. Ventrales arrivant à l'anale. Couleur jaune ; nageoires tachetées de brun. Longueur du corps : 24 centimètres.

---

39. Platycephalus longiceps, Cuv. Val.

PLATYCEPHALUS LONGICEPS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 235. — *Non Pl. tentaculatus* Rüppell. N.-W.-F. Abys., p. 104, pl. XXVI, fig. 2 ; nec Günther, *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. II, p. 184, neque, *Pl. tentaculatus* nec *Pl. isacanthus*, Kner. *Voy. Novara*, p. 258.

D. VIII, 11 ; L. lat. 110.

Tête allongée, étroite, comprise trois fois et un quart dans la longueur totale du corps ; sa largeur est contenue deux fois et un quart dans sa longueur. Œil séparé du bout du museau par un intervalle égal à une fois et demie son diamètre ; espace interoculaire concave, égal à la moitié du diamètre vertical de l'orbite. Pas d'épines au bout du museau. Ligne de la joue portant deux faibles dentelures. Bord de l'orbite denticulé. Nuque épineuse. Pas de tentacules. Épine préorbitaire aussi

longue que les deux tiers du diamètre vertical de l'œil. Troisième épine dorsale aussi longue que le maxillaire. Ventrales dépassant un peu le niveau de l'anale ; pectorales aussi longues que la distance qui sépare le bord postérieur de l'œil de l'extrémité du maxillaire. Corps grisâtre pointillé de noir avec des marbrures d'un brun foncé, formant cinq à six bandes transversales ; nageoires jaunâtres, avec des points noirs.

L'espèce de Cuvier et Valenciennes n'est nullement le *Pl. tentaculatus*, comme le pensent MM. Rüppel et Günther ; elle diffère, entre autres caractères, de l'espèce de Rüppel par l'absence de tentacules et par l'épine préoperculaire plus longue.

---

40. **Platycephalus fuscus**, Cuv. Val.

PLATYCEPHALUS FUSCUS, Cuv. Val., *Hist. poiss.*, t. IV, p. 241.—Quoy et Gaimard, Voy. *Astrolabe*, p. 681, pl. X, fig. 1.

D. VIII, 13 ; A. 13 ; L. lat. 120.

Tête plate et déprimée, avec les opercules disposés presque horizontalement, contenue trois fois et demie dans la longueur totale du corps, sa largeur étant comprise une fois et demie dans sa longueur. Œil oblong, séparé du bout du museau par une distance égale à un peu plus de deux fois son diamètre ; espace interoculaire un peu concave, aussi large que le grand diamètre de l'orbite et ovalaire. Crêtes du vertex peu marquées ; aucune épine à la tête; ligne de la joue à peine prononcée. Épines du préopercule égales et petites. Maxillaire supérieur armé au milieu et de chaque côté de dents plus longues que les autres ; dents du vomer plus grosses que dans les autres espèces du genre ; dents palatines longues et fortes. Troisième épine dorsale de même longueur que la seconde, plus longue que le maxillaire, aussi longue que l'espace qui sépare le bord postérieur de l'œil du bout du museau. Ventrales arrivant à l'anus. Corps d'un brun jaunâtre uniforme ; caudale ponc-

tuée de noir, avec une large tache noire à l'extrémité. Longueur du corps : 40 centimètres.

Port Jackson, par Quoy et Gaimard.

FAMILLE DES TRIGLIDÉES

Sous orbitaire s'articulant d'une manière presque fixe, ou du moins à peine mobile avec le préopercule, et couvrant toute la joue. Naseaux soudés en une grande plaque, couvrant la plus grande partie du museau. Pseudobranchies; arcs branchiaux complets ; cinq fentes branchiales. De quatre à six tubercules ganglionnaires à l'origine de la moelle.

A) TRIGLINI

GENRE PRIONOTUS

Les *Prionotus lineatus, carolinus, punctatus* et *tribulus*, voisins de forme, se distinguent nettement entre eux par la dentition. Chez le *Prionotus lineatus*, la bande palatine est large et courte ; les dents du vomer sont disposées suivant une ligne à peine coudée (Pl. II, fig. 7). La bande palatine du *P. carolinus* est étroite, peu longue, et forme avec les branches du vomer un fer à cheval (Pl. II, fig. 8). Le *P. punctatus* se distingue à sa bande palatine large et courte, formant avec la bande vomérienne un Λ à branches ouvertes, tandis que chez le *P. tribulus* la bande palatine étroite forme avec le vomer en Λ à branches peu écartées.

GENRE LEPIDOTRIGLA

Sous le nom de *Lepidotrigla*, M. A. Günther (1) a séparé du genre *Trigla*, tel que l'entendaient Cuvier et Valenciennes, des espèces qui se distinguent des Trigles par leurs écailles assez grandes, disposées en séries régulières, tandis que chez les Trigles les écailles sont très-petites, celles de la ligne latérale étant parfois plus grandes que les autres. Si le genre *Lepidotrigla* n'est pas établi sur des caractères suffisants, il n'en constitue pas moins une coupe dans laquelle on peut faire rentrer un certain nombre d'espèces qui ont entre elles de grandes affinités.

Ces espèces, au nombre de six, sont mal définies pour la plupart, aussi nous

(1) *Catal. of the acanth. fishes*, t. II, p. 196.

a-t-il paru utile d'en reprendre l'étude. Parmi ces espèces, cinq sont de la mer des Indes, des côtes du Japon et de la Tasmanie; le *Lepidotrigla aspera* représente le genre dans la Méditerranée, dont la forme ichthyologique a bien plus de rapports avec celle de la mer des Indes qu'avec la faune de l'océan Atlantique.

---

41. Lepidotrigla aspera, Cuv. Val.

MULLUS ASPER, Rondelet, éd. lat. p. 366.

TRIGLA ASPERA, Cuv. Val., t. IV, p. 77.

LEPIDOTRIGLA ASPERA, Günther, t. II, p. 196.

Écailles petites, presque carrées, à bord libre garni de petites épines toutes égales; ligne latérale non épineuse. (Pl. II, fig. 11.)

---

42. Lepidotrigla Phalæna, Cuv. Val.

TRIGLA PHALÆNA, Cuv. Val., t. IV, p. 83.

Longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur totale du corps. Museau arrondi, sans aucune pointe, non dentelé. Pointe de l'épaule presque nulle. Nombreuses épines au bord antérieur de l'orbite. Première épine de la dorsale à peine dentelée; quatrième épine plus longue que les autres. Pectorales arrivant au niveau du troisième rayon de l'anale. Écailles de la ligne latérale au nombre de 60, terminées en pointe ; écailles des flancs un peu allongées, à bord antérieur droit ou à peine découpé, à bord libre portant au milieu une forte pointe et latéralement trois ou quatre autres pointes beaucoup plus faibles (Pl. II, fig. 10). Une grande tache noire en haut de la dorsale épineuse, entre les quatrième et septième rayons.

---

43. Lepidotrigla Sphynx, Cuv. Val.

TRIGLA SPHINX, Cuv. Val., t. IV, p. 83.

Longueur de la tête comprise trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Museau arrondi, à épines très-faibles. Œil séparé du bout du museau par un espace égalant une fois et demie son diamètre. Pas d'épines proéminents à l'orbite. Épines du sillon dorsal non saillantes, couchées et non dressées. Pectorales atteignant le niveau de l'anale. Premier rayon dorsal à peine dentelé. Dents du vomer disposées suivant un Λ très-ouvert, tandis que ces dents sont insérées suivant une ligne courbe chez les *L. phalæna*, *papilio* et *aspera*. Écailles de la ligne latérale au nombre de 55 ; écailles allongées, à bords latéraux profondément échancrés, à bord libre triangulaire, garni de très-fines épines peu nombreuses (Pl. II, fig. 12).

Côtes d'Australie (d'après un exemplaire envoyé de Melbourne, par M. Müller et identique au type).

---

44. Lepidotrigla Papilio, Cuv. Val.

TRIGLA PAPILIO, Cuv. Val., t. IV, p. 80, pl. LXXIII.

Longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur totale du corps. Œil distant du haut du museau par plus d'une fois son diamètre. Museau arrondi, sans aucune pointe, à peine denticulé. Pointe de l'épaule très-faible. Première épine dorsale à peine denticulée ; quatrième épine plus longue que les autres. Pectorales atteignant le niveau du sixième rayon de l'anale. Écailles de la ligne latérale armées de deux épines. Écailles des flancs allongées, à bords latéraux échancrés, à bord

antérieur arrondi, à bord postérieur muni au milieu d'une longue pointe, de chaque côté de laquelle le bord est échancré (Pl. II, fig. 9).

---

45. Lepidotrigla Burgeri, Tem. Schleg.

TRIGLA BURGERI, Tem. et Schleg., *Faun. Jap.*, p. 35, pl. XIV, fig. 112.

LEPIDOTRIGLA BURGERI, Günther, *Fisch. Brit. Mus.*, t. II, p. 198.

Écailles semblables à celles de l'espèce décrite ci-après (Pl. II, fig. 14).

---

46. Lepidotrigla Eydouxii. n. sp.

D. VII, 14 ; A. 13.

Museau un peu allongé, à profil supérieur concave. Préorbitaire se prolongeant en deux pointes courtes, minces et lisses; bord de l'os finement denticulé. Espace entre les yeux concave, plus petit que le diamètre de l'œil, fortement granuleux. Œil grand, séparé du bout du museau par un espace égal à une fois et demie son diamètre. Pas d'épines au rebord orbitaire, qui est à peine granuleux. Aucune ligne saillante entre l'angle du préopercule et le préorbitaire. Joue fortement granuleuse, tous les granules étant forts et reliés entre eux. Vertex terminé par une pointe large, carénée, granuleuse. Une ligne horizontale peu saillante au préopercule, qui ne porte aucune épine ; opercule portant une pointe effilée, faible et granuleuse. Épaule fortement granuleuse, munie d'une très-faible pointe. Les deux premières épines dorsales fortement granuleuses; deuxième épine dorsale un peu plus haute que le corps au point correspondant. Pectorales arrivant au niveau du septième rayon anal. Ligne du dos garnie de fortes épines dirigées en arrière. Écailles grandes, à bord antérieur arrondi, à

bord postérieur portant latéralement deux longues pointes entre lesquelles sont cinq ou six pointes plus courtes et plus ou moins obtuses (Pl. II, fig. 13). Longueur du corps : 14 centimètres.

Manille, par Eydoux et Souleyet (*Voyage de la Bonite*).

B) CATAPHRACTI

Genre Agonomalus, Guichenot.

Tête fortement comprimée, ainsi que le corps, entièrement cuirassée; dents excessivement petites, sur une seule bande étroite, nulles au vomer et aux palatins; dorsales séparées.

---

47. Agonomalus proboscidalis, Barthe.

ASPIDOPHORUS PROBOSCIDALIS, Barthe ; Valenciennes, *Compt. rend. Ac. sc.*, 1858, t. XLVII, p. 1040.

AGONOMALUS PROBOSCIDALIS, Guichenot, *Mém. Soc. sc. Cherbourg*, t. XII, 1866, p. 254, pl. IX.

Dorsales séparées par quatre séries de plaques. Pas de barbillons; pas d'épines au museau, ni à la tête. Tête déprimée, comme chez les Platycéphales. Yeux séparés par un espace égal à leur diamètre. Bouche fendue obliquement, la mâchoire supérieure débordant légèrement. Deux faibles épines au préopercule. Faibles épines aux écailles de la ligne des flancs et du dos. Pectorales aussi longues que la tête. Huit séries d'écailles entre la nuque et la base de la première dorsale. Dorsale insérée sur huit plaques. Anale commençant au niveau de la terminaison de la dorsale épineuses; neuf séries d'écailles entre les ventrales et l'anus. Espace préventral garni de petites écailles, formant par leur ensemble un Λ à branches courbes. Brun jaunâtre, plus pâle au ventre; nageoires ornées de bandes et de tâches brunes.

Ile de Sagalien.

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I.

Fig. 1, 2. *Sebastes* (*Sebastichthys*) *canariensis*. Sauvg., moitié de la grandeur (1) (Canaries).
Fig. 3. Écaille de *Sebastes* (*Sebastichthys*) *Bibroni*, Sauvg. (Sicile).
Fig. 4. Écaille de *Neosebastes scorpænoïdes*, Guich. (Melbourne).
Fig. 5. Écaille de *Sebastes* (*Pseudosebastes*) *Bougainvillei*, Cuv. Val. (Mer des Indes).
Fig. 6. Tête de *Sebastopsis minutus*, Cuv. Val. (Mer Rouge).
Fig. 7. *Scorpæna megastoma*, Sauvg. (Réunion).
Fig. 8. *Scorpæna Dabryi*, Sauvg. (Mers de Chine).
Fig. 9. Écaille de *Scorpæna Porcus*, Lin. (Marseille).
Fig. 10. *Pterois* (*Pseudomonopterus*) *vittatus*, Sauvg. (Iles Marquises).
Fig. 11. *Prosopodasys Bottæ*, Sauvg. (Mer Rouge).
Fig. 12. *Agriopus Kieneri*, Sauvg. (Lima).
Fig. 13. *Cottus* (*Acanthocottus*) *anceps*, Sauvg. (Etats-Unis).
Fig. 14. *Centridermichthys Dabryi*, Sauvg. (Mers de Chine).

PLANCHE II.

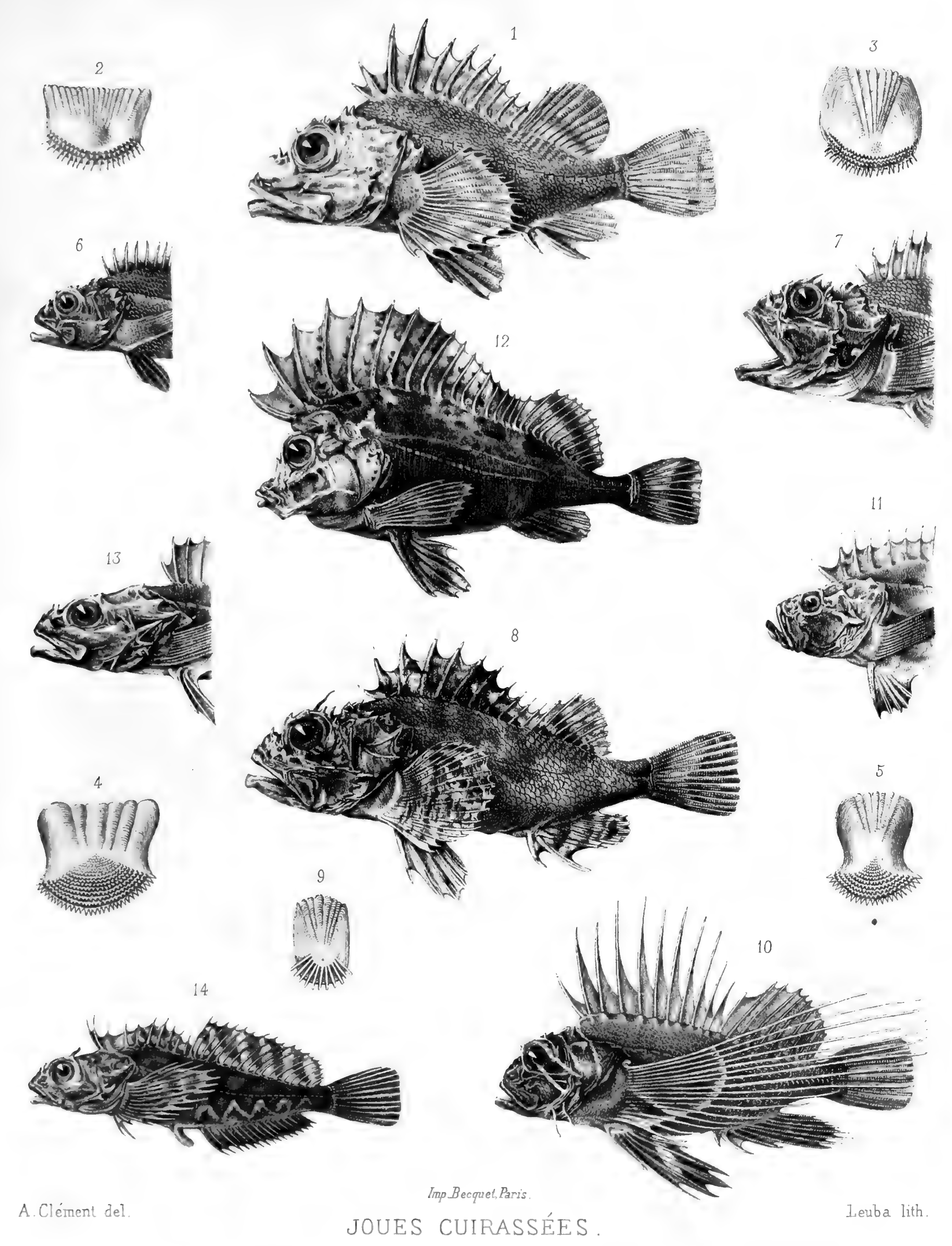
Fig. 1, 2. Tête de *Platycephalus prionotus* (2), Sauvg. (Mer Rouge).
Fig. 3. Tête de *Platycephalus americanus*, Sauvg. (Potomac).
Fig. 4. *Scorpæna Ballieui* (3), Sauvg. (Iles Hawaï).
Fig. 5. *Cottus* (*Aspicottus*) *sinensis*, Sauvg. (Mers de Chine).
Fig. 6. *Pelor caledonicum*, Sauvg. (Nouvelle-Calédonie).
Fig. 7. Disposition des dents du vomer et des palatins chez le *Prionotus lineatus* Mitch.
Fig, 8. Même disposition chez le *Prionotus carolinus*, Lin.
Fig. 9. Écaille de *Lepidotrigla Papilio*, Cuv. Val.
Fig. 10. Écaille de *Lepidotrigla Phalæna*, Cuv. Val.
Fig. 11. Écaille de *Lepidotrigla aspera*, Rond.
Fig. 12. Écaille de *Lepidotrigla Sphynx*, Cuv. Val.
Fig. 13. Écaille de *Lepidotrigla Eydouxii*, Sauvg. (Mers de Chine).
Fig. 14. Écaille de *Lepidotrigla Burgeri*, Tem. Schleg.

(1) A l'exception de cette espèce, toutes les autres sont figurées de grandeur naturelle.

(2) *Notice sur quelques poissons d'espèces nouvelles et peu connues provenant des mers de l'Inde et de la Chine* (*Nouv. Arch. du Muséum*, t. IX, *Bulletin*, p. 57).

(3) *Loc. cit.*, p. 55.

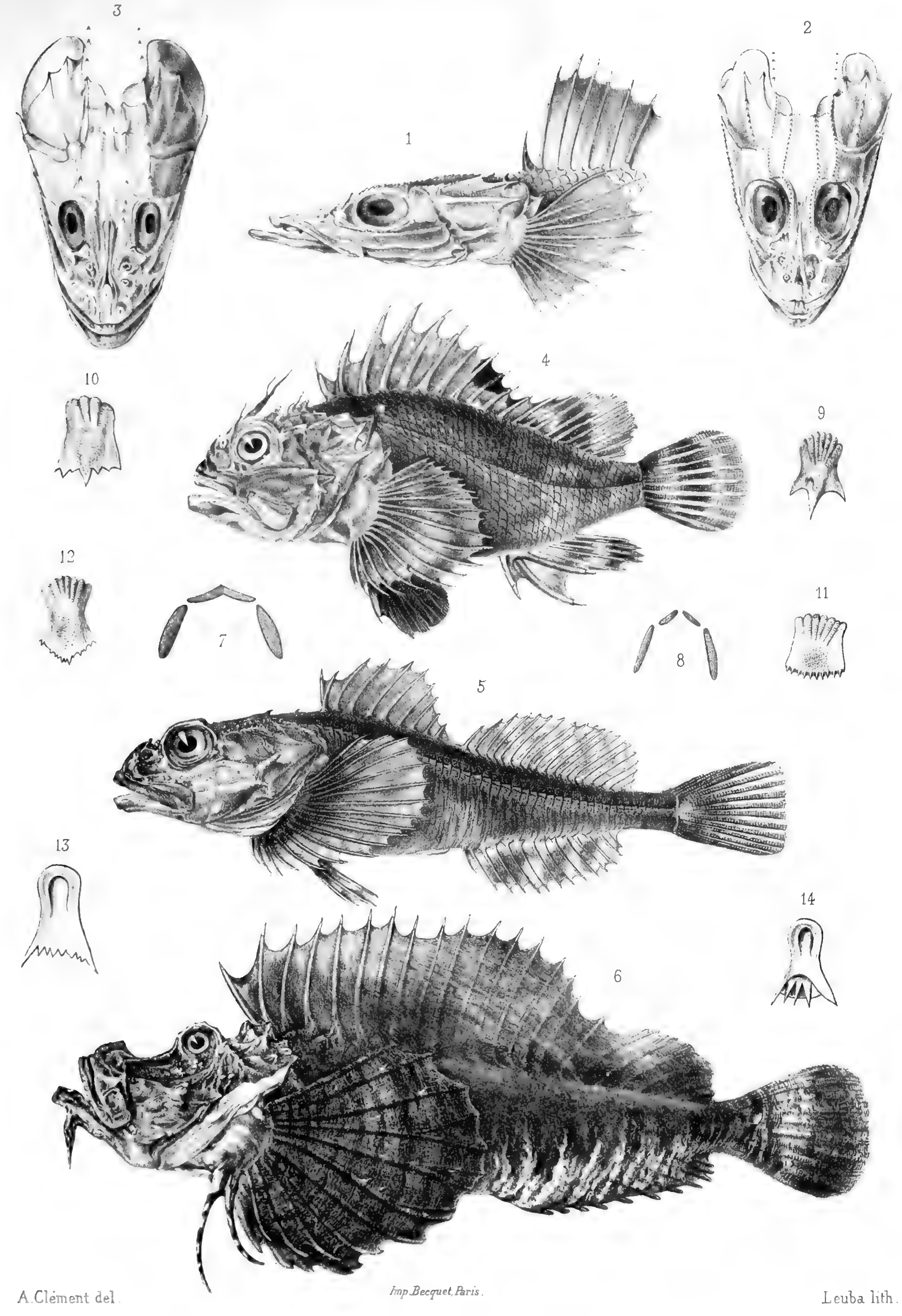
CLICHY. — Imprimerie PAUL DUPONT, rue du Bac-d'Asnières, 12 (1036, 7-7.)



A. Clément del. Imp. Becquet, Paris. Leuba lith.

JOUES CUIRASSÉES.

1, 2. Sebastes canariensis, Sauvg. _ 3. S. Bibroni, Sauvg. _ 4. Neosebastes scorpœnoides, Guich. 5. Pseudosebastes Bougainvillei, C.V. _ 6. Sebastopsis minutus, C.V. _ 7. Scorpœna megastoma, Sauvg. _ 8. S. Dabryi, Sauvg. _ 9. S. scrofa, Lin. _ 10. Pterois vittata, Sauvg. _ 11. Prosopodasys Bottœ, Sauvg. 12. Agriopus Kieneri, Sauvg. _ 13. Acanthocottus anceps, Sauvg. _ 14. Centridermichthys Dabryi, Sauvg.



A. Clément del. Imp. Becquet, Paris. Leuba lith.

JOUES CUIRASSÉES.

1, 2. Platycephalus prionotus, Sauvg. _ 3. P. americanus, Sauvg. _ 4. Scorpæna Ballieui, Sauvg. 5. Aspicottus sinensis, Sauvg. _ 6. Pelor caledonicum, Sauvg. _ 7. Prionotus lineatus, Mitch. 8. P. carolinus, Lin. _ 9. Lepidotrigla papilio, C.V. _ 10. L. phalæna, C.V. _ 11. L. aspera, Rond. _ 12. L. sphynx, C.V. 13. L. Eydouxii, Sauvg. _ 14. L. Burgeri, T.S.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE MIDAS

ET

OBSERVATIONS SUR L'ATELES VARIEGATUS

PAR

M. ALPH. MILNE EDWARDS

La découverte d'une espèce nouvelle de singe américain constitue aujourd'hui un fait scientifique important, car les nombreux naturalistes qui, depuis le commencement de ce siècle, ont exploré les forêts de l'Amérique méridionale n'ont laissé que peu à faire à leurs successeurs.

L'expédition exécutée dans les parties centrales de l'Amérique du Sud, pendant les années 1843 à 1847, sous la direction de M. le comte de Castelnau, et à laquelle prirent part d'Osery et Émile Deville, contribua, plus que toute autre, à mieux faire connaître les singes de cette région, et le nombre d'espèces nouvelles rapportées, soit par ces naturalistes, soit par M. Weddell, fut relativement considérable. Depuis cette époque, ce n'est qu'à des intervalles fort éloignés que les voyageurs ont signalé quelque quadrumane qui jusqu'alors avait échappé aux recherches; l'on aurait donc pu croire que l'étude de cette partie de la faune était complétement épuisée et qu'il ne restait plus rien à découvrir. Cependant le R. P. Pozzi a su trouver, sur les bords du Rio-Napo, dans la république de l'Équateur, deux singes, dont l'un, appartenant au

groupe des Ouistitis est complétement inconnu des zoologistes, et dont l'autre doit être considéré comme une variété bien tranchée de l'*Ateles variegatus*.

MIDAS TRIPARTITUS (NOV. SP.).

Pl. 3.

Lorsque, en 1851, Isidore Geoffroy publia le Catalogue méthodique de la collection des mammifères du Muséum d'histoire naturelle, il divisa le groupe des Hapaliens en deux genres, les Ouistitis ou *Hapale*, caractérisés par leurs incisives inférieures presque aussi longues que les canines, et les Tamarins ou *Midas*, dont les incisives inférieures sont beaucoup plus courtes que les canines.

C'est parmi ces derniers que doit se placer l'espèce du Rio-Napo. Elle est très-remarquable par ses couleurs brillantes et tranchées. La tête tout entière, jusqu'en arrière des oreilles en dessus, et jusqu'à l'origine du cou en dessous, est revêtue de poils assez longs et d'un noir très-brillant, au milieu desquels disparaissent presque entièrement les oreilles. La face est noire et nue, si ce n'est autour de la bouche qui est encadrée de poils blancs simulant des moustaches; celle de la lèvre inférieure constitue une bordure étroite qui se réunit en arrière de la commissure des lèvres avec celle de la lèvre supérieure. Celle-ci, très-étroite sur la ligne médiane, s'élargit dans sa portion supérieure et se continue en haut par quelques poils blancs, très-clairsemés, qui remontent vers l'œil. Les poils blancs n'occupent pas la cloison internasale qui est entièrement noire.

La poitrine, le cou, la région scapulaire, les bras et les avant-bras sont d'une belle teinte roux ferrugineux, plus claire et presque jaune sur la nuque, et de plus en plus foncée à mesure que l'on descend vers les parties inférieures de la poitrine ou des membres. Le dos, depuis les épaules jusqu'à la naissance de la queue, ainsi que la face externe des cuisses, est d'une couleur gris olivâtre mélangée de noir qui

rappelle la teinte du pelage du Ouistiti ordinaire, chaque poil étant noir à sa base, ensuite annelé de gris, puis de noir, et enfin terminé par une pointe grise. La queue est dans presque toute son étendue d'un noir brillant ; à sa base elle est d'un roux foncé qui se mélange de gris près de la région anale. Les mains sont plus foncées que les membres, enfin le ventre est roussâtre.

L'unique exemplaire de cette espèce que j'ai pu étudier était une femelle adulte, ainsi que l'indiquait la série complète de ses dents. Il est facile de la distinguer de tous les autres représentants du même genre, ses moustaches blanches la rattachant au petit groupe établi par I. Geoffroy Saint-Hilaire pour le Tamarin roux-noir, celui de Deville, celui à front noir, celui à front jaune, celui d'Illiger et celui de Weddell. Mais chez aucun d'eux le corps ne présente trois zones de couleurs aussi tranchées, la première noire et occupant la tête, la seconde d'un jaune roux et constituant une sorte de camail, la troisième d'un jaune olivâtre couvrant le reste de l'animal. Chez toutes les espèces qui figurent sur le Catalogue de la collection du Muséum, le pelage est plus ou moins sombre, le brun et le noir y sont les couleurs dominantes. Chez le *Midas Illigeri* on remarque un camail brunâtre, mais il se fond insensiblement avec le dos et les lombes, dont les poils sont annelés de noir et de fauve. Chez tous les autres Tamarins du même groupe, le camail est noir ainsi que la tête, à l'exception du *Midas Weddelli* où il existe à la fois des favoris et un bandeau blanc, et du *Midas flavifrons* qui porte une sorte de calotte de poils jaunissants.

Depuis l'époque où Geoffroy publia le Catalogue des quadrumanes, M. Jimenez de la Espada fit connaître deux Tamarins provenant de la haute Amazone (1) : l'un d'eux, auquel il a donné le nom

(1) Jimenez de la Espada, *Algunos datos nuevos ó curiosos acerca de la fauna del Alto Amazonas* (*Boletin-Revista de la Universidad de Madrid*).

Le recueil où ce naturaliste a publié la description des deux Tamarins de la haute Amazone étant peu répandu en France, je crois utile de reproduire ici les diagnoses latines de ces espèces :

MIDAS LAGONOTUS. — M. Capite, gula, podiis, brachiis intus, caudaque, basi exceptâ, aterrimis

de *Midas lagonotus*, se différencie nettement du *Midas tripartitus* par son nez couvert de poils blancs : il appartient par conséquent au petit groupe formé par le *Midas labiatus* (E. Geoff.), le *Midas pileatus* (I. Geoff.), le *Midas mystax* (Spix) ; de plus toute la partie postérieure du corps est revêtue d'un pelage semblable par sa couleur à celui d'un lièvre et, dit M. de la Espada, « l'animal adulte semble porter un caparaçon fait de poil de lièvre » : cette particularité lui a valu le nom de *lagonotus*; enfin les mains sont noires. Chez le Tamarin de Graells, les moustaches sont disposées comme dans notre nouvelle espèce ; elles ne remontent pas sur la cloison internasale, mais la tête est en partie rousse et le camail est d'un gris jaunâtre, ce qui donne à ce singe un aspect tout particulier.

Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la base de la queue. .	0 25
Longueur de la queue	0 30

ATELES VARIEGATUS (WAGNER).

A. VARIEGATUS, Wagner, *Saugethiere*, t. I, p. 313, 1840.
— Reichenbach, *Affen*, p. 62, pl. 10, fig. 254.
— Sclater, *Proc. Zool. Soc.*, 1871, p. 225.
SAPAJOU GEOFFROII, Slack, *Proceed. Acad. nat. sc. of Philadelphia*, 1862, p. 511.
A. BARTLETTI, Gray, *Proceed. Zool. Soc.*, 1867, p. 992, pl. 47.
A. CHUVA (Humboldt), Schlegel, *Muséum des Pays-Bas*, 12e livraison, p. 175, 1876.

Les Ateles sont sujets à des variations considérables dans la coloration du pelage, et il est souvent fort difficile de caractériser quelques-unes des espèces de ce genre, tant elles présentent de modifications qui les fondent, pour ainsi dire, les unes dans les autres, et

nitidis : pectore, abdomine ex rufo nigroque mixtis ; dorso, lumbis, coxi brunneo intenso fere nigro et albo, coxim versus et scapulas flavescente, variegatis, cæteris castaneo rutilante ornatis ; pilis vultum circumdantibus longis auriculas obtegentibus maxtace atque myxtace albis aut pallidulis.

MIDAS GRAELLSI.— M. Capite partiatim nigro nitido et rubente : podiis caudaque fere totâ nigris; nucâ, collo, scapulis, brachiis fuscis ex griseo flavicanti subnitido conspersis ; tergo, lumbis, cruribus caudaque basi ex flavo olivascente atque aurantiaco et brunneo vix variegatis, maxtace atque myxtace albis.

il est probable que lorsque les naturalistes auront pu réunir un nombre suffisant d'individus, ils reconnaîtront que l'on doit effacer de nos catalogues plusieurs de ces prétendues *espèces* qui ne sont en réalité que des races locales ou de simples variétés.

L'Atele trouvé au Rio-Napo par le révérend père Pozzi fournit un nouvel exemple du peu de fixité des caractères sur lesquels sont basées certaines espèces de ce genre ; effectivement on peut le considérer comme un *Ateles variegatus* (Wagner) qui aurait emprunté à l'*Ateles Belzebuth* quelques-uns de ses caractères extérieurs.

L'histoire du premier de ces Ateles montre bien la confusion que devait amener dans la dénomination de ces animaux le peu de constance de leur caractères. J.-E. Gray décrivit en 1867 et fit représenter, dans les planches qui accompagnent le Bulletin de la Société zoologique de Londres, un de ces singes rapporté du haut Amazone par Ed. Bartlett, et il lui donna le nom d'*Ateles Bartletti* (1).

Cette espèce était caractérisée par son poil long, doux et serré, par la couleur jaune brillant des parties inférieures du corps, de la face interne des bras ainsi que de la totalité des jambes. Une tache de même couleur existait sur le front et la tête était bordée latéralement d'une bande blanche simulant des favoris.

Quelque temps après, M. P.-L. Sclater reconnut que cette même espèce avait été décrite par Wagner, en 1840, sous le nom d'*Ateles variegatus* (2), et il obtint du musée de Vienne l'un des exemplaires tués par Natterer dans la sierra de Coccoi sur le Rio Negro supérieur et qui avaient servi de types pour cette description. Il put ainsi faire une comparaison exacte de ce singe et de celui de Bartlett, et il n'hésita pas à établir leur identité (3). Gray refusa d'admettre cette manière de voir et il considéra au contraire l'*Ateles variegatus*

(1) J.-E. Gray, *Description of Ateles Bartletti, a new spider Monkey from the rivers Amazons* (*Proceedings of the Zoological Society of London*, 1867, p. 992, pl. 47).

(2) Wagner, *Saugethiere*, t. I, p. 313, 1840. — Reichenbach, *Affen*, p. 62, pl. X, fig. 154.

(3) P.-L. Sclater, *Annals and Magazine of natural history*, 4e série, t. VI, p. 472, 1870, et *Proceedings of the Zoological Society of London*, 1870, p. 768, 1871, p. 39 et 224.

comme ne différant pas de l'*Ateles melanochir* de Desmarest (1).

Enfin M. Schlegel a cru reconnaître dans cette même espèce le singe décrit par Humboldt sous les noms de *Chuva* de Bracamorros et de *Chuva* de la rivière des Amazones (2), et confondu ensuite par ce célèbre voyageur avec l'*Ateles marginatus* de Geoffroy Saint-Hilaire, tandis que le véritable *A. Chuva* était décrit par A. Wagner comme espèce nouvelle sous le nom de *variegatus* (3).

Il y a donc une confusion des plus regrettables dans la synonymie de cette espèce, et cette confusion trouve son explication naturelle dans le peu de fixité des caractères de coloration du pelage.

L'Atèle que nous devons au R. P. Pozzi diffère considérablement de celui qui a été représenté par Gray, bien qu'il appartienne évidemment à la même espèce. La tête, entièrement noire, ne porte que des traces de la tache frontale jaunâtre, si apparente chez le précédent ; les favoris ne sont indiqués que par quelques poils que l'on ne distingue qu'en regardant avec une certaine attention. La gorge, la poitrine, le ventre, sont revêtus de poils gris. La face interne des membres antérieurs est de cette même teinte, et de nombreux poils gris se montrent aussi sur les avant-bras. Les mains sont noires et entièrement dépourvues de pouce. Les membres postérieurs sont presque gris à partir de la hanche, si ce n'est sur le devant de la cuisse et sur la main postérieure, où existent quelques poils noirs. La queue est grise en dessous et noire en dessus. Le dessus du corps est d'un noir brillant. On voit donc, d'après cette description, que les teintes dorées ne se retrouvent pas chez cet individu : il offre une ressemblance incontestable avec l'Atèle femelle qui avait vécu au Jardin zoologique de Londres et que Gray considérait comme une femelle de son *Ateles Bartletti* (4).

(1) J.-E. Gray, *Catalogue of Monkeys in the collection of the British Museum*, 1870, p. 43, et *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, 4e série, t. VII, p. 18, 1871.

(2) De Humboldt, *Recueil*, p. 8 et 340.

(3) Schlegel, *Muséum des Pays-Bas*, 12e livraison, *Simiæ*, 1876, p. 174 et 175.

(4) Gray, *Annals and Magazine of natural history*, 4e série, t. VI, p. 428, 1870.

Le Muséum possède un exemplaire de la même espèce chez lequel les teintes noires sont plus étendues et ont envahi les membres, où l'on n'observe plus que quelques poils jaunes. Le ventre et la poitrine sont entièrement noirs, et si l'animal, qui est un mâle provenant du Rio Negro, n'avait pas une tache frontale et des favoris jaunâtres, si la partie inférieure de sa queue n'était pas aussi de cette couleur, il ne serait guère possible de le distinguer de l'Atèle noir (*Ateles ater* de Geoffroy).

Sur un autre exemplaire de notre collection venant des bords de l'Oyapok, rivière qui sépare la Guyane française de la Guyane portugaise, ce n'est plus le mélanisme qui envahit les membres, c'est au contraire la couleur jaune qui s'étend sur les cuisses, sur les avant-bras et même sur une partie des mains, donnant à l'animal un aspect très-différent de celui que présente le précédent.

L'*Ateles variegatus* n'est pas la seule espèce du genre chez laquelle s'observent de semblables différences. L'Atèle Belzebuth, l'Atèle aux mains noires et l'Atèle hybride me semblent susceptibles de variations au moins aussi étendues, et il est rare de trouver deux exemplaires se ressemblant exactement. Les teintes varient du gris au jaune; les parties colorées en noir sont plus ou moins étendues, et il est impossible de savoir quelle est, pour chacune de ces prétendues espèces, la limite des modifications. Aussi lorsque l'on connaîtra mieux les représentants de ce groupe, lorsqu'on en aura réuni un grand nombre d'exemplaires provenant de la même localité et de localités différentes, on reconnaîtra peut-être que l'*Ateles variegatus*, l'*Ateles ornatus* (2), l'*Ateles Belzebuth* (3), l'*Ateles vellerosus* (4), l'*Ateles melanochir* (5) et même l'*Ateles hybridus* (6) sont de simples variétés d'un seul et même type spécifique. Ce n'est là d'ailleurs qu'une présomption que

(1) Gray, *Proceedings of the Zoological Society*, 1870, p. 797.
(2) Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Muséum*, t. VII, p. 271, 1806.
(3) Gray, *Proceedings of the Zoological Society*, 1865, p. 733 et 1872, pl. 2.
(4) Desmarest, *Mammalogie*, p. 76, 1820.
(5) I. Geoffroy, *Mémoires du Muséum*, t. XVII, p. 121, 1829.

les matériaux d'étude réunis actuellement dans nos musées seraient insuffisants à prouver. Mais je crois utile d'appeler l'attention des naturalistes sur ce point encore fort obscur de l'histoire zoologique des singes américains.

OBSERVATIONS

SUR

LE GROUPE DES IBIS

ET

DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES

PAR

M. OUSTALET

AIDE-NATURALISTE DE ZOOLOGIE

Les Ibis ne ressemblent aux Courlis que par la forme de leur bec, et se rapprochent au contraire tellement des Cigognes par l'ensemble de leur organisation que l'on a quelquefois, non sans raison, proposé de les réunir à ces derniers oiseaux en les plaçant dans une seule et même famille. Nous croyons cependant qu'il est préférable de de laisser les Ibis et les Tantales dans un groupe particulier, groupe que nous appellerons, avec la plupart des auteurs, famille des *Tantalidés*. Les oiseaux de cette famille se distinguent en effet par leurs pattes élevées, mais robustes, et leur bec allongé dont la pointe manifeste une certaine tendance à se recourber vers le bas: ils ont la région faciale et souvent une grande partie du cou dégarnies de plumes, colorées en noir ou en rouge vif et couvertes parfois de verrucosités et de papilles d'un aspect singulier; enfin leur plumage est tantôt d'un blanc pur, tantôt d'un rouge plus ou moins vif, tantôt gris ou

brunâtre : dans ce dernier cas il offre en général des reflets métalliques.

Ainsi délimitée, la famille des Tantalidés comprend, d'après le dernier catalogue de Gray (1) trente et une espèces qui sont répandues sur toute la surface du globe, à l'exclusion des régions boréales. Mais dans ce nombre il y a certainement quelques espèces qui font double emploi avec d'autres et qui devront être éliminées quand elles auront été l'objet d'un examen plus attentif : telles sont l'*Ibis longirostris*, l'*Ibis Ordii*, l'*Ibis erythroryncha*, l'*Ibis melanopis*, l'*Ibis strictipennis*, etc. De sorte qu'en évaluant à 25 le nombre des espèces qui composent la famille des Tantalidés on reste certainement encore au-dessus de la vérité. Ces espèces, tout en présentant les unes par rapport aux autres une grande similitude dans l'ensemble de leurs caractères, un air de famille, si l'on peut s'exprimer ainsi, offrent néanmoins des différences de détail portant sur la force du bec, la longueur et la structure des tarses, l'aspect de la région faciale et la coloration du plumage ; aussi la plupart des auteurs qui se sont occupés de la famille des Tantalidés ont-ils senti la nécessité de la subdiviser en un certain nombre de groupes secondaires. Tous ont été d'accord pour admettre d'abord dans son sein deux groupes, deux sous-familles, les *Tantalinæ* et les *Ibidinæ* correspondant aux deux genres primitifs *Tantalus* et *Ibis*.

Mais on n'en est pas resté là ; Bechstein a créé, dans les *Ibidinæ*, le genre *Falcinellus* (*Plegadis* de Kaup, *Tantalides* de Wagler, *Plegadornis* de Brehm) ; Wagler a établi les genres *Geronticus*, *Harpiprion*, *Theristicus*, *Phimosus* et *Cercibis* ; G. R. Gray, le genre *Threskiornis* ; Hodgson, le genre *Pseudibis* (*Inocotis*, Reich.) ; Reichenbach les genres *Leucibis*, *Carphibis* (*Setibis* de Lesson), *Molybdophanes*, *Lophotibis*, *Comatibis*, *Nipponia* ; Bonaparte, le genre *Hagedashia*, etc. La plupart de ces subdivisions ont été adoptées par G. R. Gray dans son *Handlist of genera and species of Birds*, de

(1) *Handlist of genera and species of birds*, London, 1871, III. pp. 38 et suiv.

sorte que maintenant l'ancien genre *Ibis* (auctor.) se trouve partagé en un nombre de genres et de sous-genres presque égal à celui des espèces. Il est évident que le démembrement a été poussé beaucoup trop loin, et qu'en voulant faciliter l'étude, on a singulièrement compliqué la nomenclature.

Pour apprécier la valeur et l'utilité de ces coupes secondaires, nous devons nécessairement jeter un coup d'œil sur les classifications proposées successivement par le prince de Canino, par M. Schlegel et par G. R. Gray : toutefois nous pouvons, dans cet examen, laisser complétement de côté les *Tantalinæ*, groupe naturel qu'on n'a point essayé de remanier et qui n'est d'ailleurs composé que de quatre ou cinq espèces.

D'après Ch. Bonaparte (1), tandis que les Tantales ont toujours le bec lisse et très-épais à la base, les pattes allongées et garnies de squamules, les Ibis ont le bec sillonné, moins robuste que celui des Tantales et les tarses réticulés, enfin les Eudocimes se distinguent par leur bec grêle, mais sillonné comme celui des Ibis, par leurs narines nues et par leurs tarses scutellés. La sous-famille des *Ibinæ* se divise elle-même en plusieurs tribus : les *Ibeæ*, qui ont le bec fort et les pattes relativement assez développées, les *Geronticeæ*, au bec mince, aux pattes courtes, mais robustes, aux ailes amples, à la queue égale, au plumage foncé et métallique, et les *Phimoseæ* qui n'ont d'autre caractère saillant que des tarses réticulés. Les deux premières tribus appartiennent à l'Ancien-Continent; la troisième habite le Nouveau-Monde. Quant à la sous-famille des *Eudociminæ*, elle ne comprend qu'une tribu, celle des *Eudocimeæ*, qui compte des représentants dans toutes les parties du monde.

Au premier abord cette classification est séduisante, car elle concorde assez exactement avec la distribution géographique des Ibis; mais en

(1) *Conspectus avium* (1857), II, pp. 149 et suiv. — *Tableau des hérons* (*Compt. rend. Ac. sc.*, 1855, XL).

y regardant de plus près, on voit qu'elle repose sur des bases fragiles : on trouve en effet des transitions entre les réticulations allongées du tarse des Tantales et les réticulations plus larges des véritables Ibis, et entre celles-ci et les scutelles régulièrement superposées des Falcinelles et des Eudocimes; sous ce rapport l'*Ibis cristata* de Madagascar est particulièrement remarquable, son tarso-métatarsien étant plutôt recouvert de scutelles recoupées longitudinalement que de véritables réticulations. Il vaut donc mieux, croyons-nous, se contenter pour l'établissement des sous-familles de caractères tirés des dimensions et de la forme du bec, des proportions et de la structure générale du corps, et réserver les caractères fournis par l'aspect extérieur du tarse pour des groupes d'un ordre inférieur. En accordant une trop grande importance à ce dernier caractère, le prince Ch. Bonaparte a été conduit en effet à séparer des *Eudocimeæ*, qui ont les tarses scutellés, les *Phimosus* de Wagler, qui offrent cependant avec les Falcinelles des analogies frappantes de taille, de coloration, de mœurs et d'habitat. De même, suivant nous, le *Carphibis spinicollis* d'Australie et le *Nipponia Temmincki* (*Ibis nippon*), que Bonaparte range dans les *Ibeæ*, trouvent plutôt leur place parmi les *Geronticæ*, le premier se rapprochant de l'*Ibis papillosa* ou *Inocotis papillosa*, le second ayant des affinités avec le *Geronticus comatus*.

M. Schlegel a laissé à tous les Ibis proprement dits leur ancien nom générique; mais il a établi parmi eux certaines catégories fondées sur la présence de plaques ou d'écailles polygonales sur la face antérieure du tarso-métatarsien, sur les proportions du bec et des pattes, sur la dénudation plus ou moins grande de la face, sur l'existence ou sur l'absence d'une huppe occipitale, etc.

La première division, celle des *Ibis à tarses scutellés*, comprend trois groupes secondaires : le groupe A, caractérisé par un bec et des pattes grêles, des plaques tarsales entières et une tête dépourvue de huppe, renferme les *Ibis falcinellus, alba* et *rubra;* il correspond par conséquent aux *Eudociminæ* du prince de Canino; le groupe B, offrant

comme le précédent des plaques tarsales entières et un bec grêle, a les tarses et les doigts moins allongés, et se distingue d'ailleurs constamment par une huppe qui orne la partie postérieure de la tête et par l'aspect particulier de la région faciale, le front étant emplumé, tandis que les lores et le tour des yeux sont dénudés; ce groupe, représentant le genre *Lophotibis* de Reichenbach et de Bonaparte, ne contient qu'une seule espèce, l'*Ibis cristata* de Madagascar; une seule espèce également, l'*Ibis melanopis*, se place dans le troisième groupe C, dans lequel les plaques tarsales sont irrégulièrement divisées, et qui, si l'on y fait rentrer l'*Ibis albicollis* de Gmelin (*Ibis caudata*, Bodd.), répond complétement au genre *Theristicus* de Wagler et de Bonaparte.

Avant d'aller plus loin, constatons que dans cette classification l'*Ibis melanopis*, figurant à côté de l'*Ibis cristata*, se trouve moins à sa place que dans le tableau publié par le prince Bonaparte (1); les relations naturelles de cette espèce américaine semblent, en effet, être plutôt avec les *Ibis cœrulescens* et *cayanensis* du même continent qu'avec la forme malgache.

La seconde division, celle des *Ibis à tarses réticulés*, peut se partager, d'après M. Schlegel, de la manière suivante :

A. — Espèces américaines à teintes bronzées, à tête dépourvue de huppe, à bec assez grêle, à tarses et à doigts courts et faibles. Dans cette catégorie rentrent les *Ibis cayanensis*, *oxycerca* et *infuscata*, c'est-à-dire les genres *Harpiprion*, *Cercibis* et *Phimosus* de Wagler et de Bonaparte.

B. — Espèces à pieds robustes, chez lesquelles les plumes de l'occiput et de la nuque s'allongent en forme de huppe : *Ibis comata*, *Ibis nippon*, *Ibis cœrulescens*, *Ibis carunculata*, *Ibis hagedash*. Ce groupe emprunte ainsi des éléments aux genres *Geronticus*, *Nipponia*, *Molybdophanes* et *Bostrichia* de Wagler et de Reichenbach, genres que le prince de Canino éloignait sensiblement les uns des autres et qu'il

(1) *Compt. rend. Ac. sc.*, 1855, t. XL.

ne rangeait pas tous dans la même famille. Si par le développement des plumes de la tête l'*Ibis comata* ressemble à l'*Ibis nippon*, il se rapproche bien davantage de l'*Ibis calva* par son crâne dilaté et gibbeux en arrière; quant aux *Ibis cœrulescens*, *hagedash* et *carunculata*, ils doivent, croyons-nous, venir se ranger à côté d'autres Ibis qui ont les côtés de la face emplumés.

C.— Espèces de l'Ancien-Monde à tête et à cou dénudés, à pieds robustes : *Ibis calva, Ibis papillosa*, *Ibis spinicollis*. Ces trois formes, les deux dernières surtout, ont entre elles des affinités assez nombreuses, quoique Bonaparte les ait placées dans trois genres et dans deux familles différentes.

D. — Espèces couvertes d'un plumage blanc, avec l'extrémité des rémiges et souvent des pennes secondaires d'un noir ou d'un bleu très-foncé, et ayant toujours, à l'état adulte, la tête et une grande partie du cou dénudées et de couleur noire : *Ibis religiosa*, *Ibis strictipennis*, *Ibis melanocephala*. Ce groupe, comprenant les espèces les plus anciennement connues, les Ibis typiques, est extrêmement naturel. Seulement il faut y rattacher l'*Ibis Bernieri,* et probablement en retrancher l'*Ibis strictipennis,* espèce douteuse et mal caractérisée.

Enfin, à la suite des Ibis, dans un groupe à part, M. Schlegel place le *Scopus umbretta,* dont les affinités sont encore mal connues, mais qui en tous cas ne semble rien avoir à faire avec les Tantalidés.

G. R. Gray a adopté, comme nous l'avons dit, la plupart des genres et des sous-genres proposés par ses prédécesseurs, et, comme eux, a établi une distinction entre les *Ibis rubra*, *alba*, *falcinellus* et *guarauna*, et les Ibis proprement dits; seulement il a imposé à ces derniers le nom générique de *Geronticus,* et leur a enlevé, pour des motifs difficiles à saisir, le nom antique et consacré d'*Ibis*, qu'il a transporté au contraire aux espèces américaines. Du reste, comme Bonaparte et comme M. Schlegel, il éloigne les *Phimosus* des petits

Ibis américains et des Falcinelles, et les relègue à la fin de ses *Geronticus*.

En profitant des classifications que nous venons d'examiner, et en les fondant pour ainsi dire l'une dans l'autre, on pourrait peut-être arriver à une disposition un peu plus simple de la famille des Tantalidés. Cet arrangement, que nous sommes loin de donner comme sans défauts, serait le suivant :

I. — TANTALIDÆ :

Espéces de grande taille, à pattes allongées, à bec robuste, épais à la base, droit et presque lisse. . . . . I. Tantalinæ.

Espèces de taille moyenne, à pattes médiocres, à bec allongé, recourbé vers la pointe et sillonné . . . . II. Ibidinæ.

La première de ces deux sous-familles ne comprend qu'un seul genre, le genre *Tantalus,* qui habite l'Asie, l'Afrique et l'Amérique; la seconde peut être ainsi subdivisée :

II. — IBIDINÆ.

1° Espèces de petite taille, à plumage blanc, rouge ou brun, offrant parfois des reflets métalliques, à bec et à pattes grêles, à face dénudée chez les adultes. A. Eudocimeæ.

2° Espèces de taille moyenne, à plumage blanc, gris ou bleuâtre, offrant parfois des reflets métalliques, à bec et pattes assez robustes, à face et à cou souvent dénudés chez les adultes . . . . B. Ibideæ.

Le groupe des *Eudocimeæ* comprendrait trois genres :

A. — EUDOCIMEÆ :

1° A tarses réticulés. . . . . I. Phimosus { *infuscatus.* / *oxycercus.* }

Hab. Amérique méridionale, et particulièrement le Brésil.

2° A tarses scutellés :

a. Plumage blanc ou rose . . . . II. EUDOCIMUS { *ruber.* *albus.*

Hab. Amérique septentrionale et méridionale, depuis la Californie jusqu'au sud du Brésil (1).

b. Plumage brun ou noir à reflets bronzés et pourprés . . . . III. FALCINELLUS { *igneus.* *guarauna.* *Ridgwayi?*

Hab. Europe méridionale, Afrique, Madagascar, Inde, Moluques, Célèbes, Nlle- Guinée, Australie, Amérique . et S.

Le groupe des *Ibideæ* se composerait de 8 genres :

B. — IBIDEÆ.

1° A tarses couverts de scutelles subdivisées. . . . I. LOPHOTIBIS *cristatus.*

Hab. Madagascar.

2° A tarses réticulés :

a. Tête garnie de plumes, allongées en arrière mais ne formant pas de huppe distincte.

a'. Bec plissé et crenelé sur les bords. II HARPIPRION { *caudatus.* *cœrulescens.* *cayanensis.*

Hab. Amérique tropicale.

b. Bec à bords lisses, élevé à la base, assez court et à peine courbé. . . . . . . III. BOSTRYCHIA { *hagedash.* *carunculata.* *olivacea.*

Hab. Afrique occidentale et orientale.

(1) Il est tres-intéressant de remarquer que c'est à ce groupe *essentiellement américain* qu'appartient l'*Ibis payana*, espèce fossile des terrains tertiaires de Saint-Gerand-le-Puy (Auvergne) décrite et figurée par M. le professeur A. Milne-Edwards dans ses *Recherches sur les oiseaux fossiles de la France* (II, pp. 454 et suiv. et pl. 69 à 71 inclusivement.)

b'. Face dénudée chez les adultes; occiput et nuque ornés d'une crête; plumage blanc ou gris . IV. Nipponia	*nippon*. *nippon*, var. ou *sinensis*.

Hab. Chine et Japon.

c. Face et partie antérieure du cou dénudées, et souvent de couleur rouge; crête occipitale plus ou moins développée ; plumage sombre à reflets soyeux ou métalliques . . . . V. Geronticus	*calvus*. *comatus*.

Hab. Afrique.

d. Tête et cou dénudés en grande partie chez les adultes; plumage en grande partie ou en totalité de couleur sombre, à reflets métalliques.

d'. Tête garnie de verrucosités ou de papilles. . . . . VI. Pseudibis	*gigantea*. *harmandi*. *papillosa*.

Hab. Inde, Célèbes et Indo-Chine.

e. Tête nue, partie antérieure du cou ornée de lamelles rigides de couleur vive. . VII. Carphibis	*spinicollis*.

Hab. Australie.

e'. Tête et cou dénudés chez les adultes et revêtus d'une peau de couleur noire; plumage blanc en majeure partie . . . . VIII. Ibis	*æthiopica*. *melanocephala*. *Bernieri*.

Hab. Europe méridionale, Inde, Moluques, Indo-Chine, Afrique, Madagascar.

A une ou deux exceptions près, toutes ces espèces sont représentées dans les collections du Muséum d'histoire naturelle. La plupart sont trop connues pour que nous ayons à nous en occuper ici, mais parmi elles, comme on peut le voir par le tableau ci-dessus,

figurent dans le genre *Pseudibis* deux espèces que nous croyons devoir créer pour des Ibis provenant de l'Indo-Chine, et qui sont dignes à tous égards d'attirer l'attention. Avant de décrire en détail ces Ibis nouveaux que j'ai déjà signalés en quelques mots dans une note présentée à l'Académie des sciences (1) et dans une communication à la Société philomathique (2), je dois jeter un coup d'œil sur l'espèce dont ils se rapprochent le plus, c'est-à-dire l'*Ibis papillosa*, de l'Asie méridionale.

Dans ses *Planches coloriées* (Pl. 304), Temminck a figuré un bel Ibis provenant du Bengale, et auquel il a donné le nom d'*Ibis papillosa* pour faire allusion aux productions singulières, aux papilles d'un rouge vif qui ornent chez cet oiseau la partie postérieure de la tête. Dans cette espèce, la tête et la partie supérieure du cou sont dépourvues de plumes, au moins dans l'adulte, et recouvertes d'une peau, bleue chez l'oiseau vivant, noire dans les spécimens désséchés. Sur le front et en avant des yeux, cette peau est rugueuse et couverte de verrucosités aplaties, et sur l'occiput, au niveau des yeux, commence une série de productions singulières qui perdent leur coloration après la mort de l'animal, mais qui, lorsqu'elles sont alimentées par le fluide nourricier, sont d'un rouge très-brillant (Pl. 6, fig. 4 et 5).

Le reste du cou et la majeure partie du corps sont revêtus de plumes d'un brun olivâtre, à reflets bronzés; la queue est d'un vert ou d'un bleu métallique, et les ailes offrent des teintes analogues, avec une plaque d'un blanc pur, formée par quelques-unes des petites couvertures.

Les pattes sont rouges, comme chez un certain nombre d'Ibis, et le bec est d'un brun verdâtre. Comme le dit Temminck dans la description qui accompagne la planche coloriée, le Musée de Paris possède des spécimens de cet *Ibis papillosa*. Ces oiseaux ont été

(1) Janvier 1877.

(2) Séance du 13 janvier 1877. *Bulletin de la Soc. philom.* (1876-1877), 7e série, t. I, pp. 25 à 30 incl.

rapportés du Bengale par Duvaucel en 1822; parmi eux il y a deux adultes analogues à l'individu figuré par Temminck et un jeune qui est particulièrement intéressant : en effet, quoiqu'il ait déjà revêtu les teintes bronzées de la livrée de l'adulte, et que ses ailes offrent déjà une tache blanche à leur partie supérieure, il a le cou, la région postérieure et même tout le dessus de la tête garnis de plumes, celles-ci s'avançant jusqu'au menton et ne laissant à découvert que la portion voisine du bec et la région auriculaire. En écartant les plumes de la nuque, on ne distingue pas la moindre trace des papilles qui hérissent cette région dans l'oiseau adulte; celles-ci n'apparaissent donc que beaucoup plus tard, sans doute lorsque l'oiseau entre dans la période de reproduction.

L'*Ibis papillosa* a été décrit de nouveau par Jerdon dans ses *Oiseaux de l'Inde* (1) sous le nom de *Geronticus papillosus* et est devenu, pour Reichenbach et pour le prince Ch. Bonaparte, le type du genre *Inocotis* (*Pseudibis* Hodgs. *antea*). Elle est répandue dans l'Inde, à Ceylan et à Célèbes : il était donc assez naturel d'y rattacher des Ibis au plumage bronzé, aux ailes tachées de blanc, à la tête nue et verruqueuse, tels que celui qui fut rapporté, en 1862, d'Ajudhja (royaume de Siam) par un voyageur bien connu, M. Bocourt. L'Ibis tué par M. Bocourt ne présentait, il est vrai, aucune trace de ces papilles qui hérissent l'occiput et la nuque de l'*Ibis papillosa* : les plumes de son cou, au lieu de s'élever à un niveau plus élevé sur la face antérieure que sur la face postérieure, remontaient plus haut vers la nuque que sur le devant de la gorge, et au point où elles cessaient, la peau nue présentait une zone claire, une sorte de collier. Mais l'absence de papilles pouvait être considérée comme un effet de l'âge, la disposition des plumes comme le résultat d'une dénudation, et le collier comme la marque laissée par un anneau ou un nœud coulant.

(1) *B. of Ind.* (1864), II, 769.

Sachant du reste que certains Ibis sont à peu près cosmopolites, on n'était pas *a priori* disposé à admettre l'existence, dans la péninsule indo-chinoise, d'une espèce distincte de celle qui vit dans l'Inde. Mais maintenant le doute est impossible. En 1874, en effet, le Muséum a reçu du docteur Jullien, chargé d'une mission en Cochinchine, un Ibis complétement semblable à celui qui avait été rapporté précédemment d'une contrée voisine par M. Bocourt. Enfin, l'année dernière, M. le docteur Harmand a envoyé de Sombor, localité située sur le Mékong, dans la partie septentrionale du Cambodge, trois autres spécimens identiques de tous points aux deux individus que possédait déjà le Muséum d'histoire naturelle, et offrant, comme ces derniers, ce singulier collier à la partie supérieure du cou. (Pl. 6, figs. 1, 2 et 3). Ce caractère suffirait à lui seul pour distinguer les Ibis de l'Indo-Chine de ceux du Bengale : mais en y regardant de près on trouve encore d'autres particularités à mentionner : les plumes du cou, comme nous l'avons dit plus haut, n'ont pas tout à fait la même disposition que dans l'*Ibis papillosa*, et quoique la coloration générale soit à peu près la même, les pennes des ailes et de la queue ont, chez les Ibis de l'Indo-Chine, des reflets bleus beaucoup plus accusés.

A ces différences de plumage se joignent des différences dans les dimensions qui sont un peu plus fortes dans les Ibis de la Cochinchine, du Cambodge et de Siam que dans ceux du Bengale, et dans la forme de la tête, celle-ci paraissant plus forte, plus large, plus gibbeuse en arrière dans les spécimens tués par MM. Bocourt, Harmand et Jullien que dans les Ibis rapportés par M. Duvaucel (Pl. 6, fig. 4 et 5).

M. D. Giraud Elliot, qui prépare en ce moment une monographie des Ibis et avec lequel j'ai examiné tous les individus de la collection du Muséum, avait été vivement frappé de ces caractères, sur lesquels il a bien voulu appeler mon attention.

Je proposerai de nommer cette espèce nouvelle *Ibis Harmandi* ou plutôt *Pseudibis Harmandi*, en la plaçant dans le même genre que

l'*Ibis papillosa*, et j'essayerai de la caractériser de la manière suivante :

« Ibis capite nudo, pollice non papilloso, torque cœrulescente-« albo, pedibus rubris, corpore æneo-brunescente, alis caudâque « chalybeo-nigrescentibus, tectricibus alarum minimis albis.

Long. tot	0,83 et 0,87
— alæ	0,41 et 0,42
— caudæ. . .	0,20 et 0,21
— rostri. . .	0,16 et 0,19
— digiti medii	0,06
— pollicis . .	0,26
— unguis . .	0,15

Presque en même temps que cette espèce, c'est-à-dire dans les premiers jours de l'année dernière, M. le docteur Harmand a envoyé au Muséum un autre Ibis provenant également du Cambodge, et infiniment plus remarquable que le précédent. Les dimensions de cet oiseau sont si fortes qu'on le prendait tout d'abord pour un Tantale, si son bec long et recourbé, ses pattes robustes, relativement assez courtes et largement réticulées, ne lui assignaient décidément une place dans la sous-famille des *Ibidinæ*.

Sous le rapport des couleurs, cet Ibis le cède à beaucoup d'autres : il a le dos, le croupion et les sus-caudales d'un brun verdâtre, avec quelques reflets bronzés; la queue d'une teinte analogue, mais plus métallique; le dessous du corps, au contraire, d'un brun plus terne et passant au grisâtre sur le milieu du ventre; les ailes bigarrées, les petites couvertures étant grises au centre, avec la tige et une large bordure d'un brun verdâtre, légèrement métallique, et les grandes couvertures offrant des teintes analogues avec une proportion plus forte de gris cendré. Les rémiges sont d'un noir verdâtre; les pennes secondaires d'un brun verdâtre très-foncé, et les plumes floconneuses qui ornent chez l'*Ibis æthiopica* la région postérieure de l'aile ne sont représentées que par quelques grandes plumes à barbes plus grêles et plus allongées. La tête est particulièrement re-

marquable; elle est nue comme dans l'*Ibis calva* de l'Afrique australe, dans l'*Ibis spinicollis* d'Australie et dans l'*Ibis papillosa* de l'Inde.

Comme chez ce dernier elle est, sur le spécimen desséché, d'un noir terne et offre dans sa portion frontale et sur la moitié antérieure du vertex de nombreuses verrues disposées en séries transversales, mais à ces verrues frontales, qui sont grosses et nombreuses, succèdent en arrière, sur la nuque et sur la moitié postérieure du cou, non pas des papilles oblongues et de couleur vive, mais d'autres verrues, aplaties, contiguës, dessinant par leur réunion des bandes rugueuses transversales, séparées par des espaces nus, dans lesquels la peau apparaît avec sa coloration noirâtre. Sur la face antérieure du cou, les verrues disparaissent et la peau présente seulement un aspect chagriné. La région dénudée est égale à la moitié de la longueur du cou, tandis que dans l'*Ibis papillosa* la région privée de plumes n'équivaut pas au tiers du cou. Enfin, tandis que dans l'*Ibis papillosa* la région dénudée est suivie presque sans transition d'une région couverte de plumes normales, dans l'Ibis découvert par M. Harmand presque toute la partie inférieure du cou n'est protégée que par des plumes à demi avortées, la base seule ayant des plumes complétement développées. Le bec, d'un brun rougeâtre avec les bords plus clairs, est sensiblement recourbé à partir du milieu, et offre, sur la mandibule supérieure, comme chez les autres Ibis, un sillon latéral. Les pattes, relativement courtes et robustes, paraissent avoir été d'un rouge assez vif dans l'animal vivant; les tarses sont garnis d'écailles hexagonales, et les doigts couverts de scutelles se terminent par des ongles puissants, de couleur brune (Pl. 7).

La diagnose de cette magnifique espèce peut être donnée sommairement de la manière suivante :

« Ibis maxima, capite et colli dimidio superiore nudis, nigris,
« rugosis, corpore viridi-brunnescente, nitore nonnullo metallico, cauda
« remigibusque æneo-nigrescentibus, alarum tectricibus cinereo et æneo-
« brunnescente variegatis, rostro rubro-fuscescente, pedibus nigris. »

Long. tot.	1,20	
— caudæ	0,30	
— alæ.	0,55	
— rostri (a fronte) .	0,25	
— tarsi	0,11	
— digiti medii . . .	0,07	(sine ungue)
— unguis	0,02	
— digiti posterioris.	0,035	

En résumé, par l'aspect dénudé et rugueux et sa tête et de son cou, et jusqu'à un certain point par son système de coloration, cet Ibis se rapproche de l'*Ibis papillosa* de l'Inde, mais s'en distingue facilement :

1° Par le nombre et la disposition des verrues, ainsi que par l'étendue de la région dénudée ;

2° Par la coloration des rémiges et des couvertures alaires, ces mêmes plumes étant, dans l'*Ibis papillosa*, toutes d'un bleu d'acier, à l'exception de quelques-unes des petites couvertures, qui sont blanches ;

3° Par une différence *énorme* dans les dimensions, l'*Ibis papillosa*, qui est loin d'être une des plus petites espèces du groupe, n'ayant que $0^m,75$ de long, son bec ne mesurant que $0^m,17$ et son tarse $0^m,07$.

Les tableaux suivants, dans lesquels je donne les dimensions comparatives de l'os humérus et de diverses parties du corps chez quelques Ibis et chez les *Tantalus ibis* et *leucocephalus*, montrent clairement du reste que, sous le rapport des proportions, l'*Ibis Harmandi* peut rivaliser avec les grands Tantales de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique, tout en étant moins haut monté que ces derniers oiseaux.

A

	IBIS RUBRA.	IBIS CRISTATA.	IBIS MELANOCEPHALA.	IBIS HARMANDI.	IBIS GIGANTEA.	TANTALUS IBIS.	TANTALUS LEUCOCEPHALUS.
Longueur de l'humérus.	$0^m,093$	$0^m,115$	$0^m,123$	$0^m,130$	$0^m,190$	$0^m,160$	$0^m,183$

B

	IBIS GIGANTEA.	TANTALUS IBIS.	TANTALUS LOCULATOR
Longueur totale	$1^m,20$	$1^m,13$	$1^m,10$
— de la queue	$0^m,30$	$0^m,18$	$0^m,18$
— de l'aile	$0^m,55$	$0^m,50$	$0^m,50$
— du tarse	$0^m,11$	$0^m,22$	$0^m,20$
— du bec	$0^m,25$	$0^m,27$	$0^m,25$

Dans le genre Ibis, il n'en est pas une seule qui puisse être, même de loin, comparée à celle-ci sous le rapport de la taille : aussi je proposerai de la nommer *Ibis gigantea* ou *Pseudibis gigantea*, en la rangeant *provisoirement* dans le même genre que les Ibis *papillosa* et *Harmandi*; je dis provisoirement, car il est certain qu'il faudra créer un genre particulier en faveur de ce magnifique oiseau.

L'individu qui a servi de type à cette description a été tué au mois de mai sur les bords du Mé-kong; il ne porte malheureusement aucune indication de sexe; mais à en juger par l'aspect de sa tête, de son cou et de ses pattes, il doit être bien adulte. Le mélange de teintes bronzées et de teintes grises sur ses ailes et quelques irrégularités dans son système de coloration permettent également de reconnaître qu'il n'avait pas complétement terminé sa mue.

Quoique je ne connaisse pas d'une manière plus précise l'endroit où a été opérée la capture de ce grand Ibis, je me sens porté à admettre que son aire d'habitat s'étend plutôt vers le nord, du côté du Tibet, que vers le sud, du côté de la Cochinchine et du royaume de Siam : en effet, s'il en était autrement, on ne comprendrait pas qu'une espèce d'aussi grande taille n'ait pas été rencontrée plus tôt par les voyaguers français qui ont exploré le cours inférieur du Mé-kong.

APPENDICE

Pendant que cette notice était en cours d'impression, deux mémoires sur le même groupe d'oiseaux ont été publiés : le premier, par mon savant collègue et ami M. D. G. Elliot, dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres (1877, part. 3) ; le second, par le docteur Ant. Reichenow dans le *Journal d'Ornithologie* de Cabanis (1877). Dans sa monographie, M. Elliot a identifié, avec raison, croyons-nous, l'*Ibis strictipennis* (Gould) à l'*Ibis æthiopica*, l'*Ibis melanopis* (V.) à l'*Ibis caudata*, l'*Ibis erythrorhyncha* (Gould) et l'*Ibis Ordii* (Bon.) au *Falcinellus igneus*, et l'*Ibis longirostris* (Wagl.) à l'*Eudocimus albus;* enfin il a créé le genre *Graptocephalus* pour l'Ibis à collier, décrit ci-dessus sous le nom d'*Ibis Harmandi*, et legenre *Thaumatilis* pour l'*Ibis gigantea,* qui méritait bien, comme je le disais ci-dessus, l'honneur d'une place à part dans les classifications.

En même temps, c'est-à-dire au moment où ces lignes allaient paraître, M. Elliot m'a communiqué une livraison des *Stray Feathers* qui venait d'arriver en Europe et qui renfermait la description, par M. Hume, d'un oiseau de tout point semblable à mon *Ibis Harmandi*. La description de M. Hume ayant paru à la fin de 1875, c'est-à-dire un an avant la mienne, le nom d'*Ibis Davisoni* proposé par cet ornithologiste doit évidemment avoir la préférence et l'*Ibis Harmandi* doit être désormais inscrit dans les catalogues sous le nom de *Pseudibis Davisoni* ou de *Graptocephalus Davisoni*, pour ceux qui, comme M. Elliot, jugeront nécessaire de le séparer génériquement du *Pseudibis papillosa.*

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE 6.

Fig. 1. Tête de l'*Ibis Harmandi* (Oust.), vue de profil et réduite aux 3/4 de sa grandeur naturelle, d'après un des individus rapportés du Cambodge par M. le Dr HARMAND.

Fig. 2. Tête du même oiseau, vue par derrière.

Fig. 3. Tête du même oiseau, vue en dessus.

Fig. 4. Tête de l'*Ibis papillosa* (Tem.), vue par derrière, pour montrer les papilles occipitales (4/5 de grandeur naturelle).

Fig. 5. Papilles considérablement grossies (9/1) de l'*Ibis papillosa*.

PLANCHE 7.

Fig. 1. *Ibis gigantea* (Oust.), dessiné au 1/4 de la grandeur naturelle, d'après l'individu tué sur les bords du Mé-kong, par M. le Dr HARMAND.

OBSERVATIONS
SUR LES AFFINITÉS ZOOLOGIQUES DU GENRE
PHODILUS

ET

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE

DE

RAPACE NOCTURNE

PAR

M. ALPH. MILNEEDWARDS

Le groupe des Rapaces nocturnes est sans contredit le plus naturel de la classe des oiseaux et tous ses représentants offrent entre eux tant de ressemblance que leur classification présente des difficultés très-sérieuses. Les caractères extérieurs, d'ailleurs peu apparents, varient beaucoup chez des espèces appartenant évidemment à la même famille et au même genre, et ce ne sont pour le zoologiste que des guides souvent trompeurs. La disposition des disques périophthalmiques, l'absence ou la présence sur la tête de plumes pouvant se relever en aigrettes, l'arrangement de la conque auditive, les plumes qui s'étendent plus ou moins sur les pattes, la forme de la queue, les dimensions relatives des ailes et même la couleur générale du plumage ont servi de bases principales aux différents systèmes de classification proposés par les auteurs, et cependant chacun de ces caractères peut varier sans que sa présence ou son absence entraîne des modifications

de quelque importance. Il en résulte une grande incertitude sur la délimitation des groupes génériques et il est souvent plus aisé d'assigner des caractères précis à une espèce qu'à un genre; aussi certains oiseaux de nuit bien connus, appartenant à la faune européenne, ont-ils été successivement placés dans huit genres différents : le *Strix eng malmi* de Gmélin, par exemple, était pour Boie un *Athene*, pour le prince Charles Bonaparte un *Nyctale,* pour Kaup un *Ægolius*, pour Cuvier une *Noctua*, pour Schlegel une *Ulula*, pour Swainson un *Scotophilus*, pour Eyton et Heuglin un *Syrnium*, et la Chevêche commune a été tantôt un *Strix*, tantôt une *Athene*, puis une *Noctua*, un *Scotophilus*, une *Syrnia* et enfin une *Carine*. Cette similitude dans les particularités extérieures explique aussi pourquoi le nombre des coupes génériques a varié dans des limites très-étendues, suivant le point de vue auquel se plaçaient les ornithologistes classificateurs. Si au lieu de s'en tenir à l'examen de ces caractères superficiels ils avaient porté leur attention sur les modifications que peut présenter le squelette, ils auraient reconnu que, dans la plupart des cas, les particularités ostéologiques peuvent être d'un puissant secours, et que souvent ces ressemblances extérieures si frappantes coïncident avec des ressemblances très-grandes dans la constitution de la charpente solide. On reconnaît ainsi, parmi les oiseaux de proie nocturnes, deux groupes bien tranchés : le premier, représenté par l'Effraie commune (*Strix flammea* de Linné) et quelques autres espèces; le second, comprenant les Grands-Ducs, les Hiboux, les Chat-huants, les Chevêches et tous les autres oiseaux du même ordre. Dans ce dernier groupe, auquel M. Bowdler Sharpe donne le nom de *Bubonidæ* par opposition à celui de *Strigidæ* appliqué au premier, on reconnaît dans le squelette un certain nombre de caractères secondaires qui permettent de distinguer les principaux genres. L'étude ostéologique que j'ai entreprise d'une espèce de Chouette connue depuis fort longtemps, le *Phodilus badius* vient prouver clairement à quelles erreurs peut conduire un examen des caractères extérieurs, même lorsqu'il est fait par des ornithologistes exercés. Le *Phodilus badius* a été placé par tous les

auteurs à côté des Effraies dont on le distinguait à peine, tandis qu'en réalité il s'en éloigne beaucoup et doit prendre place dans la section des *Bubonidæ*, à côté des *Syrnium* et des *Nyctale*. Nous verrons aussi que la place occupée à tort dans la section des Strigidés par le genre *Phodilus* doit être prise par un autre Rapace nocturne nouvellement découvert à Madagascar, et tellement différent de toutes les espèces déjà connues que j'ai dû le prendre pour type d'un genre nouveau sous le nom d'*Heliodilus* (1).

Le genre *Phodilus* a été établi en 1830 par I. Geoffroy Saint-Hilaire (2) pour une espèce de Chouette décrite par Horsfield sous le nom de *Strix badius* et nommée à Java *Calong*. I. Geoffroy indique très-justement les caractères qui distinguent cet oiseau des véritables Effraies et nécessitent sa séparation générique. Depuis cette époque, tous les ornithologistes, bien qu'admettant ce nouveau groupe, l'ont placé dans la même section que les *Strix* proprement dits. Lesson (3), Temminck (4), G. R. Gray (5), Blyth (6), Horsfield et Moore (7), le prince Ch. Bonaparte (8), Jerdon (9) et M. Bowdler Sharpe (10), sont unanimes pour réunir le Phodile aux Effraies et ils forment pour ces oiseaux soit une famille, soit une sous-famille.

L'absence des aigrettes, la longueur du bec qui est droit dans sa portion basilaire, le revêtement duveteux des tarses, la couleur géné-

(1) De δειλὸς qui craint et de ἥλιος soleil.

(2) I. Geoffroy Saint-Hilaire. Remarques sur les caractères et la classification des oiseaux de proie nocturnes et description d'un genre nouveau sous le nom de *Phodilus*. *Annales des sciences naturelles*, t. XXI, p. 194, 1830, et considérations sur les caractères employés en ornithologie pour la distinction des genres, etc... *Nouvelles annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. I, p. 388.

(3) R. P. Lesson. *Traité d'ornithologie*, Paris, 1831, in-8°, p. 112.

(4) Temminck. *Nouveau recueil de planches col. d'oiseaux*, t. II, 1838, pl. 318.

(5) G. R. Gray. *The Genera of Birds*, t. I, 1849.

(6) Edward Blyth. *Catalogue of the birds in the Museum of asiatic Society*, Calcutta, 1849, p. 41.

(7) Thomas Horsfield and Frédéric Moore. *A catalogue of the birds in the Museum of the Hon. East India Company*, t. I, 1856-1858, p. 80.

(8) Bonaparte. *Conspectus avium*, p. 55.

(9) T. C. Jerdon. *The birds of India. Cherrapoonja*, t. I, 1870, p, 119.

(10) R. Bowdler Sharpe. *Catalogue of the Striges, or nocturnal birds of prey in the collection of the British Museum*, in-8°, 1875, p. 309.

rale du plumage, l'existence de petites taches arrondies sur la poitrine donnent certainement au *Calong* un aspect qui rappelle celui des Effraies, mais I. Geoffroy avait déjà indiqué les différences qui existent dans la forme des disques periophthalmiques et des ailes chez ces oiseaux.

« Tout le tour de l'œil, dit cet auteur, est garni de plumes à « barbules décomposées et le disque existe à la partie inférieure de la « tête, mais, en dessus, toutes les plumes sont dirigées en arrière et « de même nature que celles du reste du corps. Les oreilles sont moins « largement ouvertes et la conque auditive est moins grande que chez « l'Effraie ; disposition qui est en rapport avec le degré très-imparfait « du développement du disque..... Les doigts sont plus gros que « chez les Effraies et les ongles plus forts..... La queue est plus « courte et moins carrée. Mais c'est surtout par les ailes que le Phodilus « diffère du genre avec lequel on l'avait confondu. Chez les Effraies, « les ailes, très-longues et dépassant même l'extrémité de la queue, « présentent dans les proportions de leurs rémiges des caractères « très-importants et qui les placent au nombre des meilleurs voiliers. « La première rémige est presque aussi longue que la seconde, qui est « la plus longue de toutes ; la troisième est encore très-longue, et les « suivantes vont en décroissant.

« Les ailes du Phodile sont construites sur un tout autre plan, on « peut dire sur un plan inverse : les rémiges vont en s'accroissant, « de la première qui est très-courte à la cinquième qui est la plus « longue. C'est comme on le voit, sauf quelques légères modifications, « le système que l'on trouve, parmi les oiseaux de proie diurnes, chez « les Aigles et la plupart des autres genres dits Ignobles ; tandis que les « ailes de l'Effraie sont construites sur le même plan que les ailes « des oiseaux de proie dits Nobles, c'est-à-dire les Faucons et les Ger- « fauts. »

Ces différences s'accentuent bien davantage quand on compare les différentes pièces du squelette du Phodilus à celles de l'Effraie.

La tête osseuse des Effraies est si bien caractérisée qu'elle suffirait seule à distinguer ces oiseaux de tous les autres Rapaces nocturnes. La portion crânienne est longue et étroite; le front, déprimé entre les yeux, s'élève graduellement par une pente régulière jusqu'aux bosses pariétales et occipitales qui sont très-hautes et séparées sur la ligne médiane par une dépression très-marquée. L'occiput est peu élargi et les lames latérales, formées par la paroi postérieure des caisses tympaniques, ne se prolongent pas beaucoup en dehors; aussi la fosse temporale est-elle large, peu profonde et mal délimitée en haut. La cavité orbitaire est moins développée que d'ordinaire et n'occupe pas toute la hauteur du crâne. L'os lacrymal est grand et fort boursouflé. Les os ptérygoïdiens sont grêles et très-longs. Les os palatins sont étroits et laissent entre eux une fente peu élargie; enfin l'arête du bec est presque droite dans toute sa portion sus nasale.

La tête du *Phodilus* diffère à tous égards de celle des Effraies et il est facile de se convaincre en l'étudiant qu'elle appartient à un type ornithologique tout à fait distinct (1). En effet la portion crânienne est remarquable par sa brièveté et son développement postérieur; aussi la tête vue en dessous ressemble-t-elle à un triangle très-élargi en arrière. Il n'y a pas au-dessus des yeux de bosses occipitales : dans cette région le crâne est au contraire tout à fait arrondi et même un peu surbaissé. Les orbites sont très-grandes et occupent toute la hauteur de cette portion du crâne; elles sont limitées en arrière par une lame osseuse remarquablement développée et qui déborde de beaucoup en dehors la lame postauditive; les fosses temporales sont profondes et peu élargies, surtout dans leur partie supérieure. L'espace interorbitaire est étroit et aplati. Les os tympaniques sont logés dans une fosse large et profonde; enfin les os ptérygoïdiens sont courts, grêles et disposés très-obliquement par rapport à la ligne médiane de la tête. Si l'on compare ce crâne à celui des Hiboux, on remarque qu'il en

(1) *Voyez* pl. 5, fig. 1, 2 et 3.

diffère par la boursouflure moindre de la portion susorbitaire, par le développement exagéré de la paroi postérieure de l'orbite, par le peu de largeur de la fosse temporale et par la position très-reculée des apophyses susorbitaires. Ce dernier caractère éloigne les *Phodilus* des *Surnia*, des *Nyctea*, des *Athene*, des *Ketupa* et des *Scops*. C'est avec les représentants du grouge des *Syrnium* que, sous le rapport de la constitution du crâne de même que sous beaucoup d'autres, les Phodiles présentent le plus d'analogie.

Les vertèbres cervicales sont au nombre de treize, comme chez les autres représentants du même groupe; mais elles sont plus courtes et plus robustes que chez les Effraies. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont plus hautes, plus solidement unies, et en rapport avec la puissance des muscles du cou (1). Les côtes sont comme d'ordinaire au nombre de sept paires, mais cinq d'entre elles s'articulent directement au sternum; la première paire seule est flottante, tandis que dans le petit groupe des Strigidés, deux paires restent à l'état de stylet; toutefois la seconde ne porte pas d'apophyse recurrente, et la septième, remarquable par son peu d'épaisseur, s'attache vers le milieu de l'antépénultième côte sternale.

Le sternum du Phodile est tout à fait différent par sa conformation générale de celui des Effraies. Il est court, large, peu bombé et pourvu d'un bréchet remarquable par son faible développement (2); le bord inférieur de cette carène, au lieu d'être courbe comme d'ordinaire, est presque droit, et son angle antérieur est épaissi et obtus. Il n'y a pas d'apophyse épisternale; le bord antérieur de l'os est un peu échancré sur la ligne médiane. Les gouttières coracoïdiennes sont fort séparées l'une de l'autre. Les angles hyosternaux s'avancent beaucoup au delà de ces cavités. La surface d'insertion du muscle sous-clavier est plus grande et plus profonde que chez les Grands-Ducs, les Moyens-Ducs et les Chouettes; les Ciccaba présentent une disposition semblable. Les facettes

(1) *Voyez* pl. 4.
(2) *Voyez* pl. 4 et pl. 5, fig. 4.

costales sont au nombre de cinq, comme d'ordinaire, tandis que chez les Effraies il n'y en a que quatre. Le bord postérieur est fortement découpé ; on y remarque en effet deux paires d'échancrures, les internes étroites et peu creusées, les externes plus larges et très-profondes; les branches qui les séparent sont grêles et s'avançent autant que la partie médiane du sternum et que les branches hyposternales constituant les angles latéraux du bouclier thoracique. Ces échancrures existent chez tous les Rapaces nocturnes à l'exception des Effraies, mais elles sont rarement aussi grandes. La table sternale supérieure ne présente sur la ligne médiane aucun trou pneumatique ; on en remarque quelques-uns, mais très-petits, à la base des angles hyosternaux.

Les clavicules ne sont pas soudées en un os furculaire ; elles constituent des stylets grêles, suspendus à l'épaule et rattachés à l'angle du bréchet par un ligament. Quelques Rapaces nocturnes présentent une semblable disposition : telles sont la Surnie boréale, le Nyctale de Richardson et certaines espèces du petit genre *Ninox*.

Les coracoïdiens sont longs et faibles ; l'apophyse hyosternale y est à peine marquée, la coulisse où glisse le muscle pectoral profond ou releveur de l'aile est moins complète que chez les Effraies, ce qui dépend du faible développement de la lame sous-claviculaire.

L'os du bras des Effraies ne diffère pas sensiblement de celui des autres oiseaux de nuit, je n'aurai par conséquent que peu de chose à en dire. Il est, chez le Phodile, relativement court et élargi dans son extrémité inférieure comme chez le *Syrnium aluco* (Linné). L'empreinte d'insertion du muscle brachial antérieur est profonde et bien circonscrite (1). Le corps de l'os au lieu d'être renflé comme chez les Effraies est très-grêle et légèrement tordu. Le cubitus est plus robuste et plus arqué que dans ce dernier genre (2), la portion terminale de l'aile est relativement très-courte. Le métacarpien est formé de deux branches peu écartées,

(1) *Voyez* pl. 4 et pl. 5 fig. 5.
(2) *Voyez* pl. 4 et pl. 5 fig. 6.

le doigt principal est faible et la première phalange ne présente pas de lacune constituant une sorte de fenêtre, ainsi que cela se remarque chez les Strix (1).

Le bassin est beaucoup plus raccourci que celui des Effraies, et par ce caractère il se rapproche un peu de celui des Chevêches, des Ciccaba et des Nyctales; les proportions relatives de la portion præcotyloïdienne et de la portion postcotyloïdienne sont à peu près les mêmes que chez ces oiseaux, tandis que chez les Otus les fosses iliaques sont notablement plus longues mais moins élargies. L'écusson pelvien est aplati comme celui des Nyctales et les angles ischiatiques sont peu proéminents; les fosses rénales, sont plus resserrées que dans ce genre et ressemblent davantage à celles des Ciccaba. Les vertèbres caudales sont très-petites, elles sont comme d'ordinaire au nombre de huit (2).

Le fémur est presque droit, renflé à ses extrémités et pourvu inférieurement d'une gorge rotulienne très-profonde et fort ouverte.

Le tibia est remarquablement élargi dans sa portion inférieure, et il diffère beaucoup de celui des Effraies pour se rapprocher davantage de celui des *Syrnium*. La gorge intercondylienne est en effet très-grande et les condyles sont relativement gros (3); la face antérieure est à peine déprimée dans sa partie inférieure, tandis que chez les *Bubo*, les *Otus* et les *Athene* il y a là une fossette parfois très-profonde. La crête péronière est très-longue comme dans le genre *Syrnium*, et le péroné se prolonge jusqu'au-dessus du condyle externe, tandis que chez les Effraies il est beaucoup plus court.

L'os du pied ou tarso métatarsien est petit, très-élargi et aplati d'avant en arrière (4); il se distingue donc, au premier au coup d'œil, à l'aide de ces caractères, de celui des Effraies qui est relativement grêle et

(1) *Voyez* pl. 4 et pl. 5, fig. 7.
(2) *Voyez* pl. 4 et pl. 5, fig. 8 et 9.
(3) *Voyez* pl. 4 et pl. 5, fig. 10 à 12.
(4) *Voyez* pl. 4 et pl. 5, fig. 13, 14, 15 16 et 17.

allongé. Chez les Grands-Ducs, la portion diaphysaire est à la fois plus épaisse mais plus rétrécie transversalement; il en est de même chez les Moyens-Ducs. Sous ce rapport le Phodile ressemble davantage à certaines espèces du genre *Syrnium*, telles que le *S. torquatum* et le *S. melanotis*, dont Kaup a formé le petit groupe des *Pulsatrix*. La face antérieure métatarsienne est aplatie inférieurement, mais elle se creuse beaucoup en haut pour loger l'extenseur propre du pouce; la gouttière destinée à livrer passage au tendon du muscle extenseur commun des doigts n'est pas recouverte par un pont osseux, ainsi que cela a lieu chez presque tous les oiseaux de proie nocturnes : je dois ajouter cependant que l'absence de ce caractère ne présente pas une grande valeur, car elle résulte simplement d'un arrêt dans l'ossification de la bride sustendineuse qui existe chez tous les oiseaux. L'empreinte d'insertion du muscle tibial antérieur n'est pas placée sur la ligne médiane comme chez les Bubo et les Stryx, elle est beaucoup plus rapprochée du bord interne de l'os et située immédiatement au-dessous du pertuis supérieur interne, qui s'ouvre beaucoup plus bas que l'externe. Le pertuis inférieur est formé de deux canaux tubulaires placés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une étroite lame osseuse : le premier livre passage aux vaisseaux et traverse l'os d'avant en arrière, de manière à s'ouvrir sur la face postérieure de celui-ci; l'autre, où est logé le tendon du muscle adducteur propre du doigt externe, est vertical et son orifice inférieur se voit entre la trochlée digitale externe et la médiane. Les faces latérales s'étendent presque parallèlement l'une à l'autre et leur largeur est presque uniforme; la face postérieure est creusée, comme d'ordinaire, en forme de gouttière large et profondément encaissée. L'extrémité supérieure ou tarsienne est très-comprimée d'avant en arrière; les facettes glénoïdales sont peu profondes, surtout celle du côté interne. La crête calcanéenne constituant le talon est disposée en forme de lame mince, légèrement courbée en dehors et terminée en arrière par un bord épaissi qui se prolonge moins haut que chez la plupart des autres Rapaces nocturnes. Les poulies articulaires digitales sont dis-

posées sur une ligne transversale très-arquée, ce qui est dû surtout à la direction de la poulie externe, orientée de manière à permettre au doigt correspondant de se porter facilement en dehors et même en arrière : cette trochlée est d'ailleurs plus comprimée et plus élevée que les autres, dont elle est séparée par une échancrure large mais peu profonde ; la trochlée médiane est en forme de gorge de poulie et moins élargie que celle du côté interne, dont le bord postérieur se prolonge en formant une forte saillie tuberculiforme.

Le petit métatarsien du pouce est très-court et sa surface articulaire supérieure, qui se voit au-dessus de la trochlée digitale interne, est fort étroite.

Dimensions des principales pièces du squelette du Phodilus badius.

Longueur de la colonne vertébrale	0.165
Longueur du crâne, de la suture frontale à l'occiput	0.040
Largeur du crâne, dans la région temporale	0.039
Largeur maximum du crâne	0.049
Largeur de l'espace interorbitaire du frontal	0.012
Largeur du frontal entre les os lacrymaux	0.013
Longueur des os ptérygoïdiens	0.013
Grand diamètre du cercle osseux de la sclérotique	0.026
Longueur du sternum (sur la ligne médiane)	0.031
Largeur en avant	0.027
Largeur en arrière	0.023
Profondeur de l'échancrure postéro-externe	0.013
Hauteur du bréchet	0.012
Longueur du coracoïdien	0.032
Hauteur de l'os furculaire	0.024
Longueur de l'omoplate	0.035
Longueur de l'humérus	0.068
Longueur du cubitus	0.078
Longueur du métacarpien	0.031
Longueur du doigt principal	0.023
Longueur totale de l'aile	0.200
Longueur du bassin (sur la ligne médiane)	0.035
Largeur en avant	0.016
Largeur au milieu des fosses iliaques antérieures	0.014

Largeur en arrière des cavités cotyloïdes	0.023
Largeur au niveau du milieu des angles ischiatiques	0.018
Longueur du fémur	0.047
Longueur du tibia	0.077
Longueur du métatarsien	0.043
Longueur totale de la patte	0.167

La famille des Strigides se trouverait donc réduite au seul genre Strix par suite de la réunion du Phodilus aux Syrniés, si l'île de Madagascar ne venait pas de nous fournir un nouveau Rapace nocturne qui, bien que différent des Effraies, doit prendre place dans le même groupe naturel. Cet oiseau a été envoyé à M. Grandidier par M. Soumagne, consul honoraire de France à Tamatave. Il sera décrit avec détails et figuré dans la partie ornithologique de l'ouvrage intitulé *Madagascar, Histoire physique, naturelle* et *politique*, mais je crois utile d'indiquer dès à présent les caractères anatomiques qui le rapprochent des Strix et ceux qui nécessitent l'établissement d'un genre nouveau auquel je proposerai de donner le nom d'*Heliodilus*.

L'Héliodile est un strigidé à pattes plus robustes, à ailes plus courtes et à tête plus large que les Effraies. Cependant tous les caractères essentiels du crâne de ces derniers oiseaux se retrouvent dans notre nouveau genre, mais on remarque un développement plus considérable dans toute la portion occipitale; les bosses supra-orbitaires sont plus élargies et séparées par un sillon fortement marqué. La lame

(1) M. A. Grandidier a donné à cette espèce le nom d'*Heliodilus Soumagnei* et lui assigne les caractères suivants : « Ce strigidé est tout entier d'un roux ferrugineux moucheté de noir. Chaque « plume des parties supérieures porte le long du rachis deux ou trois taches foncées plus nom- « breuses, mais moins grandes sur la tête que sur le dos; celles de la face inférieure ainsi que les tec- « trices des ailes et les pennes de la queue n'en portent qu'une seule située à leur pointe. Les barbes « internes des rémiges sont coupées de petites raies noires. Le disque facial est d'un vineux pâle, la « conque auditive est très-développée et pourvue d'un opercule énorme. L'*Heliodilus Soumagnei* « rappelle un peu par son aspect extérieur le *Phodilus badius*, mais il en diffère par le bec qui est « plus allongé, plus comprimé, moins haut, par le disque facial plus régulier et plus complet, par « une taille plus grande due à ses tarses plus allongés, par la couleur de ses parties inférieures « qui sont rousses comme les parties supérieures et non plus claires et d'un blanc vineux, par les « barbes externes des premières rémiges que ne sont point rayées de blanc. »

Longueur totale 0.30, aile 0.20, queue 0.107, bec en suivant son arête 0.036, hauteur du bec 0.012, tarse 0.06, doigt médian 0.03, pouce 0.015.

postorbitaire se prolonge davantage en dehors, aussi la fosse temporale est elle plus profondément encaissée. Les cavités orbitaires sont plus grandes, surtout suivant leur axe antéro-postérieur, ce qui tient à la réduction des os lacrymaux. Le bec est plus large à sa base et les branches du maxillaire inférieur offrent moins de hauteur. Les os ptérygoïdiens sont grêles, courbés dans leur portion médiane qui correspond à leur articulation sphénoïdale, et plus profondément enchâssés en avant dans le bord postérieur des os palatins que chez l'Effraie. Ces derniers sont relativement élargis, et le trou palatin antérieur est plus grand que dans le genre *Strix*.

Les vertèbres cervicales sont au nombre de treize, leur longueur est la même que chez les Effraies, mais elles sont plus robustes. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont plus élevées.

On compte 7 paires de côtes; la 1re et la 2e sont styliformes et flottantes, les 3e, 4e, 5e et 6e s'attachent directement au sternum et elles portent toutes une apophyse recurrente longue et étroite; la 7e en est dépourvue, elle est très-grêle et va se joindre à la 6e côte sternale près de son articulation.

Le sternum de l'Héliodile est très-faible et indique peu de puissance alaire; il ressemble beaucoup à celui des Effraies; sa voussure est cependant plus marquée. Le bréchet est peu élevé, son angle antérieur ne s'avance pas au niveau du bord coracoïdien; son arête inférieure est courbe et renflée en avant, en arrière cette carène ne se prolonge pas jusqu'au bord sternal mais elle se termine par une bifurcation indiquée de chaque côté par une ligne saillante limitant un court espace triangulaire. Le bord postérieur du bouclier sternal ne présente pas les quatre échancrures qui existent chez les autres oiseaux de proie nocturnes; la portion médiane est séparée des angles hyposternaux par une échancrure peu profonde et très-élargie, comme chez les représentants du genre *Strix*. Le bord antérieur est presque droit, il n'y a pas d'apophyse épisternale; les rainures coracoïdiennes ne se croisent pas sur la ligne médiane; l'espace occupé par le muscle pectoral profond et limité sur

la face antérieure par une petite crête, est plus étroit que chez la plupart des autres oiseaux du même groupe. Les bords latéraux sont très-concaves, ils portent quatre facettes articulaires costales qui, en arrière, ne dépassent pas la surface d'insertion du muscle sous-clavier. L'apophyse hyosternale est plus pointue que chez les Effraies. La table supérieure du bouclier sternal est percée de nombreux trous pneumatiques qui occupent surtout la ligne médiane.

Les branches furculaires sont longues, grêles et lamelleuses, et, de même que dans le genre *Strix*, elles se soudent par leur extrémité inférieure de manière à former un véritable os en V dont la pointe s'appuie solidement sur l'angle antérieur du bréchet, auquel il est rattaché par des ligaments au lieu d'en être plus ou moins écarté comme chez les autres Rapaces nocturnes.

Les coracoïdiens sont courts, faibles et très-écartés l'un de l'autre dans leur portion sternale qui est étroite ; ils se renflent dans leur partie supérieure qui est largement unie à la fourchette par l'intermédiaire d'une grande apophyse sous-claviculaire de forme lamelleuse.

L'os du bras ressemble beaucoup à celui de l'Effraie; il ne s'en distingue que par sa moindre largeur, par la courbure plus forte de la diaphyse et par la faible profondeur de l'empreinte d'insertion du muscle brachial antérieur. Les os de l'avant-bras sont également plus courts, ainsi que la portion terminale de l'aile, mais cette réduction porte surtout sur la première phalange du doigt principal. Cette pièce présente deux défauts d'ossification comme dans le genre *Strix*.

Le bassin de l'Héliodile est plus large et plus robuste que celui de l'Effraie, il indique une puissance musculaire plus considérable dans les pattes. Les fosses iliaques sont plus profondes et elles s'étendent en avant et en dehors beaucoup plus que chez les *Strix*. L'écusson pelvien est limité extérieurement par des crêtes sciatiques très-saillantes ; les angles de l'ischion ne se prolongent que peu en arrière. Les branches pubiennes sont courtes et faibles, enfin les fosses rénales sont profondément encaissées.

Les vertèbres caudales sont très-grêles, et leurs apophyses transverses très-raccourcies.

L'os de la cuisse n'offre rien de particulier à noter. Le tibia est plus long que celui de l'Effraie et les proportions en sont différentes : l'extrémité inférieure est plus robuste, mais le corps de l'os est aussi grêle. La gorge intercondylienne est profonde, étroite et plus encaissée que chez les *Bubo* et les *Otus*. Le tubercule sur lequel s'insère la bride ligamenteuse destinée à brider les tendons des muscles tibial antérieur et extenseur commun des doigts est situé beaucoup plus haut que dans les Rapaces nocturnes ordinaires : il rappelle tout à fait la disposition propre aux *Strix*. La crête péronière est courte comme celle des Effraies, et le péroné ne se prolonge pas aussi bas que chez les Chouettes proprement dites ou que chez les Hiboux.

Si la jambe de l'Héliodile est plus longue que celle de l'Effraie, le pied est au contraire plus court; les caractères ostéologiques du tarso-métatarsien sont à peu de chose près les mêmes que dans ce dernier genre. La face antérieure de l'os, très-bombée inférieurement, se creuse beaucoup dans sa moitié supérieure, de façon à former une dépression très-profonde au-dessous de la saillie intercondylienne; il n'y a pas de pont osseux pour brider le tendon de l'extenseur commun des doigts. L'empreinte d'insertion du muscle tibial antérieur est étroite et allongée; elle est située sur la ligne médiane au-dessous du pertuis supéro-interne, qui est lui-même très-rapproché de l'extrémité supérieure tarsienne. Les trochlées digitales sont plus grosses que celles de l'Effraie, mais disposées de même.

Les doigts sont longs, surtout l'interne et le médian, qui doivent leur longueur au développement de la deuxième phalange. Les trois premières phalanges du doigt externe sont au contraire très-réduites : aussi ce doigt est-il comparativement plus court que chez les autres Rapaces nocturnes, à l'exception de l'Effraie. Nous ferons aussi remarquer que les phalanges de ce dernier oiseau sont beaucoup plus faibles.

Les caractères du squelette de l'Héliodile suffiraient à eux seuls

pour séparer cet oiseau du genre Strix; cette distinction est également motivée par les particularités extérieures et surtout par la disposition des cercles périophthalmiques qui ne s'unissent pas aussi haut sur la ligne médiane, au-dessus du bec, et par la brièveté des ailes qui ne dépassent pas la queue.

Dimensions des pièces du squelette de l'Héliodile comparées à celles de l'Effraie.

	Héliodile.	Effraie.
Longueur de la colonne vertébrale	0.165	0.167
Longueur de la tête osseuse	0.066	0.067
Longueur du crâne, de la suture frontale à l'occiput	0.038	0.039
Largeur du crâne dans la région temporale	0.035	0.033
Largeur maximum du crâne	0.041	0.038
Largeur de l'espace interorbitaire du frontal	0.015	0.017
Largeur du frontal entre les os lacrymaux	0.014	0.015
Distance entre la pointe des apophyses orbitaires des lacrymaux	0.024	0.025
Longueur de la mandibule supérieure (en suivant la courbure du bec)	0.035	0.032
Largeur des os palatins	0.0125	0.011
Longueur des os ptérygoïdiens	0.014	0.013
Longueur de la mandibule inférieure	0.049	0.048
Longueur du sternum (sur la ligne médiane)	0.035	0.037
Largeur en avant	0.027	0.029
Largeur en arrière	0.027	0.026
Hauteur du bréchet	0.010	0.011
Longueur du coracoïdien	0.031	0.032
Hauteur de la fourchette	0.038	0.035
Longueur de l'omoplate	0.038	0.040
Longueur de l'humérus	0.075	0.080
Longueur du cubitus	0.083	0.089
Longueur du métacarpien	0.035	0.040
Longueur du doigt principal	0.028	0.031
Longueur totale de l'aîle	0.221	0.240
Longueur du bassin (sur la ligne médiane)	0.036	0.037
Largeur en avant	0.023	0.019
Largeur au milieu des fosses iliaques antérieures	0.014	0.013
Largeur en arrière des cavités cotyloïdes	0.026	0.024
Largeur au niveau des angles ischiatiques	0.017	0.015
Longueur du fémur	0.051	0.051
Longueur du tibia	0.087	0.083
Longueur du métatarsien	0.055	0.060
Longueur totale de la patte	0.221	0.194
Longueur du doigt externe	0.032	0.030
Longueur du doigt médian	0. 04	0.037
Longueur du doigt interne	0.041	0.035
Longueur du doigt postérieur	0.023	0.024

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE 4.

Squelette du *Phodilus badius* de grandeur naturelle.

PLANCHE 5.

Fig. 1. Tête osseuse du *Phodilus badius* vue en dessus et représentée de grandeur naturelle, ainsi que les figures suivantes.
Fig. 2. Tête osseuse vue en dessous.
Fig. 3. Tête osseuse vue par sa face occipitale.
Fig. 4. Sternum et os de l'épaule vus par leur face inférieure.
Fig. 5. Humérus vu par sa face antérieure.
Fig. 6. Os de l'avant-bras.
Fig. 7. Os de la main.
Fig. 8. Bassin vu en dessus.
Fig. 9. Face inférieure du bassin.
Fig. 10. Tibia vu par sa face antérieure.
Fig. 11. Extrémité du tibia vue en arrière.
Fig. 12. Surface articulaire inférieure du tibia.
Fig. 13. Tarso-métatarsien vu en arrière.
Fig. 14. Face externe du même os.
Fig. 15. Face postérieure du même os.
Fig. 16. Extrémité articulaire inférieure du tarso-métatarsien grossie.
Fig. 17. Extrémité articulaire supérieure du même os grossie.

RÉVISION
DES TELLINIDÉS
DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

PAR

M. VICTOR BERTIN

AIDE-NATURALISTE

Nous ne possédons encore, relativement à la distribution géographique des Mollusques marins, que des données fort incomplètes. Cette insuffisance de documents se fait tout particulièrement sentir lorsque l'on entreprend l'étude d'un groupe restreint comme celui qui va nous occuper.

Les Mollusques européens sont bien connus; et en utilisant les renseignements que nous fournissent les ouvrages traitant de cette partie spéciale de la Zoologie, ainsi que les nombreux catalogues de faunes locales dressés par les savants des divers pays, on parvient à acquérir des notions assez exactes sur la richesse et le caractère spécial de la faune de chacune de nos mers. — L'aire de répartition de chacune des espèces européennes est en outre généralement facile à déterminer.

La faune malacologique américaine, qui a fait le sujet de nombreuses et importantes publications, nous est également bien connue. Les renseignements les plus abondants se rapportent aux États-Unis, aux Antilles, aux côtes de l'isthme de Panama et de la Californie.

Si, malgré les travaux multipliés dont elles ont été l'objet, il existe néanmoins de nombreux *desiderata* en ce qui concerne la faune européenne et la faune américaine, les renseignements que nous possédons sur celles des autres régions sont encore plus insuffisants.

De nombreuses espèces exotiques ont très-certainement échappé jusqu'à ce jour aux recherches des collectionneurs; beaucoup d'autres n'ont été signalées que dans une seule localité, tandis que tout porte à croire que les espèces marines présentant une aire de répartition aussi restreinte sont très-rares; enfin la patrie de plusieurs des espèces décrites reste encore inconnue.

L'examen des nombreux individus que possède le Muséum d'histoire naturelle, l'étude que nous avons faite au point de vue descriptif de quelques autres collections publiques et particulières, entre autres de la riche collection de l'École des Mines que M. le professeur Bayle a libéralement mise à notre disposition, nous ont permis d'ajouter quelques renseignements intéressants à ceux que nous possédions déjà relativement aux Tellinidés.

Un assez grand nombre d'espèces inédites viendront s'ajouter à la liste déjà fort longue que nous avons relevée dans les auteurs; nous avons pu fixer la provenance de quelques-unes d'entre elles : telle espèce à laquelle les auteurs assignaient une patrie très-restreinte, s'est trouvée représentée par des individus provenant de localités nombreuses et parfois fort éloignées les unes des autres. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons ainsi reconnu qu'une espèce généralement considérée comme propre à l'Australie, la *Tellina triangularis,* Chemn., se propage d'une part jusqu'au cap de Bonne-Espérance (coll. du Mus.; M. J. Verreaux), d'autre part jusqu'aux côtes du Pérou (coll. du Mus. ; l'amir. Dupetit-Thouars).

Les précieuses indications que nous avons ainsi recueillies nous font vivement désirer que les différents Musées se décident à publier le catalogue détaillé de leurs richesses, en indiquant avec exactitude la provenance authentique des objets qu'ils possèdent. C'est seulement

quand ce travail préliminaire aura été fait qu'il sera possible d'entreprendre une étude complète de la distribution des animaux à la surface des continents et au sein des mers.

En ce qui nous concerne, en donnant plus loin le catalogue des Tellinidés du Muséum, nous mentionnerons non-seulement la provenance des objets, mais encore, afin d'offrir une garantie de l'exactitude de nos indications, le nom des donateurs. Nous sommes d'ailleurs heureux de payer ainsi un juste tribut de reconnaissance aux personnes généreuses dont les envois ont enrichi les collections de notre grand Musée national.

Faisons remarquer en terminant ces préliminaires que les indications relatives à l'habitat fournies par les auteurs ne doivent pas toujours être acceptées sans examen. On sait combien sont nombreuses les erreurs commises par les anciens conchyliologistes en ce qui concerne la provenance des espèces qu'ils ont décrites; les ouvrages les plus récents ne sont pas non plus à l'abri de toute critique à ce sujet. En particulier, l'introduction dans un catalogue local d'espèces étrangères recueillies accidentellement est un fait encore trop fréquent, bien que les erreurs de cette nature soient généralement faciles à éviter. Mais les dangers les plus sérieux résultent de la précipitation avec laquelle les déterminations sont parfois faites. Combien de fois n'a-t-on pas, à la suite d'un examen trop superficiel, confondu une espèce nouvelle ou mal connue avec une autre espèce plus répandue et plus anciennement décrite, et n'a-t-on pas été ainsi entraîné à donner à certains êtres un habitat tout autre que celui qu'ils occupent en réalité!

Dans cet ordre d'idées, un des exemples les plus instructifs que l'on puisse citer est celui qui nous est fourni par les Tellinidés des deux côtes de l'isthme de Panama.

De nombreux auteurs ont indiqué, et quelques-uns indiquent même encore, les *Tellina rufescens*, Chemn., *T. punicea*, Born, *Strigilla carnaria*, Linn., sp., *S. pisiformis*, Linn., sp., etc., comme se trouvant à la fois dans la mer des Antilles et sur les côtes de Panama,

dans l'océan Pacifique; et cependant, ainsi que nous l'indiquons plus loin, un examen quelque peu attentif permet de reconnaître que les espèces de Tellinidés du Pacifique sont très-distinctes de celles de la côte opposée. Il est donc absolument indispensable, si l'on veut rendre possible l'étude de la répartition géographique des êtres vivants, de ne donner une détermination qu'après s'être entouré de tous les renseignements nécessaires. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il n'y a que peu d'inconvénients à distinguer spécifiquement des variétés fortement accentuées, tandis que la facilité avec laquelle certains auteurs identifient des espèces voisines ou simplement représentatives entraîne parfois à de graves erreurs.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TELLINIDÉS

I

Nous connaissons 19 espèces de Tellinidés qui vivent actuellement dans la Méditerranée et dans les mers qui en dépendent. Ce sont les espèces suivantes :

Tellina pulchella, Lamk.;
T. serrata, Broc.;
T. distorta, Poli;
T. donacina, Linné;
T. pygmæa, *Phil.*;
T. fabula, Gron.;
T. nitida, Poli;
T. incarnata, Linné;
T. planata, Linné;
T. tenuis, Pult.;
T. Oudardi, Payr.;
T. pusilla, Phil.;
Arcopagia balaustina, Linn., sp.;
A. crassa, Penn., sp.;
Macoma baltica, Linn., sp.;
M. cumana, Costa, sp.;
M. lucida, Desh., sp.;
M. Melo, Sow., sp.;
Gastrana fragilis, Linné, sp.

Nous n'avons compris dans cette énumération ni la *Tellina punicea*, Born, ni la *Strigilla carnaria*, Linn., sp., espèces des Antilles pue Payraudeau et plusieurs autres auteurs ont inscrites dans leurs

catalogues, ni les espèces recueillies en Corse par Requien — *T. ovalis*, Req. : Ajaccio; *T. elongata*, Req.: Ajaccio; *T. bicolor*, Req.: Ajaccio, — et qui ne sont connues que par les très-courtes diagnoses contenues dans le catalogue sommaire publié par cet auteur en 1848. Les phrases caractéristiques de ces espèces ont été dans ces dernières années reproduites par M. Weinkauff dans son ouvrage sur les Mollusques de la Méditerranée (1867), et par M. Petit de la Saussaye à la suite de son « Catalogue des Mollusques testacés des mers d'Europe (1870). »

Enfin nous ne citons que pour mémoire la *Tellina pusilla*, Phil., très-petite espèce des mers de Sicile qui nous est complétement inconnue, et que M. Deshayes considère comme se plaçant sur la limite des Tellines et des Donaces.

Les espèces signalées dans la région méditerranéenne sont loin d'être également communes; elles présentent en outre des aires de répartition fort différentes.

La *Macoma Melo*, Sow., sp. (Malaga), la *M. lucida*, Desh., sp. (Bone), paraissent peu abondantes, et n'ont guère été rencontrées jusqu'à ce jour que dans une seule localité.

La *Tellina Oudardi*, Payr., a été établie sur un individu unique (actuellement conservé dans la collection du Muséum), recueilli en Corse en 1827. Or, depuis cette époque, cette espèce n'a plus été signalée ni en Corse ni dans aucune autre partie de la région méditerranéenne: aussi pensons-nous que la *T. Oudardi*, Payr., est une espèce étrangère trouvée accidentellement en Corse; toutefois, dans l'ignorance où nous sommes de sa véritable patrie, nous la maintenons provisoirement dans notre catalogue des espèces méditerranéennes.

Très-répandue sur les côtes européennes et africaines de la Méditerranée, où elle a été signalée par de nombreux auteurs, connue dans la mer Adriatique, dans la mer Égée et sur les côtes de la Morée, la *T. pulchella*, Lamk., n'a pas encore été rencontrée dans l'océan Atlantique. Il est vrai que malgré les recherches de MM. Weinkauff,

Mac'Andrew, Hidalgo, etc., la faune malacologique des côtes de l'Espagne et du Portugal ne nous est encore que très-imparfaitement connue.

La plupart des espèces qui habitent la Méditerranée proprement dite se retrouvent dans la mer Adriatique et dans l'Archipel. Quant à la mer Noire, elle forme une sorte de mer intérieure très-faiblement salée, et ne possède par suite qu'une faune malacologique extrêmement pauvre.

A notre connaissance, on n'y a trouvé que trois espèces de Tellinidés, la *Tellina tenuis*, Pult. (Midd.), la *T. donacina*, Linn., sp. (Midd.), et la *Macoma baltica*, Linn., sp. (Midd.)

Les nombreux individus de la *Tellina tenuis*, Pult., rapportés de cette région par MM. Hommaire et L. Rousseau sont remarquables par leur faible taille et par le peu d'épaisseur de leur coquille. Certains individus de la *T. tenuis*, Pult., et de la *Macoma baltica*, Linn., sp., originaires de la mer Baltique, qui offre aux Mollusques des conditions d'existence à peu près analogues à celles qu'ils rencontrent dans la mer Noire, nous ont présenté les mêmes particularités.

Parmi les espèces méditerranéennes qui franchissent le détroit de Gibraltar, les unes s'étendent vers le nord, tandis que les autres paraissent se diriger de préférence vers les régions chaudes.

Au nombre des premières, nous citerons la *Tellina pygmœa*, Phil. [Bohusland, (M. Malm.)], différentes espèces du genre Arcopagia, *A. cassa*, Penn., sp. : Grande-Bretagne (Forbes et Hanley, Jeffreys, etc.), Norvége (Lovén); *A. balaustina*, Linn., sp. : Grande-Bretagne (Forbes et Hanley), Irlande (Jeffreys); la *Macoma baltica*, Linn., sp., qui gagne la mer Baltique et l'extrême nord de la Scandinavie; la *Gastrana fragilis*, Linné, sp., qui a été signalée au Groënland, etc.

Parmi les secondes, la *Tellina tenuis*, Pult., la *Macoma baltica*, Linn., sp., n'ont pas été signalées au delà des côtes du Maroc M' Andrew); la *Tellina incarnata*, Linn., la *T. distorta*, Poli, gagnent Madère, les Açores et les îles Canaries (Drouet, M' Andrew); la *Tel-*

lina planata, Linn., habite les îles du Cap Vert (Deshayes). La *Tellina fabula*, Gron., la *T. nitida*, Poli, la *T. serrata*, Broc., plusieurs Arcopagia, *A. crassa*, Penn., sp., *A. balaustina*, Linn., sp., la *Macoma cumana*, Costa, sp., la *Gastrana fragilis*, Linn., sp., s'étendent jusqu'au Sénégal, ainsi que nous avons pu nous en assurer par l'examen de la belle collection de M. Petit de la Saussaye, actuellement en la possession de M. Fischer.

D'après Dunker, la *Tellina fabula*, Gron., se propagerait même jusqu'aux côtes de la Guinée et du Gabon.

La portion de l'Atlantique européen que limitent au nord les îles Britanniques compte 14 espèces de Tellinidés dont la plus caractéristique est la *Tellina* (Arcopagia) *crassa*, Penn. :

Arcopagia crassa, Penn., sp.;	*T. planata*, Linn.;
A. balaustina, Linn., sp.;	*T. serrata*, Brocc.;
Tellina tenuis, Pult.;	*T. nitida*, Poli;
T. distorta, Poli;	*T. donacina*, Linné;
T. pygmæa, Phil.;	*Macoma baltica*, Linn., sp.;
T. fabula, Gronov.;	*M. cumana*, Costa, sp.;
T. incarnata, Linné;	*Gastrana fragilis*, Linn., sp.

Aucune de ces espèces n'est d'ailleurs propre à cette région; la plupart d'entre elles ont déjà été signalées dans la Méditerranée; plusieurs enfin se retrouvent dans les mers Arctiques. Parmi ces dernières, les espèces qui présentent la répartition la plus étendue sont la *Gastrana fragilis*, Linn., sp., qui habite la Méditerranée, le Sénégal et gagne au nord l'Irlande, la Scandinavie et même le Groënland; la *Macoma baltica*, Linn., sp., qui a été signalée dans la Méditerranée, l'Adriatique, dans la mer Noire, aux îles Lofoden (Sars), sur les côtes de la Finlande et sur celles du Finmarck (Lovén). Nous verrons bientôt que cette même espèce présente en outre dans la région arctique une distribution des plus étendues.

La mer Baltique n'a fourni que 2 espèces de Tellinidés, la *Tellina tenuis*, Pult., et la *Macoma baltica*, Lin. sp.

Par suite sans doute du faible degré de salure des eaux dans lesquelles elles vivent, ces espèces n'acquièrent dans cette région qu'une taille exiguë et leur test reste constamment d'une faible épaisseur. Quelques individus provenant de l'embouchure du Niémen et de la Vistule, et ayant par conséquent vécu dans des eaux à peine saumâtres, nous ont semblé particulièrement intéressants à cet égard.

Certaines espèces de Tellinidés paraissent donc s'accommoder de l'eau très-légèrement salée des estuaires. Peut-être même quelques-uns de ces Mollusques peuvent-ils se développer dans des eaux à peu près douces. Nous avons en effet remarqué dans la collection Petit de la Saussaye plusieurs individus de la *T. ampullacea*, Phil., qui ont vécu dans de semblables conditions, à en juger par la note ainsi conçue qui les accompagne : « Marigot d'eau douce de Lampdar, à 12 lieues dans l'intérieur du Sénégal — Charbonnier — janvier 1853. »

Les mers de l'extrême nord de l'Europe possèdent les 8 espèces de Tellinidés suivantes :

Gastrana fragilis, Linn., sp. ;	*M. crassula*, Desh., sp. ;
Macoma baltica, Linn., sp. ;	*M. mœsta*, Desh., sp. ;
M. calcarea, Chemn., sp. ;	*M. inconspicua*, Brod. et Sow., sp. ;
M. Fabricii, Hanl., sp. ;	*M. fusca*, Say, sp.

On sait que les Mollusques des régions arctiques présentent une répartition géographique extrêmement étendue. Ce fait s'explique en grande partie par la remarquable uniformité de température qui règne dans toute cette région.

A ce point de vue, peu de groupes sont aussi intéressants que les Tellinidés. La plupart des espèces arctiques de cette famille se rencontrent en effet simultanément sur les côtes de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie.

C'est ainsi, par exemple, que la *M. baltica*, Linn., sp., a été signalée

sur les côtes de la Laponie Russe (Middend.), sur celles du Finmarck (Lovén), au Groënland (Fabricius, Mörch, etc.), sur les côtes du Labrador, sur celles du Massachusetts et jusqu'au Kamtchatka (Middend.); la *M. calcarea*, Chemn., sp., est connue dans la mer de Kara (Middendorff), sur les côtes de la Laponie et du Finmarck, aux îles Feroë, en Islande, au Spitzberg (Leach, M'Andrew), au Groënland (Möller, Mörch, etc.), sur les côtes du détroit de Davis (Gould, Couthouy, Hancock, etc.), dans le détroit de Behring, au Kamtchatka (coll. du Muséum), sur les côtes de la Californie, dans la mer d'Okhotsk (Middendorff) et même jusqu'au nord du Japon (Schrenck); la *M. inconspicua*, Brod. et Sow., sp., habite l'archipel Vancouver, les îles Aléoutiennes (Dall), le détroit de Behring et la mer Blanche (Arkangel — coll. du Mus. — M. Eug. Robert).

Nous indiquons dans le tableau suivant la distribution des différentes espèces arctiques.

ESPÈCES ARCTIQUES	JAPON	KAMTCHATKA	CALIFORNIE	VANCOUVER	D. DE BEHRING	D. DE DAVIS	GROENLAND	ISLANDE	SPITZBERG	FINMARK	LAPONIE RUSSE	MER BLANCHE	MER DE KARA
Gastrana fragilis, Lin., sp. . . (1)						+	+	+	+	+			
Macoma baltica, Lin., sp. . . (2)		+			+	+	+			+	+		
M. calcarea, Chem., sp	+	+			+	+	+	+	+	+	+		+
M. inconspicua, Brod., sp. . . .			+	+	+	+	+					+	
M. Fabricii, Hanl., sp							+	+	+	+			
M. fusca, Say., sp.						+	+						
M. mœsta, Desh., sp. . . . . . (3)													
M. crassula, Desh., sp. . . . . . (4)													

(1) Se retrouve en outre dans toute l'étendue de l'Atlantique européen, dans la Méditerranée et au Sénégal.

(2) Habite l'océan Atlantique jusqu'au Maroc, la Méditerranée, etc.

(3) Habite les mers Arctiques (Deshayes).

(4) id. id. (id.).

Nous résumons dans le tableau suivant les données relatives à la distribution, dans la direction du nord au sud, des différentes espèces de Tellinidés européennes.

ESPÈCES EUROPÉENNES	MERS ARCTIQUES	SCANDINAVIE	MER BALTIQUE	GRANDE-BRETAGNE	PORTUGAL	MÉDITERRANÉE	MER NOIRE	MADÈRE	MAROC	CANARIES	ILES DU CAP VERT	SÉNÉGAL
Tellina donacina, Lin. .				+	+	+	+					
T. nitida, Poli.					+	+			+	+		+
T. planata, Linné					+	+					+	
T. serrata, Broc					+	+		+	+	+		+
T. incarnata, Linné . . .				+	+	+		+		+		
T. distorta, Poli.				+	+	+		+		+		
T. pygmæa, Philippi. . .		+		+		+						
T. fabula, Gronov. . . (1)		+		+	+	+		+	+	+		+
T. pulchella, Lamk. . . .						+						
T. Oudardi, Payr . . . (2)						+						
T. M' Andrew, Sow. . .								+				
T. tenuis, Pult.		+	+	+	+	+	+		+			
Arcopagia crassa, Penn., sp.		+		+	+	+		+		+		+
A. balaustina, Lin., sp. .		+		+	+	+		+		+		+
Macoma baltica, Lin., sp.		+	+	+	+	+	+		+			
M. Fabricii, Hanl., sp.. .	+	+										
M. cumana, Cost., sp. . .					+	+			+			+
M. Melo, Sow., sp.. . (3)						+						
M. lucida, Desh., sp.. (4)						+						
M. mœsta, Desh., sp.. (5)	+											
M. crassula, Desh., sp. (5)	+											
M. fusca, Say., sp. . . .	+											
Gastrana fragilis, Linné., sp.	+	+		+	+	+		+		+		+
M. calcarea, Chem., sp. .	+											

(1) Se propage jusqu'en Guinée (Dunker).
(2) Corse (Payraudeau).
(3) Malaga (Sowerby).
(4) Bone (Deshayes).
(5) Mers Arctiques (Deshayes).

Les espèces de Tellinidés habitant l'Atlantique américain sont au nombre de 63, se répartissant de la manière suivante :

24 espèces ont été signalées sur les côtes de l'Amérique du Nord :

Gastrana fragilis, Linn., sp.;
Macoma calcarea, Chemn., sp.;
M. crassula, Desh., sp.;
M. mœsta, Desh., sp.;
M. Fabricii, Hanley, sp.;
M. baltica, Linn., sp.;
M. fusca, Say, sp.;
M. inconspicua, Brod. et Sow., sp.;
M. constricta, Brug., sp.;
Strigilla flexuosa, Say, sp.;
Tellina tenta, Say;
T. mera, Say;
T. tenera, Say;
T. lateralis, Say;
T. elucens, Mighels;
T. versicolor, Dekay;
T. tampaensis, Conr.;
T. polita, Say;
T. iris, Hanley;
T. decora, Say;
T. brevifrons, Say;
T. alternata, Say;
T. lineata, Turton;
T. radiata, Linné.

39 espèces habitent la mer des Antilles et les côtes du Brésil :

Tellina Guildingii, Hanley;
T. interrupta, Wood;
T. lævigata, Linné;
T. Bayleana, nobis;
T. lineata, Turt.;
T. punicea, Born;
T. decora, Say;
T. magna, Spengler;
T. similis, Sow;
T. arcuata, Sow;
T. mexicana, Petit;
T. Schrammi, Récluz;
T. madagascariensis, Gmel;
T. rufescens, Chemn.;
T. radiata, Linn.;
T. brasiliana, Speng.;
T. elegans, Gray;
T. striata, Chemn.;
T. Tayloriana, Sow.;
T. Petitiana, d'Orb.;
T. tumida, Sow.;
T. cerina, Sow.;
T. nitens, Adams;
T. Souleyetiana, Récl.;
T. occidentalis, Mörch;
Arcopagia fausta, Pult., sp.;
A. bimaculata, Linné, sp.;
A. sexradiata, Lamk., sp.;
Strigilla carnaria, Linné, sp.;
S. flexuosa, Say, sp.;
S. pisiformis, Linné, sp.;
S. Rombergi, Mörch.;
Metis lacunosa, Spengler, sp.;
M. intastriata, Say, sp.;
Macoma constricta, Brug., sp.;
M. elevata, Sow., sp.;
M. obtusa, Sow., sp.;
M. Cleryana, d'Orb., sp.;
M. *Suëssoni*, Mörch.

Aux espèces bien connues qui précèdent, nous ajouterons, pour mémoire les espèces suivantes, décrites par d'Orbigny dans son « Voyage dans l'Amérique méridionale » ou dans « l'Histoire de Cuba, de Ramon de la Sagra », et qui n'ont plus été indiquées par aucun de ceux des auteurs qui se sont occupés de la faune malacologique de l'Amérique du Sud :

Tellina antillarum, d'Orb.;
T. caribæa, d'Orb.;
T. Candeana, d'Orb. ;
T. guadalupensis, d'Orb. ;
T. martinicensis, d'Orb. ;
T. consobrina, d'Orb. ;
T. Vespuciana, d'Orb..
T. simplex, d'Orb.;
T. pauperata, d'Orb.;
T. cuneata, d'Orb.

Parmi les espèces de l'Amérique septentrionale, quelques-unes paraissent propres à cette région :

Tellina tenta, Say;
T. mera, Say;
T. lateralis, Say;
T. elucens, Migh.;
T. versicolor, Dekay;
T. brevifrons, Say;
T. tenera, Say, etc.;

Plusieurs autres, ainsi que nous l'avons vu précédemment, s'étendent dans les mers arctiques des deux continents; quelques-unes enfin sont des espèces égarées du golfe du Mexique. Telles sont la *Tellina radiata*, Linné, espèce des Antilles qui se rencontre sur les côtes de la Caroline du Sud (M. Sanderson Smith, coll. du Mus.), la *T. polita*, Say, la *Macoma constricta*, Brug., sp., qui ont été signalées sur celles du Massachusetts, etc.

Nous avons déjà fait remarquer qu'il n'existe aucune espèce de Tellinidés qui soit commune aux deux versants de l'isthme de Panama. L'océan Pacifique possède, il est vrai, sur les côtes de l'Amérique Centrale, des espèces représentatives (1) de celles que l'on observe dans la mer des Antilles (2); elles sont toutefois fort distinctes de ces dernières, bien qu'elles aient été fréquemment confondues avec elles.

Un certain nombre des espèces de la région Caraïbe (Antilles, Guyane et Brésil) ont été signalées au Sénégal et même dans l'océan Indien. Telles sont la *Tellina radiata*, Linné, qui habite la Caroline du Sud et les Antilles, et se retrouve en outre sur les côtes de la Guinée, d'après Dunker; la *Metis lacunosa*, Chemn., sp., espèce du Sé-

(1) *T. prora*, Hanley, *T. Hanleyi*, nobis (T. rufescens, Hanl), *S. sincera*, Hanl., sp., etc.
(2) *T. punicea*, Born, *T. rufescens*, Chemn., *S. carnaria*, Lin.,. sp, *S. Rombergi*, Mörch, etc.

négal que nous connaissons également dans le golfe du Mèxique (Baie de Campêche, M. Morelet — coll. Mus.)

La présence d'espèces identiques aux Antilles et au Sénégal s'explique assez naturellement par la direction des courants qui, partant du golfe du Mexique, viennent baigner les îles et les côtes africaines, pour se diriger ensuite soit vers l'Afrique australe, soit vers les rivages européens.

Deux autres espèces de la mer des Antilles, la *Tellina elegans*, Gray, et la *Strigilla carnaria*, Linné., sp., se propagent jusqu'à l'île Maurice, où elles ont été signalées par M. Liénard. La première de ces espèces est d'ailleurs représentée au Muséum par 2 individus qui ont été rapportés des îles Seychelles par M. Dufo.

Tous les auteurs, depuis Gmelin, indiquent la *Tellina madagascariensis*, Gmel. (*T. rosea*, Lamk.) comme habitant Madagascar. Cette indication, que Gmelin reproduit d'ailleurs d'après Lister, est peut-être erronée; elle est tout au moins fort incomplète. Nous avons en effet remarqué que, parmi les savants qui ont étudié la faune malacologique de la mer Rouge (Adams, M' Andrew, Issel, etc.) et de la partie orientale de l'océan Indien (Deshayes, Dufo, Liénard, etc.), aucun ne cite la *T. madagascariensis*, Gmel. Nous connaissons d'autre part cette espèce au Sénégal (coll. Petit de la Saussaye) et au Brésil (M. Dupré — coll. du Mus.).

L'Atlantique africain du nord présente 35 espèces de Tellinidés, parmi lesquelles on remarque quelques espèces des Antilles (*T. radiata*, Linné., etc.), ainsi que d'assez nombreuses formes européennes qui se sont propagées jusqu'aux îles africaines ou même jusqu'au Sénégal :

Tellina serrata, Broc. ;
T. fabula, Gron. ;
T. incarnata, Lin. ;
T. tenuis, Pult (Maroc, Mac'Andrew) ;
T. distorta, Poli ;
T. planata, Linné ;
Arcopagia crassa, Penn., sp. ;
A. balaustina, Linn., sp. ;
Macoma cumana, Costa, sp. ;
M. baltica, Linn., sp. ;
Gastrana fragilis, Linné, sp.

Les espèces réellement caractéristiques de la région Africaine australe sont les suivantes :

Tellina Listeri, Hanl.;
T. Owenii, Hanl.;
T. rubicunda, Gould (Liberia);
T. Mars, Hanl. (Guinée);
T. hyalina, Gmelin (Guinée, Sénégal — coll. Petit);
T. Largillierti, Phil. (Gabon);
T. strigosa, Gmel. (Sénégal);
T. Mac'Andrei, Sow. (Madère);
T. ampullacea, Phil.;
Strigilla senegalensis, Hanl., sp.;
Macoma Hanleyi, Dkr., sp. (Guinée);
M. irus, Hanl. (Guinée);
M. nymphalis, Lamk., sp. (Sénégal);
M. innominata, nobis (Sénégal);
M. senegalensis, nobis (M. plebeia, Hanl., var.);
M. psammotella, Lamk. (Sénégal);
M. Capsicum, Römer, sp. (Guinée);
M. vesicaria, Röm., sp. (Guinée);
Metis lacunosa, Chemn., sp.;
Gastrana guinaica, Chemn., sp.;
G. polygona, Chemn., sp.;
G. inflata, Sow., sp. (Sénégal).

Quelques-unes de ces espèces paraissent toutefois avoir été rencontrées dans la région Indo-Pacifique. Nous avons précédemment appelé l'attention sur les particularités que présente la distribution géographique de la *Tellina madagascariensis*, Gm. D'après M. M. Adams et Mac'Andrew, la *Tellina Listeri*, Hanl., espèce que l'on considérait comme propre au Sénégal, se retrouverait dans la mer Rouge (Suez).

Philippi et M. Hanley indiquent la *Tellina ampullacea*, Phil., comme étant originaire du Sénégal. Cette espèce, qui existe bien réellement au Sénégal (coll. de l'École des Mines ; coll. Petit de la Saussaye) se rencontre également à Madagascar (M. Cloué, 1850, coll. du Mus.) et nombre d'auteurs (Reeve, Römer, etc.) l'ont en outre signalée aux îles Moluques et aux Philippines.

On n'a signalé sur les côtes de l'Afrique australe que 6 espèces de Tellinidés, dont 3 ne sont pas connues dans d'autres régions : *Gastrana ventricosa*, Krauss, sp. (Natal); *Macoma littoralis*, Krs., sp. (Natal, Le Cap); *M. Ludwigi*, Krs., sp. (Natal). Les 3 autres appartiennent à la région Indo-Pacifique; ce sont la *Tellina pristis*, Lamk. (signalée par Krauss), la *Tellina triangularis*, Chemnitz (le cap de B. E., d'après M. J. Verreaux; Acapulco, d'après M. Néboux; coll. du Mus.), qui paraît s'étendre à travers l'océan Indien jusqu'aux côtes du Pérou, et la *T. virgata*, Linn., que nous retrouverons à la pointe méridionale de l'Amérique.

Nous connaissons dans la mer Rouge les 45 espèces suivantes :

Tellina hilaris, Hanl. ;
T. semilævis, Mart. ;
T. Adamsii, nobis ;
T. flacca, Römer ;
T. triradiata, Adams,
T. Savignyi, Issel ;
T. scitula, Adams ;
T. pusilla, Adams (*Gouldia lamellosa*, Issel) ;
T. Beadleiana, Tryon ;
T. Belcheriana, Sow. ;
T. Cumingii, Hanley (?) ;
T. Deshayesii, Hanl. ;
T. perna, Spengler ;
T. Pharaonis, Martens ;
T. rastellum, Hanl ;
T. rugosa, Born ;
T. virgata, Linn. ;
T. fragillima, Issel ;
T. erythræa, Röm. ;
T. erythræensis, Adams ;
Macoma arsinoensis, Issel. ;
M. erythræa, Issel ;
T. timorensis, Lamk. ;
T. ovalis, Sowerb. ;
T. felix, Hanley (Reeve) ;
T. pura, Adams (non Gould) ;
T. simplex, Adams :
T. exculta, Gd. (Mac'Andrew) ;
T. Listeri, Hanl. (Mac'Andrew) ;
T. resecta, Desh. ;
T. venusta, Desh. ;
T. silicula, Desh. ;
T. capsoides, Lamk. ;
T. caseus, Sow ;
T. nitens, Desh. ;
T. producta, Sow. ;
T. lactea, Adams ;
T. vernalis, Hanley (Mac'Andrew) ;
Arcopagia scobinata, Linné, sp. ;
A. Isseli, Adams. ;
A. striatula, Lamk. ;
Strigilla speciosa, Desh., sp. ;
Phylloda foliacea, Linné, sp. ;
Macoma ventricosa, Desh., sp. ;
M. truncata, Jonas, sp.

On sait que la Méditerranée et la mer Rouge, bien que très-voisines et présentant dans leurs parties les plus rapprochées des températures à peu près identiques, possèdent néanmoins des faunes parfaitement distinctes. Peut-être n'en sera-t-il pas toujours ainsi, et peut-être le courant, très-faible, il est vrai, provoqué par le percement de l'isthme de Suez amènera-t-il dans un avenir plus ou moins éloigné un mélange partiel des deux faunes. Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons actuellement aucune espèce de Tellinidés qui se rencontre à la fois dans les deux mers. On a cependant cité quelques autres espèces de Mollusques comme étant communes aux deux régions ; mais pour plusieurs d'entre elles le fait nous paraît avoir besoin d'une nouvelle confirmation.

L'île de Madagascar paraît posséder une vingtaine de Tellinidés :

Tellina petalina, Desh. (Mus.) ;
T. semilævis, Mart. ;
T. ampullacea, Phil. (Mus.) ;
T. asperrima, Hanl ;

T. madagascariensis, Gmel.;
T. ostracea, Lamk.;
T. pristis, Lamk.;
T. perna, Speng.;
T. Pharaonis, Hanley;
T. rastellum, Hanley;
T. rugosa, Born.;
T. virgata, Linn.;
T. ovalis, Sow.;
T. opalina, Chemn.;
T. timorensis, Lamk.;
Arcopagia plicata, Val., sp.;
A. fimbriata, Hanl., sp.;
A. striatula, Lamk., sp.;
A. scobinata, Linn., sp.;
A. *lingua-felis*, Linn., sp.;
Gastrana Suarezensis, nobis.

M. Liénard cite à l'île Maurice les 13 espèces suivantes :

Tellina hilaris, Hanl.;
T. vestalis, Hanl.;
T. elegans, Gray.;
T. rugosa, Born.;
T. subtruncata, Hanl.;
T. dispar, Conrad;
T. rostrata, Linné;
T. staurella, Lamk.;
Arcopagia robusta, Hanl., sp.;
A. striatula, Lamk., sp.;
A. scobinata, Linné, sp.;
Phylloda foliacea, Linn., sp.;
Strigilla carnaria, Linn., sp.

Les espèces suivantes ont été signalées à Zanzibar :

Tellina virgata, Linn.;
T. petalina, Desh. (Mus.);
T. rastellum, Hanl.;
T. rugosa, Born.;
T. semilævis, Mart.;
T. diaphana, Desh.;
Arcopagia striatula, Lamk., sp.

Les espèces suivantes :

Tellina abbreviata, Desh.;
T. Layardi, Desh.;
T. rubra, Desh.;
T. ostracea, Lamk.;
T. decussata, Lamk.;
T. inæqualis, Hanley;
Macoma callosa, Desh., sp.;
M. ala, Hanley, sp.

ont été rencontrées sur les côtes de l'île Ceylan.

Les Moluques et l'archipel des Philippines, dont la faune malacologique est si bien connue, grâce aux persévérantes recherches de M. Cuming, sont particulièrement riches en Tellinidés. 29 espèces ont été signalées aux îles Moluques, et les îles Philippines, qui sont depuis longtemps indiquées comme étant la métropole du genre Tellina de Linné, paraissent posséder les 68 espèces suivantes :

Tellina assimilis, Hanley ;
T. cycladiformis, Hanley ;
T. gratiosa, Desh. ;
T. Jonasi, Phil. ;
T. juvenilis, Hanley ;
T. lux, Hanl. ;
T. micans, Hanl. ;
T. spinosa, Hanl. ;
T. sanguinolenta, Desh. ;
T. scalpellum, Hanl. ;
T. solenella, Desh. ;
T. splendida, Desh. ;
T. subrosea, Hanl. ;
T. Ticaonica, Desh. ;
T. truncatula, Phil. ;
T. Basilaniensis, nobis ;
T. incerta, Desh. ;
T. crucigera, Lamk. ;
T. verrucosa, Hanl. ;
T. asperrima, Hanley ;
T. rastellum, Hanl. ;
T. sulcata, Wood ;
T. ampullacea, Phil. (?) ;
T. subtruncata, Hanl. ;
T. capsoides, Lamk. ;
T. Negrosiensis, nobis ;
T. rostrata, Linné ;
T. vulsella, Chemn. ;
T. perna, Spengler ;
T. chloroleuca, Lamk. ;
T. lata, Quoy et Gaim. ;
T. disculus, Desh. ;
T. gargadia, Linné ;
T. spinosa, Hanl. ;
T. cygnus, Hanl. ;
T. pudica, Hanl. ;
T. dispar, Conr. ;
T. rubella, Desh ;
T. culter, Hanl. ;
T. corbuloides, Hanl. ;
T. sinuata, Speng. ;
T. opalina, Chemn. ;
T. coccinea, Chemn. ;
T. ovalis, Sow ;
Strigilla spendida, Anton, sp. ;
S. cyrenoidea, Hanley, sp. ;
Phylloda foliacea, Linné, sp. ;
Arcopagia scobinata, Linn. sp., ;
A. remies, Linn., sp. ;
A. discus, Hanl., sp. ;
A. nux, Hanl., sp. ;
A. lingua-felis, Linn., sp. ;
A. costata, Sow., sp. ;
A. pinguis, Hanl., sp. ;
A. carnicolor, Hanl., sp. ;
A. pretiosa, Desh., sp. ;
A. fabagella, Desh., sp. ;
Metis spectabilis, Hanl., sp. ;
M. angulata, Linné, sp.
M. turgida, Desh., sp. ;
Macoma lilium, Hanl., sp. ;
M. lucerna, Hanl., sp. ;
M. pellucida, Phil., sp. ;
M. candida, Lamk., sp. ;
M. truncata, Jonas, sp. ;
M. Bruguieri, Hanl., sp. ;
M. formosa, Hanl., sp. ;
M. ancilla, Hanl., sp.

Le nombre des espèces de Tellinidés actuellement connues au Japon est d'environ 50. Beaucoup de ces espèces habitent en outre d'autres régions de l'océan Pacifique et de l'océan Indien ; quelques-unes ont été retrouvées dans l'archipel Vancouver et sur les côtes de la Californie :

Tellina lata, Quoy et Gaim. (Japon, Philippines, Nouvelle-Calédonie, Australie);
T. perna, Sp. (mer Rouge, océan Indien, Philippines, Nouvelle-Calédonie) ;
T. pulcherrima, Sow. (Singapoure, Banca) ;
T. rosea, Sp. (océan Indien, Chine);
T. gargadia, Linné (Seychelles, Zanzibar, Nouvelle-Calédonie);
T. pristis, Lamk. (Afrique australe, Philippines);
T. ovalis, Sow. (mer Rouge, océan Indien, Philippines);
T. rostrata, Linné (Maurice, Singapoure, Philippines);
T. diaphana, Desh.;
T. Sieboldi, Desh. ;
T. iridescens, Bens. (Chine, Japon, Mus.);
T. lubrica, Gould (Baie de Hakodate);
T. rhodora, Hinds (Macassar, Japon, Mus.);
T. cuspis, Hanl.;
T. japonica, Desh.;
T. venulosa, Schrenck;
T. rutila, Dkr.;
T. pallidula, Lischke (Nangasaki);
T. nitidula, Dkr. (Nangasaki);
T. minuta, Lischke (Jédo);
T. jedoensis, Lischke ;
T. Perrieri, nobis (coll. Mus.);
T. corbuloides, Hanl. (Phillipines, Japon, coll. Jousseaume);
T. radians, Desh. (coll. Mus., coll. Jouss.);
T. Valtonis, Hanl. (coll. Mus.);
T. lutea, Gray.
Arcopagia nux, Hanl., sp. (Japon, Philippines);
A. lenticularis, Sow., sp. ;
A. lucinoides, Hanl., sp. (coll. Jouss.);
Strigilla cyrenoidea, Hanl., sp. (Philippines, Japon, coll. Jouss.);
Macoma compressissima, Reeve, sp. ;
M. dissimilis, Mart., sp. ;
M. incongrua, Mart., sp.;
M. iridella, Mart., sp.;
M. prætexta, Mart., sp.;
M. præmitis, Römer, sp.;
M. truncata, Jonas, sp. (mer Rouge, océan Indien, Philippines, Japon, Chine);
M. edentula, Brod. et Sow. (Japon, détroit de Behring, Californie);
M. inquinata, Desh., sp. (Japon, Vancouver, Californie);
M. *Bruguieri*, Hanl., sp. (Philippines, Japon, coll. Mus.; Californie, coll. Mines);
M. candida, Lamk., sp. (Australie, Philippines, Chine et Japon, coll. Mus.);
M. formosa, Hanl., sp. (Japon, coll. Jouss., Zébu, Hanley);
M. secta, Crd., sp. (coll. Jouss.)
Gastrana japonica, Mart.;
G. Yantaiensis, Crosse et Debeaux;
G. contabulata, Desh., sp. (Chine, Deshayes. — Japon, coll. Jouss.).

L'Australie, avec la Tasmanie, nous a présenté une soixantaine d'espèces de Tellinidés. La Nouvelle-Zélande n'en posséderait que 8 espèces, d'après M. Hutton :

Tellina alba, Q. et G.;
T. deltoidalis, Lamk.;
T. subovata, Sow.;
T. glabrella, Desh.;

T. Stangeri, Desh. ;
T. decussata, Lamk. ;
T. sublenticularis, Sow. ;
T. Ticaonica, Desh.

Les îles Aléoutiennes et le détroit de Behring possèdent les 10 espèces de Tellinidés suivantes, qui toutes ont été en outre signalées soit au Japon et dans les îles Philippines, soit dans la région Californienne, soit enfin dans les mers Arctiques :

Macoma frigida, Hanl., sp. (Kamtchatka) ;
M. baltica, Linn., sp. ;
M. inconspicua, Brod. et Sow., sp.;
M. calcarea, Chemn., sp. ;
M. edentula, Brod. et Sow. (Californie, détroit de Behring, Kamtchatka, mer d'Okhotsk, îles Sakalian (Midd.), nord du Japon (Schrenck) ;
M. nasuta, Conr. sp. [Kamtchatka, Vancouver, Californie, Japon, îles Sandwich (coll. du Mus.), Australie (coll. de l'École des Mines) ;]
T. lutea, Gray (Californie, détroit de Behring, Kamtchatka, mer d'Okhotsk, îles Kouriles (Midd.), îles Sakalian et Japon) ;
T. simulans, Adams (Panama, Californie, Kamtchatka) ;
T. Bodejensis, Hinds;
T. venulosa, Schrenck (nord du Japon, baie de Hakodate, îles Kouriles, Schrenck).

Abstraction faite du détroit de Behring, les côtes occidentales de l'Amérique forment, comme on le sait, trois régions géographiques bien distinctes, généralement désignées sous les noms de régions Californienne, Panamique et Péruvienne.

La région Californienne nous a présenté environ 40 espèces de Tellinidés. Indépendamment des espèces que nous avons déjà signalées au Japon, aux îles Philippines ou dans le détroit de Behring, nous citerons les espèces suivantes, qui paraissent propres à la région :

Tellina modesta, Cpr. ;
T. brevirostrata, Sow. (Tryon);
T. gemma, Gould ;
T. Gouldii, Hanl. ;
T. variegata, Cpr. ;
T. tersa, Gould ;
T. Cumingii, Hanley (?) ;
T. straminea, Desh. ;
T. viriditincta, Stearms;
Arcopagia salmonea, Cpr. (Californie, Vancouver);
A. lamellata, Cpr. (Californie, Mazatlan) ;
Tellidora Burnetti, Brod. et Sow., sp. ;
T. cristata, Récluz, sp. ;

Metis biangulata, Cpr. ;
M. alta, Conrad, sp. ;
Macoma expansa, Cpr., sp. ;
M. indentata, Cpr., sp. ;
M. Pedroana, Cpr. ;
M. Yoldiformis, Cpr. ;
M. subdiaphana, Cpr., sp. ;
M. scintillæformis, Cpr., sp.

La *Metis excavata*, Sow, sp., se retrouve en Chine ; la *T.* (*Arcopagia*) *scobinata*, Linné, s'étend à travers l'océan Pacifique et l'océan Indien, depuis la Californie (baie de la Magdelaine — coll. du Mus.) jusqu'à la mer Rouge. Les *Tellina pura*, Gould, *Strigilla fucata*, Gould, sp., *Macoma inornata*, Hanl., sp., etc., gagnent Panama et les côtes de l'Amérique méridionale.

Les côtes de l'isthme de Panama nous ont offert une soixante d'espèces. Nous citerons, comme particulièrement intéressantes, les espèces suivantes :

Tellina deltoidalis, Lamk (coll. Mus., Acapulco, M. Néboux) ;
Tellina brevirostris, Sow. ;
T. regia, Hanl. ;
T. donacilla, Cpr. ;
T. decumbens, Cpr. ;
T. delicatula, Desh. ;
T. felix, Hanl. ;
T. hiberna, Hanl. ;
T. insculpta, Hanl. ;
T. puella, Adams ;
T. Broderipii, Desh. ;
T. purpurascens, Brod. et Sow ;
T. Columbiensis, Hanl. ;
T. prora, Hanl. ;
T. undulata, Hanl. ;
T. Virgo, Hanl. ;
T. crystallina, Chemm. ;
T. costulifera, Mörch. ;
T. Hanleyi, nobis (*T. rufescens*, Hanl.) ;
T. Panamensis, Phil. ;
Arcopagia regularis, Cpr., sp. ;
Strigilla interrupta, Mörch. ;
S. serrata, Mörch. ;
S. maga, Mörch. ;
S. cicercula, Phil., sp. ;
S. disjuncta, Cpr., sp. ;
S. dichotoma, Phil. ;
S. ervilia, Phil. ;
S. lenticula, Phil. ;
S. sincera, Hanley sp. ;
Metis Dombeyi, Hanl., sp. ;
Macoma aurora, Hanl., sp.
M. concinna, C. B. Adams ;
M. elongata, Hanl., sp. ;
M. gubernaculum, Hanl., sp. ;
M. Mazatlanica, Desh., sp. ;
M. siliqua, C. B. Adams, etc.

La région Péruvienne possède une dizaine d'espèces de Tellinidés dont la plupart ont déjà été signalées sur les côtes de l'Amérique centrale. Nous mentionnerons en outre les espèces suivantes :

Tellina eburnea, Hanl. ;
T. inæquistriata, Don. ;
T. laceridens, Han. ;
T. princeps, Hanl. ;
Arcopagia lyra, Hanl., sp. ;
Macoma pumila, Hanl., sp. ;
M. grandis, Hanl. sp., etc.

Nous ne connaissons dans la région Magellanique que 2 espèces de Tellinidés :

La *Tellina virgata*, Linné (Römer) et la *T. dispar*, Conrad, qui habite les Philippines, les îles Sandwich et le détroit de Magellan (Mus., coll. Dutailly).

Le tableau suivant résume les renseignements que nous venons de donner relativement à la répartition des Tellinidés dans les différentes régions géographiques.

RÉGIONS MARITIMES	TELLINA	STRIGILLA	ARCOPAGIA	TELLIDORA	PHYLLODA	METIS	MACOMA	GASTRANA	NOMBRE TOTAL des ESPÈCES
Arctique (Laponie russe, Finmark, Islande, Groënland, Davis, Behring, Okhotsk)	2						9	1	12
Boréale (Nouvelle-Ecosse, Massachusetts, Shetland, Norvége)	2		1				2	1	6
Celtique (Iles Britanniques, Danemark, Suède, Baltique)	7		2				2	1	12
Lusitanienne (Atlantique français, portugais, espagnol, Iles africaines, Méditerranée)	13		2				4	1	20
Africaine occidentale (Sénégal, Guinée, Gabon, Congo)	13	1	2			1	9	4	30
Africaine australe (côtes de l'Atlantique et de l'océan Indien)	2						2	1	5
Indo-Pacifique (mer Rouge, Indoustan, Moluques, Philippines, Chine)	153	4	22		2	4	23	3	207
Australo-Zélandaise (sud de l'Australie, Nouvelle-Zélande, Tasmanie)	51		4				14		69
Japonaise (Corée, Archipel du Japon) . .	30	1	2				13	3	49
Aléoutiennes (îles Aléoutiennes, Kamtchatka, etc.)	6						6		12
Californienne (région située au nord du golfe de Californie)	17	1	3	2		3	16		42
Panamique (golfe de Californie, côtes de Panama)	33	10	2			1	14		62
Péruvienne (côtes du Pérou, du Chili, etc.).	8		1			1	2		12
Magellanique	2						2		4
Patagonienne									
Caraibe (Brésil, Antilles, côtes du Mexique)	25	4	4			2	5		40
Transatlantique	14	1					1		16

De l'examen de ce tableau il ressort que les différents genres de la famille des Tellinidés, entre lesquels les espèces se partagent du reste d'une façon fort inégale, sont loin de présenter la même répartition géographique.

Les genres *Phylloda*, Schum., et *Tellidora*, Mörch, composés d'un petit nombre d'espèces (1) paraissent être propres, le premier à la région Indo-Pacifique, le second à la région Californienne.

Les espèces du genre *Strigilla*, Turton, recherchent également les mers chaudes; elles sont abondantes dans la mer des Antilles et surtout sur les côtes occidentales de l'isthme de Panama.

Les genres *Arcopagia*, Leach, et *Metis*, Adams, restent confinés dans les mers à température élevée des deux hémisphères; quelques rares espèces seulement s'étendent dans les régions tempérées ou froides des deux continents.

La plupart des espèces du genre *Gastrana*, Schum., vivent au Japon ou sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Enfin les genres *Tellina*, Linné, et *Macoma*, Leach, qui renferment une plus grande variété de formes spécifiques, sont aussi ceux qui présentent la répartition la plus étendue. Il est d'ailleurs facile de voir que le second de ces genres fournit presque toutes les espèces de Tellinidés des régions tempérées et surtout des zones glaciales, tandis que les Tellines sont plus abondantes dans les mers chaudes.

(1) Nous n'admettons dans le genre Tellidora que les espèces ayant un sinus palléal en forme de languette complétement détachée de l'impression palléale, comme l'est celui de la *Tellina* (Tellidora) *Burnetti*, Brod. et Sow., type du genre.

FAMILLE DES TELLINIDÉS (Deshayes).

Coquille transverse ou orbiculaire, légèrement baillante à ses deux extrémités, ordinairement inéquivalve par suite de l'existence d'un pli flexueux sur le côté postérieur.

Ligament externe plus ou moins épais, porté sur des nymphes généralement fort saillantes.

Charnière présentant sur chaque valve une ou deux dents cardinales, quelquefois accompagnées de dents latérales.

Impression palléale toujours très-distincte. Sinus siphonal tantôt libre sur toute son étendue, tantôt réuni inférieurement à l'impression palléale.

Obs. Bien que nous admettions parmi les Tellinidés un assez grand nombre de coupes génériques, nous circonscrivons en réalité cette famille ainsi que M. Deshayes le faisait dans ses derniers ouvrages, et notamment dans sa *Description des animaux sans vertèbres du bassin de Paris*. Les genres *Tellina,* Linné (emend.), *Strigilla,* Turt., *Arcopagia*, Leach, *Tellidora,* Mörch., *Phylloda*, Schum., *Macoma,* Leach, et *Gastrana*, Schum., correspondent en effet exactement au genre *Tellina* de Bruguière et de Lamarck, c'est-à-dire aux genres *Tellina* et *Fragilia* de M. Deshayes.

Le genre *Tellina*, on le sait, fut établi par Linné en 1758 dans la 10[e] édition du *Systema naturæ.* Linné emprunta ce nom aux anciens Conchyliologistes, qui s'en servaient depuis longtemps pour désigner certains mollusques bivalves.

Lister, Klein, Aldrovande, Gualtieri, d'Argenville, etc., appliquaient toutefois ce nom à des espèces fort différentes les unes des autres.

En 1757, dans son *Voyage au Sénégal*, Adanson, qui devança Linné dans la création d'un certain nombre de genres naturels, donna

pour la première fois une signification précise à cette dénomination en ne l'appliquant qu'à des espèces ayant entre elles des affinités très-étroites.

Les *Tellines* d'Adanson formaient par suite un genre fort naturel, qui correspond assez exactement au genre désigné plus tard par Linné sous le nom de *Donax*.

Il est donc regrettable qu'en publiant en 1758 la dixième édition du *Systema naturæ,* Linné ait cru devoir imposer une nouvelle dénomination aux Tellines d'Adanson, en même temps qu'il reprenait ce nom pour l'appliquer au groupe qui nous occupe en ce moment. Tous les Conchyliologistes qui vinrent ensuite adoptèrent le genre Tellina de Linné, consacrant ainsi une injustice qu'il nous semble aujourd'hui difficile de réparer sans apporter dans la nomenclature conchyliologique des changements trop considérables.

Composé primitivement d'un assez petit nombre d'espèces, le genre Tellina, comme la plupart des genres linnéens, s'est plus tard considérablement enrichi. Les additions ont été surtout nombreuses dans les trente dernières années, ainsi qu'on peut le reconnaître par les chiffres suivants.

Dans la 10e édition du *Systema naturæ* (1758), Linné énumère seulement 27 espèces de Tellines, et encore un certain nombre de ces espèces doivent-elles être rapportées à d'autres genres. En 1832, M. Deshayes ne décrit encore dans le troisième volume de l'*Encyclopédie méthodique*, indépendamment d'assez nombreuses formes fossiles, que 29 espèces des mers actuelles appartenant au genre Tellina expurgé par Bruguière et par Lamarck.

En 1846, M. Hanley figure dans le *Thesaurus* de Sowerby 207 espèces de Tellines ; en 1870, M. Reeve en reconnaît 345 ; enfin nous énumérons plus loin environ 500 espèces vivantes qui devraient rentrer dans le genre Tellina, si on lui conservait son ancienne délimitation.

Depuis Linné, en effet, le genre Tellina a subi de nombreux

démembrements. En 1791, Bruguière créait pour les *Tellina lacustris*, *T. cornea*, *T. striata*, etc., les deux genres *Cyclas* et *Lucina* qui furent immédiatement admis par tous les Conchyliologistes. Les espèces rotirées par Bruguière sont en effet assez différentes des vraies Tellines pour que M. Deshayes ait pu proposer de faire des genres Cyclas et Lucina les types de deux familles distinctes de celle des Tellinidés.

En 1818, Lamarck séparait à son tour des Tellines proprement dites différentes espèces pour lesquelles ils proposait les genres *Psammobia*, *Psammotæa* et *Tellinides*. Le premier de ces trois genres a définitivement pris place dans la méthode ; quant aux deux autres, établis sur des caractères moins importants, on s'accorde généralement à les considérer comme de simples sous-genres que l'on rattache, le premier aux Psammobies, le second aux Tellines proprement dites.

Après avoir subi ces premières modifications, le genre Tellina formait un groupe facile à caractériser, bien qu'il renfermât encore un nombre considérable d'espèces. C'est sous cette forme qu'il fut adopté par un certain nombre de Conchyliologistes, entre autres par MM. Hanley et Reeve.

En examinant attentivement la longue série d'espèces réunies par ces auteurs dans le genre Tellina, il était néanmoins facile de constater des différences assez notables dans presque tous les caractères : forme générale de la coquille, charnière, étendue et direction du sinus palléal, etc. — Aussi beaucoup de Conchyliologistes crurent-ils nécessaire de subdiviser ce genre si étendu en plusieurs autres genres.

C'est ainsi qu'en 1817, dans son *Essai d'une nouvelle classification des Vers testacés*, Schumacher proposait, pour la *Tellina Abildgaardiana*, Spengler, un genre *Gastrana* qui a été admis par presque tous les Conchyliologistes.

Dans le même ouvrage, Schumacher établissait pour la *Tellina foliacea*, Linn., et la *T. planata*, Linné, les deux genres *Phylloda* et *Omala*. Le premier de ces genres est seul généralement adopté.

En 1819. Leach créait pour la *Tellina calcarea*, Chemn., et pour

les espèces analogues un genre *Macoma* qu'il caractérisait par des particularités empruntées les unes à l'animal, les autres à la coquille.

La *Tellina crassa*, Penn., et les autres espèces orbiculaires pourvues de dents latérales à la charnière, à sinus palléal séparé de l'impression du manteau, prenaient place dans le genre *Arcopagia* du même auteur.

En 1822, Turton formait le genre *Strigilla* pour la *Tellina carnaria*, Linné, et quelques autres espèces orbiculaires présentant des stries obliques à la surface des valves, à sinus siphonal profond et presque complétement réuni à l'impression palléale.

M. Mörch enfin créait plus récemment le genre *Tellidora* pour une espèce des plus remarquables, la *T. Burnetti*, Brod. et Sow.

On sait que M. Deshayes se refusait à adopter aucun de ces genres, les caractères sur lesquels ils sont établis lui paraissant se montrer progressivement et n'avoir par suite qu'une très-faible importance. Il ne faisait exception que pour les espèces qu'il réunissait dans son genre *Fragilia*, genre *Gastrana* de Schumacher et de la plupart des auteurs.

Nous regrettons de ne pouvoir partager en cette circonstance la manière de voir de notre éminent conchyliologiste. Il nous semble en effet qu'il y a avantage à subdiviser un genre aussi riche en espèces et renfermant des formes aussi variées que le genre Tellina des anciens auteurs. Les groupes génériques, moins nombreux et par conséquent plus homogènes, peuvent être caractérisés d'une façon plus rigoureuse et plus précise ; les déterminations spécifiques deviennent en même temps plus faciles.

Nous ferons d'ailleurs remarquer que les subdivisions établies dans d'autres genres également fort nombreux, dans le genre *Venus* par exemple, d'après des considérations de la nature de celles que l'on invoque pour les Tellines, ont été parfaitement acceptées par tous les auteurs et par M. Deshayes lui-même.

Le tableau suivant résume les caractères des différents genres que nous admettons dans la famille des Tellinidés.

TELLINIDÉS possédant

DES DENTS CARDINALES ET DES DENTS LATÉRALES.	Coquille transverse, oblongue, renflée ou très-légèrement comprimée. — Sinus palléal plus ou moins allongé transversalement et confondu avec l'impression palléale sur une grande partie de son étendue. — Sur la valve droite : 2 dents cardinales et 2 dents latérales ; sur la valve gauche : une ou 2 dents cardinales.	I G. TELLINA. Linné 1758.
	Coquille orbiculaire présentant à sa surface des stries obliques. — Sinus palléal allongé et confondu inférieurement avec l'impression palléale. — Sur la valve droite : 2 dents cardinales et 2 latérales ; sur la valve gauche : dent cardinale unique.	II G. STRIGILLA. Turton 1822.
	Coquille orbiculaire. — Charnière des Strigilla. — Sinus siphonal en forme de languette, entièrement détaché de l'impression palléale.	III G. ARCOPAGIA. Leach (*in Brown*) 1819.
	Coquille triangulaire, fortement inéquivalve, la valve gauche convexe, la droite légèrement concave. — Sinus palléal en forme de languette détachée. — Sur la valve droite : 2 dents cardinales et 2 latérales ; sur la valve gauche : dent cardinale unique.	IV. G. TELLIDORA. Mörch.
	Coquille oblongue, transverse, très-fortement comprimée, à bord cardinal postérieur caréné. — Sinus palléal en forme de languette détachée. — Sur la valve droite : 2 dents cardinales, une dent latérale antérieure rapprochée ; sur la valve gauche : une dent cardinale.	V G. PHYLLODA. Schum. 1817.
DES DENTS CARDINALES seul[t].	Coquille mince, renflée. Flexuosité postérieure submédiane. Dents cardinales faibles.	VI G. METIS. H. et A. Adams 1858.
	Coquille ovale ou ovale-oblongue, ventrue. — Sinus palléal tantôt en forme de languette détachée, tantôt allongé et confondu inférieurement avec l'impression palléale. —Dents cardinales simples, dents latérales nulles.	VII G. MACOMA. Leach (*in Brown*) 1819.
	Coquille ovale, ventrue, équivalve, légèrement baillante à ses deux extrémités. — Dents cardinales triangulaires et divergentes. Dents latérales nulles.	VIII G. GASTRANA. Schum. 1817.

Dans cette révision de la famille des Tellinidés, nous nous occuperons surtout des espèces qui font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Afin de ne pas donner à ce travail une étendue trop considérable, nous ne donnerons d'ailleurs que les indications synonymiques indispensables.

La synonymie critique complète des différentes espèces de Mollusques acéphalés fera ultérieurement l'objet d'une publication spéciale.

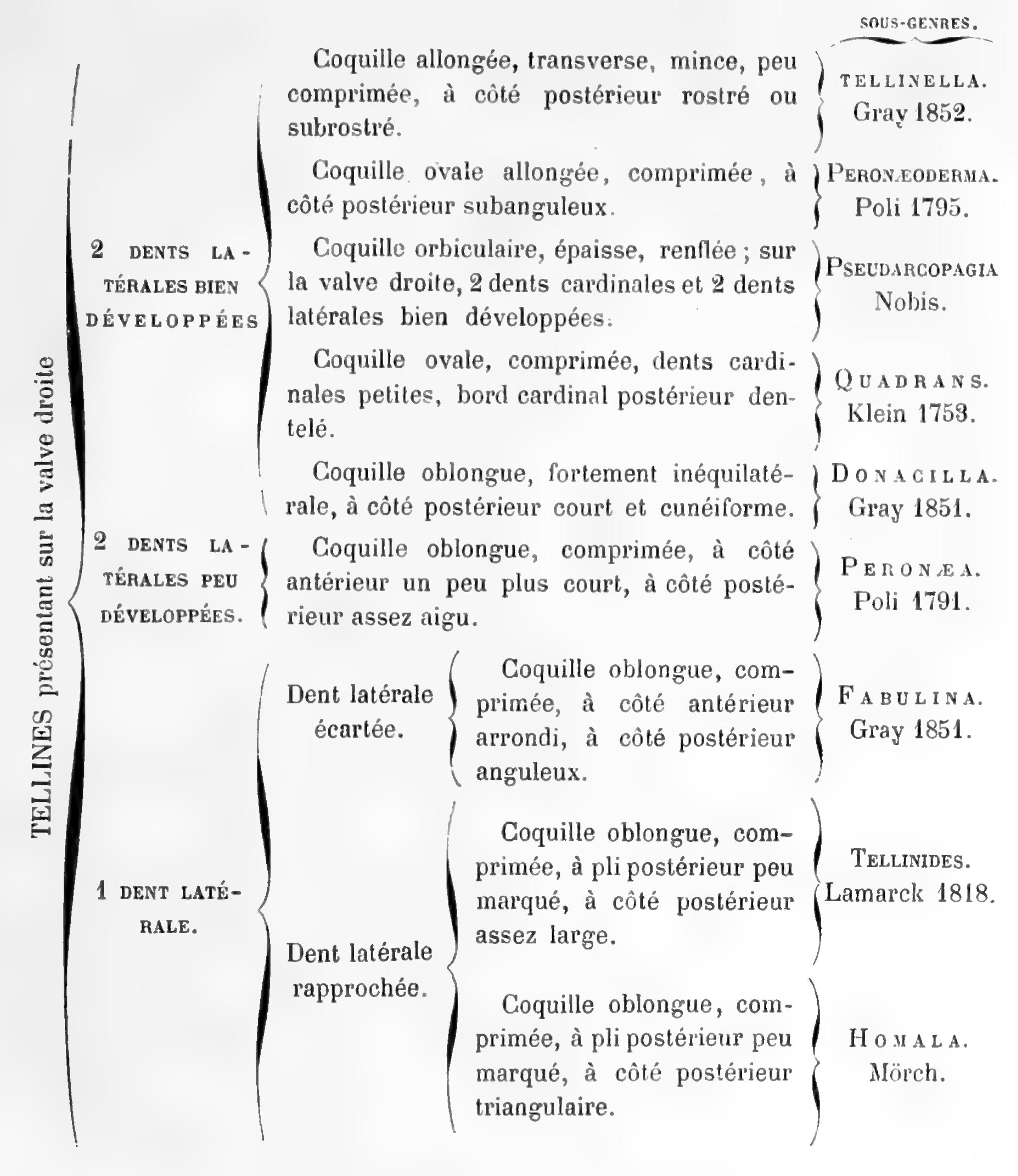
I. — TELLINA, Linné, 1758. (*Gen. emendatum*).

Coquille transverse, ovale ou oblongue, légèrement baillante à ses deux extrémités ; côté antérieur arrondi et souvent renflé, côté postérieur présentant un pli flexueux plus ou moins prononcé. — Ligament externe.

Charnière composée sur la valve droite de 2 dents cardinales inégales et de 1 ou 2 dents latérales; sur la valve gauche, de 1 ou 2 dents cardinales, quelquefois accmpagnées de dents latérales faiblement indiquées.

Impression musculaire antérieure ordinairement allongée, la postérieure fréquemment arrondie. Sinus palléal toujours allongé transversalement, mais présentant des dimensions variables. Impression palléale réunie sur une partie de son étendue à la portion ventrale du sinus palléal.

Obs. Nous avons indiqué plus haut les modifications successives que le genre Tellina a subies depuis sa création. Bien que considérablement réduit, ce genre renferme encore un grand nombre d'espèces chez lesquelles on voit varier presque tous les caractères. Aussi l'a-t-on divisé en un certain nombre de groupes secondaires qui ne se distinguent d'ailleurs pas les uns des autres par des caractères nettement tranchés. Nous indiquons ces subdivisions dans le tableau suivant.



				SOUS-GENRES.
TELLINES présentant sur la valve droite	2 DENTS LATÉRALES BIEN DÉVELOPPÉES		Coquille allongée, transverse, mince, peu comprimée, à côté postérieur rostré ou subrostré.	TELLINELLA. Gray 1852.
			Coquille ovale allongée, comprimée, à côté postérieur subanguleux.	PERONÆODERMA. Poli 1795.
			Coquille orbiculaire, épaisse, renflée ; sur la valve droite, 2 dents cardinales et 2 dents latérales bien développées.	PSEUDARCOPAGIA Nobis.
			Coquille ovale, comprimée, dents cardinales petites, bord cardinal postérieur dentelé.	QUADRANS. Klein 1753.
			Coquille oblongue, fortement inéquilatérale, à côté postérieur court et cunéiforme.	DONACILLA. Gray 1851.
	2 DENTS LATÉRALES PEU DÉVELOPPÉES.		Coquille oblongue, comprimée, à côté antérieur un peu plus court, à côté postérieur assez aigu.	PERONÆA. Poli 1791.
	1 DENT LATÉRALE.	Dent latérale écartée.	Coquille oblongue, comprimée, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur anguleux.	FABULINA. Gray 1851.
		Dent latérale rapprochée.	Coquille oblongue, comprimée, à pli postérieur peu marqué, à côté postérieur assez large.	TELLINIDES. Lamarck 1818.
			Coquille oblongue, comprimée, à pli postérieur peu marqué, à côté postérieur triangulaire.	HOMALA. Mörch.

S.-G. TELLINELLA, *Gray*, 1852.

Tellines à coquille allongée, transverse, assez mince, peu comprimée; côté postérieur rostré ou subrostré.— Sinus palléal variable dans sa forme et ses dimensions, mais toujours plus ou moins complétement réuni à l'impression pall éale.

Obs. Les Tellinelles forment un groupe extrêmement naturel, bien que

fort nombreux en espèces. Cependant la forme générale de la coquille, son épaisseur, etc., varient dans une certaine limite. Le sinus palléal surtout présente dans sa forme, dans ses dimensions et sa direction des modifications que l'on peut facilement utiliser pour établir parmi les Tellinelles un certain nombre de coupes secondaires. C'est ce que nous avons tenté de faire pour les espèces conservées dans la collection du Muséum, que nous avons distribuées de la manière suivante ;

1° Groupe des *Radiata*. — Coquille transverse, épaisse, à ligament épais, à côté postérieur à peine rostré. Sinus palléal très-allongé, se terminant à peu de distance de l'impression musculaire antérieure et distinct de l'impression palléale sur la moitié environ de sa longueur.

1. — TELLINA RADIATA, Linné.

1758. — *Tellina radiata.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 675, n° 42.
1872. — *Id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 5, n° 1 ; t. I, f. 48 ; t. IV, f. 1-3.
1818. — *Id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 521, n° 1.
1818. — *Tellina immaculata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 521, n° 2.

La *T. radiata*, Linné, à laquelle nous réunissons avec tous les auteurs la *T. immaculata* de Lamarck, habite la mer des Antilles. D'après Dunker, elle se trouve également sur les côtes de la Guinée. Elle est représentée dans la collection du Muséum par 54 individus, la plupart sans indication de localité. 2 proviennent de la Guadeloupe et ont été donnés par M. Bauperthuis ; 3 jeunes individus provenant de la Caroline du Sud ont été offerts par M. S. Smith.

2. — TELLINA BRASILIANA, Speng.

1798. — *Tellina brasiliana.* — Spengler. Skriv. Nat. Selskab. Kiob., IV, t. II.
1818. — *Tellina semizonalis.* — Lamk., An. S. Vert., V, p. 521, n° 3.

Habite le Brésil.

Cette espèce est représentée par un individu unique non déterminé et sans indication de localité.

3. — TELLINA ELEGANS, Gray.

1823. — *Tellina elegans.* — Gray in Wood. Ind. Test. suppl., p. 3, n° 5; t. I, f. 5.
1872. — *Tellina elegans.* — Römer. Monogr. Tell., p. 8, n° 2; t. IV, f. 5-7.

Cette espèce présente une aire de répartition des plus remarquables : elle habite en effet la mer des Antilles (Antilles, côtes du Mexique) et l'océan Indien (île Maurice, d'après M. Liénard ; îles Seychelles, coll. Mus.).

Elle est représentée au Muséum par 2 individus rapportés des Seychelles par M. Dufo.

4. — TELLINA PULCHELLA, Lamk.

1782. — *Tellina virgata*, var. — Chemn. Conch., VI, p. 88, var. E.; t. VII, f. 72.
191. — *T. rostrata.* — Poli. Test. Utr. Sic. I, p. 58; t. XV, f. 8.
1818. — *T. pulchella.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 526, n° 23.
1872. — *T. pulchella.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 24, n° 13; t. I, f. 6; t. IX, f. 4-9.

La *T. pulchella*, Lamk., est propre à la région méditerranéenne. On l'a signalée sur les côtes de l'Algérie, de l'Espagne, de la France, de la Corse, de la Sicile, de l'Italie, et enfin dans la mer Adriatique.

Le Muséum possède de cette espèce 30 représentants provenant des localités suivantes : golfe de Tarente (types de Lamarck) ; Palerme (M. Allery, 1872) ; Marseille (M. de Gréaux, 1873) ; Agde (collect. Férussac); Fos (collect. Petit de la Saussaye, acquise par le Muséum en 1872).

2° Groupe des *Virgata.* — Coquille transverse, assez épaisse, à côté antérieur large et arrondi, à côté postérieur nettement rostré. — Sinus palléal un peu moins allongé que dans le groupe précédent, mais plus dilaté dans sa portion médiane.

5. — TELLINA VIRGATA, Linné.

1758. — *Tellina virgata.* — Linné. Syst. nat., X, p. 674, n° 35.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert. V, p. 521, n° 5.
1846. — *id.* — Hanley. In Sow. Thes., p. 288, n° 12; t. LXIII, f. 212.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina., p. 16, n° 8 (pars); t. II, f. 8, 9

La *T. virgata,* Linné, possède une distribution géographique des plus étendues ; elle est en effet connue dans la mer Rouge, dans l'océan Indien et l'océan Pacifique, depuis les côtes africaines jusqu'au détroit de Magellan.

Le Muséum possède de la *T. virgata,* Linn, 14 individus provenant de Zanzibar (M. L. Rousseau, 1841), de Madagascar, Nossy-Bé (M. L. Rousseau 1844 ; M. Cloué, 1850), de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876), de l'île Saint-Pierre-Saint-François (Peron et Lesueur, types de Lamarck) et de Timor (type de Lamarck).

6. — TELLINA MARGINALIS, Hanley.

1846. — *Tellina marginalis.* — Hanley. In Sow. Thes., p. 129, n° 14; t. LXIII, f. 216.
1852. — *id.* — Mörch. — Cat. Yoldi, p. 13, n° 125.
1858. — *id.* — H. et A. Adams Genera, II, p. 395.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon, t. XIX, f. 98.

Cette espèce habite l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 21 individus provenant des Seychelles (M. Boivin 1853), de Zanzibar (M. Boivin, 1853), de l'Australie (M. Jules Verreaux, 1844), des Moluques (Quoy et Gaimard, 1829 ; M. Lagnier, 1842) et de la Nouvelle-Calédonie (MM. Marie et Balansa, 1872 ; M. l'abbé Lambert, 1876).

7. — TELLINA JUBAR, Hanley.

1844. — *Tellina jubar* — Hanley. Proc. Zool. Soc, p. 60.
1846. — *id.* — Hanley. In Sow. Thes., p. 229, n° 13; t. LXIII, f. 214.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. II, f. 48 ; t. XIX, f. 48 b.

La *T. jubar*, Hanley, habite l'océan Pacifique et l'océan Indien ; elle est connue au Muséum par 17 individus originaires de Zanzibar et de Madagascar (M. L. Rousseau, 1841), de Singapoure (M. Leclancher, 1844) et de la baie des Requins (M. de Castelnau, 1877).

8. — TELLINA PETALINA, Desh.

1854. — *Tellina petalina.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 467, n° 225.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLIX, f. 292.

Cette espèce est représentée au Muséum par 6 individus provenant de Zanzibar (M. L. Rousseau, 1844) et de Madagascar (M. Cloué, 1850; M. Texor de Ravisi, 1853).

9. — TELLINA TITHONIA, Gould.

1856. — *Tellina tithonia.* — Gould. Wilk. Expedit., t. XXVII, f. 518.
1862. — *id.* — Gould., Otia Conch. p. 79.

La *T. tithonia*, Gould, est rejetée par la plupart des auteurs dans la synonymie de la *T. staurella*, Lamk. — L'étude comparative que nous avons faite d'un individu de la *T. tithonia*, Gould, envoyé au Muséum par l'institution Smithsonienne et des types de la *T. staurella*, Lamk., nous a convaincu de la nécessité de conserver les deux espèces.

La *T. tithonia*, Gould, est une coquille allongée, transverse, peu renflée, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur anguleux. La valve droite présente des stries concentriques très-fines vers le sommet, plus prononcées vers le bord ventral; ces stries, larges, lisses et brillantes sur la moitié antérieure de la coquille, se relèvent en lamelles rugueuses dans le voisinage du pli postérieur. — Sur la valve gauche, les stries, dirigées un peu obliquement, sont lisses antérieurement; plus loin, en avant du pli postérieur, au lieu de se relever comme sur la valve droite, elles s'effacent à peu près complétement et reparaissent ensuite sans former de véritables lamelles.

La *T. tithonia*, Gould, se distingue facilement de la *T. staurella* Lamk., par sa forme plus transverse, moins renflée, et surtout par la persistance des stries inférieures de la valve gauche en avant du pli postérieur.

L'individu envoyé par l'institution Smithsonienne mesure 43 millimètres de longueur, sur 25 de largeur et 12 d'épaisseur; il est d'un blanc brillant avec des rayons roses interrompus visibles à l'intérieur et à l'extérieur.

La *T. tithonia*, Gould, est représentée par 2 individus originaires

des îles Fidji (env. de l'inst. Smiths, 1866) et de Tahiti (Coll. Dutailly, 1849).

10. — TELLINA RUFA, Deshayes.

1854. — *Tellina rufa*. — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 367, nº 226.
1869. — *id.* Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 337.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, est représentée par un individu sans indication de localité (Achat Sowerby, 1878).

11. — TELLINA STAURELLA, Lamarck.

Tab. VIII, fig. 1 *a*, *b*.

1782. — *Tellina virgata, var.* — Chemn. Conch., VI, t. VIII, f. 66, 69, 70.
1818 — *Tellina staurella*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 522, nº 6.
1841. — *id.* — Delessert. Rec. Coq., t. VI, f. 2.
1846. — *id.* — Hanley. In Sow. Thes., p. 229, nº 15; t. LX, f. 148; t. LXI, f. 171; t. LXV, f. 261.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 19, nº 9; t. II, f. 11-13; t. VII, f. 6-8.
1818. — *Tellina scalaris*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 527, nº 29.

La *T. staurella*, Lamk., a été méconnue par la plupart des auteurs. Lamarck lui-même n'a pas peu contribué à induire en erreur les Conchyliologistes en insistant sur les analogies que sa *T. staurella* présente avec la *T. virgata*, Linné; M. Deshayes revint plus tard sur ces faits, et il ne se montra pas éloigné de considérer la *T. staurella* comme une simple variété de l'espèce de Linné.

Or, Lamarck et M. Deshayes lui-même, à l'époque où il annotait la deuxième édition de l'Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, confondaient sous le nom de *T. virgata* plusieurs espèces (*T. virgata*, Linn., *T. jubar*, Hanl., *T. marginalis*, Hanl., *T. petalina*, Desh.) de l'océan Indien et de l'océan Pacifique ayant pour caractères communs de présenter une forme transverse, d'être nettement striées et ornées de bandes rayonnantes colorées. Enfin la figure assez exacte de Chemnitz (Conch., t. VIII, f. 66), à laquelle renvoie Lamarck, n'indique pas le caractère essentiel de l'espèce.

Les auteurs qui s'en tenaient au texte de Lamarck et aux observations de M. Deshayes devaient donc se faire de la *T. staurella* des opinions fort différentes, suivant qu'ils se la représentaient voisine de l'une ou de l'autre des espèces réunies sous le nom de *T. virgata*, Linn. En réalité la *T. staurella*, Lamk., se distingue très-nettement de la *T. virgata*, Linn., par sa forme moins allongée, plus inéquilatérale, par son côté postérieur court et moins rostré, enfin par la faible épaisseur de son bord cardinal et le très-grand développement de la dent latérale antérieure. — La *T. staurella*, Lamk., nous a en outre paru rester toujours d'une taille fort inférieure à celle qu'acquiert la *T. virgata*, Linn.

Lamarck distingue dans la *T. staurella* trois variétés : la variété (*a*) est blanche, avec une croix rouge sur les sommets et des rayons roses interrompus; la variété (*b*) présente encore une croix sur les sommets, mais les valves ne sont plus rayonnées ; la variété (*c*) enfin ne possède pas de croix et n'a que des rayons à peine visibles.

Le type de la variété (*a*) est un individu mesurant 48 millimètres de longueur, 30 millimètres de largeur et 14 millimètres d'épaisseur. Sur la valve droite, on observe des stries transversales nombreuses, très-fines vers les sommets, plus profondes vers le bord ventral; ces stries sont séparées par des lignes assez épaisses, arrondies et brillantes sur la partie antérieure, minces et rugueuses sur la moitié postérieure de la coquille. La valve gauche présente des stries légèrement obliques, plus profondes sur le tiers médian, qui, à l'exception de celles que porte le crochet, disparaissent complétement à quelque distance du pli postérieur pour reparaître ensuite faiblement sur l'angle postérieur.

Le bord cardinal est mince, les nymphes peu saillantes. La valve droite porte 2 dents cardinales inégales, l'antérieure très-petite, la postérieure triangulaire et bifide. La dent latérale antérieure est très-forte, triangulaire, renflée à son sommet et séparée du bord cardinal par un sillon profond qui se prolonge en s'atténuant jusqu'au voisinage

de la dent cardinale antérieure. La dent latérale postérieure, un peu plus éloignée et moins développée, est également triangulaire et séparée du bord cardinal par un sillon profond et court.

La valve gauche présente 2 dents cardinales inégales disposées en sens inverse de celles de la valve droite. Le bord cardinal, peu épais, porte en outre à quelque distance en avant et en arrière du sommet des parties saillantes destinées à s'introduire dans les sillons de la valve opposée.

Le type de la variété (*b*) mesure 35 millimètres de longueur, 20 millimètres de largeur et 10 millimètres d'épaisseur. Il nous a présenté les mêmes particularités que l'individu précédemment décrit, et spécialement la surface lisse que nous avons signalée en avant du pli postérieur de la valve gauche et qui nous semble être le caractère essentiellement distinctif de l'espèce.

Les types de la variété (*c*) sont au nombre de trois. Deux ne présentent ni croix, ni rayons, mais de simples taches pâles à peine visibles; ils mesurent environ 43 millimètres de longueur, 25 millimètres de largeur et 12 millimètres d'épaisseur, et sont indiqués comme provenant de l'île aux Kanguroos (Peron et Lesueur, 1801). Le troisième individu a, dans le voisinage du bord cardinal antérieur, deux rayons roses interrompus et peu visibles, et en avant de la zone lisse trois autres rayons à peine interrompus. Cet individu, originaire de l'île Saint-Pierre-Saint-François, avait été primitivement déterminé par Lamarck sous le nom de *T. crucigera*.

La *T. scalaris*, Lamk., que nous réunissons à la *T. staurella* a pour type un individu mesurant 32 millimètres de longueur et qui ne diffère des précédents que par l'absence complète de croix et de rayons rouges.

La *T. staurella*, Lamk., est représentée au Muséum par 16 individus provenant de l'Australie (Peron et Lesueur, types de Lamarck), de la Nouvelle-Zélande, de l'Archipel Wallis (coll. Dutailly, 1849),

de la Nouvelle-Guinée (M. Raffray, 1878) et des Moluques (M. Lagnier, 1842).

12. — TELLINA FLAMMULA, Deshayes.

1854. — *Tellina flammula.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 367, n° 228.
1868. — *id.* — Reeve, Conch. Icon., t. LII, f. 310.

Cette espèce est représentée par un individu provenant de la Nouvelle-Calédonie (Achat Wright, 1875).

13. — TELLINA INCERTA, Deshayes.

1854. — *Tellina incerta.* — Desh. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 367, n° 227.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVIII, f. 217.

Indiquée par M. Deshayes comme provenant des Philippines, cette espèce est représentée au Muséum par 2 individus originaires de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876) et de la Nouvelle-Guinée (M. Raffray, 1878).

14. — TELLINA INTERRUPTA, Wood.

1782. — *Tellina virgata, var.* — Chemn. Conch., VI, p. 89, t. VII, f. 73.
1815. — *Tellina interrupta.* — Wood. Gen. Conch., p. 146, t. XXXVI, f. 3.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 11, n° 4; t. II, f. 10; t. V, f. 4-6.
1818. — *Tellina maculosa.* — Lamk., Anim. S. Vert., V, p. 521, n° 4.

Cette espèce habite le golfe du Mexique; elle est représentée par 17 individus dont 15 sans indication de localité; les 2 autres proviennent de Balize (Mexique) et ont été rapportés en 1875 par M. Bocourt.

15. — TELLINA EXCULTA, Gould.

1850. — *Tellina exculta.* — Gould. Bost. Proc., p. 253.
1862. — *id.* — Gould. Otia Conch., p. 80.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXII, f. 178 *a*, *b*.
1856. — *id.* — Gould. Wilk. Exped. Moll., p. 407, f. 517.

Cette espèce, très-voisine de la *T. crucigera,* Lamk., est représentée par 5 individus provenant de Singapoure (envoi de l'institution Smithsonienne, 1866), de la Nouvelle-Calédonie (achat Wright, 1875), de Dorey (Nouvelle-Guinée, M. Raffray, 1878) et des Moluques (M. Lagnier, 1842.)

16. — TELLINA CRUCIGERA, Lamk.

1818. — *Tellina crucigera.* — Lamk. An. S. Vert. V, p. 522, n° 7.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 20, n° 10; t. VIII, f. 1-4.

La *T. crucigera,* Lamk., habite l'archipel des Moluques et les Philippines. Le Muséum en possède 6 individus, dont 4 sans indication de localité; les autres proviennent de Samar (Achat Wright, 1872).

17. — TELLINA MEXICANA, Petit.

1841. — *Tellina mexicana.* — Petit. Rev. Zool., p. 183.
1844. — *Tellina Antonii.* — Philippi. Abild. und Beschr. Conch., III, p. 12; t. II, f. 3, 4.
1872. — *id.* — Römer. Monog. Tellina, p. 13, n° 5, t. VI, f. 1-3.

Nous avons trouvé dans la collection Petit de la Saussaye, acquise par le Muséum en 1872, 3 individus provenant du Mexique et portant, écrite de la main de M. Petit lui-même, une étiquette ainsi conçue : « *Tellina mexicana,* Petit, » avec renvoi à la description originale.

La comparaison attentive que nous avons faite de ces individus avec les figures et les descriptions de la *T. Antonii,* Phil., nous a convaincu de l'identité de ces deux espèces. La description donnée par M. Petit de la Saussaye étant antérieure à celle de l'auteur allemand, nous faisons en conséquence rentrer la *T. Antonii.* Phil., dans la synonymie de la *T. mexicana,* Petit.

La *T. mexicana,* Petit, habite le golfe du Mexique et la mer des Antilles. Elle est représentée au Muséum par 8 individus, prove-

nant du golfe du Mexique (types de M. Petit) et de la Guadeloupe (Achat Wright, 1875).

18. — TELLINA CUMINGII, Hanley.

1844. — *Tellina Cumingii.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 59.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 223, n° 3; t. LVIII, f. 72.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXII, f. 179.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 22, n° 4; t. VIII, f. 5-8.

Cette espèce est très-voisine de la *T. mexicana*, Petit, dont elle se distingue toutefois par sa forme moins allongée, par son côté postérieur moins nettement rostré, et enfin par son sinus palléal plus arrondi et moins brusquement relevé. Elle habite les côtes de l'Amérique centrale (Panama). M. Issel croit l'avoir retrouvée dans la mer Rouge (Malac. mar. Rosso, p. 57).

La *T. Cumingii,* Hanl., est représentée au Muséum par plusieurs individus sans indication de localité, et par 2 individus originaires de Californie (Achat Sowerby, 1878).

19. — TELLINA AMŒNA, Deshayes.

1854. — *Tellina amœna.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 369, n° 234.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 344.

Cette espèce est représentée par un individu originaire de la Chine (Achat Sowerby, 1878).

20. — TELLINA VERRUCOSA, Hanley.

1844. — *Tellina verrucosa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 60.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow Thes., p. 225, n° 6; t. LVIII, f. 77.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XIX, f. 96.
1872. — *id.* — Römer. Monog. Tellina, p. 23, n° 12; t. IX, f. 1-3.

La *T. verrucosa*, Hanley, habite les îles Philippines; elle est représentée dans la collection du Muséum par un seul individu de provenance inconnue.

21. — TELLINA ASPERRIMA, Hanley.

1844. — *Tellina asperrima.* — Hanl. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 59.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 226, n° 9; t. LX, f. 135.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXV, f. 198.

La *T. asperrima*, Hanl., originaire des Philippines d'après Hanley, Reeve, Römer, etc., est représentée au Muséum par un individu unique provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850).

22. — TELLINA PULCHERRIMA, Sow.

1825. — *Tellina pulcherrima.* — Sow. Cat. Tank. App., p. 3, n° 750; t. I, f. 1.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXI, f. 108.
Tellina limula. — Valenc. in Coll. Mus. manuscr.

Cette espèce est représentée par 2 individus dont l'un provient du Japon (Achat Allart, 1876); l'autre, d'origine inconnue, porte la détermination suivante, écrite de la main de M. Valenciennes: « *Tellina limula*, Val. mss. »

23. — TELLINA GUILDINGII, Hanley.

1844. — *Tellina Guildingii.* — Hanl. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 60.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 230, n° 16; t. LXVI, f. 1.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 31, n° 17; t. X, f. 13-16.

Habite les Antilles. 1 individu sans indication de localité.

24. — TELLINA RASTELLUM, Hanley.

1842. — *Tellina rastellum.* — Hanl. Rec. Shells suppl., t. XIV, f. 14.

1844. — *Tellina Philippii.* — Anton. in litt. Philippi. Abild. und Beschr. Conch., V, t. II, f. 8.
1872. — *Tellina rastellum.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 14, n° 6, t. VI, f. 4-6.

Indiquée comme habitant Zanzibar par Hanley, les Philippines par Reeve, la T. *rastellum* se rencontre de la pointe sud de l'Afrique jusque dans la mer Rouge, où elle a été signalée par M. L. Vaillant et par M. Issel.

14 individus provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850), de Nossy-Bé (M. Boivin, 1853) et de Zanzibar (M. Rousseau, 1841 ; M. Boivin, 1853).

Cette espèce se rencontre à l'état fossile dans les dépôts quaternaires des bords de la mer Rouge (M. Lefebvre, 1837 ; achat Portier, 1849). Les individus fort bien conservés, mais décolorés, ayant cette provenance étaient déterminés dans la collection du Muséum sous le nom de *T maculosa*, Lamk.

3° Groupe des *Crystallina.* — Tellines à coquille mince, inéquivalve, la valve gauche profonde ; côté postérieur très-nettement rostré. Sinus palléal très-étendu et confondu inférieurement avec la portion ventrale de l'impression palléale.

25. — TELLINA CRYSTALLINA, Chemnitz.

1780. — *Tellina crystallina.* — Chemn. Conch., XI, p. 210, f. 1947-1948.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 270, n° 89 ; t. LVII, f. 43.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 196, n° 117 ; t. XXXVIII, f. 1-2 ; t. III, f. 3-4.

La *T. crystallina*, Chemn., habite la Colombie, Panama, etc. ; elle n'est pas représentée au Muséum.

26. — TELLINA SCHRAMMI, Récluz.

1853. — *Tellina Schrammi.* — Récluz. Journ. Conch., IV, p. 152 ; t. VI, f. 7-8.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 197, n° 118 ; t. XXXVIII, f. 3-5.

La *T. Schrammi*, Récluz, habite la Guadeloupe ; elle est représentée par un individu unique sans indication de localité (Achat Landwer, 1869).

27. — TELLINA PELLYANA, Adams, sp.

1873. — *Tellidora Pellyana.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 208, t. XXIII, f. 14.

Cette espèce habite le golfe Persique ; elle n'existe pas au Muséum.

28. — TELLINA PUSILLA, Adams., sp.

1870. — *Tellidora pusilla.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 6, t. I, f. 4.

Habite la mer Rouge. — N'est pas connue au Muséum.

4° Groupe des *Rugosa.* — Coquille transverse, assez épaisse, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur assez court et rostré. Sinus palléal peu dilaté, allongé transversalement et se terminant à peu de distance de l'impression musculaire antérieure.

29. — TELLINA RUGOSA, Born.

1780. — *Tellina rugosa.* — Born. Mus. Cæs., p. 29, t. II, f. 3-4.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 530, n° 38.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 36, n° 20 ; t. II, f. 1 ; t. XI, f. 6-7.

Indiquée comme habitant l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, la . *rugosa*, Born, possède en réalité une aire de répartition beaucoup plus étendue. On l'a en effet signalée de Suez jusqu'aux îles Sandwich.

Cette espèce est représentée par de nombreux individus provenant de Suez (M. Lefebvre, 1837), des Seychelles (MM. Rousseau, 1841 et Dufo), de Zanzibar (M. Boivin, 1853), de la Nouvelle-Calédonie (MM. Marie, 1872, Germain, 1875, l'abbé Lambert, 1876), de la Nouvelle-Guinée (M. Raffray, 1878), des iles Sandwich (MM. Remy, 1857, et Ballieu, 1875), de Tahiti (M. l'amiral Serres, 1878).

2 individus fossiles proviennent des terrains quaternaires des côtes de la mer Rouge (Achat Portier, 1849).

Quelques individus conservés dans l'acool proviennent de Zanzibar (M. Rousseau, 1841) et des îles Sandwich (MM. Eydoux et Souleyet, 1837; M. Gaudichaud, 1837).

30. — TELLINA SULCATA, Wood.

1815. — *Tellina sulcata.* — Wood. Gen. Conch., p. 178, t. XLVII, f. 1.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 45, n° 26 ; t. XIII, f. 4-6.

Cette espèce habite l'archipel des Philippines. Le Muséum en possède 5 individus provenant des îles Négros.

31. — TELLINA SERRATA, Brocchi.

1814. — *Tellina serrata.* — Brocchi. Conch. foss. subap., p. 510, t. XII, f. 1.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 234, n° 24; t. LXVI, f. 257.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 270.

La *T. serrata*, Brocc., a été signalée dans la mer Adriatique et sur toutes les côtes méditerranéennes (France, Italie, Espagne, Algérie). Elle pénètre en outre dans l'océan Atlantique et s'étend à quelque distance au nord et au sud du détroit de Gibraltar; on l'a en effet rencontrée sur les côtes du Portugal, ainsi qu'aux îles Canaries.

Le Muséum possède 16 individus de cette espèce. Ils proviennent de Palerme (M. Allery, 1872), de Naples (M. Scacchi, 1840), de Nice (Risso) et de Marseille (M. de Gréaux, 1873).

La *T. serrata*, Brocc., se rencontre en outre à l'état fossile en Italie, en Sicile et en France à Dax. La collection du Muséum renferme un certain nombre de ces individus fossiles provenant de Palerme (achat Caron, 1836), d'Asti (M. Gené, 1837), de Monte Castello (coll. R. Lawley), de Monte Mario (coll. Rigacci) et enfin de Dax (Achat Mayer, 1855).

Nous ferons remarquer que l'espèce décrite par M. Römer (p. 39, n° 22) et figurée par lui (t. XII, f. 1-4) sous le nom de *T. serrata*, Brocc., est une espèce très-différente de celle de Brocchi, et d'ailleurs étrangère à la Méditerranée.

32. — TELLINA OSTRACEA, Lamarck.

1791. — *Tellina ostracea.* — Encycl. Méth., t. CCXC, f. 13.
1818. — *id.* — Lamk, An. S. Vert., V, p. 534, n° 54.
1846. — *id.* — Hanley, in Sow. Thes., p. 269, n° 87 ; t. LVII, f. 45.

Indiquée comme originaire de l'île Ceylan, la *T. ostracea*, Lamk., est représentée par 2 individus provenant de la baie Rafle (MM. Hombron et Jacquinot) et par 1 individu envoyé de Madagascar (M. Cloué, 1850).

33. — TELLINA LINEATA, Turton.

1815. — *Tellina lineata.* — Turt. Conch. Dict., p. 188, n° 5, f. 16.
1818. — *Tellina brasiliana.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 532, n° 46.
1866. — *Tellina lineata.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVIII, fig. 89 *a*, *b*, *c*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 55, n° 33 ; t. XV, f. 8-12.

Cette espèce habite le Brésil et le golfe du Mexique. Elle est représentée par 29 individus provenant du Brésil (type de la *T. brasiliana*, Lamk.), de la Martinique (B. Plée, 1826), de la Guadeloupe et de la Floride (Coll. Petit).

34. — TELLINA SERRA, V. Bertin.

1872. — *Tellina eburnea.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 43, n° 24 ; t. XII, f. 8-10.

Cette espèce, que M. Römer figure sous le nom de *Tellina eburnea*, Hanl., est très-différente de l'espèce décrite par M. Hanley. Elle est représentée au Muséum par un individu unique provenant des Antilles (Coll. Petit, 1872).

35. — TELLINA DERELICTA, V. Bertin.

Tab. VIII, fig. 5 *a*, *b*.

Telline à coquille oblongue, transverse, inéquilatérale, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur court; sommets proéminents: stries transversales un peu relevées en fines lamelles sur le côté postérieur. — Ligament épais et très-court. — Sur la valve droite, 2 dents cardinales, la postérieure triangulaire et bifide, et 2 dents latérales, l'antérieure assez rapprochée. — Sinus siphonal égal dans les deux valves, peu dilaté, mais fort allongé et rejoignant l'impression musculaire antérieure.

Obs. Très-voisine de notre *T. lineata*, Turt, la *T. derelicta* s'en distingue toutefois par sa forme moins renflée et notablement plus allongée, par ses stries plus fines et plus nombreuses. Elle est à l'extérieur d'une couleur blanc jaunâtre; à l'intérieur, d'un blanc lavé de jaune avec deux rayons rouges comme dans la *T. lineata*, Turt.

Habite?

36. — TELLINA AMPULLACEA, Phil.

1844. — *Tellina ampullacea.* — Philippi. Abild. und Beschr., I, p. 12 ; t. II, f. 7.
1844. — *Tellina puella.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 165.
1846. — *Tellina ampullacea.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 254, n° 60 ; t. LVI, f. 23, 24.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVI, f. 81.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 91, n° 55; t. XXIV, f. 7-9.

Décrite par Philippi et par M. Hanley comme habitant le Sénégal, cette espèce, que nous avons en effet remarquée dans la collection Petit de la Saussaye, est representée au Muséum par 2 individus indiqués comme provenant de Madagascar (Coll. Cloué, 1850). M. Reeve indique d'autre part Bornéo comme étant la patrie de cette espèce; nous avons récemment reçu de M. Sowerby, déterminés sous le nom de *T. ampullacea*, Phil., 2 individus qui nous ont paru appartenir à une espèce très-voisine, la *T. Philippinarum*, Hanley.

37. — TELLINA PHILIPPINARUM, Hanley.

1844. — *Tellina Philippinarum.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 69.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 279, n° 106; t. LVII, f. 55, 56.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 131 *a*, *b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 140, n° 83; t. XXXI, f. 1-4.

Cette espèce habite les îles de la Sonde et les Philippines; elle est représentée par 2 individus provenant de Bornéo. (Achat Sowerby, 1878).

38. — TELLINA PERPLEXA, Hanley.

1844. — *Tellina perplexa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 149.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 269, n° 86; t. LX, f. 139.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIII, f. 131 *a*, *b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 49, n° 29; t. XIV, f. 4-6.

Cette espèce est représentée par un individu originaire de Manille (Achat Sowerby, 1878).

39. — TELLINA SUBTRUNCATA, Hanley.

1844. — *Tellina subtruncata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 149.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 267, n°. 68; t. LVII, f. 48.

Cette espèce habite les Pilippines, d'après M. Hanley; elle a en outre été signalée à l'île Maurice par M. Liénard. Il existe au Muséum 3 individus sans indication de localité.

40. — TELLINA CERINA, C. B. Adams.

1868. — *Tellina cerina.* — C. B. Adams. in Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 293.

La *T. cerina*, Adams, habite le golfe du Mexique et est représentée par 6 individus provenant de la Floride.

41. — TELLINA SUBTRIGONA, Sowerby.

1866. — *Tellina subtrigona.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. III, f. 9 ; t. XLIII, f. 259.

3 individus sans indication de localité.

42. — TELLINA ARSINOENSIS, Issel.

1869. — *Tellina Arsinoensis.* — Issel. Malac. Mar. Ross., p. 59; t. I, f. 3.

Habite la mer Rouge (Suez).
Un individu sans indication de localité.

43. — TELLINA LISTERI, Hanley.

1844. — *Tellina Listeri.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 59.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes, p. 278, n° 103 ; t. LXV, f. 251.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 71, n° 43; t. XIX, f. 5-7.

Cette espèce est représentée par 6 individus venant du Sénégal (M. Cloué, 1850).

44. — TELLINA DELTOIDALIS, Lamarck.

1818. — *Tellina deltoidalis.* — Lamk. An. S. Vert. V, p. 532, n° 49 (var. *b.* exclus.)
1841. — *id* — Delessert. Rec. de Coq., t. VI, f. 7-8.
1833. — *Tellina lactæa.* — Quoy et Gaimard. Voy. Astrolabe. Zool. III, p. 501 ; t. LXXXI, f. 14-16.
1872. — *Tellina corbuloides.* — Römer. Monogr. Tell., p. 135, n° 95 ; t. XXXIII, f. 8-10.

La *T. deltoidalis*, var. *b*, Lamk., est une espèce très-distincte que Chemnitz a figurée dans sa « Conchyliologie » sous le nom de *T. triangularis*.

L'examen de l'individu déterminé par Lamarck dans la collection du Muséum sous le nom de *T. deltoidalis*, var. *b*, ne nous a laissé aucun doute à cet égard. La description de l'*Histoire naturelle des animaux sans Vertèbres* est d'ailleurs suffisante pour permettre de reconnaître dans la *T. deltoidalis*, var. *b*, Lamk., l'espèce si remarquable de Chemnitz.

Dans sa Monographie du genre Telline, M. Römer donne sous le nom de *T. corbuloides*, Hanley, de très-bonnes figures de la *T. deltoidalis*, Lamk. Quant à celles que cet auteur publie sous ce dernier nom, elles se rapportent à une espèce voisine de la *T. deltoidalis*, mais néanmoins fort distincte.

La *T. deltoidalis*, Lamk., habite l'océan Pacifique à partir de l'Australie jusqu'à la côte américaine. Elle est représentée dans la collection du Muséum par 22 individus provenant des localités suivantes : Nouvelle-Hollande (Peron et Lesueur, 1805; types de Lamarck; M. Jules Verreaux, 1845); Nouvelle-Zélande (MM. Quoy et Gaimard, 1829 : type de la *T. lactœa*, Q. et G.; MM. Hombron et Jacquinot, 1829); Nouvelle-Calédonie (M. Marie, 1871); Acapulco (M. Néboux, 1839).

45. — TELLINA MADAGASCARIENSIS, Gmelin.

1788. — *Tellina madagascariensis*. — Gmelin. Syst. Nat., XIII, p. 3237, n° 44.
1818. — *Tellina rosea*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 524, n° 14.
1872. — *Tellina madagascariensis*. — Römer. Monogr. Tell., p. 65, n° 39; t. XVII, f. 4-7.

Cette espèce est la *T. rosea*, Lamarck, que M. Deshayes considère à tort comme faisant double emploi avec la *Sanguinolaria rosea* du même auteur.

La *T. madagascariensis*, Gm., n'a encore été signalée, croyons-nous, qu'à Madagascar. Le Muséum en possède 5 individus dont 3 sans indication de localité; les 2 autres sont donnés comme provenant de la baie des Iles (M. Largilliert, 1841) et de Rio Janeiro

M. Dupré, 1842). Nous savons en outre que cette espèce se trouve également au Sénégal (Coll. Petit de la Saussaye).

46. — TELLINA PRISTIS, Lamarck.

1791. — *Tellina pristis.* — Encycl. Method. t. CCLXXXVII, f. 1 *a*, *b*.
1818. — *id.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 531, nº 41.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 41, nº 23; t. XII, f. 5-7.

Lamarck indique la *T. pristis* comme habitant l'océan Indien; Hanley, Reeve, Römer, etc., lui assignent une patrie plus restreinte encore, l'Australie.

Contrairement a l'opinion de tous ces auteurs, la *T. pristis*, Lam., paraît être une espèce fort cosmopolite. Déjà en 1848, Krauss l'avait citée parmi les espèces du sud de l'Afrique. Dans la direction opposée, la *T. pristis*, Lamk., s'étend jusqu'au Japon et aux îles Philippines.

15 individus provenant des localités suivantes : Madagascar (M. Cloué, 1850); océan Indien (type de Lamarck); Japon (Achat Allart, 1876).

47. — TELLINA CONCENTRICA, Gould.

1862. — *Tellina concentrica.* — Gould. Otia Conch., p. 80.

De l'océan Indien et de l'océan Pacifique.

6 individus provenant de Singapoure (envoi de l'institution Smithsonienne, 1866), et de Mascate (M. Rousseau, 1841).

48. — TELLINA DIAPHANA, Deshayes.

1854. — *Tellina diaphana.* — Desh. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 364, nº 216.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 47, nº 27; t. XIII, f. 7-9.

Habite l'océan Indien et l'océan Pacifique.

4 individus, provenant de Zanzibar, donnés par MM. Rousseau (1841) et Liautaud (1843).

49. — TELLINA CAPSOIDES, Lamarck.

1818. — *Tellina capsoides.* — Lamk. An. S. Vert., V. p. 531, n° 44.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 48, n° 28; t. XIV, f. 1-3.

Habite l'Australie et les îles Philippines.

Un individu provenant de l'île Saint-Pierre-Saint-François (Peron et Lesueur, 1801 : type de Lamarck).

50. — TELLINA NEGROSIENSIS, V. Bertin.
Tab. VIII, fig. 6 *a, b.*

Telline à coquille mince, aplatie, blanchâtre, subéquilatérale; à côté antérieur arrondi, le postérieur à peine rostré; stries transversales et rayonnantes, sommets saillants. Ligament mince et enfoncé. — — Sur la valve droite, 2 dents cardinales très-inégales, 2 dents latérales très-développées et très-éloignées, la postérieure placée au niveau de l'impression musculaire. Sur la valve gauche, une seule dent cardinale bifide. — Impression musculaire antérieure allongée, la postérieure arrondie. — Sinus palléal un peu dilaté vers sa partie moyenne, distinct de l'impression palléale sur la moitié environ de sa longueur et se terminant par une extrémité arrondie à peu de distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. Cette espèce est remarquable par le double système de stries, les unes transversales, les autres rayonnantes, que présentent ses valves. Les stries transversales sont nombreuses, peu élevées et assez régulières sur le côté antérieur; elles sont plus prononcées, deviennent légèrement sinueuses et finissent par se relever en fines lamelles dans le voisinage du pli postérieur.

Les stries rayonnantes partent des sommets et se dirigent vers le bord ventral de chaque valve; elles sont surtout visibles sur le côté antérieur.

Notre *T. Negrosiensis* est représentée dans la collection du Muséum par 3 individus dont 2 sont originaires des îles Négros; la provenance du troisième est inconnue.

5° Groupe des *Rostrata*. Tellines à coquille transverse, très-étroite, à côté postérieur rostré; les deux valves, déprimées sur le bord cardinal postérieur, présentent ordinairement chacune une rangée de dents. Sinus palléal étroit et dépassant à peine le niveau des crochets.

Ce groupe renferme des espèces fort remarquables pour lesquelles il conviendrait peut-être d'établir un sous-genre.

51. — TELLINA ROSTRATA, Linné.

1758. — *Tellina rostrata.* — Linné. Syst. nat., X, p. 675, n° 43.
1782. — *Tellina Spengleri.* — Chemn. Conch., VI, t. X, f. 88-90.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 522, n° 8.
1872. — *Tellina rostrata.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 33, n° 19; t. III, f. 5-7; t. XI, f. 4-5.

Cette espèce habite le golfe du Bengale, les côtes de la Cochinchine et les Philippines. Elle est représentée par 3 individus de provenance inconnue et par 1 individu originaire de la Cochinchine (M. Harmand, 1876).

52. — TELLINA DESHAYESII, Hanley.

1844. — *Tellina Deshayesii.* — Hanl. Proc. Zool. Soc. Lond., 148.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 253, n° 2; t. LVII, f. 66.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXV, f. 200.

Le Muséum possède comme représentant de la *T. Deshayesii*, Hanl., un seul individu provenant de la mer Rouge (Achat Wright, 1875).

Ce groupe des *Rostrata* compte un certain nombre d'espèces fossiles, parmi lesquelles nous nous contenterons de signaler les suivantes.

(*a*) TELLINA ROSTRALIS, Lamk.

1797. — *Tellina rostralis.* — Lamk. Ann. du Mus., VII, p. 234, n° 6; XII, t. XLI, f. 10 *a*, *b*.
1824. — *id.* — Desh. Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, I, p. 80; t. XI, f. 1-2.

Cette espèce se rencontre dans le calcaire grossier et dans les sables moyens à Grignon, Parnes, le Guépelle, etc.

16 valves provenant de Grignon et de Parnes.

(b) TELLINA PSEUDOROSTRALIS, D'Orbigny.

1850. — *Tellina pseudorostralis.* — D'Orbigny. Prodr. de Paléont., II, p. 322, n° 453.
1860. — *id.* — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, II, p. 328 ; t. XXVII, f. 1-4.

Fossile dans les sables inférieurs. 14 valves provenant de Cuise-la-Motte.

(c) TELLINA ROSTRALINA, Deshayes.

1824. — *Tellina rostralina.* — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, I, p. 82; t. 12, f. 13-15.
1860. — *id.* — Desh. Descript. des coq. foss., II, p. 330.

Fossile dans le calcaire grossier. 25 valves provenant de Grignon, Chaumont, Parnes, etc.

6° Groupe des *Vulsella*. Coquille étroite, transverse, mince; à côté antérieur arrondi, à côté postérieur rétréci, recourbé et prolongé en rostre. Sinus palléal assez court, légèrement dilaté au-dessous des sommets.

53. — TELLINA VULSELLA, Linné.

1758. — *Tellina vulsella.* — Linné. Syst. nat., X, p. 675, n° 43.
1788. — *Tellina rostrata.* — Gmelin. Syst. nat., XIII, p. 3233, n° 22 (pars).
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert. V, p. 523, n° 9.
1872. — *Tellina vulsella.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 58, n° 35, t. I, f. 9; t. XVI, f. 4-6.

La *T. vulsella*, Linné, habite les îles Philippines. Le Muséum en possède 4 individus, dont 2 sans indication de localité (types de Lamarck); les 2 autres ont été rapportés des Philippines par M. Mallat (1844).

54. — TELLINA PHARAONIS, Hanley.

1817. — Savigny. Descript. de l'Égypte; Coq. t. VIII, f. 13.

1844. — *Tellina Pharaonis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 148.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 235, n° 26 ; t. LXIII, f. 215.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 61, n° 36 ; t. XVI, f. 7-10.

Très-bien figurée par Savigny dans son bel ouvrage sur l'Egypte, cette espèce fut confondue par l'auteur du texte explicatif avec la *T. vulsella*, Linné. C'est également sous ce nom que nous avons trouvé inscrits les 2 individus qui représentent cette espèce dans la collection du Muséum. Ils proviennent l'un de l'Akabah (mer Rouge), l'autre de Madagascar et sont dus à MM. Lefebvre (1837) et Cloué (1850).

Nous avons en outre trouvé, confondus avec la *T. perna* Spengler, 3 individus de cette même espèce provenant des dépôts quaternaires des côtes de la mer Rouge. (Achat Portier, 1849.)

55. — TELLINA PERNA, Spengler.

1782. — *Tellina rostrata flavescens.* — Chemnitz. Conch., VI, p. 112 ; t. XI, f. 104.
1798. — *Tellina perna.* — Spengler. Skrivt. nat. Selsk. Kiobenh. IV, p. 79.
1818. — *Tellina sulphurea.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 523, n° 11.
1818. — *Tellina latirostra.* — id. id. p. 523, n° 10.
1872. — *Tellina perna.* — Römer. Monogr. Tell., p. 61, n° 37 ; t. I, f. 7 ; t. XVII, f. 1-3.

Cette espèce habite l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 27 individus provenant des localités suivantes : Tor (P. E. Botta, 1837), Zanzibar (L. Rousseau 1841, et Boivin, 1853), Madagascar (M. Cloué, 1850), Amboine (Duperrey), baie des Requins (M. de Castelnau, 1877), Japon (Achat Allart, 1876), Nouvelle-Calédonie (M. Marie, 1872).

Le Muséum possède en outre 3 individus fossiles provenant des bords de la mer Rouge (Achat Portier, 1849.)

56. — TELLINA SEMILÆVIS, Martens.

1865. — *Tellina semilævis.* — Mart. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 429, n° 3.

1872. — *Tellina semilævis.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 63, n° 38; t. 18, f. 1-4.

La *T. semilævis,* Mart., habite la mer Rouge et la côte de Mozambique. Les 4 individus qui représentent cette espèce étaient inscrits sous le nom de *T. sulphurea,* Lamk.; ils proviennent de Zanzibar (Rousseau, 1841).

57. — TELLINA BEADLEIANA, Tryon.

1867. — *Tellina tenuilirata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 253.
1868. — *Tellina Beadleiana.* — Tryon. Cat. Tellin., n° 9.

Cette espèce est représentée par un individu provenant de la mer Rouge (P. E. Botta, 1837).

58. — TELLINA MILES, Hanley.

1844. — *Tellina miles.* — Hanl. in Proc. Zool. Soc. Lond., p. 146.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 309, n° 171; t. 62. f. 188.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XIV, f. 66.

Un individu provenant de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876).

59. — TELLINA TONGANA, Quoy et Gaimard.

1833. — *Tellina tongana.* — Quoy et Gaimard. Voy. Astrol. Zool., III, p. 498; t. LXXXI, f. 11-13.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon, t. II, f. 7.

La *T tongana*, Q. et G., est représentée par 2 individus. L'un d'eux a été rapporté de Tonga-Tabou par MM. Quoy et Gaimard (1829) et est le type de l'espèce; le second a été envoyé de la Nouvelle-Calédonie par M. Marie (1872).

60. — TELLINA BREVIROSTRATA, Sowerby.

1867. — *Tellina brevirostrata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVIII, f. 154.

Cette espèce est représentée au Muséum par 2 individus, dont l'un ne porte aucune indication de localité ; le second est originaire de la Californie (Achat Sowerby, 1878).

61. — TELLINA BREVIALATA, Sowerby.

1868. — *Tellina brevialata*. — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 254.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, est représentée au Muséum par 2 individus ; l'un d'eux, qui a été vendu par M. Wright (1875) sous le nom de *T. corbuloides*, Hanley, est indiqué comme provenant des Grandes Indes.

62. — TELLINA PERRIERI, V. Bertin.

Tab. VIII, fig. 8 *a*, *b*.

Telline à coquille allongée, transverse, inéquilatérale, fortement comprimée, à côté antérieur arrondi, le postérieur allongé et rostré. Sommets lisses et peu saillants. — Ligament enfoncé. — Sur la valve droite, 2 dents cardinales très-inégales, l'antérieure très-petite, la postérieure plus grosse, triangulaire et bifide ; dents latérales séparées par un sillon du bord cardinal qui est très-mince. — Sur la valve gauche, dent cardinale unique, triangulaire et bifide. — Impression musculaire antérieure réniforme, la postérieure, un peu plus étroite, est située à la naissance du rostre et se dirige obliquement en avant.

Obs. Cette espèce, que nous dédions à M. le professeur Perrier, mesure environ 50 millimètres de longueur sur 25 millimètres de largeur et 6 millimètres d'épaisseur ; elle est par conséquent très-fortement comprimée. A l'extérieur cette coquille est d'une couleur rouge pâle avec un liseret blanc sur les bords. Du sommet un peu plus coloré de chaque valve part un rayon blanchâtre peu visible qui s'élargit en se dirigeant obliquement vers le bord ventral de la coquille. L'intérieur de la coquille est, comme l'extérieur, de couleur rose

pâle; une tache blanchâtre se remarque ordinairement dans le voisinage de l'impression musculaire postérieure. La surface de la valve gauche est brillante et très-finement striée; sur son côté antérieur, la valve droite est également brillante et marquée de fines stries qui se relèvent un peu sur le côté postérieur.

M. le docteur Jousseaume possède plusieurs individus de la *T. Perrieri* qui présentent une intéressante variété de couleur; ils sont d'un blanc uniforme, avec les sommets de couleur fauve.

La *T. Perrieri* habite le Japon; elle est représentée au Muséum par 10 individus provenant de l'achat Allart (1876).

7° Groupe des *Lævigata*. — Tellines à coquille ovale ou ovale-oblongue, assez mince, légèrement comprimée, inéquilatérale, à côté antérieur largement arrondi, à côté postérieur étroit et triangulaire; sommets peu saillants. Ligament mince et enfoncé. Sinus palléal très-étroit.

63. — TELLINA LÆVIGATA, Linné.

1758. — *Tellina lævigata*. — Linné. Syst. nat., X, p. 675, n° 41.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 529, n° 36.
1844. — *Tellina concinna*. — Philippi. Ab. und. Besch., I, p. 11 ; t. II, f. 1.
1846. — *Tellina lævigata*. — Hanley. in Sow. Thes., p. 249. n° 50; t. LXIV, f. 225, 227.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina., p. 69, n° 42 ; t. XX, f. 1-4.

Cette espèce habite les Antilles. Elle est représentée par 4 individus, dont 3 sans indication de localité; le quatrième provient des Antilles (Achat Wright, 1875).

64. — TELLINA BAYLEANA, V. Bertin.

Tab. VIII, fig. 3 *a*, *b*.

Telline à coquille ovale, légèrement renflée, inéquilatérale, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur plus court et moins élargi. Stries transversales fines, nombreuses, un peu relevées sur le côté postérieur. Ligament profondément enfoncé. Dents latérales de la valve droite très-grosses et séparées du bord cardinal par un sillon profond.

Impression musculaire antérieure allongée et irrégulière, la postérieure en forme de losange. — Sinus palléal court, un peu plus dilaté que dans la *T. lævigata*, Linné.

Obs. Cette espèce est blanchâtre extérieurement avec de nombreux rayons roses, les uns linéaires, les autres plus élargis, se dirigeant des sommets vers le bord ventral de chaque valve. Elle est très-voisine de la *T. lævigata*, Linné, dont elle se distingue toutefois par son côté postérieur un peu raccourci, par son sinus plus dilaté et surtout par les stries nombreuses que présentent ses deux valves.

La *T. Bayleana* habite la Guadeloupe.

Nous dédions à M. le professeur Bayle cette espèce qui nous est connue par un individu unique faisant partie de la collection de l'École des Mines.

65. — TELLINA CHLOROLEUCA, Lamarck.

1818. — *Tellina chloroleuca.* — Lamk. An. S. Vert. V, p. 524, nº 15.
1846. — *id.* — Hanley in Sow. Thes., p. 248, nº 49; t. LXIII, f. 208, 210.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XII, f. 54.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 68, nº 41; t. XIX, f. 1-4.

La *T. chloroleuca*, Lamk., que M. Deshayes, dans l'édition qu'il a donnée de l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, considère comme une simple variété de la *T. lævigata*, Linné, constitue une espèce parfaitement distincte. Elle est ordinairement d'un blanc uniforme, sauf sur les crochets qui sont tachés de rouge; certains individus présentent sur ce fond blanc quelques rayons rouges divergents qui s'étendent rarement jusqu'au bord ventral. D'autres enfin ont de larges rayons blancs sur un fond couleur lie de vin.

La *T. chloroleuca*, Lamk., habite la Nouvelle-Calédonie, l'Australie et les Philippines. Elle est représentée par 10 individus dont 8 sans indication de provenance; les 2 autres, offerts par MM. Marie et Balansa (1872), proviennent de la Nouvelle-Calédonie.

66. — TELLINA LATA, Quoy et Gaimard.

1833. — *Tellina lata.* — Quoy et Gaim. Voy. Astrolabe ; Zool. III, p. 497 ; t. LXXXI, f. 8-10.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 68, nº 40 ; t. XVIII, f. 5-7.

La *Tellina lata*, Q. et G., habite l'Australie et les îles voisines, les Philippines et le Japon, où elle a été signalée par Schrenck. Elle est représentée par 5 individus originaires de Tonga-Tabou (types de Quoy et Gaimard) et de la Nouvelle-Calédonie (M. Marie, 1872).

S.-G. PERONÆODERMA, Poli, 1795.

Tellines à coquille ovale, subéquilatérale, comprimée, à côté postérieur subanguleux. — Sinus palléal très-allongé et toujours confondu inférieurement avec l'impression palléale.

67. — TELLINA PUNICEA, Born.

1780. — *Tellina punicea.* — Born. Mus. Vind., p. 33 ; t. II, f. 8.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 525, nº 21 (pro parte).
1818. — *Donax martinicensis.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 552, nº 27.
1872. — *Tellina punicea.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 97, nº 58 ; t. XXV, f. 1-3.

La *T. punicea*, Born, habite le golfe du Mexique et le Brésil. Sous le nom de *T. punicea*, Lamarck confondait l'espèce figurée par Born, la *T. prora* et la *T. rubescens*, Hanley, ainsi que la *T. simulans*, C. B. Adams. Nous avons en effet trouvé dans la collection du Muséum, déterminés par Lamarck lui-même sous le nom de *T. punicea*, Born, des individus appartenant à ces diverses espèces qui, du reste, sont très-voisines l'une de l'autre.

68. — TELLINA LACERIDENS, Hanley.

1844. — *Tellina laceridens.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 61.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 243, nº 40 ; t. LXI, f. 168. 176, t. 66, f. 258.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 104.

Cette espèce habite les côtes de la Colombie et du Pérou ; elle est représentée au Muséum par un individu unique provenant du Pérou (Achat Sowerby, 1878).

69. — TELLINA PRORA, Hanley.

1844. — *Tellina prora.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 61.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 243, nº 39; t. LX, f. 152.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVIII, f. 90.

Habite les côtes occidentales de la Colombie.

7 individus, dont 2 seulement portent une indication de localité; ils proviennent de la Colombie.

70. — TELLINA RUBESCENS, Hanley.

1844. — *Tellina rubescens.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 60.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 242, nº 32 ; t. LX, f. 153.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVIII, f. 93.

Cette espèce habite les côtes occidentales de l'Amérique centrale (Panama) et le Pérou.

7 individus d'origine inconnue, sauf un qui est originaire de Panama (Achat Wright, 1875). Un huitième individu, ayant fait partie de la collection Férussac, est indiqué comme ayant été rapporté d'Amboine par Duperrey.

71. — TELLINA SIMULANS, C. B. Adams.

1852. — *Tellina simulans.* — C. B. Adams. Panama Sh., p. 284, nº 471.
1872. — *id.* Römer. Monogr. Tell., p. 99, nº 59; t. XXV, f. 5-6.

La *T. simulans,* C. B. Adams, se rencontre sur presque toute l'étendue de la côte occidentale de l'Amérique du Nord (Panama, Californie, etc.). Le Muséum en possède 3 individus sans indication de provenance; un quatrième individu a été rapporté du Kamtchatka par M. Néboux, en 1839.

72. — TELLINA INÆQUISTRIATA, Donovan.

1802. — *Tellina inæquistriata.* — Donov. Brit. Shells., IV, t. CXXIII.
1815. — *Tellina sanguinea.* — Wood. Gen. Conch., p. 159 ; t. XLIV, f. 2.
1872. — *Tellina inæquistriata.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 101, n° 60; t. XXV, f. 7-9.

Cette espèce habite la baie de Guayaquil; elle est représentée par 2 individus de provenance inconnue.

73. — TELLINA EBURNEA, Hanley.

1844. — *Tellina eburnea.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 61.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 241, n° 36; t. LVIII, f. 91.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XIII, f. 60.

Cette espèce, qui habite les côtes américaines depuis le Pérou jusqu'au golfe de Californie, est représentée au Muséum par un jeune individu provenant de Realejos (coll. Petit, 1872).

La description (p. 43) et les figures (t. XII, f. 8-10) de M. Römer se rapportent à une espèce très-différente de celle de M. Hanley.

74. — TELLINA ALTERNATA, Say.

1822. *Tellina alternata.* — Say. Journ. A. N. S. P. II, p. 275.
1830. *id.* — Say. Amer. Mar. Conch., t. LXV, f. 1.
1872. *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 102, n° 61; t. XXV, f. 10-12.

La *T. alternata*, Say, habite les côtes de la Géorgie, de la Floride et de la Caroline. Elle est représentée par 9 individus dont la plupart, provenant de la Caroline du Sud, ont été offerts au Muséum par M. Sanderson Smith.

75. — TELLINA ALBINELLA, Lamarck.

1818. — *Tellina albinella.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 254, n° 17.
1872. *id.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 112, n° 67; t. XXVII, f. 1-4.

La *T. albinella*, Lamk., paraît propre à l'Australie. Elle est représentée par 2 individus, types de Lamarck, rapportés de l'île Saint-Pierre-Saint-François par Peron et Lesueur (1801), par 2 individus

envoyés de la Nouvelle-Hollande par M. J. Verreaux (1844), et par un individu de provenance inconnue déposé au Muséum par M. Leguillou à la suite du voyage de la *Zélée*.

s.-g. DONACILLA, Gray 1851.

MÆRA. — H. et A. Adams. Genera, II, p. 396, 1856.

Tellines à coquille transverse, oblongue, très-inéquilatérale, à côté postérieur court et cunéiforme. Sinus palléal allongé, confondu inférieurement avec l'impression palléale.

76. — TELLINA DONACINA, Linné.

1758. — *Tellina donacina*. — Linné. Syst. nat., X, p. 676, nº 59.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 527, nº 27.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 26, nº 14; t. IX, f. 8-12.
1741. — *Tellina variegata*. — Poli. Test. II, p. 45; t. XV, f. 10.
1827. — *Tellina Lantivyi*. — Payraud. Cat. Moll. Corse, p. 40, nº 65; t. I, f. 13-15.

La *T. donacina*, Linné, habite la Méditerranée (Italie, Sicile, Corse, Algérie, France, Espagne), l'Atlantique et la Manche. Elle est représentée au Muséum par 16 individus provenant de Palerme (M. Allery, 1872), de Naples (coll. Petit, 1872), de Nice (Risso), de Corse (types des *T. Donacina* et *T. Lantivyi*, Payr.), d'Arcachon (coll. Petit), de Quiberon (M. Bourguignat, 1872) et de Cherbourg (L. Rousseau, 1844). Il existe en outre 6 individus de cette espèce, conservés dans l'alcool; ils ont été rapportés de Cherbourg par L. Rousseau (1844).

Nous réunissons à la *T. donacina*, Linné, la *T. Lantivyi*, Payr. Cette espèce, dont le Muséum possède le type, a été établie sur un individu qui constitue une simple variété de couleur de la *T. donacina*, Linné.

La *T. donacina*, Linné, a été retrouvée à l'état fossile en Italie, dans les faluns de la Touraine et le crag d'Angleterre.

77. — TELLINA DISTORTA, Poli.

1791. — *Tellina distorta.* — Poli. Test. Sic. II, p. 39 ; t. XV, f. 4.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 29, n° 16 ; t. X, f. 5-12.

La *Tellina distorta*, Poli, présente à peu près la même distribution géographique que la *T. donacina*, Linné. Dans l'océan Atlantique, elle s'étend plus au sud ; elle a été en effet signalée à Madère et aux îles Canaries.

30 individus provenant de la Méditerranée (M. Scacchi, 1841, coll. Petit).

78. — TELLINA PYGMÆA, Philippi.

1846. — *Tellina pygmæa.* — Phil. in Lovén. Moll. Suec. p. 42, n° 300.
1866. — *id.* — Reeve. Conch., t. X, f. 41 ; t. XXXI, f. 176.

La *T. pygmæa*, Phil., habite la Méditerranée, l'océan Atlantique et les mers du Nord. Elle est représentée par 11 individus provenant de Bohusland (M. Malm, 1862), du Croisic (M. Bezançon, 1871) et de Nice (très-jeune individu donné en 1857 par M. Vérany). 2 individus sans indication de localité faisant partie de la collection Petit sont accompagnés de la note suivante : « Types donnés par Philippi. »

79. — TELLINA ADAMSII, V. Bertin.

1870. — *Tellina virgulata.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 6 ; t. I, f. 3.

Nous proposons de désigner sous le nom de *T. Adamsii* l'espèce décrite en 1870 par M. H. Adams sous le nom de *T. virgulata*. Ce nom ne peut en effet être conservé, car il sert depuis 1844 à désigner une espèce décrite par M. Hanley.

Notre *T. Adamsii* est représentée par 2 individus rapportés de la mer Rouge par P.-E. Botta (1837).

80. — TELLINA MALACCANA, Sowerby.

1867. — *Tellina malaccana.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 125.

Cette espèce est représentée par 2 individus provenant de Malacca (Achat Sowerby, 1878).

81. — TELLINA SEMITORTA, Sowerby.

1867. — *Tellina semitorta.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIX, f. 221 *a, b.*

Cette espèce habite l'Australie; le Muséum en possède 2 représentants (Achat Sowerby, 1878).

82. — TELLINA RADIANS, Deshayes.

1854. — *Tellina radians.* Desh. Proc. Zool. Soc., p. 366, n° 224.
1869. — *id.* Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 335.

Cette espèce, dont les auteurs n'indiquent pas la patrie, nous est connue par plusieurs individus originaires du Japon et appartenant les uns à la collection du Muséum (achat Allart, 1876), les autres à la collection de M. le docteur Jousseaume.

83. — TELLINA PARVULA, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 8 *a, b, c.*

Telline à coquille allongée, très-inéquilatérale, à côté postérieur cunéiforme, à côté antérieur allongé et arrondi; sommets peu élevés; stries transversales fines plus prononcées sur l'angle postérieur. Ligament mince et très-court. Dent latérale antérieure bien développée et séparée du bord cardinal par un sillon assez profond. Sinus siphonal dilaté dans sa portion médiane, allongé et atteignant presque l'impression musculaire antérieure.

Obs. Cette petite espèce, dont la longueur varie entre 5 et 10 millimètres, présente une coloration assez variable. Elle est tantôt blanchâtre, tantôt blanche avec deux taches rouges vers les sommets ou de nombreux rayons rouges interrompus, tantôt enfin d'une couleur rouge intense uniforme. Elle est représentée par 18 individus envoyés de la Nouvelle-Calédonie par M. Balansa (1872).

81. — TELLINA GIBBA, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 4 *a*, *b*.

Telline à coquille ovale, renflée, inéquilatérale, à côte antérieur arrondi, à côté postérieur court et anguleux, à sommets proéminents; stries transversales fines et nombreuses, relevées sur l'angle postérieur; écusson étroit et très-profond. Ligament mince et enfoncé. Sur la valve droite, 2 dents cardinales et 2 dents latérales rapprochées, séparées du bord cardinal par un sillon profond dans lequel viennent se placer des parties saillantes portées par la valve opposée. Impression musculaire antérieure très-allongée, la postérieure courte et large. Sinus palléal brusquement dilaté, bientôt infléchi et venant se terminer à quelque distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. Cette espèce est à l'intérieur d'une couleur jaune pâle; extérieurement elle est d'un blanc sale avec les sommets jaunes et quelques rayons rouge pâle. Elle est représentée par 2 individus provenant du Japon. (Achat Allart, 1876).

S.-G. PSEUDARCOPAGIA, nobis.

Tellines à coquille orbiculaire, épaisse, renflée. Sinus palléal allongé et confondu inférieurement avec l'impression palléale.

Obs. Nous croyons devoir ranger parmi les Tellines proprement dites, dans un sous-genre particulier, les *Tellina decussata*, Lamk., *Tellina disculus*, Desh., etc., qui présentent la forme générale et la charnière des Arcopagia, mais qui se distinguent par la disposition de leur sinus palléal. En effet, au lieu d'avoir la forme d'une languette indépendante de l'impression palléale, ce sinus est allongé et confondu par son bord ventral avec l'impression palléale sur presque toute son étendue.

Ce fait nous a paru avoir une importance d'autant plus considérable que le genre Arcopagia, on le sait, est essentiellement caractérisé par la forme et la disposition du sinus palléal. En conséquence,

nous proposons de réunir aux Tellines proprement dites, sous le nom de *Pseudarcopagia,* toutes les espèces orbiculaires dont le sinus présente la disposition que nous avons déjà observée chez les Tellinelles, les Donacilles, etc.

Nous n'avons trouvé dans la collection du Muséum que deux espèces appartenant à ce nouveau sous-genre; mais il est probable qu'il faudra y faire entrer quelques-unes des espèces inconnues au Muséum que nous énumérons plus loin sous le nom d'Arcopagia.

85. — TELLINA DECUSSATA, Lamarck.

1818. — *Tellina decussata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 532, n° 45.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow, Thes., p. 262, n° 74; t. LX, f. 184.
1873. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 83, n° 50; t. XXIII, f. 1-3.

La *T. decussata,* Lamk., habite l'Australie et les îles voisines. Elle est représentée par 4 individus provenant du Port-du-Roi-Georges (Peron et Lesueur, 1801: types de Lamarck), de Melbourne (M. J. Verreaux, 1844) et de la Tasmanie (Quoy et Gaimard, 1829).

86. — TELLINA DISCULUS, Deshayes.

1854. — *Tellina disculus.* — Desh. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 360, n° 196.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 74, n° 48; t. XXII, f. 4-6.

La *T. disculus*, Desh., habite la Nouvelle-Zélande et les Philippines; elle est représentée par 2 individus originaires de la Nouvelle-Zélande.

S.-G. QUADRANS, Klein, 1753.

Tellines à coquille ovale, fortement comprimée, subéquilatérale, à bord cardinal postérieur déprimé sur les deux valves et ordinairement dentelé. — Ligament enfoncé. — Sinus palléal allongé, rejoignant

l'impression musculaire antérieure et confondu inférieurement avec l'impression palléale.

Obs. En 1753, Klein proposait dans son *Ostracologie* un genre *Quadrans* dans lequel il introduisait, entre autres espèces, la *Tellina gargadia*, Linné. Nous reprenons le nom de Klein et nous l'appliquons à un sous-genre dans lequel nous rangeons la *T. gargadia*, Linné, et quelques autres espèces voisines. Toutes ces espèces sont fortement comprimées, dentelées sur le bord cardinal postérieur; leur charnière montre sur la valve droite 2 dents cardinales faibles, accompagnées de 2 dents latérales volumineuses, séparées du bord cardinal par un sillon profond; la dent latérale antérieure est un peu plus rapprochée que la dent postérieure. Le sinus palléal est allongé, réuni à l'impression musculaire antérieure et confondu inférieurement avec l'impression palléale.

87. — TELLINA GARGADIA, Linné.

1758. — *Tellina gargadia.* — Linné. Syst. nat., X, p. 674, nº 33.
1782. — *id.* — Chemn. Conch., VI, p. 83; t. VIII, f. 63-64 *a*, *b*.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 530, nº 40.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 38, nº 21; t. II, f. 2-4; t. XI, f. 8-10.

La *T. gargadia*, Linné, habite l'océan Indien et l'ocean Pacifique et s'étend des îles africaines aux côtes du Japon. Elle est représentée au Muséum par 8 individus provenant des Seychelles (M. Dufo), de Zanzibar (L. Rousseau, 1841), de l'océan Indien (type de Lamarck) et de la Nouvelle-Calédonie.

88. — TELLINA INÆQUALIS, Hanley.

1844. — *Tellina inæqualis.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 71.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 278, nº 104; t. LVII, f. 44.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVII, f. 211.

Cette espèce est originaire de Ceylan, d'après M. Hanley. Le Mu-

séum en possède 2 individus envoyés de la Nouvelle-Calédonie par M. Marie (1872).

89. — TELLINA SPINOSA, Hanley.

1844. — *Tellina spinosa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 264, n° 77; t. LVIII, f. 40.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVI, f. 206.

La *T. spinosa*, Hanley, habite Ticao (Philippines); elle n'est pas représentée au Muséum.

90. — TELLINA MINOR, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 5 *a, b, c.*

Telline oblongue, transverse, comprimée, très-inéquilatérale, à côté antérieure allongé et arrondi, à côté postérieur court présentant trois lignes saillantes, les dernières dentelées et limitant une lunule triangulaire assez profonde. Sommets saillants; ligament mince et enfoncé. — Le sinus palléal et les impressions musculaires présentent la même disposition que dans la *T. gargadia*, Linné; la charnière diffère de celle de cette dernière espèce par la forme plus allongée des dents latérales.

Obs. Notre *T. minor* est très-voisine de la *T. gargadia*, Linné, dont elle se distingue toutefois facilement par sa forme plus inéquilatérale et par les trois lignes saillantes que présente son côté postérieur. Elle est du reste d'une taille beaucoup plus faible; l'unique individu que possède le Muséum mesure environ 10 millimètres de longueur sur 8 millim. de largeur et 4 millimètres d'épaisseur.

La *T. minor*, nobis, habite la Nouvelle-Calédonie (M. Balansa, 1872).

S-G. PERONÆA, Poli, 1791.

Tellines à coquille oblongue, comprimée, à côté antérieur un

peu plus court, à côté postérieur assez aigu. — Charnière présentant sur la valve droite 2 dents latérales peu développées.

91. — TELLINA RUFESCENS, Chemnitz.

1782. — *Tellina rufescens.* — Chemn. Conch., VI, p. 105 ; t. XI, f. 97.
1788. — *Tellina operculata,* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3235, n° 32.
1798. — *Tellina semiplanata.* — Spengl. Skrivt. nat. Selsk. Kiob., IV, p. 67.
1818. — *Tellina operculata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 524, n° 13.
1820. — *Tellina opercularis.* — Sow. Gen. of Shells., n° 31, f. 1.
1872. — *Tellina semiplanata.* — Römer. Monogr. Tell., p. 109, n° 65 ; t. XXVI, f. 10-12.

Cette espèce habite le Brésil ; elle est représentée au Muséum par 3 individus de provenance inconnue.

92. — TELLINA HANLEYI, V. Bertin.

1846. — *Tellina rufescens.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 307, n° 167 ; t. LXIII, f. 213.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina., p. 111, n° 66 ; t. XXVII, f. 1-3.

L'espèce que M. Hanley a figurée (in Sow. Thes., f. 213) sous le nom de *T. rufescens* et qu'il donne comme provenant du Pérou est très-différente de la *T. rufescens*, Chemn., qui habite le Brésil ; c'est donc avec raison que M. Römer l'a décrite comme espèce distincte. Mais cet auteur, probablement dans le but de simplifier la synonymie, conserve le nom de *T. rufescens* et reprend pour l'espèce de Chemnitz le nom de *T. semiplanata,* sous lequel Spengler l'avait plus tard désignée. Malheureusement, nous croyons que ce procédé irait directement contre le but qu'on se proposerait : le choix des dénominations spécifiques serait laissé à l'arbitraire, et la synonymie deviendrait bientôt inintelligible. C'est pourquoi nous maintenons le nom de *T. rufescens* à l'espèce du Brésil et nous proposons de désigner l'espèce de M. Hanley sous le nom de *T. Hanleyi.*

La *T. Hanleyi* habite les côtes du Pérou et celles de l'Amérique centrale.

93. — TELLINA STRIGOSA, Gmelin.

1757. — *Le Vagal.* — Adanson. Voy. au Sénégal, p. 232, n° 19; t. XVII, f. 19.
1788. — *Tellina strigosa.* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3239, n° 64.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 525, n° 19.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 114, n° 68; t. XXVII, f. 8-10.

La *T. strigosa*, Gmelin, est propre au Sénégal; elle est représentée par 10 individus provenant de Gorée (Coll. Rang; coll. Roissy; M. Cloué, 1850).

C'est à tort que M. Deshayes considère la *T. zonaria*, Lamk., fossile dans les faluns de Dax et de Bordeaux, comme étant identique avec la *T. strigosa*, Gm. Ces deux espèces sont au contraire fort distinctes et doivent être conservées l'une et l'autre.

94. — TELLINA PLANATA, Linné.

1758. — *Tellina planata.* — Linné. Syst. nat., X, p. 675, n° 40.
1782. — *Tellina nivea quasi operculata.* — Chemn. Conch., VI, p. 106; t. II, f. 98.
1788. — *Tellina planata.* — Gmelin. Syst. nat., XIII, p. 3232, n° 19.
1788. — *Tellina operculata ochroleuca.* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3235, n° 32 *b*,
1788. — *Tellina complanata.* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3239, n° 60.
1817. — *Omala inæquivalvis.* — Schum. Nouv. Syst., p. 129; t. X, f. 1.
1818. — *Tellina planata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 525, n° 21.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 115, n° 69; t. I, f. 2; t. XXVIII, f. 1-4.

La *T. planata*, Linné, quitte à peine la Méditerranée; dans l'océan Atlantique, elle n'a été citée que sur les côtes du Portugal et aux îles du Cap Vert.

Elle est représentée par 29 individus provenant de l'Adriatique, de Palerme (achat Caron 1837; M. Allery, 1872), de Naples (coll. Petit), de Corse, de Bone, d'Alger, d'Oran (M. Deshayes, 1872), enfin d'Albufera (Portugal) (Coll. Petit).

2 individus conservés dans l'alcool proviennent de la Méditerranée (M. Savigny, 1821).

La *T. planata*, Linné, existe à l'état fossile dans les couches pliocènes et miocènes en Italie, à Dax, à Bordeaux, en Suisse, etc. Le Muséum possède plusieurs de ces individus fossiles provenant des Abruzzes (M. Costa, 1852), d'Asti (M. Géné, 1837), etc.

95. — TELLINA NITIDA, Poli.

1791. — *Tellina nitida.* — Poli. Test. Sic., I, t. XV, f. 2-4.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 527, n° 28.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 118, n° 70 ; t. III, f. 12 ; t. XXVII, f. 11-14.

La *T. nitida*, Poli, habite principalement la Méditerranée et la mer Adriatique ; elle pénètre néanmoins dans l'océan Atlantique. Nous avons, en effet, trouvé dans la collection Petit quelques individus indiqués comme provenant des côtes du Portugal.

Cette espèce se rencontre à l'état fossile en Sicile et en Italie. Elle est représentée dans la collection du Muséum par 27 individus provenant des localités suivantes : Venise (coll. Petit) ; Palerme (M. Allery, 1872) ; Naples (coll. Petit) ; Marseille (M. de Gréaux, 1873) ; Cette (coll. Petit) ; côtes du Portugal (coll. Petit).

96. — TELLINA LUTEA, Gray.

1828. — *Tellina lutea.* — Gray. in Wood. Test. Supp., t. I, f. 3.
1834. — *Tellina Guilfordiæ.* — Gray. in Griff. Cuv. Moll., t. XIX, f. 2.
1839. — *Tellina alternidentata.* — Brod. et Sow. Voy. Beech. Zool., t. XLIV, f. 5.
1846. — *Tellina lutea.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 306, n° 165 ; t. LIX, f. 103 ; t. XIX, f. 97 *a, b*.

La *T. lutea*, Gray, habite les côtes de la Californie et du Kamtchatka ; elle est représentée par un individu unique rapporté du Kamtchatka par M. Néboux, en 1839.

97. — TELLINA BODEJENSIS, Hinds.

1844. — *Tellina Bodejensis.* — Hinds. Voy. Sulphur ; Zool., II, p. 67 ; t. XXI, f. 2.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 304, n° 161 ; t. LIX, f. 102.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXIII, f. 182.
1856. — *Tellina macerata.* — Conr. Exped. Wilkes. Moll., p. 725 ; t. XVIII, f. 15.

La *T. Bodejensis,* Hinds, est représentée par un exemplaire unique provenant de la Californie (Achat Sowerby, 1878).

98. — TELLINA SOULEYETI, Hanley.

1844. — *Tellina Souleyeti.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 71.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 308, n° 169 ; t. LIX, f. 111.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 238.

Cette espèce habite les îles de la Malaisie ; elle est représentée par 2 individus originaires de Bornéo (Achat Sowerby, 1878).

99. — TELLINA CHINENSIS, Hanley.

1844. — *Tellina chinensis.* — Hanl. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 165.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 326, n° 204 ; t. LVI, f. 18.

Habite les mers de la Chine.
Un individu de provenance inconnue.

100. — TELLINA CYGNUS, Hanley.

1844. — *Tellina Cygnus.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 144.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 310, n° 175 ; t. LIX, f. 122.

Cette espèce habite les côtes de la Nouvelle-Calédonie, des Philippines et de la Chine ; elle est représentée par 3 individus originaires de la Nouvelle-Calédonie.

101. — TELLINA CASEUS, Sow.

1867. — *Tellina Caseus.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXII, f. 115.

Un individu provenant du Japon (Achat Allart, 1876).

102. — TELLINA TENTA, Say.

1830. — *Tellina tenta*. — Say. Amer. Mar. Conch., t. LXV, f. 3.
1846. — *id* — Hanley. in Sow. Thes., p. 303, n° 159 ; t. LXVI, f. 266.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 248.

La *T. tenta*, Say, habite les côtes orientales des États-Unis ; elle est représentée par 6 individus provenant d'East-Port (achat Richard, 1852), de New-York (M. Sanderson Smith, 1872), du Massachusetts (Coll. Petit).

103. — TELLINA PUDICA, Hanley.

1844. — *Tellina pudica*. — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 62.
1846. *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 246, n° 46 ; t. LVI, f. 7.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 176.

Habite les îles Philippines et le Japon.
8 individus originaires du Japon (Achat Allart, 1876).

S.-G. FABULINA, Gray, 1851.

Tellines à coquille oblongue, comprimée, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur anguleux. — Une dent latérale antérieure écartée.

1° Groupe des *Fabula*. — Espèces à sinus palléal allongé.

104. — TELLINA FABULA, Gronovius.

1781. — *Tellina fabula*. — Gronov. Zoophyl., p. 263, n° 1111 ; t. XVIII, f. 9.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert, V, p. 526, n° 24.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 132, n° 76 ; t. III, f. 9-11 ; t. XXIX, f. 11-14.

Habite la Méditerranée et l'océan Atlantique.
49 individus provenant de Dunkerque (M. de la Mous-

saye, 1873), de Berck-sur-Mer (M. Boutillier, 1871), des îles Chausey (Audouin et M. Milne Edwards), de la Loire-Inférieure (M. Bezançon, 1871), de La Rochelle (d'Orbigny), de Fos et de la Sicile (Coll. Petit).

105. — TELLINA INCARNATA, Linné.

1758. — *Tellina incarnata.* — Linné. Syst. nat., X, p. 675, n° 45.
1788. — *Tellina depressa.* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3238, n° 55.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 562, n° 22.
1803. — *Tellina squalida.* — Mont. Test. Brit., p. 56, n° 2.
1836. — *Tellina daniliana.* — Brusina. Contrib. faun. Moll. Dalm., p. 93.
1872. — *Tellina incarnata.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 126, n° 74 ; t. XXIX, f. 1-5.

Cette espèce habite la mer Méditerranée et l'océan Atlantique ; elle s'étend au nord jusqu'aux îles Britanniques; au sud, elle gagne les Açores et les îles Canaries.

51 individus de provenances diverses: Tenby (coll. Petit); Quiberon (M. Gilgencrantz, 1835; M. Bourguignat, 1871); Le Croisic (M. Bezançon, 1871); Morlaix (coll. Petit); Portugal; Cette (coll. Petit); Marseille (M. de Gréaux 1873), Alger et Oran (M. Deshayes, 1873, M. Chassy, 1855); Palerme (M. Allery, 1872); Naples (coll. Petit); Zara (Coll. Petit).

Cette espèce a été retrouvée à l'état fossile en Sicile et en Italie. Le Muséum en possède 8 individus fossiles provenant de Palerme (achat Caron, 1836), et 2 venant de Monte Mario (Coll. Rigacci).

106. — TELLINA LANCEOLATA, Chemnitz.

1782. — *Tellina lanceolata.* — Chemn. Conch., VI, p. 111 ; t. XI, f. 103.
1815. — *id.* — Wood. Gen. Conch., p. 167 ; t. XLV, f. 2.
1818. — *Psammotæa pellucida.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 517, n° 4.
1841. — *id.* — Delessert. Rec. de Coq., t. V, f. 10 *a-d.*
1846. — *Tellina lanceolata.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 291, n° 133 ; t. LVIII, f. 86, 87.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 125, n° 73 ; t. I, f. 6; t. XXVIII, f. 11-13.

Cette espèce habite les îles de la Sonde et les Philippines; le Muséum en possède 2 individus provenant de Bornéo (Achat Sowerby, 1878).

107. — TELLINA MODESTA, Carpenter.

1865. — *Angulus modesta.* — Cpr. Proc. A. N. S. Phil., p. 56.

Cette espèce est représentée par un individu originaire de la Californie (Achat Sowerby, 1878).

108. — TELLINA TENUIS, Da Costa.

1778. — *Tellina tenuis.* — Da Costa. Brit. Conch., p. 210, sp. 43.
1780. — *Tellina incarnata.* — Born. Mus. Vind., p. 87, n° 29 ; t. XLVIII, f. 29.
1791. — *Tellina exigua.* — Poli. Test., p. 35 ; t. XV, f. 15-17.
1817. — *Tellina balaustina.* — Dilw. Cat., I, p. 93, n° 49.
1818. — *Tellina tenuis.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 526, n° 25.
1872. — *Tellina exigua.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 129, n° 75 ; t. XXIX, f. 6-10.

La *T. tenuis*, Da Costa, habite la mer Noire, la Méditerranée et l'Atlantique. Elle est représentée au Muséum par de très-nombreux individus provenant de Dunkerque (M. de la Moussaye, 1873), de Berck-sur-Mer (M. Boutillier, 1871), de Granville (M. Bourguignat, 1870), de Saint-Malo (Rousseau, 1839), des îles Chausey (Audouin et M. Milne Edwards), de la Loire-Inférieure (M. Bezançon, 1871), de La Rochelle (coll. Petit), de Lisbonne (coll. Petit), de l'étang de Berre, des îles Saintes-Maries, de Cette (Coll. Petit), de Marseille (M. de Gréaux, 1873), de Naples (M. Scacchi, 1840), de Palerme (M. Allery, 1872), de Corfou (M. Olivier), enfin de la mer Noire (Rousseau et Hommaire, 1843).

Nous avons trouvé dans la collection du Muséum 3 individus déterminés par M. Valenciennes sous le nom de *T. Bailloni*, Valenc. Ce sont des individus blanchâtres, à côté postérieur un peu raccourci, de

la *T. tenuis*, Da Costa. L'un d'eux provient de la Norvége, les deux autres, donnés par Baillon, sont originaires de Cayeux (Normandie).

109. — TELLINA BALANSÆ, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 10 *a*, *b*, *c*.

Telline à coquille ovale, inéquilatérale, à côté antérieur arrondi et un peu plus long que le postérieur; sommets assez élevés. — Les deux valves présentent des stries transversales et des stries obliques très-fines, extrêmement nombreuses, qui manquent sur l'angle postérieur. — Ligament enfoncé. — Sur la valve droite, 2 dents cardinales inégales, l'antérieure très-petite ; 1 dent latérale très-grosse et très-rapprochée de la dent cardinale antérieure. — Sur la valve gauche, 1 dent cardinale, petite et dressée. — Sinus palléal arrondi, peu dilaté, confondu inférieurement avec l'impression palléale, laquelle est fort éloignée du bord ventral de la coquille.

Obs. Cette petite espèce est mince, translucide, de couleur jaune pâle. Des sommets teints en rouge partent de nombreux rayons également rouges, visibles sur les deux faces et généralement interrompus sur la région moyenne des valves.

Cette espèce, que nous dédions à M. Balansa, habite la Nouvelle-Calédonie ; elle est représentée par un individu unique (M. Balansa, 1872).

110. — TELLINA MELLEA, Römer.

1872. — *Tellina mellea.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 135, n° 78 ; t. XXX, f. 4-6.

Cette espèce habite les mers de la Chine; elle est représentée par un seul individu sans indication de localité (Coll. Cloué, 1850).

111. — TELLINA TAMPAENSIS, Conrad.

1866. — *Tellina Tampaensis.* — Conr. Amer. Journ. Conch., II, p. 281 ; t. XV, f. 8.

Cette espèce est représentée au Muséum par 10 individus originaires de la Floride (coll. Petit, 1872; achat Wright, 1875; M. Sanderson Smith, 1876).

112. — TELLINA IRIDESCENS, Benson, sp.

1842. — *Sanguinolaria iridescens.* — Bens. Ann. Nat. Hist., IX.
1844. — *Tellina carnea.* — Philippi. Zeitschr. f. Malak., p. 162.
1872. — *Tellina iridescens.* Römer. Monogr. Tellina, p. 134, n° 77; t. XXIX, f. 15-17.

La *T. iridescens*, Bens., sp., est représentée par 18 individus provenant de l'île Chusan (M. Leclancher, 1844), de Ning-Po (coll. Petit) et de Shang-Haï (M. l'abbé David, 1872).

113. — TELLINA FLACCA, Römer.

1872. — *Tellina flacca.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 136. n° 79; t. XXX. f. 7-9.

Cette espèce est représentée par un individu unique provenant de la mer Rouge (P. E. Botta, 1837).

114. — TELLINA EXILIS, Lamarck.

1818. — *Tellina exilis.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 527, n° 26.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 139, n°82; t. XXX, f. 1-3.

La patrie de cette espèce est inconnue; elle n'est représentée que par le seul individu décrit par Lamarck.

115. — TELLINA POLITA, Say.

1822. — *Tellina polita.* — Say. Journ. A. N. S. Philad., II, p. 276.
1830. — *id.* — Say. Amer. Mar. Conch., t. LXV, f. 2.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 141, n° 84; t. XXXI, f. 5-7.

Cette espèce habite l'Amérique du nord; elle est représentée par

28 individus provenant de l'Amérique du Nord (coll. Férussac), de la Floride (?) (coll. Petit), de la Caroline du Sud.

116. — TELLINA DECORA, Say.

1826. — *Tellina decora*. — Say. Journ. A. N. S. Phil., V, p. 219.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 143, n° 86; t. XXXI, f. 11-13.

La *T. decora*, Say, habite la baie de Honduras, la Floride; elle n'est pas représentée au Muséum.

117. TELLINA DISPAR, Conrad.

1837. — *Tellina dispar*. — Conrad. Journ. A. N. S. P., VII, p. 259.
1846. — *id.* — Hanley in Sow. Thes., p. 306, n° 164; t. LIX, f. 113-114.
1866. — *id.* — Reeve. Conh. Icon., t. III, f. 10 *a, b, c*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 148, n° 90; t. XXXII, f. 7-9.

Primitivement signalée aux îles Sandwich, la *T. dispar*, Conr., a été récemment rencontrée dans toute l'étendue de l'océan Indien et de l'océan Pacifique, depuis les îles africaines jusqu'aux côtes américaines. Citée aux îles Philippines et en Californie par M. Tryon, à l'île Maurice par M. Liénard, cette espèce est représentée au Muséum par de nombreux individus provenant de l'île Maurice (M. Matthieu 1835), de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876), des îles Sandvich (coll. Petit, 1872; M. Ballieu, 1876), de l'archipel Wallis (coll. Dutailly, 1849), de Taïti (coll. Petit, 1872), enfin du détroit de Magellan (Coll. Dutailly, 1849).

118. — TELLINA SIMILIS, Sowerby.

1846. — *Tellina similis*. — Sow. Brit. Miscell., t. LXXV.
1846. — *id.* — Hanley, in Sow. Thes., p. 285, n° 119; t. LVII, f. 65.

1867. — *Tellina similis.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXV, f. 134.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 146, n° 88; t. XXXII, f. 1-3.

Cette espèce habite la mer des Antilles et le golfe du Mexique; elle est représentée par 4 individus provenant des Antilles (achat Sowerby, 1878) et de la Floride (Coll. Petit, 1872).

119. — TELLINA OBLIQUISTRIATA, Sow.

1868. — *Tellina obliquistriata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIV, f. 256 *a*, *b*, *c*.

Cette espèce est représentée par 2 individus provenant de l'île Kingsmill (Achat Sowerby, 1878).

120. — TELLINA TENERA, Say.

1821. — *Tellina tenera.* — Journ. A. N. S. Phil., II. p. 303.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 152, n° 193; t. XXXIII, f. 1-3.

Cette espèce est originaire des côtes orientales de l'Amérique du Nord; elle est représentée par 22 individus provenant de New-York (M. Sanderson Smith, 1876), d'East-Port (achat Richard, 1852), du Massachusetts (Envoi de la Société d'histoire naturelle de Boston).

121. — TELLINA VALTONIS, Hanley.

1844. — *Tellina Valtonis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 143.
1846. *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 283, n° 116; t. LVII, n° 68.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVI, f. 82.

Cette espèce, dont la patrie était inconnue, est représentée par 2 individus sans indication de localité, donnés par M. Liautaud (1843), et par 13 individus provenant du Japon (Achats Allart, 1876, et Sowerby, 1878).

122. — TELLINA SILICULA, Deshayes.

1854. — *Tellina silicula.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 363, nº 209.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVII, f. 278 *a, b*.

Cette espèce, que M. Reeve indique comme habitant les côtes de la Colombie, est représentée au Muséum par 16 individus provenant de la Nouvelle-Calédonie (MM. Marie, 1872; Balansa, 1872; l'abbé Lambert, 1876) et des îles Fidji (M. Filhol, 1876; achat Sowerby, 1878).

123. — TELLINA RHOMBOIDES, Quoy et Gaimard.

1833. — *Tellina rhomboides.* — Quoy et Gaimard. Voy. Astrol. Zool., III, p. 502; t. LXXXI, f. 4-7.
1835. — *Tellina clathrata.* — Desh. in Lamk. Anim. S. Vert., VI, p. 208, nº 57.
1846. — *Tellina rhomboides.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 304, nº 162; t. LVIII, f. 92, 96, 97.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 144, nº 87; t. XXXI. f. 14-17.

Cette espèce est représentée par 5 individus originaires de la Nouvelle-Zélande (type de Quoy et Gaimard, 1829), de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876) et de la Nouvelle-Guinée (Dorey, M. Raffray, 1878.)

124. — TELLINA RUBELLA, Deshayes.

1854. — *Tellina rubella.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 364, nº 213.

Cette espèce, trouvée aux îles Philippines par M. Cuming, n'a pas encore été figurée. Elle est représentée au Muséum par un individu, originaire de la Nouvelle-Calédonie, déterminé par M. Hanley sur l'individu type du British Museum.

125. — TELLINA RHODORA, Hinds.

1844. — *Tellina rhodora.* — Hinds. Zool. Sulphur., II, p. 67; t. XXI, f. 3.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 281, nº 109; t. LIX, f. 105.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XV, f. 67.

Cette espèce est représentée par 6 individus provenant de Macassar (Achat Wright, 1875). Nous l'avons en outre remarquée dans la collection du Japon du docteur Jousseaume.

126. — TELLINA OUDARDI, Payraudeau.

1827. — *Tellina Oudardi.* — Payr. Cat. Corse, p. 40, nº 66; t. I, f. 16-18.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 297, nº 145; t. LXVI, f. 262.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXV, f. 133.

Citée par Payraudeau en 1827 dans son catalogue des Mollusques de la Corse, cette espèce n'a été rencontrée depuis cette époque ni en Corse, ni dans la Méditerranée. Le Muséum possède l'individu type de Payraudeau.

127. — TELLINA AUSTRALIS, Desh.

1854. — *Tellina australis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 362, nº 205.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 297.

Cette espèce habite l'Australie et la Tasmanie; les 2 individus que possède le Muséum proviennent de cette dernière région (Achat Sowerby, 1878).

128. — TELLINA CULTER, Hanley.

1844. — *Tellina culter.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 69.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 279, nº 107; LVII, f. 51.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIX, f. 161.

La *T. culter*, Hanl., est représentée par 2 individus originaires de Bornéo (achat Sowerby, 1878); elle habite les îles de la Sonde et l'archipel des Philippines.

129. — TELLINA CORBULOIDES, Hanley.

1844. — *Tellina corbuloides.* — Hanl. Proc. Zool. Soc., p. 70.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 280, nº 108; t. LVII, f. 50-57.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XV, f. 70 *a*, *b*.

Cette espèce, que M. Hanley a signalée aux îles Philippines, est représentée par 2 individus originaires de Bornéo (achat Sowerby, 1878) et par 3 autres individus de provenance inconnue (M. Liautaud, 1843).

130. — TELLINA UNIFASCIATA, Sowerby.

1867. — *Tellina unifasciata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIX, f. 156.

Cette espèce, dont M. Sowerby ignore la provenance, est indiquée par M. Tryon comme se trouvant en Australie (Port-Jackson). Elle est représentée au Muséum par 2 individus : l'un est sans indication de localité (achat Sowerby, 1878); le second, qui fait partie de la collection Petit de la Saussaye, est indiqué avec doute comme venant de la Floride.

131. — TELLINA BELCHERI, Sowerby.

1898. — *Tellina Belcheri.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 272.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, est représentée par 2 individus déterminés par M. Hanley sur les types de M. Sowerby.

132. — TELLINA COMPTA, Gould.

1862. — *Tellina compta.* — Gould. Otia Conch., p. 79.

Cette espèce est représentée par un individu sans indication de localité, envoyé en 1866 par l'institution Smithsonienne.

2° Groupe des *Magna.* — Espèces à sinus palléal très-court.

133. — TELLINA MARGARITINA, Lamarck.

1818. — *Tellina margaritina.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 525, n° 18.
1841. — *id.* — Delessert. Rec. de Coq , t. VI, f. 3 *a*, *b*.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 298, n° 147 ; t. LVI, f. 256.

Les espèces décrites par Reeve et Römer sous le nom de *T. margaritina*, Lamk., sont très-différentes de l'espèce de Lamarck.

La *T. margaritina*, Lamk., habite l'Australie et est représentée par 2 individus complets (types de Lamarck) et par de nombreuses valves dépareillées provenant du Port-du-Roi-Georges (Peron et Lesueur, 1801).

134. — TELLINA MAGNA, Spengler.

1798. — *Tellina magna.* — Speng. Nat. Selsk. Skrivt., IV, p. 67.
1815. — *Tellina acuta.* — Wood. Gen. Conch., p. 157; t. XLIV, f. 4.
1818. — *Tellina elliptica.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 524, n° 18.
1872. — *Tellina magna.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 153. n° 94; t. XXXIII, f. 5-7.

La *T. magna*, Speng., habite les Antilles; elle est représentée par un seul individu de provenance inconnue (type de la *T. elliptica*, Lamk.).

S.-G. — TELLINIDES, Lamarck, 1818.

Tellines à coquille oblongue, comprimée, à pli postérieur peu marqué, à côté postérieur assez large. Dent latérale antérieure rapprochée.

135. — TELLINA PURPURASCENS, Brod. et Sow.

1829. — *Tellinides purpurascens.* — Brod. et Sow. Zool. Journ., IV, p. 363, n° 15.
1839. — *id.* — Brod. et Sow. Voy. Becchey. Zool., t. XLII, f. 2.
1846. — *Tellinides purpurascens.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 295, n° 141; t. LXII, f. 194.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 103.

Cette espèce habite l'Amérique centrale; elle est représentée par un seul individu sans indication de localité (Achat Sowerby, 1878).

136. — TELLINA TIMORENSIS, Lamk. sp.

1818. — *Tellina timorensis.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 526, nº 1.
1846. — *id.* Hanley. in Sow. Thes., p. 292, nº 135 ; t. LXI, f. 158. 172.
1846. — *Tellina timorensis.* — Philippi. Abild. und Beschr., p. 22, nº 3 ; t. IV, f. 3.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 166, nº 98 ; t. XXXIV, f. 4-6.
1837. — *Tellina tridentata.* — Anton. Viegm. Archiv., I, p. 283.

La *T. timorensis*, Lamk., habite la mer Rouge, où elle a été signalée par Issel, l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 4 individus provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850), par 4 individus originaires de Timor (types de Lamarck) et enfin par 3 individus sans indication de localité, dus à M. Liautaud (1843).

137. — TELLINA SINUATA, Spengler.

1798. — *Tellina sinuata.* — Speng. Nat. Selsk. Skrivt., IV, p. 109.
1846. — *id.* Hanley. in Sow. Thes., p. 293, nº 137 ; t. LXIII, f. 203.
1872. — *id.* Römer. Monogr. Tellina, p. 168, nº 99 ; t. XXXIV, f. 7-9.
1820. — *Tellinides timorensis.* — Sow. Gen. of Shells., t. XXXIV, f. 2.
1815. — *Tellina nivea.* — Wood. Gen. Conch., p. 177, nº 62 ; t. XLVI, f. 1 (jun.).

La *T. sinuata*, Speng., est représentée par 3 individus déterminés sous le nom de *T. timorensis*, Lamk. L'un provient de Chine et a été rapporté par MM. Eydoux et Souleyet; les deux autres, originaires de Sumatra, sont dus à M. le capitaine Martin (1841).

138. — TELLINA OPALINA, Chemnitz.

1782. — *Tellina opalina.* — Chemn. Conch., VI, p. 118 ; t. XII, f. 107-108.
1820. — *Tellinides rosea.* — Sow. Gen. of Shells, t. XXXIV, f. 1.

1839. — *Tellina planissima.* — Anton. Verz. Conch., p. 4, nº 151.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 295, nº 40; t. LIX, f. 124; t. LXII, f. 197.
1872. — *Tellina opalina.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 172, nº 102; t. XXXV, f. 5-8.

Cette espèce habite l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 4 individus provenant des Moluques (M. Lagnier, 1841).

139. — TELLINA COCCINEA, Chemnitz.

1782. — *Tellina coccinea.* — Chemn. Conch., VI, p. 118; t. XII, f. 109.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 296, nº 143; t. LVIII, f. 90.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 171, nº 102; t. XXXV, f. 1-4.

La *T. coccinea*, Chemn., est représentée par 3 individus de provenance inconnue. Les auteurs l'indiquent comme habitant les Philippines.

140. — TELLINA OVALIS, Sowerby, sp.

1825. — *Tellinides ovalis.* — Sow. Cat. Tank. Append., p. 3, nº 198.
1846. — *Tellina ovalis.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 296, nº 142; t. LX, f. 147.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 105.
1872. — *Tellina gratiosa.* — Römer. Monogr. Tell., p. 170, nº 100; t. XXXIV, f. 10-12.

La *T. ovalis*, Sow., sp., habite le Japon, où elle a été signalée par Lischke; les Philippines, Madagascar et probablement aussi la mer Rouge, où on l'a rencontrée à l'état fossile (Achat Portier, 1849). Elle est représentée par un individu provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850) et par 4 individus originaires du Japon (Achat Allart, 1876).

S.-G. — HOMALA, Mörch.

Tellines à coquille oblongue, comprimée, à pli postérieur peu

marqué, à côté postéreiur triangulaire. Dent latérale antérieure rapprochée.

141. — TELLINA TRIANGULARIS, Chemnitz.

1782. — *Tellina triangularis.* — Chemn. Conch., VI, p. 96; t. X, f. 85.
1788. — *Tellina trilatera.* — Gmel. Syst. nat., XIII, p. 3234, n° 28.
1818. — *Tellina deltoidalis, var. b.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 532, n° 49 (var. *a* exclus.).
1825. — *Tellinides politus.* — Sow. Cat. Tank. Append., p. 4, n° 201.
1872. — *Tellina triangularis.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 179, n° 106; t. III, f. 1; t. XXXVI, f. 4-6.

Signalée au cap de Bonne-Espérance par M. Deshayes, à la Nouvelle-Hollande et aux Moluques par M. Römer, la *T. triangularis*, Chemn., se rencontre en réalité dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la côte américaine.

7 individus provenant des côtes du Pérou et rapportés par l'amiral Dupetit-Thouars; du cap de Bonne-Espérance, baie de la Table, par M. J. Verreaux (1842).

142. — TELLINA ALBA, Quoy et Gaimard.

1839. — *Tellina alba.* — Quoy et Gaimard. Voy. Astrol. Zool., III, p. 500; t. LXXXI, f. 1-3.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 113, n° 179; t. LXII, f. 193.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXII, f. 180.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 255. n° 159; t. XLVIII, f. 10-12.

La *T. alba*, Quoy et Gaim., habite l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Irlande, etc. Elle est représentée par 4 individus provenant de la Nouvelle-Irlande (types de Quoy et Gaimard), de la Nouvelle-Zélande (M. Leguillou) et de l'île Stewart (M. Filhol, 1875).

Les espèces suivantes ne sont pas représentées dans la collection du Muséum.

144. — TELLINA ABBREVIATA, Deshayes.

1854. — *Tellina abbreviata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 362, n° 203.

Habite Ceylan.

143. — TELLINA ACUMINATA, Hanley, sp.

1842. — *Tellinides acuminatus.* — Hanley. Rec. Shells., p. 73; suppl. t. XIII, f. 53.
1844. — *Tellina acuminata.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 294, n° 139; t. LX, f. 141.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XII, f. 51.

Habite l'île de la Réunion, d'après M. Deshayes.

145. — TELLINA AMBOYNENSIS, Deshayes.

1854. — *Tellina Amboynensis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 366, n° 222.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 345.

Habite Amboine.

146. — TELLINA AMPHIDESMOIDES, Sowerby.

1869. — *Tellina amphidesmoides.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 341.

Habite ?

147. — TELLINA ÆQUISTRIATA, Sowerby.

1867. — *Tellina æquistriata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLV, f. 265 *a, b.*

Habite ?

148. — TELLINA ARCUATA, Sowerby.

1867. — *Tellina arcuarta.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXII, f. 117 *a, b.*

Habite la Jamaïque.

149. — TELLINA ARMATA, Sowerby.

1868. — *Tellina armata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLV, f. 264 *a, b.*

Habite ?

150. — TELLINA ASSIMILIS, Hanley.

1844. — *Tellina assimilis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 144.

1846. — *Tellina assimilis.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 302, nº 157; t. LVIII, f. 95.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXIV, f. 191.

Habite les Philippines.

151. — TELLINA ATTENUATA, Deshayes.

1854. — *Tellina attenuata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 363, nº 208.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 316.

Habite l'Australie, Port-Essington.

152. — TELLINA BELCHERIANA, Sowerby.

1817. — Savigny. Descr. de l'Égypte. Coq., t. VIII, f. 10.
1867. — *Tellina Belcheriana.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIV, f. 190.

Habite Suez, d'après M. Issel.

153 — TELLINA BRAZIERI, Sowerby.

1869. — *Tellina Brazieri.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LV, f. 323.

Habite l'Australie (Port-Jackson).

154. — TELLINA BREVIROSTRIS, Deshayes.

1854. — *Tellina brevirostris.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 362, nº 204.

Habite les côtes occidentales de l'Amérique centrale.

155. — TELLINA BREVIFRONS, Say.

1830. — *Tellina brevifrons.* — Say. Amer. Mar. Conch., t. LXIV, f. 1.

Habite les côtes de la Caroline.

156. — TELLINA BRODERIPII, Deshayes.

1857. — *Tellina Broderipii.* — Desh. M. S. in Mus. Cum.
1857. — *id.* — Carpenter. Report, p. 245.

Habite les côtes du Mazatlan.

157. — TELLINA CERASUM, Sowerby.

1868. — *Tellina Cerasum.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIV, f. 257; t. XLV, f. 257.

Habite ?

158. — TELLINA COARCTATA, Philippi.

1845. — *Tellina coarctata.* — Philippi. Zeitschr. f. Malak., p. 151, n° 11.

Habite la Chine.

159 — TELLINA COLUMBIENSIS, Hanlay.

1844. — *Tellina Columbiensis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 71.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 307, n° 165 ; t. LXV, f. 146.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXI, f. 110.

Habite la Colombie.

160. — TELLINA CONSPICUA, Hanley.

1846. — *Tellina conspicua.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 293, n° 136; t. LVIII, f. 100.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXVIII, f. 218.

Habite ?

161. — TELLINA CORBIS, Sowerby.

1867. — *Tellina corbis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 127.

Habite ?

162. — TELLINA COSTULIFERA, Mörch.

1861. — *Tellina costulifera.* — Mörch. Malak. Blätt., p. 189, n° 270.

Habite les côtes de l'Amérique centrale.

163. — TELLINA CRASSIPLICATA, Sowerby.

1869. — *Tellina crassiplicata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LXVI, f. 332.

Habite les îles Sandwich.

164. — TELLINA CREBRIMACULATA, Sowerby.

1868. — *Tellina crebrimaculata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LI, f. 301.

Habite les îles Fidji.

165. — TELLINA CERINA, C. B. Adams.

1868. — *Tellina cerina.* — C. B. Adams. in Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 293.

1845. — *Tellina cerina.* — C. B. Adams. Bost. Proc., p. 10.

Habite la Jamaïque.

166. — TELLINA DECUSSATULA, C. B. Adams.

1845. — *Tellina decussatula.* — C. B. Adams. Bost. Proc., II, p 10.

Habite la Jamaïque.

167. — TELLINA DONACILLA, Carpenter.

1855. — *Tellina donacilla.* — Cpr. Cat. Mazatlan, p. 34.

Habite les côtes du Mazatlan.

168. — TELLINA CULTRIFORMIS, Mörch.

1865. — *Tellina cultriformis.* — Mörch. Malak. Blätt, p. 116.

Habite ?

169. — TELLINA CUNEOLUS, Sowerby.

1868. — *Tellina Cuneolus.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLV, f. 263 *a, b.*

Habite la côte de Coromandel.

170. — TELLINA CUSPIS, Hanley.

1844. — *Tellina cuspis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 172.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 309, n° 172; t. LXIX, f. 125.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVI, f. 80 *a, b.*

Habite le Japon, d'après M. Tryon.

171. — TELLINA CYCLADIFORMIS, Hanley.

1844. — *Tellina cycladiformis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 70.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 277, n° 102; t. LVII, f. 61.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 242.

Habite les Philippines.

172. — TELLINA DECOLORATA, Deshayes.

1854. — *Tellina decolorata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 370, n° 238.

Habite les Moluques.

173. — TELLINA DECUMBENS, Carpenter.

1865. — *Tellina decumbens.* — P. P. Carpenter. Proc. Zool. Soc., p. 268.

Habite les côtes occidentales de Panama.

174. — TELLINA DELICATULA, Deshayes.

1854. — *Tellina delicatula.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 368, n° 210.

Habite les côtes du Mazatlan.

175. — TELLINA DIALEUCA, Deshayes.

1864. — *Tellina dialeuca.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 368, n° 231.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LII, f. 309.

Habite Pédang.

176. — TELLINA DIEMENENSIS, Deshayes.

1854. — *Tellina Diemenensis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 361, n° 198.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVI, f. 333.

Habite l'île de Van Diemen.

177. — TELLINA DISSIMILIS, Deshayes.

1857. — *Tellina dissimilis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 370, n° 239.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 338 *a, b.*

Habite ?

178. — TELLINA DONACIFORMIS, Deshayes.

1854. — *Tellina donaciformis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 357, n° 182.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LI, f. 299.

Habite le détroit de Torrès.

179. — TELLINA EGREGIA, Deshayes.

1854. — *Tellina egregia.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 366, n° 220.
1868. — *id.* — Reeve Conch. Icon., t. XLIX, f. 290.

Habite ?

180. — TELLINA ELUCENS, Mighels.

1844. — *Tellina elucens.* — Mighels. Bost. Proc., I, p. 188.

Habite les États-Unis (Maine).

181. — TELLINA INÆQUIVALVIS, Sowerby.

1867. — *Tellina inæquivalvis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVI, f. 139.
1868. — *Macoma denticulata.* — Tryon. Cat. Tell., n° 85.

Habite l'Australie.

182. — TELLINA EMARGINATA, Sowerby.

1825. — *Tellina emarginata.* — Sow. Cat. Tank. Append., p. 3, n° 199.
1846. — *id.* — Hanley in Sow. Thes., p. 290, n° 130; t. LVII, f. 70.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 177, n° 105; t. XXXVI, f. 1-3.

Habite Singapoure.

183. — TELLINA ENSIFORMIS, Sowerby.

1868. — *Tellina ensiformis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIX, f. 289, *a*, *b*.

Habite l'Australie.

184. — TELLINA ERYTHRÆA, Issel.

1869. — *Tellina erythræa.* — Issel. Malac. Mar. Rosso, p. 59; t. I, f. 4.

Habite la mer Rouge.

185. — TELLINA ERYTHRÆA, Römer.

1870. — *Tellina erythræa.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 147, n° 180; t. XXX, f. 10-13.

Habite la mer Rouge.

186. — TELLINA ERYTHRÆENSIS, Adams.

1870. — *Tellina erythræensis.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 790; t. LXVIII, f. 8.

Habite la mer Rouge.

187. — TELLINA EUGLYPTA, Gould.

1862. — *Tellina euglypta.* — Gould. Otia Conch., p. 167.

Habite?

188. — TELLINA FELIX, Hanley.

1844. — *Tellina felix.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 71.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 281, n° 110; t. LVIII, f. 52.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 275.

Habite la côte de Panama, d'après M. Hanley; la mer Rouge, d'après M. Reeve.

189. — TELLINA FIJENSIS, Sowerby.

1868. — *Tellina Fijensis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LI, f. 300.

Habite les îles Fidji.

190. — TELLINA FRAGILLIMA, Issel.

1869. — *Tellina fragillima.* — Issel. Mal. mar. Rosso, p. 60; t. VI, f. 5.

Habite la mer Rouge.

191. — TELLINA GELIDA, Hanley.

1846. — *Tellina gelida.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 234, n° 23.

Habite?

192. — TELLINA GEMMA, Gould.

1844. — *Tellina gemma.* — Gould. Bost. Journ. Nat. Hist., IV, p. 456.
1856. — *id.* — Gould. Proc. Zool. Soc., p. 26, n° 9; t. XVI, f. 5.

Habite les côtes de la Californie.

193. — TELLINA GLABRELLA, Deshayes.

1854. — *Tellina glabrella.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 366, n° 223.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 296.
1874. — *id.* — Smith. Voy. Erebus and Terror Zool. Moll., p. 5; t. II, f. 7.

Habite la Nouvelle-Zélande.

194. — TELLINA GOULDII, Hanley.

1846. — *Tellina Gouldii.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 272, n° 92; t. LVI, f. 26.

1867. — *Tellina Gouldii.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 243.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 32, nº 18 ; t. XI, f. 1-3.

Habite les côtes de la Californie.

195. — TELLINA GRACILIS, Sowerby.

1867. — *Tellina gracilis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 132.

Habite l'Australie.

196. — TELLINA GRATA, Deshayes.

1854. — *Tellina grata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 369, nº 236.

Habite Amboine.

197. — TELLINA GRATIOSA, Deshayes.

1854. — *Tellina gratiosa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 369, nº 235.

Habite les îles Philippines, d'après M. Tryon.

198. — TELLINA JAPONICA, Deshayes.

1854. — *Tellina japonica.* — Desh. Zool. Proc. Soc., p. 356, nº 177.
1868. — *Tellina (Peronæa) japonica.* — Tryon. Cat. Tellinidés, nº 259.

Habite le Japon.

199. — TELLINA LATERALIS, Say.

1826. — *Tellina lateralis.* — Say. Journ. A. N. S. Phil., V, p. 228.

Habite les côtes des États-Unis.

200. — TELLINA HIBERNA, Hanley.

1844. — *Tellina hiberna.* — Hanley. Zool. Soc., p. 148.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 282, nº 112 ; t. LVII, f. 53.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 235.

Habite la côte de Panama.

201. TELLINA HILARIS, Hanley.

1844. — *Tellina hilaris.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 140.
1846. *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 281, nº 111 ; t. LVII, f. 54.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 274.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 142, nº 185 ; t. XXXI, f. 8-10.

Habite la mer Rouge (M. Hanley), l'île Maurice (M. Liénard) et l'île de la Réunion (M. Deshayes).

202. — TELLINA HYALINA, Gmelin.

1788. — *Tellina hyalina*. — Gmel. Syst. Nat., XIII, p. 32, 35, n° 33.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 292, n° 184; t. LXI, f. 167.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVIII, f. 216.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 181, n° 107; t. I, f. 5,

Habite le Sénégal et la Guinée.

203. — TELLINA IMBELLIS, Hanley.

1844. — *Tellina imbellis*. — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 143.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 276, n° 100, t. LX, f. 155.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVII, f. 209.

Habite ?

204. — TELLINA INFLATA, Chemnitz.

1782. — *Tellina inflata*. — Chemn. Conch., VI, p. 91; t. IX, f. 76.
1819. — *Tellina ovata*. — Bolten. Mus., p. 187, n° 22.
1844. — *Tellina hippopoidea*. — Jonas. in Philippi. Ab. und Beschr., I, p. 72, n° 3; t. I, f. 3.
1872. — *Tellina inflata*. — Römer. Monogr. Tellina, p. 52, n° 31; t. XV, f. 1-3.

Habite les mers de la Chine.

205. — TELLINA INSCULPTA, Hanley.

1844. — *Tellina insculpta*. — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 70.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 289, n° 128; t. LX, f. 136.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVII, f. 208.

Habite les rivages de la Colombie.

206. — TELLINA IRIS, Say.

1821. *Tellina Iris*. — Say. Journ. A. N. Philad., II, p. 302.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 286, n° 121; t. LXVI, f. 267.

1847. — *Tellina iris.* — Philippi. Ab. und Besch., II, p. 17, n° 5; t. III, f. 5.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 117, n° 89; t. XXXII, f. 4-6.

Habite les côtes de la Géorgie, de la Caroline du Sud, etc.

207. — TELLINA JEDOENSIS, Lischke.

1873. — *Tellina jedoensis.* — Lischke. Malak. Blätt, p. 19, n° 106.
1875. — *id.* — Lischke. Jap. M. Conch., p. 92, t. IX, f. 1-3.

Habite le Japon, Jédo.

208. — TELLINA JONASI, Philippi.

1847. — *Tellina Jonasi.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 74, n° 8.

Habite les Philippines.

209. — TELLINA JUVENILIS, Hanley.

1844. — *Tellina juvenilis.* — Hanley. Proc. Zoöl. Soc., p. 140.
1846. — *id.* Hanley. in Sow. Thes., p. 288, n° 125; t. LVII, f. 63.
1867. — *id.* Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 247.

Habite les îles Philippines.

210. — TELLINA LACINIATA, Sowerby.

1867. — *Tellina laciniata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 289.

Habite ?

211. — TELLINA LACTÆA, Adams.

1870. — *Tellina lactæa.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 790.

Habite la mer Rouge.

212. — TELLINA LAUTA, Gould.

1862. — *Tellina lauta.* — Gould. Otia Conch., p. 79.
1852. — *id.* — *id.* Exped. Wilk., p. 408, f. 514.

Habite ?

213. — TELLINA LAYARDI, Deshayes.

1855. — *Tellina Layardi.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 357, n° 183.
1869. — *id.* Reeve. Conch. Icon., t. LVI, f. 330 *a*, *b*.

Habite Ceylan.

214. — TELLINA LIMA, Philippi.

1847. — *Tellina Lima.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 74, nº 9.

Habite les mers de la Chine.

215. — TELLINA LONGIROSTRA, Sowerby.

1867. — *Tellina longirostra.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIII, f. 123.

Habite ?

216. — TELLINA LUBRICA, Gould.

1861. — *Tellina lubrica.* — Gould. Bost. Proc., VIII, p. 28.

Habite le Japon (Baie de Hakodate).

217. — TELLINA LUX, Hanley.

1844. — *Tellina Lux.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 140.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 288, nº 186; t. LVII, f. 71.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVIII, f. 286.

Habite les Philippines.

218. — TELLINA MAC'ANDREI, Sowerby.

1867. — *Tellina Mac'Andrei.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIII, f. 122; t. XXVII, f. 122 *b*.

Habite Madère.

219. — TELLINA MARS, Hanley.

1846. — *Tellina Mars.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 273, nº 94; t. LXII, f. 180.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVI, f. 204.

Habite la Guinée, d'après M. Hanley ; la Nouvelle-Guinée, suivant M. Reeve.

220. — TELLINA MELLEA, Römer.

1872. — *Tellina mellea.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 135, nº 78; t. XXX, f. 4-6.

Habite les mers de la Chine.

221. — TELLINA MERA, Say.

1830. — *Tellina mera.* — Say. Amer. Conch., t. LXIV, f. 2.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 277, n° 101 ; t. LXVI, f. 268.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXIV, f. 193.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 156, n° 96 ; t. XXXIII, f. 11-13.

Habite les côtes des États-Unis.

222. — TELLINA MICANS, Hanley.

1844. — *Tellina micans.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 72.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 309, n° 170; t. LIX, f. 106.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 130.
1872. — *id.* — Römer. Mouogr. Tellina, p. 120, n° 71 ; t. XXVIII, f. 5-7.

Habite les îles Négros.

223. — TELLINA LARGILLIERTI, Philippi.

1851. — *Tellina Largillierti.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 95, n° 44.

Habite le Gabon.

224. — TELLINA NITENS, Adams.

1845. — *Tellina nitens.* — C. B. Adams. Bost. Proc., II, p. 10.
1854. — *id.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 358, n° 187.

Habite la Jamaïque.

225. — TELLINA PUELLA, Adams.

1852. — *Tellina puella.* — C. B. Adams. Panama Shells., p. 283.

Habite les côtes de Panama.

226. — TELLINA MINUTA, Lischke.

1872. — *Tellina minuta.* — Lischke. Malak. Blätt, p. 19, n° 106.
1875. — *id.* — Lischke. Japan. Meer. Conch., p. 94 ; t. IX, f. 4-6.

Habite le Japon (golfe de Iédo).

227. — TELLINA MYÆFORMIS, Sowerby.

1868. — *Tellina myæformis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 268.

Habite la côte de Coromandel.

228. — TELLINA SOULEYETIANA, Récluz.

1852. — *Tellina Souleyetiana.* — Récluz. Journ. de Conch., III, p. 253; t. X, f. 5.
1868. — *Tellina (Peronæa) Recluziana.* — Tryon. Cat. Tellin., n° 265.

Habite la Guadeloupe.

229. — TELLINA SPINOSA, Hanley.

1844. — *Tellina spinosa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 264, n° 77; t. LVIII, f. 40.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVI, f. 206.

Habite les îles Philippines, Ticao.

230. — TELLINA NITIDULA, Dunker.

1860. — *Tellina nitidula.* — Dunk. Malak. Blätt, p. 229.
1861. — *id.* — Dkr. Moll. Jap., p. 27, n° 126; t. III, f. 14.
1875. — *Tellina nitidula.* — Lischke. Japan. Meer. Conch., p. 113; t. X, f. 10. 11.

Habite le Japon.

231. — TELLINA OBTUSALIS, Deshayes.

1854. — *Tellina obtusalis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 355, n° 176.
1858. — *id* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVII, f. 281.

Habite ?

232. — TELLINA OCHRACEA, Carpenter.

1864. — *Peronæoderma ochracea.* — Carpenter. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 311.

Habite les côtes de la Californie.

233. — TELLINA OCCIDENTALIS, Mörch.

1867. — *Tellina occidentalis.* — Mörch. in Reeve. Conch Icon., t. XXII, f. 118.

Habite les Antilles.

234. — TELLINA TENUILIRATA, Sowerby.

1867. — *Tellina tenuilirata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIX, f. 219 *a*, *b*.

Habite l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud).

235. — TELLINA TEXTILIS, Deshayes.

1854. — *Tellina textilis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 357, n° 181.

Habite ?

236. — TELLINA ORNATA, Deshayes.

1854. — *Tellina ornata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 370, n° 237.

Habite ?

237. — TELLINA OWENII, Hanley.

1844. — *Tellina Owenii.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 164.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 235, n° 25 ; t. LX, f. 133.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIX, f. 159.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 44, n° 25 ; t. XIII, f. 1-3.

Habite les côtes occidentales de l'Afrique (Guinée).

238. — TELLINA PALLIDULA, Lischke.

1871. — *Tellina pallidula.* — Lischke. Malak. Blätt, p. 42, n° 18.
1871. — *id.* — Lischke. Jap. M. Conch., p. 114 ; t. X, f. 6, 7.

Habite le Japon, Nangasaki.

239. — TELLINA PANAMENSIS, Philippi.

1848. — *Tellina panamensis.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 175, n° 59.
1857. — *id.* — Carpenter. Report., p. 295.

Habite les côtes de Panama.

240. — TELLINA PAULA, Philippi.

1851. — *Tellina paula.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 95, n° 44.

Habite les mers de la Chine.

241. — TELLINA PETITIANA, d'Orbigny.

1846. — *Tellina Petitiana.* — D'Orbigny. Voy. Amériq. Cent., p. 537, n° 540 ; t. LXXXI, f. 26, 27.

Habite les côtes du Brésil.

242. — TELLINA PICTA, Sowerby.

1867. — *Tellina picta.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIII, f. 184.

Habite?

243. — TELLINA PLANISPINOSA, Sowerby.

1867. — *Tellina planispinosa.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., XXXV, f. 196.

Habite les Moluques.

244. — TELLINA PLANULATA, Sowerby.

1867. — *Tellina planulata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIII, f. 186.

Habite?

245. — TELLINA PLECTRUM, Hanley.

1845. — *Tellina Plectrum.* — Hanley. Proc. Zool. Soc.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 265, n° 79 ; t. LXI, f. 177.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVII, f. 213.

Habite?

246. — TELLINA POLITISSIMA, Sowerby.

1869. — *Tellina politissima.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 340 *a*, *b*.

Habite?

247. — TELLINA PRINCEPS, Hanley.

1844. — *Tellina princeps.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 62.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 238, n° 32; t. LXIII, f. 206.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXV, f. 135.

Habite les côtes du Pérou.

248. — TELLINA PRODUCTA, Sowerby.

1868. — *Tellina producta.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 267.

Habite Hong-Kong.

249. — TELLINA PUMILA, Hanley.

1844. — *Tellina pumila.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 69.

1846. — *Tellina pumila.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 279, n° 105; t. LVII, f. 41.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVI, f. 78.

Habite Valparaiso.

250. — TELLINA PURA, Gould.

1844. — *Tellina pura.* — Gould. Bost. Journ. nat. hist., IV, p. 456.
1851. — *id.* — Gould. Proc. Zool. Soc., p. 25, n° 8; t. XVI, f. 3.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LII, f. 308.

Habite l'archipel Vancouver, la Californie et Panama (Tryon).

251. — TELLINA SECUNDA, V. Bertin.

1870. — *Tellina pura.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 789; t. XLVIII, f. 6.

Habite la mer Rouge.

252. — TELLINA PUSILLA, Philippi.

1836. — *Tellina pusilla.* — Phil. Enum. Moll. Sic., I, p. 29; t. III, f. 9.

Habite la Méditerranée.

253. — TELLINA LAMELLOSA, Issel, sp.

1870. — *Tellidora pusilla.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 6; t. I, f. 4.
1866. — *Gouldia lamellosa.* — Issel. Mal. Mar Rosso, p. 73, t. I, fig. 7.

Habite la mer Rouge.

254. — TELLINA QUOYI, Deshayes.

1856. — *Tellina Quoyi.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 130.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIII, f. 314.

Habite l'Australie.

255. — TELLINA RECURVA, Deshayes.

1854. — *Tellina recurva.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 361, n° 201.

Habite l'Australie.

256. — TELLINA REGIA, Hanley.

1844. — *Tellina regia.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 61.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 240, n° 35; t. LX, f. 140.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XIV, f. 63 *a, b*.

Habite les côtes de l'Amérique centrale.

257. — TELLINA RESECTA, Deshayes.

1854. — *Tellina resecta.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 364, n° 215.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LV, f. 326.

Habite l'Australie.

258. — TELLINA RETICULATA, Sowerby.

1867. — *Tellina reticulata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 252 *a*, *b*.

Habite ?

259. — TELLINA RETRORSA, Sowerby.

1867. — *Tellina retrorsa.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 234.

Habite ?

260. — TELLINA RHODON, Hanley.

1844. — *Tellina Rhodon.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 140.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 297, n° 144 ; t. LVIII, f. 93.

Habite ?

261. — TELLINA ROSEA, Spengler.

1782. — *Tellina pallide rosacea.* — Chemnitz. Conch., VI, p. 105 ; t. X, f. 96.
1784. — *Tellina rostrata.* — Schröter. Einlet., II, p. 651, n° 12 (pars).
1798. — *Tellina rosea.* — Speng. Skrivt. Nat. Selsk. Kioben., IV, p. 83.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. VII, f. 26.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 57, n° 34 ; t. III, f. 14 ; t. XVI, f. 1-3.

Habite l'océan Indien, les mers de la Chine et du Japon.

262. — TELLINA ROTUNDATA, Sowerby.

1867. — *Tellina rotundata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVII, f. 146.

Habite ?

263. — TELLINA RUBICUNDA, Gould.

1845. — *Tellina rubicunda.* — Gould. Proc. Bost. Nat. Soc., p. 37.

1846. — *Tellina rubicunda.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 272, n° 93; t. LXVI, f. 255.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 276.

Habite les côtes de l'Afrique occidentale (Libéria).

264. — TELLINA SANGUINOLENTA, Deshayes.

1854. — *Tellina sanguinolenta.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 359, n° 192.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LV, f. 327 *a*, *b*.

Habite les Philippines.

265. — TELLINA SAVIGNYI, Adams.

1870. — *Tellina Savignyi.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 790; t. XLVIII, f. 11.

Habite la mer Rouge.

266. — TELLINA SCALPELLUM, Hanley.

1844. — *Tellina Scalpellum.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 147.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 310, n° 173; t. LIX, f. 116.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVIII, 283.

Habite les Philippines, Zébu.

267. — TELLINA SCITULA, Adams.

1870. — *Tellina scitula.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 790; t. XLVIII, f. 7.

Habite la mer Rouge.

268. — TELLINA SEMEN, Hanley.

1844. — *Tellina Semen.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 164.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 249, n° 51; t. LVI, f. 8.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 232.

Habite?

269. — TELLINA SEMIASPERA, Deshayes.

1854. — *Tellina semiaspera.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 365, n° 219.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 336.

Habite l'Australie.

270. — TELLINA SEMI-INFLATA, Sowerby.

1869. — *Tellina semi-inflata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 334.

Habite ?

271. — TELLINA RUBRA, Deshayes.

1854. — *Tellina rubra.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 364, n° 214.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 138, n° 81; t. XXX, f. 14-16.

Habite Ceylan.

272. — TELLINA RUTILA, Dunker.

1860. — *Tellina rutila.* — Dkr. Malak. Blätt, p. 236, n° 6.
1861. — *id.* — Dkr. Moll. Jap., p. 27, n° 125; t. III, f. 6.

Habite le Japon.

273. — TELLINA SIEBOLDI, Deshayes.

1854. — *Tellina Sieboldi.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 368, n° 229.

Habite le Japon.

274. — TELLINA SIMPLEX, Adams.

1870. — *Tellina simplex.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 789, t. XLVIII, f. 5.

Habite la mer Rouge.

275. — TELLINA SOLENELLA, Deshayes.

1854. — *Tellina solenella.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 365, n° 220.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 298.

Habite le détroit de Torres (Deshayes) et les îles Philippines (Tryon).

276. — TELLINA SOWERBYI, Hanley.

1844. — *Tellina Sowerbyi.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 62.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 247, n° 47; t. LXIII, f. 205.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. VIII, f. 35; t. XL, f. 228.

Habite l'Australie.

277. — TELLINA SPLENDIDA, Deshayes.

1854. — *Tellina splendida.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 370, n° 240.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVI, f. 331.

Habite les Philippines.

278. — TELLINA SQUAMIFERA, Deshayes.

1854. — *Tellina squamifera.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 365, n° 218.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LV, f. 325.

Habite les mers de la Chine.

279. — TELLINA SQUAMMULA, Deshayes.

1854. — *Tellina squammula.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 160.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 343.

Habite l'Australie.

280. — TELLINA SQUAMULOSA, Adams.

1849. — *Tellina squamulosa.* — A. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 169, t. VI, f. 1.

Habite l'Australie.

281. — TELLINA STRAMINEA, Deshayes.

1854. — *Tellina straminea.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 363, n° 211.

Habite les côtes de la Californie.

282. — TELLINA STRIATA, Chemnitz.

1786. — *Tellina striata.* — Chemn. Conch., X, p. 349; t. CLXX, f. 1654-1655.
1788. — *Tellina angulosa.* — Gmelin. Syst. Nat., XIII, p. 3244, n° 90.
1846. — *Tellina striata.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 240, n° 31, t. LXI, f. 161.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXI, f. 106.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 105, n° 63; t. XXVI, f. 4-6.

Habite les Antilles.

283. — TELLINA SUBROSEA, Hanley.

1846. — *Tellina subrosea.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 298, n° 146 ; t. LVII, f. 64.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 246.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 150, n° 92 ; t. XXXII, f. 14-16.

Habite les îles Philippines, Samar.

284. — TELLINA SULCATINA, Deshayes.

1854. — *Tellina sulcatina.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 368, n° 232.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVIII, f. 282.

Habite les mers de la Chine.

285. — TELLINA TAYLORIANA, Sowerby.

1867. — *Tellina Tayloriana.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXX, 168.

Habite Mexico.

286. — TELLINA TEXTURATA, Sowerby.

1867. — *Tellina texturata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 233 ; t. XLV, f. 233 *b*.

Habite ?

287. — TELLINA TICAONICA, Deshayes.

1854. — *Tellina ticaonica.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 358, n° 186
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LI, f. 304.

Habite Ticao (Deshayes) et la Nouvelle-Zélande (Hutton).

288. — TELLINA TRIRADIATA, Adams.

1870. — *Tellina triradiata.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 890 ; t. XLVIII, f. 9.

Habite la mer Rouge.

289. — TELLINA TRISTIS, Deshayes.

1854. — *Tellina tristis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 361, n° 202.

Habite l'île de Van Diemen.

290. — TELLINA TRUNCATULA, Sowerby, sp.

1825. — *Tellinides truncatulus.* — Sow. Tank. Cat., p. III, nº 200.
1842. — *id.* — Hanley. Rec. Shells., p. 73 ; t. XIII, f. 54.
1846. — *Tellina truncatula.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 290, nº131 ; t. LVII, f. 69.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVII, f. 212.

Habite les Philippines.

291. — TELLINA TULIPA, Hanley.

1844. — *Tellina Tulipa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 148.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 232, nº 21 ; t. LVI, f. 25.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVI, f. 201.

Habite ?

292. — TELLINA TUMIDA, Sowerby.

1867. — *Tellina tumida.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIII, f. 120 *a, b.*

Habite la Jamaïque.

293. — TELLINA UNDULATA, Hanley.

1844. — *Tellina undulata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 72.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 310, nº 174 ; t. LIX, f. 107.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIII, f. 119 *a, b.*

Habite les rivages de la Colombie.

294. — TELLINA VARIEGATA, Carpenter.

1864. — *Tellina variegata.* — Carpent. Ann. and Mag. Nat. Hist., XIV, p. 423.

Habite les côtes de la Californie.

295. — TELLINA VENUSTA, Deshayes.

1854. — *Tellina venusta.* — Desh. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 368, nº 230.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVIII, f. 285 *a, b.*

Habite les îles Sandwich.

296. — TELLINA VERNALIS, Hanley.

1844. — *Tellina vernalis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 141.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 289, nº 127 ; t. LVIII, f. 84.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVIII, f. 284.

Habite Singapoure.

297. — TELLINA VERSICOLOR, Dekay.

1843. — *Tellina versicolor.* — Dekay. Nat. Hist. N.-Y., p. 219, t. XXVI, f. 272.

Habite les côtes des États-Unis.

298. — TELLINA VESTALIS, Hanley.

1844. — *Tellina vestalis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 141.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 291, n° 131 ; t. LVII, f. 67.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XL, f. 230.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 174, n° 103, t. XXXV, f. 9-11.

Habite les Philippines et l'île Maurice (M. Liénard).

299. — TELLINA VINOSA, Deshayes.

4854. — *Tellina vinosa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 369, n° 233.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 15, n° 7 ; t. VI, f. 7-9.

Habite ?

300. — TELLINA VIRGO, Hanley.

1844. — *Tellina virgo.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 143.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 284, n° 118 ; t. LVII, f. 42.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 149, n° 91 ; t. XXXII, f. 10-13.

Habite les côtes de la Colombie.

301. — TELLINA VIRGULATA, Hanley.

1844. — *Tellina virgulata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 164.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 231, n° 18 ; t. LXVI, f. 5.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 171 *a*, *b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 28, n° 15 ; t X, f. 1-4.

Habite ?

302. — TELLINA VIRIDITINCTA, Carpenter.

1856. — *Scrobicularia viriditincta.* — Cpr. Proc. Zool. Soc., p. 160.
1873. — *Peronæoderma viriditincta.* — Stearms. Proc. Calif. A. N. S., p. 131.

Habite les rivages de la Californie.

303. — TELLINA (TELLINELLA) BASILANIENSIS, V. Bertin.
Tab. IX, fig. 12 *a*, *b*.

Telline à coquille ovale, épaisse, inéquilatérale, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur brusquement tronqué; sommets saillants; stries transversales fines et nombreuses. Ligament mince et court porté par des nymphes peu saillantes; bord cardinal épais. — La valve droite porte 2 dents cardinales égales et petites, et 2 dents latérales équidistantes, très-développées et séparées du bord cardinal par un sillon profond. La valve gauche présente 1 dent cardinale petite et dressée, et deux parties saillantes qui viennent s'introduire dans les sillons correspondants de la valve opposée. — Impressions musculaires profondément marquées, l'antérieure allongée, la postérieure de forme trapézoïdale. — Sinus palléal allongé, dilaté dans sa partie médiane et se terminant à peu de distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. Cette espèce est blanche à l'intérieur et à l'extérieur, brillante, très-épaisse, avec de nombreuses stries transversales et quelques fines stries rayonnantes. Les individus que nous avons sous les yeux mesurent environ 20 millimètres de longueur, 10 de largeur et 8 d'épaisseur.

La *T*. *Basilaniensis* habite Basilan (archipel Soulou) (Coll. de l'École des Mines).

304. — TELLINA (TELLINELLA) CLATHRATA, V. Bertin.
Tab. IX, fig. 7 *a*, *b*, *c*.

Telline à coquille oblongue, transverse, subéquilalérale, mince, présentant des stries transversales et rayonnantes fines et très-nombreuses. — Charnière présentant sur la valve droite 2 dents cardinales petites et 2 dents latérales assez bien developpées; sur la valve gauche, 1 dent cardinale unique dressée

Obs. La *T*. *clathrata* est une très-petite espèce mesurant environ 10 millimètres de longueur. Elle est blanchâtre avec des taches roses sur le bord cardinal, mince, translucide, subéquilatérale et présente

des sillons transverses et des stries rayonnantes visibles surtout sur le côté postérieur.

Habite? (Coll. de l'École des Mines).

305. — TELLINA MINIMA, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 6 *a*, *b*, *c*.

Telline à coquille ovale, mince, comprimée, inéquilatérale, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur tronqué, lisse, brillante. — Sur la valve droite : 2 dents cardinales inégales, l'antérieure très-petite, la postérieure plus grosse et bifide ; 1 dent latérale antérieure développée et très-rapprochée des dents cardinales. — Sur la valve gauche, une seule dent cardinale dressée. — Sinus palléal dilaté vers sa partie médiane, et se terminant à peu de distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. Petite espèce mesurant environ 12 millimètres de longueur, mince, comprimée, translucide, brillante, de couleur rose.

Habite... ? (Coll. de l'École des Mines).

II. — GENRE STRIGILLA, Turton, 1822.

Coquille orbiculaire, renflée, à valves ornées de stries obliques. — Charnière présentant sur la valve droite 2 dents cardinales inégales et 2 dents latérales très-développées et séparées du bord cardinal par un sillon profond. — Sinus palléal allongé et confondu inférieurement avec l'impression palléale sur la plus grande partie de sa longueur.

Obs. Les *Strigilla* forment un groupe très-naturel et du reste assez peu nombreux. Ce sont des coquilles de petite taille, assez minces, le

plus souvent vivement colorées et très-élégamment décorées par les stries obliques que présentent leurs deux valves.

Dans toutes les Tellines, dans les *Arcopagia*, dans la plupart des *Strigilla*, le sinus palléal est égal dans les deux valves. Dans la *Strigilla senegalensis*, Hanley, sp., et dans quelques autres espèces, le sinus de la valve gauche est, au contraire, notablement plus allongé que celui de la valve droite. C'est là une particularité extrêmement remarquable que nous retrouverons dans un certain nombre d'espèces du genre *Macoma*, Leach.

Les espèces de ce genre paraissent propres aux mers des régions tropicales. La plupart d'entre elles habitent le Nouveau-Monde, soit dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles, soit sur la côte occidentale de l'Amérique centrale.

1° Groupe des *Carnaria*. — Espèces à sinus palléal égal dans les deux valves.

1. — STRIGILLA CARNARIA, Linné, sp.

1758. — *Tellina carnaria*. — Linné. Syst. Nat., X, p. 676, n° 51.
1779. — *Cardium carneosum*. — Da Costa. Brit. Conch., p. 181.
1818. — *Lucina carnaria*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 541, n° 8.
1822. — *Strigilla carnaria*. — Turton. Biv. Brit., p. 117, n° 1; t. VII, f. 15.
1872. — *Tellina carnaria*. — Römer. Monogr. Tellina, p. 183, n° 108; t. XXVI, f. 7-9.

La *S. carnaria*, Linné, sp., habite les Antilles et les côtes du Brésil. Elle est représentée par 10 individus dont la plupart, offerts par Olivier, Plée (1826) et Neumann, ne portent pas d'indication de localité. Les autres proviennent de la Martinique (M. Hornberg, 1840; M. Bocourt, 1875) et de la Guadeloupe (Coll. Petit).

Cette espèce a en outre été signalée à l'île Maurice par M. Liénard (Cat. Maurice).

2. — STRIGILLA ROMBERGI, Mörch.

1852. — *Strigilla Rombergi*. — Mörch. Cat. Yoldi, p. 157.
1872. — *Tellina Rombergi*. — Römer. Monogr. Tellina, p. 187, n° 110; t. XXXVI, f. 13-16.

La *S. Rombergi*, Mörch, habite les côtes du Brésil et les Antilles. Elle est représentée par 7 individus dont un seul porte une indication de provenance; il est de Saint-Thomas et a été rapporté par M. Bocourt (1875). Les autres individus, offerts par MM. Plée (1826) et Olivier, proviennent très-probablement aussi des Antilles.

3. — STRIGILLA SINCERA, Hanley, sp.

1844. *Tellina sincera.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 68.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 261, n° 70; t. LIX, f. 114,
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 191, n° 114; t. XXXVII, f. 10-12.

Cette espèce habite les côtes de l'Amérique centrale (Panama, Guatemala, cap Saint-Lucas); elle est représentée par un individu échangé avec M. Raynal (1863).

4. — STRIGILLA SPECIOSA, Deshayes, sp.

1856. — *Tellina speciosa.* — Deshayes. Journ. de Conch., V, p. 81; t. III, f, 5.

Cette espèce, qui habite la mer Rouge, est représentée par un individu unique sans indication de localité. L'individu type de l'espèce fait partie de la collection de l'École des Mines.

5. — STRIGILLA SPLENDIDA, Anton, sp.

1849. — *Tellina splendida.* — Anton. Verz. M. Conch., p. 5.
1846. — *id.* — Hanley. in. Sow. Thes., p. 249, n° 67; t. LVI, f. 39.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 192, n° 115; t. XXXVII, f. 13-16.

La *S. splendida*, Anton, sp., habite Sumatra, les Moluques et les Philippines. Elle est représentée par un individu unique originaire de Sumatra (Achat Bourdas, 1836).

6. — STRIGILLA FLEXUOSA, Say, sp.

1822. — *Tellina flexuosa.* — Say. Journ. A. N. S. Philad., II, p. 303.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 261, n° 72; t. LVI, f. 28-29.

1846. — *Tellina flexuosa*. — Philippi. Ab. und. Beschr., part. 12, p. 93, n° 8, t. IV, f. 8.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXIV, f. 188 *a, b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 190, n° 113 ; t. XXXVII, f. 7-9.
1841. — *Tellina mirabilis*. — Philippi. Wiegm. Archiv. fur Nat., p. 260.

Cette espèce habite les côtes du Mexique et des États-Unis ; elle est représentée par 3 individus provenant de la Caroline du Nord (M. Sanderson Smith, 1876 ; achat Sowerby, 1878).

7. — STRIGILLA ELEGANTISSIMA, V. Bertin.

Tab. IX, fig. 9 *a, b, c*.

Coquille ovale, comprimée, inéquilatérale, à côté antérieur plus court; sommets saillants; ligament étroit et presque enfoncé ; stries obliques sur les deux valves. Sur la valve droite, 2 dents cardinales et 2 dents latérales égales, assez rapprochées et séparées du bord cardinal par un sillon ; sur la valve gauche, dent cardinale unique, dressée. — Impression musculaire antérieure allongée et de forme irrégulière ; impression postérieure obronde. — Sinus palléal très-dilaté dans sa portion médiane, allongé, mais se terminant néanmoins à une certaine distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. Cette très-jolie petite espèce mesure environ 12 millimètres de longueur, sur 10 millimètres de largeur et 5 d'épaisseur. Elle est blanche avec un rayon rose, bien visible surtout à l'intérieur des valves, sur le côté antérieur. La surface des valves présente à peu près la même ornementation que la *Strigilla maga*, Mörch, qui habite les côtes de l'Amérique centrale (Realejos) et possède d'ailleurs une taille un peu plus faible et une forme un peu moins comprimée. On distingue sur chaque valve, d'avant en arrière, trois régions distinctes : la région antérieure présente dans sa première moitié des stries à peu près régulièrement transversales qui ne gagnent toutefois la région suivante que dans le voisinage du bord ventral de la coquille ; plus haut elles disparaissent, et c'est sur cette partie lisse et brillante de chaque valve

que se trouve le rayon rose. La région moyenne offre de nombreuses stries fines dirigées obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. La troisième région enfin, qui occupe tout l'angle postérieur de chaque valve, présente d'autres stries obliques dirigées de haut en bas et d'arrière en avant.

Quant au sinus palléal, il se termine toujours un peu en avant de l'impression musculaire antérieure, au lieu de venir rejoindre cette impression, comme cela a lieu dans la *S. maga*, Mörch.

La *S. elegantissima* habite les mers de la Chine et est représentée par un individu unique faisant partie de la collection de l'Ecole des Mines.

2° Groupe des *Senegalensis*. — Espèces à sinus inégalement développé dans les deux valves.

8. — STRIGILLA SENEGALENSIS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina senegalensis*. — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 68.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 259, n° 58 ; t. LVI, fig. 17.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 194, n° 116 ; t. XXXVII, n° 17-19.

Cette espèce habite le Sénégal ; elle est représentée par 6 individus rapportés de l'île aux Oiseaux, à l'embouchure de la Gambie, par M. Eudeloux (1835).

Les espèces suivantes n'existent pas dans la collection du Muséum.

9. — STRIGILLA FUCATA, Gould.

1851. — *Strigilla fucata*. — Gould. Proc. Bost. Soc., IV, p. 91.
1846. — *Tellina carnaria*. — Hanley. in Sow. Thes., p. 260, n° 60 (pars) ; t. LVIII, f. 38.
1866. — *id.* — Reeve, Conch. Icon., t. IX, f. 37 *a*, *b*.
1872. — *Tellina fucata*. — Römer. Monogr. Tellina, p. 186, n° 109 ; t. XXXVI, f. 10-12.

La *S. fucata*, Gould, habite la côte occidentale de l'Amérique (Realejos, Mazatlan).

10. — STRIGILLA PISIFORMIS, Linné, sp.

1758. — *Tellina pisiformis.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 677, n° 54.
1803. — *Cardium discors* — Mont. Test. Brit., p. 84.
1822. — *Strigilla pisiformis.* — Turt. Biv. Brit., p. 119, n° 2.
1844. — *Lucina pisiformis.* — Thorpe. Brit. Mar. Conch., p. 75.
1872. — *Tellina pisiformis.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 188, n° 111 ; t. XXXVII, f. 1-3.

Habite les Antilles.

11. — STRIGILLA MAGA, Mörch.

1861. — *Strigilla maga.* — Mörch. Malak. Blätt, VII, p. 189, n° 268.
1872. — *Tellina maga.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 189, n° 112 ; t. XXXVII, f. 4-6.

Habite les côtes de l'Amérique centrale (Realejos).

12. — STRIGILLA DISJUNCTA, Carpenter.

1856. — *Strigilla disjuncta.* — Cpr. Proc. Zool. Soc., p. 160, n° 1.

Habite les côtes occidentales de l'isthme de Panama.

13. — STRIGILLA OBLIQUILINEATA, Conrad, sp.

1837. — *Tellina obliquilineata.* — Conrad. Journ. A. N. S. Phil., VII, p. 259.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 254, n° 59 ; t. LVI, f. 11 ; t. LIX, f. 126.

Habite les îles Sandwich.

14. — STRIGILLA DICHOTOMA, Philippi.

1846. — *Strigilla dichotoma.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 20, n° 4.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

15. — STRIGILLA ERVILIA, Philippi.

1846. — *Strigilla ervilia.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 20, n° 5.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

16. — STRIGILLA INTERRUPTA, Mörch.

1851. — *Strigilla interrupta.* — Mörch. Malak. Blätt, p. 190, n° 272.

Habite les côtes occidentales de l'Amérique centrale.

17. — STRIGILLA LENTICULA, Philippi.

1846. — *Strigilla lenticula.* — Philippi. Zeitsch. f. Malak., p. 19, n° 3.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

18. — STRIGILLA SERRATA, Mörch.

1861. — *Strigilla serrata.* — Mörch. Malak. Blätt, p. 189, n° 269.

Habite la côte ouest de l'Amérique centrale.

19. — STRIGILLA CYRENOIDEA, Hanley sp.

1844. — *Tellina cyrenoidea.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 64.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 258, n° 66; t. LVI, f. 31.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVI, f. 79 *a*, *b*.

Habite les Philippines (Hanley) et le Japon (Coll. du docteur Jousseaume).

III. — G. ARCOPAGIA, Leach, 1827.

Brown. — Illustr. Conch. Gr. Bret., 1827.

Coquille orbiculaire, généralement épaisse et renflée. — Charnière présentant sur la valve droite 2 dents cardinales bien développées et 2 dents latérales fortes, séparées du bord cardinal par un sillon profond; sur la valve gauche, 1 dent cardinale unique. — Sinus palléal en forme de languette complétement détachée de l'impression palléale.

Obs. La forme des Arcopagia est fort constante. Presque toutes sont des coquilles orbiculaires et équilatérales; quelques espèces cependant ont le côté postérieur allongé et plus ou moins aigu. Il est un caractère qui se montre surtout d'une fixité remarquable : c'est celui qui résulte de la forme et de la direction du sinus palléal.

Dans la *T. crassa*, Penn., type du genre Arcopagia, ce sinus a la forme d'une languette étroite, dirigée obliquement et complétement

indépendante de l'impression palléale. Nous accordons une importance de premier ordre à cette disposition qui ne se montre avec cette netteté dans aucun autre groupe de Tellinidés, et nous n'admettons dans le genre Arcopagia aucune espèce dont le sinus est transversal et confondu avec l'impression palléale. En partant de ce principe, nous avons dû faire rentrer dans les Tellines proprement dites la *T. decussata*, Lamk., la *T. disculus*, Desh., ainsi que toutes les espèces orbiculaires dont le sinus palléal n'est pas entièrement libre.

1. — ARCOPAGIA SCOBINATA, Linné, sp.

1758. — *Tellina scobinata*. — Linné. Syst. Nat., X, p. 676, n° 49.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 529, n° 34.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 266, n° 82; t. LXIV, f. 236.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 73, n° 44; t. XX, f. 5-8.

Cette espèce présente une distribution géographique des plus étendues. Elle existe dans la mer Rouge, d'après Issel; elle s'étend en outre à travers l'océan Indien et l'océan Pacifique jusqu'aux côtes de la Californie.

16 individus provenant des localités suivantes : îles Seychelles, Nouvelle-Guinée (M. Raffray 1878); Nouvelle-Calédonie (MM. Marie et Balansa, 1872); île Magdelaine (Californie).

2 individus conservés dans l'alcool ont été rapportés de Céram par MM. Hombron et Jacquinot (1841).

2 individus fossiles proviennent des dépôts quaternaires de la mer Rouge (Achat Portier, 1849).

2. — ARCOPAGIA PLICATA, Valenc., sp.

Tellina plicata. — Valenc. Ency. Méth., t. CCLXXXVII, f. 3.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 270, n° 88; t. LXII, f. 191.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 86, n° 52, t. XXIII, f. 7-9.

Cette espèce habite l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 5 individus provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850), des Moluques (M. Lagnier, 1842), de la Nouvelle-Calédonie (M. Marie, 1872) et des îles Fidji (M. Filhol, 1875).

3. — ARCOPAGIA FAUSTA, Pult., sp.

1780. — *Tellina remies.* — Born. Mus., t. II, f. 11.
1782. — *id.* — Chemn. Conch., VI, p. 121; t. XII, f. 112.
1799. — *Tellina fausta.* — Pult. in Hutch. Dorset Cat., p. 29, t. V, f. 5.
1815. — *Tellina lævis.* — Wood. Gen. Conch., p. 181, t. XXXVII, f. 1.
1818. — *Tellina remies.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 528, n° 31.
1746. — *Tellina fausta.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 256; t. LXIV, f. 230-234.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 77, n° 46; t. XXI, f. 4-7.

Cette espèce habite les Antilles et est représentée par 16 individus originaires de la Guadeloupe (M. Olivier, 1856), de la Martinique (A. Plée, 1826) et de l'île Saint-Thomas (échange Lorois, 1856).

La *T. striatula*, Lamk., que M. Römer considère comme le jeune âge de l'espèce précédente, constitue en réalité une espèce fort distincte, habitant la mer Rouge, l'océan Indien et l'océan Pacifique.

4. — ARCOPAGIA REMIES, Linné, sp.

1758. — *Tellina remies.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 676, n° 48.
1818. — *Tellina sulcata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 528, n° 32.
1828. — *Tellina convexa.* — Wood. Ind. Test. Suppl., p. 3, n° 2; t. I, f. 2.
1846. — *Tellina remies.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 258, n° 65; t. LXIV, f. 226.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 75, n° 45; t. XXI, f. 1-3.

Cette espèce habtie l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 11 individus provenant de la Nouvelle-Hollande (types de la *T. sulcata*, Lamk.), de la Nouvelle-Guinée (M. Raffray, 1878), de Tonga-Tabou (MM. Quoy et Gaimard, 1829) et des îles Polillo, près Luçon (M. Marius Porte, 1860).

5. — ARCOPAGIA DISCUS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina Discus.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 63.

1846. — *Tellina discus.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 257, n° 64; t. LXIV, f. 228-232.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 78, n° 47; t. XXII, f. 1-3.

Cette espèce habite la Nouvelle-Calédonie, les Philippines et les Moluques; elle est représentée par 7 individus originaires de la Nouvelle-Calédonie (MM. Marie 1872, Balansa, 1872; l'abbé Lambert, 1876) et des Moluques (Achat Sowerby, 1878).

6. — ARCOPAGIA CRASSA, Pennant, sp.

1776. — *Tellina crassa.* — Penn. Brit. Zool., IV, p. 87; t. XLVIII, f. 28.
1801. — *Tellina rigida.* — Donov. Brit. Shells., III, t. CIII.
1819. — *Tellina maculata.* — Turt. Conch. Dict. p. 173. n° 16; f. 13.
1827. — *Arcopagia ovata.* — Brown. Illust. Conch. G. B., p. 99, t. XL, f. 9-10 (jun.).
1818. — *Tellina crassa.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 529, n° 25.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 80, n° 49; t. XXII, f. 7-10.

L'*A. crassa*, Penn., est parmi les espèces européennes l'une des plus cosmopolites. Dans le nord, elle a été signalée sur les côtes de la Scandinavie (Lovén, Mac'Andrew, etc.), sur celles de l'Écosse et de l'Irlande; elle est abondante dans la mer du Nord, dans la Manche et l'océan Atlantique. Dans la Méditerranée, on l'a rencontrée sur les côtes de l'Algérie, de l'Espagne, de la Sicile, etc. Dans l'Atlantique africain, elle s'étend jusqu'au Sénégal.

Cette espèce existe à l'état fossile en Sicile, en Italie, dans les faluns de la Touraine, dans le crag d'Anvers et dans celui d'Angleterre, etc. Le Muséum possède 11 valves fossiles de cette espèce provenant, les unes de la Touraine, les autres de la Calabre (M. Costa, 1852).

Le Muséum possède en outre 22 individus des mers actuelles. 3 sont conservés dans l'alcool et proviennent de Cherbourg [MM. Valenciennes (1839) et Rousseau (1844)] et des îles Chausey (Audouin et Milne Edwards). Les autres viennent des localités suivantes :

Angleterre (M. Damon, 1856) ; Manche (MM. de Joannis et Sorès) ; Cherbourg (types de Lamarck) ; Granville (Audouin et Milne Edwards ; M. Bourguignat, 1870) ; Étretat (M. Bourguignat, 1870) ; Loire-Inférieure (M. Bezançon, 1871) ; Nice (un très-jeune individu donné par M. Vérany, en 1857) ; île de Gorée (Collection Rang).

7. — ARCOPAGIA FIMBRIATA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina fimbriata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 149.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 262, n° 73 ; t. LX, f. 132.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXX, f. 166.
1867. — *Tellina vestalis.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVII, f. 87.
1872. — *Tellina fimbriata.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 84, n° 51 ; t. XXIII, f. 4-6.

Cette espèce, dont la patrie était inconnue, est représentée par 3 individus dont 2 sans indication de localité. Le troisième provient de Madagascar et a été offert par M. Texor de Ravisi (1853).

8. — ARCOPAGIA LINGUA-FELIS, Linné, sp.

1758. — *Tellina lingua-felis.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 674, n° 34.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 530, n° 37.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 266, n° 82 ; t. LXIV, f. 236.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 50, n° 30 ; t. II, f. 5 ; t. XIV, f. 7-10.

Cette espèce habite l'océan Indien, la Nouvelle-Hollande (Menke) et les Philippines. Elle est représentée au Muséum par 6 individus provenant de Madagascar (M. Cloué, 1850) et des Philippines (M. Mallat, 1844).

9. — ARCOPAGIA STRIATULA, Lamarck, sp.

1818. — *Tellina striatula.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 529, n° 33.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 255, n° 61 ; t. LXI, f. 175.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Iconica, t. VIII, f. 34.

Cette espèce que M. Römer réunit à tort à l'*A. fausta*, Pult., sp.,

habite la mer Rouge, l'océan Indien et l'océan Pacifique. Elle est représentée par 20 individus provenant de Suez (M. Lefebvre, 1837), de Zanzibar (M. Rousseau, 1841), de la Nouvelle-Calédonie (M. Marie, 1872; M. Lambert, 1876), etc.

Cette espèce existe également à l'état fossile dans les dépôts quaternaires des bords de la mer Rouge. — Koséir (M. Lefebvre, 1837).

10. — ARCOPAGIA NUX, Hanley, sp.

1844. — *Tellina Nux.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 62.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 251, n° 54; t. LXVI, f. 33.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 88, n° 53; t. XXIV, f. 1-3.

Cette espèce habite les Philippines (Hanley) et le Japon (Dunker); elle est représentée par 2 individus sans indication de localité (Coll. Petit, 1872).

11. — ARCOPAGIA ROBUSTA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina robusta.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 63.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 252, n. 56; t. LVI, f. 23.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 89, n° 54; t. XXIV, f. 4-6.

Cette espèce habite l'Australie et les Philippines; elle est représentée par 10 individus de provenance inconnue (Coll. Petit, 1872).

12. — ARCOPAGIA BALAUSTINA, Linné, sp.

1758. — *Tellina balaustina.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 676, n° 47.
1827. — *Lucina balaustina.* — Payr. Cat. Moll. Corse, p. 43, t. I, f. 21-22.
1846. — *Tellina balaustina.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 253, n° 58; t. LVI, f. 10.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 92, n° 56; t. XXIV, f. 10-12.

Cette espèce habite la Méditerranée et l'océan Atlantique. Dans la Méditerranée, elle a été signalée sur les côtes de la Morée

(M. Deshayes), de la Sicile, de la Corse, de l'Algérie, sur celles de la France et de l'Espagne. Dans l'océan Atlantique, on la trouve depuis l'Irlande jusqu'aux îles Canaries.

Cette espèce est représentée au Muséum par 42 individus provenant des localités suivantes : Corse (types de la *Lucina balaustina*, Payr); Martigny, Agde, Fos, Naples (coll. Petit, 1872); Palerme; Oran (M. Deshayes, 1872).

13. — ARCOPAGIA COSTATA, Sow., sp.

1867. — *Tellina costata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIV, f. 194.

Cette espèce habite l'île de Bornéo (achat Sowerby, 1878) et les Philippines.

14. — ARCOPAGIA BIMACULATA, Linné, sp.

1767. — *Tellina bimaculata.* — Linné. Syst. Nat., XII, p. 1120, sp. 67.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 533, nº 52.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 250, nº 52; t. LVI, f. 16, 19, 22.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVIII, f. 4.

Cette espèce est représentée par 2 individus originaires des Antilles (Achat Sowerby, 1878).

15. — ARCOPAGIA PINGUIS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina pinguis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 63.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 252, nº 55; t. LVI, f. 34.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 172.

Cette espèce habite la Nouvelle-Calédonie et les îles Philippines. Elle est représentée par 2 individus originaires de la Nouvelle-Calédonie (M. Germain, 1875) et des îles Fidji (M. Filhol, 1876).

16. — ARCOPAGIA CARNICOLOR, Hanley, sp.

1844. — *Tellina carnicolor.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. Lond.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 263, nº 75; t. LVI, f. 15.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 126.

Cette espèce habite la Nouvelle-Calédonie et les îles Philippines. Elle est représentée par 7 individus provenant de la Nouvelle-Calédonie (M. Raynal, 1863; M. Marie, 1871; M. Balansa, 1872; achat Wright, 1875).

17. — ARCOPAGIA SUBELLIPTICA, Sow., sp.

1867. — *Tellina subelliptica.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIX, f. 220 *a*, *b*.

Cette espèce est représentée par 3 individus : l'un provient de la Nouvelle-Calédonie (M. l'abbé Lambert, 1876); un autre a été rapporté de la Nouvelle-Guinée (Dorey) par M. Raffray (1878); le troisième individu est originaire de l'Australie (Achat Sowerby, 1878).

18. — ARCOPAGIA TESSELLATA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina tessellata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 362, nº 207.

Cette espèce habite l'Australie : elle est représentée par un individu acheté à M. Sowerby (1878).

19. — ARCOPAGIA SALMONEA, Carpenter, sp.

1857. — *Tellina salmonea.* — Cpr. Report N. Coast W. Amer., II, p. 639, nº 53.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 94, nº 57; t. XXIV, f. 13-16.

Cette espèce habite les côtes de la Californie et l'archipel Vancouver; elle est représentée par 11 individus envoyés au Muséum par l'institution Smithsonienne (1866) et provenant de Vancouver.

Les espèces suivantes ne sont pas représentées dans la collection du Muséum.

20. — ARCOPAGIA CLAUSA, Desh., sp.

1854. — *Tellina clausa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 360, nº 195.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 29 *a*, *b*.

Habite les Antilles.

21. — ARCOPAGIA CASTA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina casta.* — Hanley. in Proc. Zool. Soc., p. 63.

1846. — *Tellina casta.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 253, n° 57; t. LVI, f. 9.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 269.

Habite Singapoure.

22. — ARCOPAGIA CUSPIDATA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina cuspidata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 360, n° 194.

Habite l'île Chusan (Chine).

23. — ARCOPAGIA CORBIS, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina Corbis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 127.

Habite?

24. — ARCOPAGIA CRATITIA, Gould, sp.

1861. — *Tellina cratitia.* — Gould. Bost. Proc., VIII, p. 29.

Habite les mers de la Chine (îles Loo-Choo).

25. — ARCOPAGIA DECLIVIS, Sow., sp.

1868. — *Tellina declivis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIV, f. 261.

Habite ?

26. — ARCOPAGIA ISSELI, Adams.

1870. — *Arcopagia Isseli.* — H. Adams. Proc. Zool. Soc., p. 790; t. XLVIII, f. 10.

Habite la mer Rouge.

27. — ARCOPAGIA LAMELLATA, Cpr., sp.

1857. — *Tellina lamellata.* — Cpr. Report, p. 245.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

28. — ARCOPAGIA LENTICULARIS, Sowerby, sp.

1869. — *Tellina lenticularis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LVIII, f. 342.

Habite le Japon.

29. — ARCOPAGIA FABAGELLA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina fabagella.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 355, n° 174.

Habite les Philippines.

30. — ARCOPAGIA LEDA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina Leda.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 364, n° 212.

Habite le détroit de Malacca.

31. — ARCOPAGIA LUCINOIDES, Hanley, sp.

1844. — *Tellina lucinoides.* — Hanley. Proc. Zool. Soc.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 251, n° 53; t. LVI, f. 32.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII, f. 244.

Habite les mers du Sud.

32. — ARCOPAGIA LYRA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina lyra.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 68.
1846. — *id* — Hanley. in Sow. Thes., p. 271, n° 91; t. LXII, f. 187.
1867. — *id* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVI, f. 203.

Habite les côtes du Pérou.

33. — ARCOPAGIA NUCLEOLUS, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina Nucleolus.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 355, n° 173.

Habite ?

34. — ARCOPAGIA PARVA, Sowerby, sp.

1869. — *Tellina parva.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LVII, f. 339.

Habite ?

35. — ARCOPAGIA PRETIOSA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina pretiosa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 360, n° 172.
1869. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LVI, f. 329.

Habite les Philippines.

36. — ARCOPAGIA PERULA, Gould, sp.

1850. — *Tellina perula.* — Gould. Bost. Proc., III, p. 254.
1856. — *id* — Gould. Wilk. Exped. Moll., p. 409, f. 516

Habite les îles Fidji.

37. — ARCOPAGIA REGULARIS, Cpr., sp.

1856. — *Tellina regularis.* — Cpr. Cat. Mazatl., p. 245.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

38. — ARCOPAGIA SACCULARIA, Gould, sp.

1861. — *Tellina saccularia.* — Gould. Bost. Proc., VIII, p. 29.

Habite les îles Loo-Choo (Chine).

39. — ARCOPAGIA SIAMENSIS, Martens, sp.

1860. — *Tellina siamensis.* — Martens. Proc. Zool. Soc., p. 18.

Habite le golfe de Siam.

40. — ARCOPAGIA TENUISTRIATA, Sow., sp.

1867. — *Tellina tenuistriata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIV, f. 123; t. XXVII, f. 128 *b*.

Habite ?

41. — ARCOPAGIA SEXRADIATA, Lamarck, sp.

1782. — *Tellina bimaculata.* — Chemn. Conch., VI, t. XIII, f. 132 *b*.
1791. — *id.* — Ency Meth., t. CCXC, f. 10.
1818. — *Tellina sexradiata.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 534, n° 53.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XVIII, f. 94 *c*; t. XIX, f. 95.

Habite les Antilles.

42. — ARCOPAGIA STRANGEI, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina Strangei.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 362, n° 206.

Habite la Nouvelle-Zélande.

IV. — G. TELLIDORA, Mörch.

Coquille triangulaire, comprimée, inéquivalve, la valve gauche fortement convexe, la droite légèrement concave. — Sur la valve droite,

2 dents cardinales faibles et 2 dents latérales très-fortes; sur la valve gauche, dent cardinale unique. — Sinus palléal en forme de languette séparée de l'impression palléale.

Obs. Rejeté par M. Deshayes, considéré par M. Römer comme un simple sous-genre, le genre *Tellidora*, établi par M. Mörch pour une espèce bien connue des mers de la Californie, nous semble néanmoins mériter d'être conservé comme genre distinct. L'espèce qui lui sert de type est trop différente des vraies Tellines pour qu'il n'y ait pas avantage à l'en séparer génériquement.

Nous n'admettons du reste dans le genre *Tellidora* que deux espèces, la *T. Burnetti*, Brod. et Sow., sp, et la *T. cristata*, Récluz, sp. La *T. crystallina*, Chemn., la *T. Schrammi*, Récluz, etc., qu'on y introduit généralement, diffèrent notablement de la *Tellidora Burnetti*, Brod., par la disposition de leur sinus palléal et sont de véritables Tellines du groupe des Tellinelles.

1. — TELLIDORA BURNETTI, Brod. et Sow., sp.

1839. — *Tellina Burnetti.* — Brod. et Sow. Zool. Journ., IV, p. 362 ; t. IX, f. 2.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXV, f. 199 *a*, *b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 198, n° 119 ; t. XXXVIII, f. 6, 9.

Cette espèce est représentée au Muséum par 2 individus provenant du golfe de Californie.

2. — TELLIDORA CRISTATA, Récluz, sp.

1842. — *Lucina cristata.* — Récluz. Rev. Cuv., p. 27; Mag. Zool. Guérin, t. LX.
1846. — *Tellina Burnetti.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 271, n° 90; t. LVIII, f. 99.
1868. — *Tellina cristata.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLIX, f. 291.
1868. — *Tellidora lunulata.* — Tryon. Cat., n° 3.

Cette espèce, comme la précédente, habite le golfe de Californie; elle n'est pas représentée au Muséum.

V. — G. PHYLLODA, Schumacher, 1817.

Coquille oblongue transverse, mince, très-fortement comprimée; sommets à peine saillants; bord cardinal postérieur dentelé. — Dents cardinales faibles; une dent latérale antérieure sur la valve droite. — Sinus palléal en forme de languette indépendante du bord inférieur de l'impression palléale.

Obs. Proposé par Schumacher en 1817, admis par MM. Adams et Mörch, le genre *Phylloda* a été rejeté par la plupart des auteurs. On ne peut néanmoins contester que la *Tellina foliacea*, de Linné, type du genre *Phylloda* ne présente dans sa forme générale, dans la composition de sa charnière, dans la disposition de son sinus palléal, etc.; des caractères très-particuliers dont l'ensemble nous paraît parfaitement suffisant pour justifier l'établissement d'une nouvelle coupe générique.

Le nouveau genre ne comprend, il est vrai, que deux espèces vivantes; mais, on le sait, l'importance d'un caractère ne dépend nullement du nombre des espèces chez lesquelles on peut l'observer. Schumacher ne rapportait à son genre *Phylloda* qu'une seule espèce, la *Tellina foliacea*, Linné; en 1844, M. Hanley décrivit sous le nom de *Tellina sol* une nouvelle espèce qui présente tous les caractères des *Phylloda*. Il existe d'ailleurs dans les dépôts tertiaires du bassin de Paris un certain nombre d'espèces qu'il faudra sans doute ranger auprès de la *T. foliacea*. Telle est en particulier la *Tellina pellicula*, Desh., qu'on trouve à l'état fossile dans le calcaire grossier à Parnes, à Grignon, etc., dans les sables marins moyens au Guépelle, etc.

1. — PHYLLODA FOLIACEA, Linné, sp.

1758. — *Tellina foliacea.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 675, n° 39.
1817. — *Phylloda aurea.* — Schum. Nouv. Syst., p. 149; t. XVI, f. 1.
1852. — *Phylloda foliacea.* — Mörch. Cat. Yoldi, p. 11, n° 100.

La *Phylloda foliacea*, Linn., sp., est une fort belle espèce connue depuis longtemps; elle a en effet été figurée par presque tous les anciens conchyliologistes, Petiver, Rumphius, Klein, d'Argenville, etc.

Elle habite la mer Rouge, l'océan Indien, les Moluques et les Philippines.

Le Muséum possède de cette espèce 7 individus, dont quelques-uns sont sans indication de localité. Les autres, provenant d'Aden et des Philippines, ont été recueillis par MM. Rousseau (1841) et Mallat (1844).

2. — PHYLLODA SOL, Hanley, sp.

1844. — *Tellina Sol.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 142.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 275, n° 97; t. LXIV, f. 246.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. VI, f. 24.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, n'est pas représentée au Muséum.

VI. — G. METIS, H. et A. Adams.
(Genera of recent Mollusca, II, p. 399, 1858.)

Coquille suborbiculaire, inéquivalve, inéquilatérale, ordinairement mince, sillonnée transversalement, à flexuosité postérieure submédiane. — Ligament mince, court et enfoncé ; nymphes peu saillantes ; bord cardinal épais sous la charnière. — Pas de dents latérales ; dents cardinales ordinairement faibles. — Sinus palléal bien développé, dilaté dans sa partie médiane et plus ou moins indépendant de l'impression palléale.

1. — METIS LACUNOSA, Chemnitz, sp.

1782. — *Tellina lacunosa.* — Chemn. Conch., VI, p. 92 ; t. IX, f. 78.
1788. — *Tellina papyracea.* — Gmel. Syst. Nat., XIII, p. 3231, n° 10.
1818. — *Tellina lacunosa.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 530, n° 39.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 322, n° 197; t. LXV, f. 252.

1872. — *Tellina lacunosa.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 201, nº 120; t. XXXVIII, f. 10-12.

Fossilis :

1814. — *Tellina tumida.* — Brocchi. Conch. foss., p. 513, nº 9 ; t. XII, f. 10.

Cette espèce est représentée par 2 individus originaires de la Guinée. Un troisième individu, donné par M. Morelet, en 1869, est indiqué comme provenant de la baie de Campêche, sur la côte américaine.

5 individus fossiles de cette espèce provenant de Turin et d'Asti ont été offerts par MM. Deshayes (1829) et Géné (1837).

2. — METIS EPHIPPIUM, Spengler, sp.

1798. — *Tellina Ephippium.* — Spengl. Nat. Selsk. Skrivt., IV, p. 67 ; t. XII, f. 5.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 322, nº 196; t. LXV, f. 244.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 202, nº 121 ; t. XXXIX, f. 1-3.

La *M. Ephippium,* Speng. sp., habite les mers de Chine, et l'océan Indien. Elle est représentée par 2 individus originaires de la Chine (Achat Landwer, 1869).

3. — METIS SPECTABILIS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina spectabilis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 141.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 323, nº 198; t. LXV, fig. 254.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. VI, f. 22.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 206, nº 124; t. XXXIX, f. 10-12.

Cette espèce est représentée par 2 individus originaires des Philippines (M. Mallat, 1844).

4. — METIS ANGULATA, Linné, sp.

1758. — *Tellina angulata.* — Linné. Syst. Nat., XII, p. 1116, sp. 47.
1782. — *id.* — Chemnitz. Conch., VI, p. 89 ; t. IX, f. 74-75.

1846. — *Tellina angulata.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 324, n° 200 ; t. LXV, f. 250.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 209, n° 126 ; t. XL, f. 4-6.
1798. — *Tellina edentula.* — Speng. Nat. Selsk. Skr., IV, p. 96, t. II.
1817. — *Scrobicularia inflata.* — Schum. Nouv. Syst., p. 128.
1818. — *Lutraria tellinoides.* — Lamk. An. S. Vert , V, p. 470, n° 6.

La *M. angulata*, Linné, sp., habite les Philippines et les mers de la Chine. Elle est représentée par 2 individus originaires de cette dernière contrée (M. Gaudichaud, MM. Eydoux et Souleyet, 1838). D'après M. Woodward, elle aurait également été rencontrée dans le golfe Persique.

5. — METIS DOMBEYI, Hanley, sp.

1844. — *Tellina Dombeyi.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 144.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 323, n° 199 ; t. LXII, f. 182 ; t. LXIV, f. 222.
1855. — *Scrobicularia producta.* — Carpr. Proc. Zool. Soc., p. 230, n° 6.
1867. — *Tellina Dombeyi.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXX, f. 169.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 205, n° 123; t. XXXIX, f. 7-9.

Cette espèce habite les côtes de Californie, de l'isthme de Panama et du Pérou ; elle est représentée au Muséum par un individu unique provenant du Pérou (Achat Sowerby, 1878).

6. — METIS EXCAVATA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina excavata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVI, f. 138.

Cette espèce, dont M. Sowerby n'indique pas la patrie, habite les côtes de la Californie, d'après M. Tryon ; elle est représentée au Muséum par 2 individus originaires des mers de la Chine (MM. Eydoux et Souleyet, 1838).

7. — METIS UMBONELLA, Lamk, sp.

1818. — *Tellina umbonella.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 532, n° 48.

1846. — *Tellina umbonella.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 300, n° 150 ; t. LVI, f. 13.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXVIII, f. 214.

Cette espèce habite la Nouvelle-Hollande; elle est représentée par un individu originaire de l'île King (type de Lamarck).

8. — METIS INTASTRIATA, Say.

1826. — *Tellina intastriata.* — Say. Journ. A. N. S. Phil., V, p. 218.
1845. — *Tellina Gruneri.* — Philippi. Zeitsch. für Malak., p. 150.
1849. — *id.* — Philippi. Abild. und Besch., p. 56, n° 3 ; t. V, f. 3.
1872. — *Tellina intastriata.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 203, n° 122 ; t. XXXIX, f. 4-6 ; t. I, f. 10.

Habite les Antilles.

9. — METIS MEYERI, Philippi, sp.

1846. — *Tellina Meyeri.* — Philippi. Abild. und Besch., p. 49, n° 21 ; t. IV, f. 1.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXX, f. 167.

Habite l'archipel des Moluques.

10. — METIS CONTORTA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina contorta.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 359, n° 190.

Habite ?

11. — METIS TURGIDA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina turgida.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 354, n° 170.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 210, n° 127 ; t. XL, f. 7-9.

Habite?

12. — METIS BIANGULATA, Cpr., sp.

1855. — *Tellina biangulata.* — Cpr. Zool. Proc., p. 230.

Habite les côtes de la Californie.

13. — METIS MOLUCCENSIS, Martens, sp.

1865. — *Tellina moluccensis.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 430.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 213, n° 129 ; t. XLI, f. 4-6.

Habite les Moluques.

14. — METIS OBESA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina obesa*. — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 354, n° 171.

Habite les mers de la Chine.

15. — METIS HANLEYI, Dunker sp.

1853. — *Tellina Hanleyi*. — Dkr. Ind. Moll. Guin., p. 53, n° 144; t. X, f. 4-6.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 214, n° 130; t. XLI, f. 7 9.

Habite la Guinée.

16. — METIS ALTA, Conrad, sp.

1837. — *Tellina alta*. — Conrad. Journ. A. N. S. P., p. 258, n° 22.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 322, n° 195; t. LXII, f. 200.
1857. — *Lutricola alta*. — Cpr. Rep. W. Coast N. Amer., I, p. 302; II, p. 639, n° 58.
1872. — *Tellina alta*. — Römer. Monogr. Tellina, p. 212, n° 128; t. XLI, f. 1-3.

Habite les côtes de la Californie.

VII. — G. MACOMA, Leach, 1819 (in Brown).

Coquille ovale, ventrue. Dents cardinales simples; dents latérales nulles. — Sinus palléal tantôt en forme de languette isolée, tantôt allongé transversalement et confondu inférieurement avec l'impression palléale.

Obs. Le sinus palléal d'un certain nombre d'espèces appartenant au genre *Macoma* présente cette particularité remarquable d'être très-inégalement développé dans les deux valves. Dans ces espèces, en effet, le sinus de la valve gauche atteint presque l'impression musculaire antérieure, tandis que celui de la valve droite dépasse à peine le niveau des crochets. Ce caractère peut permettre de diviser les espèces de Macoma en deux sections : A) espèces à sinus palléal égal dans les deux valves; B) espèces à sinus inégalement développé.

A. — Espèces à sinus palléal également développé dans les deux valves.

1. — MACOMA BALTICA, Linné, sp.

1758. — *Tellina balthica.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 677, n° 53.
1788. — *Tellina zonata.* — Gmelin. Syst. Nat., p. 3288, n° 52.
1799. — *Tellina solidula.* — Pult. Dorset Cat., p. 31; t. VIII, f. 4.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 533, n° 51.
1819. — *Psamnobia solidula.* — Turton. Dithyra., p. 95, n° 12; t. VIII, f. 2.
1846. — *Tellina balthica.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 316, n° 185; t. LIX, f. 121.
1846. — *Tellina solidula.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 318, n° 189; t. LIX, f. 109-110.
1872. — *Tellina balthica.* — Römer. Monogr. Tell., p. 217, n° 131; t. XLII, f. 4-6.

La *M. baltica*, Linné, sp., habite la Méditerranée et l'océan Atlantique. Dans les régions arctiques, elle a été signalée sur les côtes de la Laponie russe et du Finmark, aux îles Lofoden (Sars), sur les côtes du Massachusetts, du Labrador, dans le détroit de Behring et sur les côtes du Kamtchatka.

Elle est représentée au Muséum par de nombreux individus provenant des côtes de la Norvége (M. Quoy), de la mer Baltique (coll. Petit), de l'Écosse, de Dunkerque (MM. de la Moussaye, 1873; Terquem, 1874), de Berck-sur-Mer (M. Boutillier, 1871), de Saint-Malo (M. L. Rousseau, 1839), de la Loire-Inférieure (M. Bezançon, 1871), de la Méditerranée (M. de Lacaze Duthiers).

2. — MACOMA FABRICII, Hanley, sp.

1846. — *Tellina Fabricii.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 318, n° 188; t. LIX, f. 112.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXVII, f. 143.

Cette espèce habite le Spitzberg, le Groënland et Terre-Neuve ; elle est représentée aux Muséum par 7 individus originaires des côtes du Groënland (coll. Petit) et de Terre-Neuve.

3. — MACOMA FUSCA, Say, sp.

1835. — *Psammobia fusca.* — Say. Journ. A. N. S. Phil., V, p. 220.
1830. — *Sanguinolaria fusca.* — Conr. Am. Mar. Conch., p. 34; t. VII, f. 1.

1846. — *Tellina fusca.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 316, n° 186; t. LIX, f. 117.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 221, n° 133; t. XLII, f. 11-15.

Cette espèce habite les côtes du Groënland et celles de l'Amérique septentrionale. Elle est représentée au Muséum par 13 individus provenant des côtes des États-Unis (M. Largilliert, 1841; Smithsonian Institution, 1866; Soc. d'Hist. Nat. de Boston, 1853), d'East-Port (achat Richard, 1852), etc.

4. — MACOMA RUDIS, V. Bertin.
Tab. IX, fig. 2 *a*, *b*.

Coquille ovale, renflée, épaisse, subéquilatérale; sommets peu élevés; ligament épais et fort long. — Sur la valve droite, 2 dents cardinales petites, la postérieure légèrement bifide; sur la valve gauche, dent cardinale unique, petite et bifide. — Impression musculaire antérieure allongée; impression postérieure arrondie et située immédiatement en arrière des nymphes. — Impression palléale profonde; sinus palléal égal dans les deux valves, très-large à son origine, se rétrécissant ensuite brusquement et se terminant à une petite distance de l'impression musculaire antérieure.

Obs. La *M. rudis* mesure 28 millimètres de longueur sur 20 de largeur et 10 d'épaisseur; elle est d'un blanc sale et présente à la surface de ses deux valves des stries transversales fines et des lignes d'accroissement bien marquées. Elle est voisine de la *M. fusca,* Say, sp., dont elle se distingue toutefois facilement par sa forme moins renflée, ainsi que par la direction de son sinus palléal. Elle est représentée au Muséum par un individu unique originaire de Melbourne (1859).

5. — MACOMA INCONSPICUA, Brod. et Sow., sp.

1829. — *Tellina inconspicua.* — Brod. et Sow. Zool. Journ., IV, p. 363.
1839. — *id.* — Brod. et Sow. Beechey's Voy. Zool., p. 153; t. LXI, f. 6.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 317, n° 187; t. LIX, f. 120.

1872. — *Tellina inconspicua.* — Römer. Monogr. Tell., p. 220, nº 132 ; t. LXII, f. 7-10.

Cette espèce habite l'océan Arctique, sur les côtes des deux continents ; elle est représentée au Muséum par 13 individus provenant d'Arkangel (M. Robert, La Recherche) et de Vancouver (Envois de la Société d'histoire naturelle de Boston (1853) et de l'institution Smithsonienne (1866).

6. — MACOMA PETALUM, Valenc., sp.

1833. — *Tellina Petalum.* — Valenc. Voy. Humb. et Bonpland. Zool., II, p. 222, t. XLVIII, f. 2.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 317 ; t. XLVIII, f. 263.

La *M. Petalum,* Valenc., sp., habite les côtes de l'Amérique centrale ; elle est représentée par 4 individus provenant d'Acapulco (M. de Humboldt, achat Sowerby, 1878).

7. — MACOMA ROTUNDATA, Sow., sp.

1867. — *Tellina rotundata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVII, f. 146.

Cette espèce est représentée au Muséum par 2 individus de provenance inconnue (Achat Sowerby, 1878).

8. — MACOMA FRIGIDA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina frigida.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 143.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 327, nº 205 ; t. LIX, f. 119.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 237, nº 145 ; t. XLVI, f. 13-15.

La *M. frigida,* Hanl., sp., est représentée par 3 individus provenant des côtes du Kamtchatka (Coll. Fillieux).

9. — MACOMA INORNATA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina inornata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 144.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 315, nº 184 ; t. LIX, f. 123.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXVIII, f. 149.

Cette espèce habite l'océan Pacifique, sur les côtes des deux Amériques. Elle est représentée au Muséum par 10 individus provenant de Valparaiso (M. Gaudichaud) et des côtes de la Californie (M. Néboux, 1839).

10. — MACOMA ELONGATA, Hanley, sp.

1844. — *Tellinae longata.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 144.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 302, nº 156; t. LXII, f. 199.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXV, f. 137.

Cette espèce est représentée par un individu originaire des côtes de la Colombie (Achat Sowerby, 1878).

11. — MACOMA PSAMMOTELLA, Lamk., sp.

1782. — *Tellina tenuis ovalis.* — Chemn. Conch., VI, p. 97; t. X, f. 87.
1788. — *Tellina oblonga.* — Gmelin. Syst. Nat., p. 3234, nº 29.
1818. — *Tellina psammotella.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 528, nº 30.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 290, nº 129; t. LX, f. 134.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 176, nº 104; t. XXXV, f. 12-14.

Cette espèce, dont Lamarck n'indique pas la patrie, est donnée par M. Römer comme habitant l'océan Indien ; nous la croyons au contraire du Sénégal.

La *M. psammotella*, Lamk., sp., est représentée au Muséum par un individu sans indication de localité (type de Lamarck) et par un individu provenant de l'île aux Oiseaux (M. Eudeloux, 1835).

12. — MACOMA LILIUM, Hanley, sp.

1844. — *Tellina lilium.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 147.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 303, nº 158; t. LVIII, f. 85.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 174.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 253, nº 157; t. XLVIII, f. 4-6.

Indiquée comme habitant les Philippines, la *M. lilium*, Hanl., sp., est représentée au Muséum par 5 individus provenant de l'Aus-

tralie (coll. Dutailly, 1849; achat Sowerby, 1869) et de l'île Ravvak (M. Freycinet, 1826).

13. — MACOMA LUCERNA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina lucerna.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 147.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 300, n° 152; t. LVIII. f. 98.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XV, f. 69.

Cette espèce est représentée par 2 individus provenant des Philippines (Achat Sowerby, 1878).

14. — MACOMA CUMANA, Costa, sp.

1829. — *Psammobia cumana.* — Costa. Cat. Test. Sic., p. 20, n° 13; t. II, f. 7.
1836. — *Tellina Costæ.* — Philippi. Enum. Moll. Sic., I, p. 28; t. III, f. 11.
1846. — *Tellina cumana.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 298, n° 148; t. LVIII, f. 73.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 240, n° 147; t. III, f. 8; t. XLV, f. 11-14.

La *M. cumana*, Costa, sp., habite la Méditerranée et les côtes du Portugal. Elle est représentée au Muséum par 43 individus provenant d'Albuféra (coll. Petit, 1872), de Marseille, (M. de Gréaux, 1872), de Naples (M. Sacchi, 1840), de Sicile (M. Cantraine), d'Algérie (M. Deshayes, 1872), de Suez et de Port-Saïd (Coll. Petit).

15. — MACOMA BIRMANICA, Phil., sp.

1849. — *Tellina birmanica.* — Phil. Ab. und Besch., III, p. 55, n° 1; t. V, f. 1.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXXII, f. 177.

Cette espèce, qui habite les côtes de l'Indo-Chine anglaise, est représentée par un individu originaire de Mergui (Achat Sowerby, 1878).

16. — MACOMA PELLUCIDA, Phil., sp.

1843. — *Tellina pellucida.* — Phil. Ab. und Beschr., I, p. 72, n° 4; t. I, t. 4.

1846. — *Tellina pellucida.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 326, n° 203; t. LIX, f. 118.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXIX, f. 162.
1862. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 252, n° 156 ; t. XLVIII, f. 1-3.

Cette espèce est représentée au Muséum par 1 individu provenant de Manille (coll. Petit, 1872), par 2 individus originaires des Philippines (achat Sowerby, 1878) et par 1 individu de provenance inconnue, dû à M. Liautaud (1843).

17. — MACOMA NOBILIS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina nobilis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 165.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 300, n° 151 ; t. LX, f. 143.
1866. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XV, f. 74.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 246, n° 151 ; t. XLVI, f. 10-12.

Cette espèce est représentée par 2 individus originaires de Luçon (Achat Sowerby, 1878).

18. — MACOMA INQUINATA, Desh., sp.

1854. — *Tellina inquinata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 357, n° 184.
1844. — *Tellina nasuta, forma truncata.* — Middend. Reise, I, p. 256 ; t. XXIII, f. 67.
1867. — *Tellina nasuta, forma brevior.* — Schrenck. Nordjap. Moll., p. 561.
1867. — *Tellina inquinata.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXX, f. 164.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 227, n° 138 ; t. XLIV, f. 1-4.

Cette espèce habite les côtes de la Californie, l'archipel Vancouver et le Japon. Le Muséum en possède 2 individus de provenance inconnue (M. Deshayes, 1872 ; achat Sowerby, 1878).

19. — MACOMA SENEGALENSIS, V. Bertin.

1846. — *Tellina plebeia.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 299, n° 149 (pars) ; t. LIX, f. 151.

Sous le nom de *T. plebeia*, M. Hanley a figuré 2 espèces

assez différentes qui habitent, l'une les côtes de l'Amérique centrale, l'autre le Sénégal. Nous conservons le nom de *M. plebeia* à l'espèce de l'océan Pacifique, et nous proposons de désigner l'espèce africaine sous celui de *M. senegalensis*.

La *M. senegalensis* est représentée au Muséum par 4 individus originaires du Sénégal (Coll. Petit).

20. — MACOMA PLEBEIA, Hanley. sp.

1844. — *Tellina plebeia.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 147.
1846. — *id.* — Hanl. in Sow. Thes., p. 299, nº 149 (pars) ; t. LIX, f. 129.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 242, nº 148; t. XLVI, f. 1-3.

Cette espèce habite les côtes occidentales de l'Amérique centrale ; elle n'est pas représentée au Muséum.

21. — MACOMA CLERYANA, d'Orbigny, sp.

1846. — *Tellina Cleryana.* — D'Orbig. Voy. Amér. Mérid., p. 537, nº 539 ; t. LXXXI. f. 24-25.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 243, nº 149 ; t. XLVI, f. 4-6.

Cette espèce est représentée par 7 individus originaires des côtes du Brésil.

22. — MACOMA CONSTRICTA, Bruguière, sp.

1792. — *Solen constrictus.* — Brug. Mém. Soc. Hist. nat., p. 126. Ency. Méth. t. CCXXVII, f. 1.
1818. — *Tellina Cayennensis.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 514, nº 11.
1841. — *id.* — Delessert. Rec. de Coq., t. V, f. 7.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 312, nº 178 ; t. LXII, f. 190.
1844. — *Tellina constricta.* — Philippi. Abild. und Beschr., t. V, f. 5.

Cette espèce habite la mer des Antilles et la Guyane. Elle est représentée par 18 individus provenant de Cayenne (MM. Cloué, 1850, et de Lafon, 1872), de Cuba (M. Morelet, 1869) et de Balize (MM. Morelet, 1869, et Bocourt, 1875).

23. — MACOMA VENTRICOSA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina ventricosa*. — Desh. Proc. Zool. Soc. Lond., p. 356, n° 178.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 100.

La *M. ventricosa*, Desh., sp., est représentée par 2 individus originaires de la mer Rouge (M. Lefebvre (1837).

24. — MACOMA NYMPHALIS, Lamarck, sp.

1818. — *Tellina nymphalis*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 533, n° 50.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 101.
1818. — *Psammobia lævigata*. — Lamk. An. S. Vert., V, p. 514.

La *M. nymphalis*, Lamk., sp., habite le Sénégal. Elle est représentée dans la collection du Muséum par 12 individus provenant de la crique Flament, à l'embouchure de l'Amana (Me Révoire, 1837) et de l'île aux Oiseaux, à l'embouchure de la Gambie (M. Eudeloux, 1835).

Nous réunissons à la *M. nymphalis*, Lamk sp., l'espèce décrite dans l'*Histoire naturelle des animaux sans Vertèbres* sous le nom de *Psammobia lævigata* et que M. Hanley fait rentrer avec doute dans la synonymie de sa *T. plebeia*. La *Ps. lævigata*, Lamk., qui ne ressemble à la *T. plebeia* que par la coloration de ses sommets, ne diffère en aucune façon de la *T. nymphalis*, Lamk., ainsi que nous avons pu nous en convaincre par l'examen des types de Lamarck conservés dans la collection du Muséum.

Nous ne connaissons du reste aucune bonne figure représentant cette espèce; les figures qu'ont données sous ce nom MM. Hanley et Römer se rapportent à des espèces fort différentes de la *T. nymphalis*, Lamk.

25. — MACOMA INNOMINATA, V. Bertin.

1846. — *Tellina nymphalis*.— Hanley. in Sow. Thes., p. 310, n° 177; t. LXII, f. 196.

Tab. IX, fig. 1 *a*, *b*.

Hanley a figuré (in *Sow. Thes.*) sous le nom de *T. nymphalis*, Lamk., une espèce très-différente de celle que Lamarck a décrite sous

ce nom. C'est cette espèce que nous proposons de désigner sous le nom de *M. innominata.*

La *M. innominata* se distingue très-facilement de la *M. nymphalis*, Lamk., sp., par sa forme moins allongée, subéquilatérale, par son côté postérieur moins allongé et présentant deux plis rapprochés, par son ligament plus étroit, par ses sommets hyalins et par les stries rayonnantes fines du côté postérieur. Le sinus palléal, égal dans les deux valves, reste toujours distinct de l'impression musculaire antérieure dans la *M. innominata;* il est au contraire réuni à cette impression musculaire dans l'espèce de Lamarck.

La *M. innominata* habite le Sénégal, comme la *M. nymphalis*, Lamk., sp.; elle est représentée par 2 individus que nous avons trouvés inscrits sous le nom de *T. nymphalis*, Lamk.

26.— MACOMA ESSINGTONENSIS, Desh., sp.

Donax essingtonensis. — Desh. Mus. Cum.
1866. — *Tellina essingtonensis.* — Reeve. Conch. Icon., t. XV, f. 73.

Cette espèce, représentée par un seul individu, habite l'Australie (Port-Essington) (Achat Sowerby 1878).

27. — MACOMA CANDIDA, Lamarck, sp.

1818. — *Psammotœa candida.* — Lamk. Anim. S. Vert., V, p. 517, n° 6.
1844. — *Tellina sericina.*— Jonas. in Philippi Ab. und. Beschr., I, p. 71, n° 1; t. I, f. 1.
1846. — *Tellina galathea.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 301, n° 154; t. LXIV, f. 223.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XX, f. 102.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 219, n° 154; t. XLVII, f. 7-9.

Cette espèce a été méconnue par la plupart des auteurs. MM. Hanley, Reeve, Römer la figurent sous le nom de *T. galathea*, Lamk. La *T. candida* de M. Hanley (in *Sow. Thes.*) est très-probablement l'espèce que nous décrivons plus loin sous le nom de *M. fallax;*

la *T. candida* de Römer constitue une troisième espèce, inconnue au Muséum, que nous proposons de désigner sous le nom de *M. pseudocandida*.

La *M. candida*, Lamk., sp., habite l'Australie (Lamarck), les Moluques, les Philippines, les mers de la Chine et le Japon. Elle est représentée par 6 individus dont 4 sont sans indication de localité; les autres proviennent, l'un de Timor, le second des mers de la Chine (M. Eydoux).

28. — MACOMA PSEUDOCANDIDA, V. Bertin.

1872. — *Tellina candida.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 251, n° 155; t. XLVII, f. 10-12.

Cette espèce, que M. Römer décrit et figure sous le nom de *T. candida*, Lamk., sp., n'est pas représentée au Muséum. M. Römer lui assigne pour patrie les mers de la Chine.

29. — MACOMA FALLAX, V. Bertin.

1846.—an *Tellina candida*, Hanley. in Sow. Thes., p. 301, n° 155 ; t. LXII, f. 195. ?
Tab. VIII. fig. 4 *a, b*.

Coquille oblongue, mince, blanche, brillante, fortement inéquilatérale, à côté postérieur court et brillant; stries transversales fines; d'autres stries, très-fines, partent des sommets dans le voisinage desquels elles sont presque invisibles et se dirigent en divergeant légèrement vers le bord ventral de la coquille. Les sommets sont proéminents, le ligament est mince, court et enfoncé. La charnière, les impressions musculaires et le sinus palléal de cette espèce rappellent ce qu'on observe chez la *M. candida*, Lamk.

Obs. Ainsi qu'on le voit, la *M. fallax* est très-voisine de la *M. candida*, Lamk., sp., dont elle se distingue toutefois facilement par sa forme plus renflée, par l'allongement de son côté postérieur, ainsi que par l'inflexion assez marquée que présente sa valve gauche en avant de l'angle postérieur.

30. — MACOMA TRUNCATA, Jonas, sp.

1844. — *Tellina truncata.* — Jonas. in Philippi. Ab. und Beschr., I, part. 3; p. 71, n° 2; t. I, f. 2.

1846. — *Tellina truncata.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 325, n° 202 ; t. LXII, f. 198.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 248, n° 153 ; t. XLVII, f. 4-6.

Cette espèce habite la mer Rouge, l'océan Indien, les Philippines et le Japon (Lischke). Elle est représentée par 5 individus provenant de la mer Rouge (P.-E. Botta, 1837), de Zanzibar (L. Rousseau, 1841) et de Macao.

31. — MACOMA GUBERNACULUM, Hanley, sp.

1844. — *Tellina gubercunalum.* — Hanley. in Proc. Zool. Soc., p. 142.
1846. — *id.* — Hanly. in Sow. Thes., p. 325, n° 201 ; t. LXII, f. 186.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 247, n° 152 ; t. XLVII, f. 1-3.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, habite les côtes de l'Amérique centrale (Realejos).

32. — MACOMA GALATHEA, Lamarck, sp.
Tab. VIII, fig. 7 *a*, *b*.

1818. — *Psammobia galathea.* — Lamk. Anim. S. Vert., V., p. 516, n° 18.

La *Psammobia galathea*, Lamk., que la plupart des auteurs ont confondue avec la *Psammotœa candida*, Lamk., n'a pas encore été figurée.

C'est une coquille oblongue, comprimée, subéquilatérale, à sommets peu saillants, à ligament épais et court. Les valves présentent deux systèmes de stries : les unes sont transversales et bien visibles, surtout sur l'angle postérieur ; les autres se dirigent obliquement d'avant en arrière et se terminent au niveau du pli postérieur. A l'intérieur et à l'extérieur, la coquille est d'un blanc nacré, brillante.

La valve droite présente 2 dents cardinales à peu près égales et bifides ; la valve gauche 1 petite dent triangulaire et bifide.

L'impression palléale est large, l'impression musculaire antérieure pyriforme, la postérieure plus large et moins allongée. Le sinus palléal a la forme d'une languette séparée de l'impression du manteau.

Lamarck indique avec doute les mers australes comme étant la patrie

de cette espèce. Les 5 individus que possède le Muséum ne portent aucune indication de localité.

33. — MACOMA SECTA, Conrad, sp.

1837. — *Tellina secta*. — Conrad. Journ. U. S. Phil., VII., p. 257.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 327, n° 207; t. LXV, f. 245, 248.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 260, n° 163; t. L, f. 1-5.
1843. — *Tellina ligamentina*. — Desh. Mag. Zool. Guér., t. LXXXI.
1854. — *Tellina japonica*. — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 356, n° 177.
1863. — *Macoma edulis*. — J. Cooper. Calif. Surv., p. 5.

La *M. secta*, Conr., sp., habite les côtes de la Californie et le Japon. Elle est représentée par 2 individus originaires de la Californie (achat Wright, 1875) et par 4 individus envoyés du Japon par M. Méder (1842).

34. — MACOMA BRUGUIERI, Hanley, sp.
Encycl. Méth., t. CCXXXI, f. 2.

1844. — *Tellina Bruguieri*. — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 142.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 321, n° 194; t. LXII, f. 192.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXX, f. 165.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 268, n° 164; t. L, f. 6-9.

Cette espèce habite les mers de la Chine, le Japon, les Philippines et les côtes de la Californie (coll. de l'École des Mines); elle est représentée au Muséum par 2 individus provenant des mers de Chine et donnés par M. Lorois.

35. — MACOMA CALIFORNIENSIS, V. Bertin.
Tab. VIII, fig. 2 *a*, *b*.

Coquille ovale transverse, comprimée, subéquilatérale, à côté antérieur arrondi, à côté postérieur peu anguleux; stries transversales et rayonnantes fines et nombreuses sur les deux valves. — Charnière présentant sur la valve droite 2 dents cardinales divergentes, l'antérieure dressée et renflée à son sommet, la postérieure triangulaire et bifide; sur la valve gauche, 1 dent cardinale unique très-forte, également trian-

gulaire et bifide. — Impression musculaire antérieure allongée, la postérieure arrondie. — Sinus siphonal bien développé, dirigé obliquement et complétement indépendant de l'impression palléale.

Obs. Cette espèce est assez voisine de la *M. Bruguieri*, Hanley, sp., dont elle se distingue toutefois facilement par sa forme un peu comprimée et presque équilatérale; elle habite les côtes de la Californie (Coll. de l'École des Mines).

36. — MACOMA NASUTA, Conrad, sp.

1837. — *Tellina nasuta.* — Conrad. Journ. A. N. S. Phil., VII, p. 258.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 314, n° 182; t. LXIV, f. 224.
1866. — *id* — Reeve. Conch. Icon., t. IX, f. 40.
1872. — *id* — Römer. Monogr. Tellina, p. 229, n° 139; t. XLIV, f. 5-8.

Cette espèce habite le détroit de Behring, l'archipel Vancouver, les côtes de la Californie et du Kamtchatka, la mer d'Okhotsk, l'île Sakhalien, le nord du Japon, les îles Sandwich et l'Australie (Coll. de l'École des Mines). Elle est représentée au Muséum par 6 individus provenant de l'archipel Vancouver (envoi de l'institut. Smiths., 1866), de la Californie (achat Wright, 1866), du Kamtchatka (coll. Fillieux) et des îles Sandwich.

B. — Espèces à sinus palléal inégalement développé dans les deux valves.

37. — MACOMA CALCAREA, Chemnitz, sp.

1782. — *Tellina calcarea.* — Chemn. Conch., VI, p. 140; t. XIII, f. 136.
1788. — *Tellina lata.* — Gmel. Syst. nat., p. 3237.
1798. — *Tellina sabulosa.* — Spengler. Nat. Selsk. Skrivt., IV, t. II.
1839. — *Tellina proxima.* — Brown. Voy. Beechey, Zool., p. 154; t. XLIV, f. 4.
1845. — *Tellina sordida.* — Couthouy. Bost. Journ. Nat. Hist., II, p. 59; t. III, f. 11.
1872. — *Tellina calcarea.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 222, n° 134; t. XLIII, f. 1-6.

Cette espèce habite les mers Arctiques, sur les côtes des deux continents. Elle est représentée au Muséum par de nombreux individus pro-

venant de l'Islande (MM. Gaimard et Robert, 1835 ; coll. Petit, 1872), du Spitzberg (coll. Petit, 1872), du Groënland (MM. Mörch, 1855; Damon, 1857; coll. Petit, 1872) et du Kamtchatka (Coll. Fillieux; M. Néboux 1839; l'amiral du Petit-Thouars, 1839).

38. — MACOMA PRÆTEXTA, Martens, sp.

1865. — *Tellina prætexta.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 430, nº 6.
1869. — *Tellina Shanghaensis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon, t. LV, f. 324.
1871. — *Tellina prætexta.* — Lischke. Japon. Meer. Conch., p. 113; t. X, f. 14.
1872. — *id.* — Römer Monogr. Tellina, p. 239, nº 146; t. XLV, f. 8-10.

Cette espèce habite le Japon et les mers de la Chine; elle est représentée par 16 individus originaires du Japon (achat Allart, 1876) et par 1 individu provenant de Shang-Haï (envoyé par M. Sowerby sous le nom de *Tellina shanghaensis,* Sow.).

Les espèces suivantes ne sont pas représentées dans la collection du Muséum.

39. — MACOMA AURORA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina aurora.* — Hanley, Proc. Zool. Soc., p. 147.
1846. — *id* — Hanl. in Sow. Thes., p. 301, nº 153; t. LVIIII, f. 76.
1872. — *id* — Römer Monogr. Tellina, p. 244, nº 150; t. XLVI, f. 7-9.

Habite les côtes occidentales de l'isthme de Panama.

40. — MACOMA CALLOSA, Desh., sp.

1854. — *Tellina callosa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 361, nº 199.

Habite Ceylan.

41. — MACOMA CAPSICUM, Römer, sp.

1872. — *Tellina Capsicum.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 259, nº 162; t. XLIX, f. 7-9.

Habite la Guinée.

42 — MACOMA COMPRESSA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina compressa.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 358, n° 189.

Habite ?

43. — MACOMA CRASSULA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina crassula.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 354.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 319 *a*, *b*.

Habite les mers Arctiques.

44. — MACOMA DENTICULATA, Deshayes, sp.

1864. — *Tellina denticulata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 365, n° 217.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon. t. LIII, f. 315 *a*, *b*.

Habite ?

45. — MACOMA DEPAUPERATA, Martens, sp.

1865. — *Tellina depauperata.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist. XVI. p. 429. n° 4.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 254, n° 158; t. XLIX, f. 1-3.

Habite Manille.

46.— MACOMA DILATATA, Desh., sp.

1854. — *Tellina dilatata.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 359, n° 191.

Habite ?

47. — MACOMA EDENTULA, Brod. et Sow., sp.

1829. — *Tellina edentula.* — Brod. et Sow. Zool. Journ., IV, p. 363.
1839. — *id.* — Sow. Voy. Beech. Zool., p. 154, t. XLI, f. 5; t. XLIV, f. 7.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 315, n° 183; t. LXV, f. 243.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina., p. 224, n° 35; t. XLIII, f. 7-10.

La *M. edentula,* Brod. et Sow., habite le détroit de Behring, la mer d'Okhotsk et le Japon.

48. — MACOMA DISSIMILIS, Martens, sp.

1865. — *Tellina dissimilis.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 430.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 232, n° 141 ; t. XLIV, f. 12-14.

Habite le Japon.

49. — MACOMA EXPANSA, Carpenter.

1865. — *Macoma expansa.* — Carp. Proc. A. N. S. Philad., p. 56.

Habite les côtes de la Californie.

50. — MACOMA FORMOSA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina formosa.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 142.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 305, n° 163; t. LVIII, f. 83.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLII. f. 249.

Habite les îles Philippines, Zébu.

51. — MACOMA GRANDIS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina grandis.* — Hanley. Proc. Zool. Soc. p. 181.,
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 327, n° 206; t. LXV, f. 247.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XL, f. 241.

Habite les côtes du Pérou.

52. — MACOMA IMMACULATA, Philippi, sp.

1849. — *Tellina immaculata.* — Philippi. Ab. und Besch., III, p. 54, t. V, f. 2.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIII, f. 312.

Habite les îles Sandwich.

53. — MACOMA INCONGRUA, Martens, sp.

1865. — *Tellina Incongrua.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 340.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 225, n° 136 ; t. XLIII, f. 11-13.
1875. — *id.* — Lischke. Jap. Meer. Conch., p. 95 ; t. X, f. 12-13.

Habite le Japon.

54. — MACOMA INDENTATA, Carpenter.

1867. — *Macoma indentata.* — Carpenter. Proc. A. N. S. Calif., p. 208.

Habite les côtes de la Californie.

55. — MACOMA IRIDELLA, Martens, sp.

1865. — *Tellina iridella.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 340, nº 29.
1871. — *id.* — Lischke. Jap. Meer. Conch., p. 114; t. X, f. 8-9.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 256, nº 160; t. XLIX, f. 4-6.

Habite le Japon.

56. — MACOMA IRUS, Hanley, sp.

1844. — *Tellina irus.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 166.
1846. — *id* — Hanley. in Sow. Thes., p. 319, nº 190; t. LX, f. 145.
1867. — *id* — Reeve. Conch. Icon., t. XL, f. 229.

Habite la Guinée.

57. — MACOMA LITORALIS, Krauss, sp.

1848. — *Tellina litoralis.* — Krauss. Sudafrik. Mollusk., p. 4, nº 4; t. I, f. 3.

Habite le Cap, Natal, etc.

58. — MACOMA LUDWIGII, Krauss, sp.

1848. — *Tellina Ludwigii.* — Krauss. Sudafrik. Mollusk., p. 3, nº 3; t. I, f. 2.

Habite la côte orientale de l'Afrique, Natal.

59. — MACOMA LUNELLA, Gould.

1862. — *Macoma lunella.* — Gould. Otia. Conch., p. 167.

Habite les mers de la Chine.

MACOMA MAZATLANICA, Deshayes sp.

1854. — *Tellina mazatlanica.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 359, nº 193.
1860. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 120.

Habite Mazatlan, golfe de Californie.

61. — MACOMA MELO, Sowerby, sp.

1866. — *Tellina Melo.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t XVII, f. 86.

Habite Malaga.

62. — MACOMA MŒSTA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina mœsta.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 361, n° 200.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LII, f. 307.
1866. — *id.* — Petit. Moll. Test. d'Europe, p. 50.

Habite les mers Arctiques.

63. — MACOMA OBLIQUA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina obliqua.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LX, f. 226.

Habite ?

64. — MACOMA OBLIQUARIA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina obliquaria.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 356, n° 180.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 321.

Habite l'océan Pacifique.

65. — MACOMA PEASEI, Carpenter, sp.

1857. — *Tellina Peasei.* — Carpenter. Report.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLIX, f. 288.

Habite les côtes occidentales de l'isthme de Panama.

66. — MACOMA PRÆMITIS, Römer, sp.

1872. — *Tellina præmitis.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 257, n° 161 ; t. XLVIII, f. 7-9.

Habite le Japon.

67. — MACOMA SUESSONI, Mörch.

Mörh. Kjerulf. Cat.
1854. — *Tellina Suessoni.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 538, n° 185.

Habite les côtes du Brésil.

68. — MACOMA SUBOVATA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina subovata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXIX, f. 160.

Habite la Nouvelle-Zélande.

69. — MACOMA TERSA, Gould, sp.

1844. — *Tellina tersa.* — Gould. Bost. Journ., IV, p. 456.
1852. — *id.* — Gould. Bost. Journ. Nat. Hist., VI, t. XVI, f. 2.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIII, f. 313 *a*, *b*.

Habite les côtes de l'isthme de Panama, de la Californie, etc.

70. — MACOMA TEXTILIS, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina textilis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 357, n° 181.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVII, f. 277.

Habite ?

71. — MACOMA TRICOSTATA, Römer, sp.

1872. — *Tellina tricostata.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 235, n° 143; t. XLIX, f. 10-12.

Habite le Gabon.

72. — MACOMA VESICARIA, Römer, sp.

1872. — *Tellina vesicaria.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 226, n° 137; t. LXIII, f. 14-16.

Habite la Guinée.

73. — MACOMA YOLDIFORMIS, Carpenter.

1865. — *Macoma yoldiformis.* — Carpenter. Proc. A. N. S. Philal., p. 54.

Habite les côtes de la Californie.

74. — MACOMA PLENA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina plena.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LI, f. 303.

Habite ?

75. — MACOMA ALA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina ala.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 165.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 311, n° 176; t. LX, f. 137. 146.
1867. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XXVII, f. 144 *a*, *b*.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 236, n° 144; t. XLV, f. 5-7.

Habite Ceylan, d'après M. Hanley; le Japon, suivant M. Römer.

76. — MACOMA ANCILLA, Hanley, sp.

1844. — *Tellina ancilla.* — Hanley. Proc. Zool. Soc., p. 148.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 304, n° 160 ; t. LVIII, f. 94.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 318.

Habite les Philippines.

77. — MACOMA ÆQUALIS, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina æqualis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 358, n° 188.

Habite l'Australie (Port-Essington).

78. — MACOMA COMPRESSISSIMA, Reeve, sp.

1869. — *Tellina compressissima.* — Reeve. Conch. Icon., t. LV, f. 328.

Habite le Japon.

79. — MACOMA CONCINNA, C. B. Adams.

1852. — *Tellina concinna.* — C. B. Adams. Panama Shells., p. 280.

Habite la côte occidentale de l'isthme de Panama.

80. — MACOMA CUNEATA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina cuneata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXVIII, f. 150.

Habite ?

81. — MACOMA DUBIA, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina dubia.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 371, n° 241.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. XLVII, f. 279.

Habite ?

82. — MACOMA ELEVATA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina elevata.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIV, f. 262.

Habite les Antilles.

83. — MACOMA IGNOTA, Reeve, sp.

1867. — *Tellina ignota.* — Reeve. Conch. Icon., t. XL, f. 225.

Habite ?

84. — MACOMA IMPRESSA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina impressa.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIII, f. 187.

Habite ?

85. — MACOMA LUCIDA, Deshayes, sp.

1844. — *Tellina lucida.* — Desh. Explor. sc. de l'Alg., p. 551, n° 11; t. XLIX, f. 4-6.

Habite Bone.

86. — MACOMA MACTRÆFORMIS, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina mactræformis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 317.

Habite l'Australie.

87. — MACOMA MORETONENSIS, Deshayes, sp.

1854. — *Tellina Moretonensis.* — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 355, n° 172.

Habite l'Australie (Moreton-Bay).

88. — MACOMA OBTUSA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina obtusa.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLVI, f. 271.

Habite les Antilles (Saint-Thomas).

89. — MACOMA SUBTRIGONA, Sowerby, sp. (1).

1866. — *Tellina subtrigona.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. III, f. 9.

Habite ?

90. — MACOMA PARKERI, Tryon.

1867. — *Tellina subtrigona.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 259.
1868. — *Macoma Parkeri.* — Tryon. Cat. Tell., n° 57.

Habite ?

91. — MACOMA PEDROANA, Conrad, sp.

Tellina Pedroana. — Conrad. Pac. R. R. Rep., V, 323, t. III, f. 17.

Habite les côtes de la Californie.

(1) Cette espèce, que nous avons mentionnée plus haut comme appartenant au genre Tellina, doit en réalité rentrer dans le genre Macoma (Tryon).

92. — MACOMA SEMIFOSSILIS, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina semifossilis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 237.

Habite l'Australie (Port-Jackson).

93. — MACOMA OPALINA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina opalina.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LXIV, f. 258 *a, b*.

Habite ?

94. — MACOMA ELLIPSIS, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina ellipsis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 251.
1868. — *Macoma Nolani.* — Tryon. Cat., n° 51.

Habite ?

95. — MACOMA ELLIPTICA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina elliptica.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIX, f. 223.

Habite l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud).

96. — MACOMA SEMIPLANA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina semiplana.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXIX, f. 222 *a, b*.

Habite la côte sud de l'Australie.

97. — MACOMA TRANSLUCIDA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina translucida.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LXI, f. 236.

Habite ?

98. — MACOMA TORTUOSA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina tortuosa.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXXI, f. 224.

Habite la côte méridionale de l'Australie.

99. — MACOMA TENUISCULPTA, Sowerby, sp.

1868 — *Tellina tenuisculpta.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIV, f. 260 *a, b*.

Habite ?

100. — MACOMA SUCCINEA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina succinea.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. LIV, f. 322.

Habite Manille.

101. — MACOMA SUBLENTICULARIS, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina sublenticularis.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLIII, f. 255.

Habite l'Australie et la Nouvelle-Zélande (Hutton).

102. — MACOMA STRIATISSIMA, Sowerby, sp.

1868. — *Tellina striatissima.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLV, f. 266.

Habite ?

103. — MACOMA SIMPLEX, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina simplex.* — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XLI, f. 240.

Habite ?

104. — MACOMA SILIQUA, C. B. Adams.

1852. — *Tellina siliqua.* — C. B. Adams. Panama Shells, p. 284.

Habite les côtes occidentales de l'isthme de Panama.

105. — MACOMA SCINTILLÆFORMIS, Cpr., sp.

1866. — *Ædalina scintillæformis.* — Cpr. Calif. Proc., III, pt. 3, p. 208.

Habite les côtes de la Californie.

106. — MACOMA SUBDIAPHANA, Cpr., sp.

1865. — *Ædalina subdiaphana.* — Cpr. Journ. de Conch., p. 134.

Habite les côtes de la Californie.

107. — MACOMA ARSINOENSIS, Issel.

1869. — *Tellina arsinoensis.* — Issel. Mal. Mar. Rosso, p. 59, t. I, f. 3.

Habite la mer Rouge (Suez).

108. — MACOMA ERYTHRÆA, Issel.

1869. — *Tellina erythræa.* — Issel. Mal. Mar. Rosso, p. 59, t. I, f. 4.

Habite la mer Rouge.

Obs. Les deux espèces précédentes que nous avons introduites parmi les Tellines appartiennent au genre Macoma.

VIII. — G. GASTRANA, Schum 1817. (pars).

Schum. Essai d'un Nouv. Syst. p. 132.

Coquille transverse, subtrigone, renflée, légèrement baillante à ses deux extrémités, inéquilatérale, équivalve, le pli postérieur étant symétrique sur les deux valves. — Sommets proéminents ; ligament mince et court, porté sur des nymphes peu saillantes.

Charnière étroite présentant sur la valve droite 2 dents cardinales égales et très-divergentes, sur la valve gauche 2 dents cardinales très-inégales, l'antérieure très-grosse, triangulaire et bifide.

Sinus palléal généralement assez court, dilaté dans sa région médiane.

Obs. Le genre *Gastrana,* proposé et très-nettement caractérisé par Schumacher dans son *Essai d'un nouveau système de classification des Vers testacés* (1817), fut immédiatement admis par presque tous les conchyliologistes. Nous avons vu en effet que la création de ce genre avait permis de retirer du genre Tellina de Linné la *T. Abildgaardiana*, Speng., et quelques autres espèces qui se distinguent très-nettement des Tellines proprement dites par l'absence du pli postérieur irrégulier de la coquille, par la composition de leur charnière, ainsi que par certains caractères anatomiques fournis par l'animal.

M. Deshayes, qui reprochait très-justement à Schumacher d'avoir réuni dans un même genre deux espèces aussi différentes que la *T. Abildgaardiana*, Spengler, et la *Venus monstruosa*, Chemn., se refusait à admettre le genre *Gastrana*. Pour le remplacer, il avait proposé, sous le nom de *Diodonta*, puis sous celui de *Fragilia*, un genre auquel il donnait pour type la *T. fragilis* de Linné, et dans lequel

il faisait rentrer la *T. Abildgaardiana*, Speng., et les espèces analogues.

Tout en reconnaissant la parfaite justesse des critiques formulées par M. Deshayes, nous croyons néanmoins devoir conserver le nom créé par Schumacher. Si l'on appliquait rigoureusement le principe posé en cette circonstance par M. Deshayes, il faudrait évidemment rejeter tous les genres dans lesquels se sont au début produits des rapprochements mal justifiés; et, dans ce cas, combien de genres anciens pourrions-nous conserver?

1. — GASTRANA FRAGILIS, Linné, sp.

1758. — *Tellina fragilis.* — Linné. Syst. Nat., X, p. 674, n° 37.
1780. — *Venus fragilis.* — Otho Fabr. Faun. Groenl., p. 413, n° 414.
1818. — *Psammotæa tarentina.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 518, n° 7.
1818. — *Petrichola ochroleuca.* — id. — id. — V, p. 503, n° 2.
1822. — *Psammobia fragilis.* — Turt. Biv. Brit., p. 88, n° 4; t. VII, f. 11-12.
1843. — *Fragilia fragilis.* — Desh. Traité élém. de Conch., I, p. 374.
1856. — *Gastrana fragilis.* — Mac'Andrew. Report. N.-E. Atlant., p. 105.
1867. — *Capsa fragilis.* — Weinkauff. Moll. Mittelm., I, p. 60, sp. 1.
1872. — *Tellina fragilis.* — Römer. Monogr. Tellin., p. 276, n° 169; t. LII, f. 4-7.

Décrite par Linné (*Syst. Nat.*, édit. X) sous le nom de *Tellina fragilis*, l'espèce qui nous occupe a longtemps embarrassé les zoologistes classificateurs. Différant des Tellines proprement dites par de nombreux caractères tirés les uns de la coquille, les autres de l'animal lui-même, ne se rattachant très-nettement à aucun des genres existants, la *Tellina fragilis*, ainsi qu'il est possible de s'en convaincre par les quelques indications bibliographiques qui précèdent, fut successivement rangée parmi les *Vénus*, les *Psammobies*, les *Pétricoles*, etc., jusqu'au moment où Schumacher créa, sous le nom de *Gastrana*, un genre particulier dans lequel elle vint très-naturellement prendre place.

La *G. fragilis* a été signalée sur toutes les côtes de la Méditerranée, en Algérie, en Espagne, en France, dans la mer Adriatique, dans l'Archipel, en Morée, etc. Dans l'océan Atlantique, elle s'étend d'une

part jusqu'au Sénégal, d'autre part jusqu'aux côtes de la Scandinavie, et même jusque sur celles du Groënland. Cette espèce possède donc dans les mers actuelles une aire de répartition assez étendue.

A l'état fossile, la *G. fragilis* a été trouvée dans les terrains tertiaires supérieurs et dans les terrains tertiaires moyens.

La *G. fragilis*, Lin., sp., est représentée dans la collection du Muséum par 14 individus provenant de la Corse (coll. Petit, 1872), de Marseille (M. de Gréaux, 1873; M. Deshayes, 1874), de l'étang de Berre (coll. Petit), de la Loire-Inférieure (M. Bezançon, 1871) et de Quiberon (M. Bourguignat, 1872).

Il existe en outre un certain nombre d'individus fossiles qui proviennent de Port-Vendres (M. Michaud, 1842), des Abruzzes (M. Sismonda, 1847) et de la Calabre (M. Costa, 1852).

2. — GASTRANA GUINAICA, Chemn., sp.

1788. — *Tellina guinaica.* — Chemn. Conch., X, p. 348; t. CLXX, f. 1651-53.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 320, n° 192; t. LIX, f. 130.
1788. — *Tellina polygona.* — Gmelin. Syst. Nat., p. 3244, n° 91.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 531, n° 43.
1798. — *Tellina Abildgaardiana.* — Spengler. Mém. Soc. Hist. Nat. Copenh., IV, p. 90, n° 18.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 270, n° 165; t. LI, f. 1-4.

Cette espèce habite le Sénégal (coll. Petit) et la Guinée. Elle est représentée au Muséum par un individu sans indication de localité (Achat Sowerby, 1878).

3. — GASTRANA JAPONICA, Martens, sp.

1865. — *Tellina japonica.* — Martens. Ann. and Mag. Nat. Hist., XVI, p. 431, n° 10.
1872. — *id* — Römer. Monogr. Tellina, p. 275, n° 168; t. LI, f. 8-9.

Cette espèce habite le Japon; elle n'existe pas au Muséum.

4. — GASTRANA SUAREZENSIS, V. Bertin.
Tab. IX, fig. 3 *a*, *b*.

Coquille ovale, renflée, mince, subéquilatérale, à côté antérieur

arrondi, à côté postérieur rétréci. — Sommets peu élevés; ligament mince et court. — Stries transversales nombreuses, très-fines vers les sommets, plus marquées vers le bord ventral. — Sur la valve droite, 2 dents cardinales très-inégales, l'antérieure très-petite, la postérieure triangulaire et bifide; sur la valve gauche, dent cardinale unique et bifide. — Impression musculaire antérieure allongée, la postérieure arrondie. — Sinus palléal dilaté vers sa partie médiane et prolongé jusqu'à l'impression musculaire antérieure.

Obs. La *G. suarezensis* mesure 24 millimètres de longueur sur 14 millimètres de largeur et 8 millimètres d'épaisseur; elle est blanchâtre à l'intérieur et à l'extérieur, avec les sommets de couleur jaune. Elle habite Diégo-Suarez, et elle est représentée au Muséum par un individu unique rapporté en 1841 par M. L. Rousseau.

5. — GASTRANA VENTRICOSA, Krauss, sp.

1846. — *Petricola ventricosa.* — Krauss. Sudafrik. Mollusk., p. 2, t. I, f. 1.
1872. — *Tellina ventricosa.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 274, n° 167; t. LII, f. 1-3.

Cette espèce, qui n'est pas représentée au Muséum, habite les côtes de l'Afrique australe (Natal).

6. — GASTRANA POLYGONA, Chemn., sp.

1782. — *Tellina polygona.* — Chemn. Conch., VI, p. 91; t. IX, f. 77.
1846. — *id.* — Hanley. in Sow. Thes., p. 321, n° 193; t. LXII, f. 189.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tell., p. 272, n° 166; t. LI, f. 5-7.
1788. — *Tellina multangula.* — Gmelin. Syst. Nat., p. 3230, n° 9.
1818. — *id.* — Lamk. An. S. Vert., V, p. 531, n° 42.
1822. — *Psammobia polygona.* — Turton. Dith., p. 96, n° 13.

La *G. polygona,* Chemn., sp., habite les côtes de la Guinée; elle est représentée au Muséum par un individu unique (type de la *T. multangula* de Lamarck).

7. — GASTRANA YANTAIENSIS, Crosse et Debeaux, sp.

1863. — *Fragilia Yantaiensis*. — Cros. et Deb. Journ. Conch., p. 78.
1868. — *Tellina Yantaiensis*. — Reeve. Conch. Icon., t. L, f. 295.
1872. — *id.* — Römer. Monogr. Tellina, p. 278, n° 170; t. LII, f. 8-11.

Cette espèce habite les mers de la Chine (Yan-taï); elle est représentée par un individu donné par M. Fischer (1878).

8. — GASTRANA INFLATA, Sowerby, sp.

1867. — *Tellina inflata*. — Sow. in Reeve. Conch. Icon., t. XXI, f. 109.

Cette espèce, dont M. Sowerby n'indique pas la patrie, habite le Sénégal; nous avons, en effet, trouvé la *G. inflata*, Sow., sp., portant cette indication de localité dans la collection de l'École des Mines et dans celle de M. Fischer. Le Muséum ne possède de cette espèce qu'un seul individu de provenance inconnue.

9. — GASTRANA CONTABULATA, Desh., sp.

1854. — *Tellina contabulata*. — Desh. Proc. Zool. Soc., p. 356, n° 179.
1868. — *id.* — Reeve. Conch. Icon., t. LII, f. 311.

Cette espèce habite les mers de la Chine (M. Deshayes) et le Japon (coll. Mus.); elle est représentée par 2 individus originaires du Japon (Achat Sowerby, 1878; achat Allart, 1876).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

TABLE DES PLANCHES

CLICHY. — Imprimerie PAUL DUPONT, rue du Bac-d'Asnières, 12 (1744.—77.)



Arnoul lith.

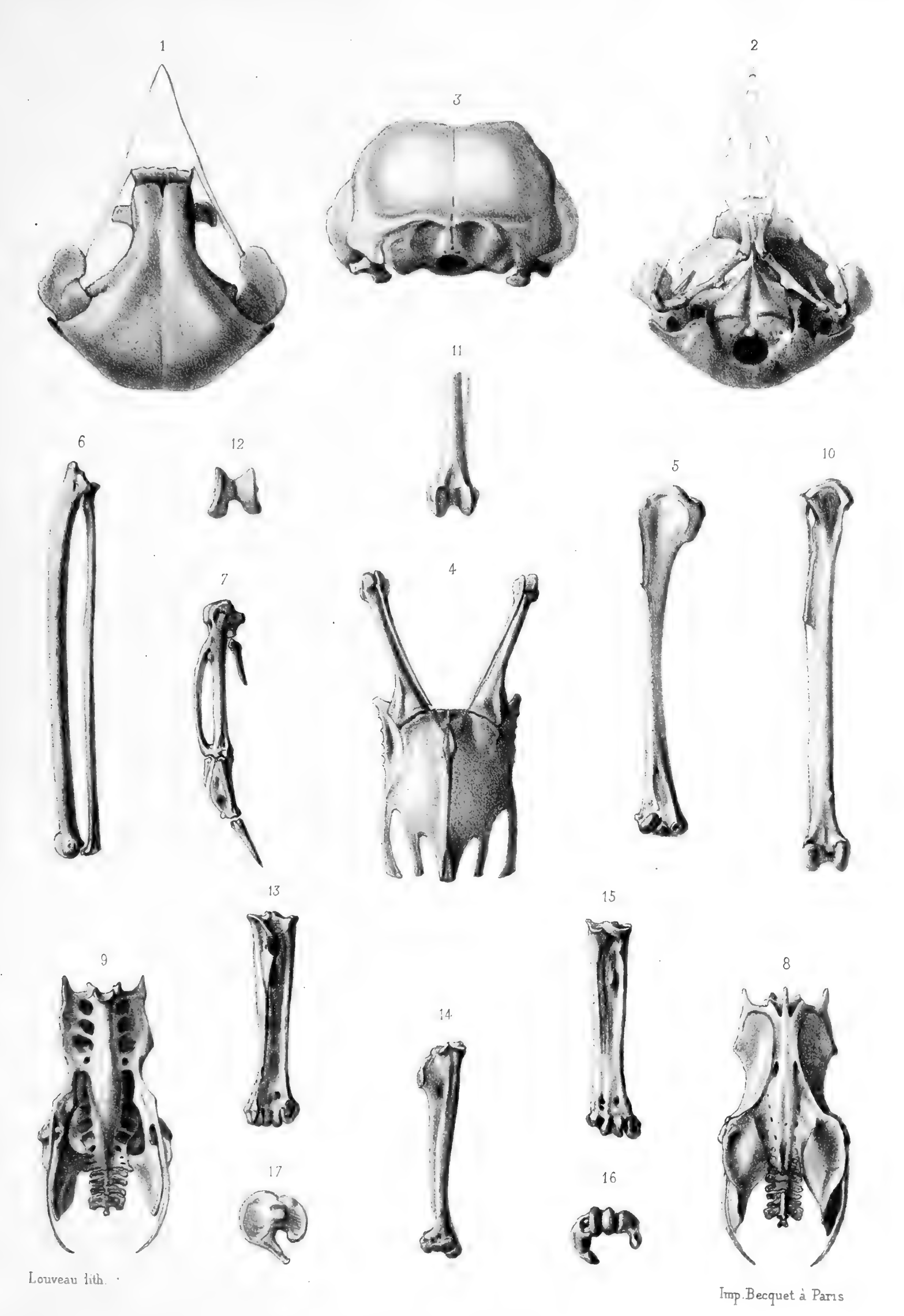
Midas tripartitus



Louveau lith.

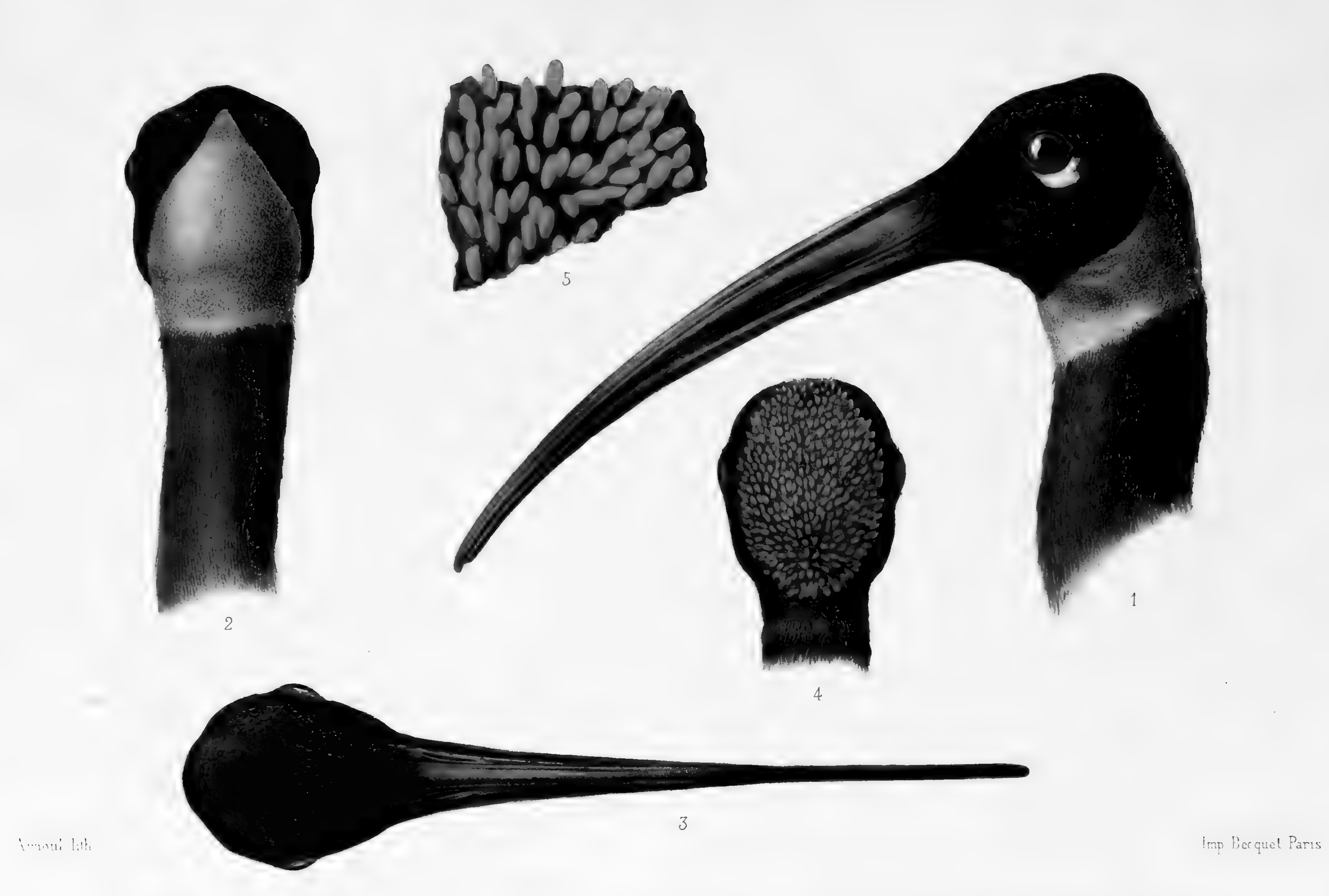
Imp. Becquet à Paris.

Phodilus badius.



Louveau lith. Imp. Becquet à Paris

Phodilus badius.



Arnoul lith. Imp. Becquet Paris

Fig. 1. 2 et 3. Tête de l'Ibis Harmandi (Oust.) n. sp. vue de profil, par derrière et en dessus. _ Fig. 4. Tête de l'Ibis papillosa (Tem.) vue par derrière, pour montrer les papilles occipitales. _ Fig. 5. Papilles grossies. ($\frac{9}{1}$)

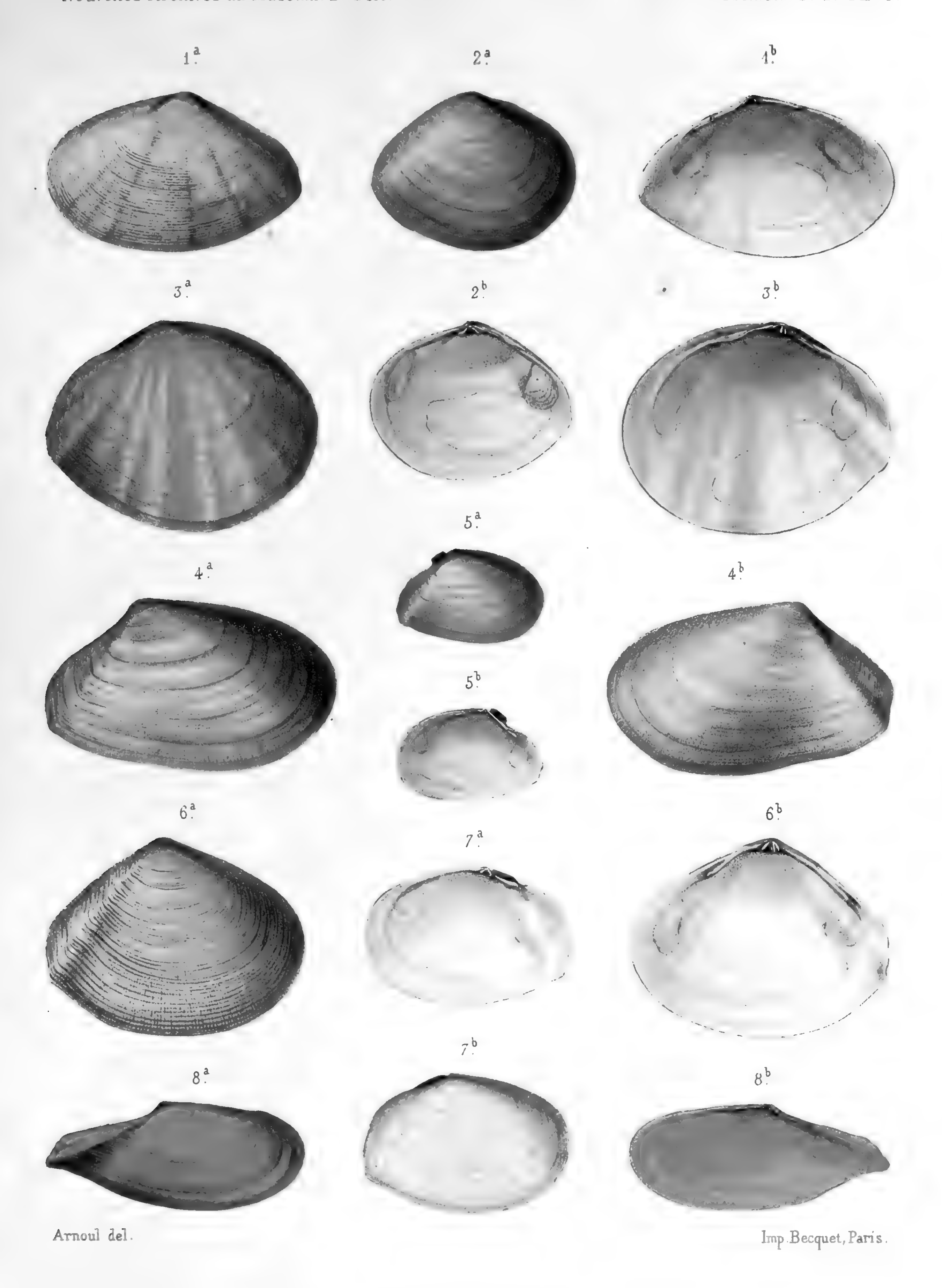
G. Masson Editeur à Paris



Arnoul lith. Imp. Becquet, Paris.

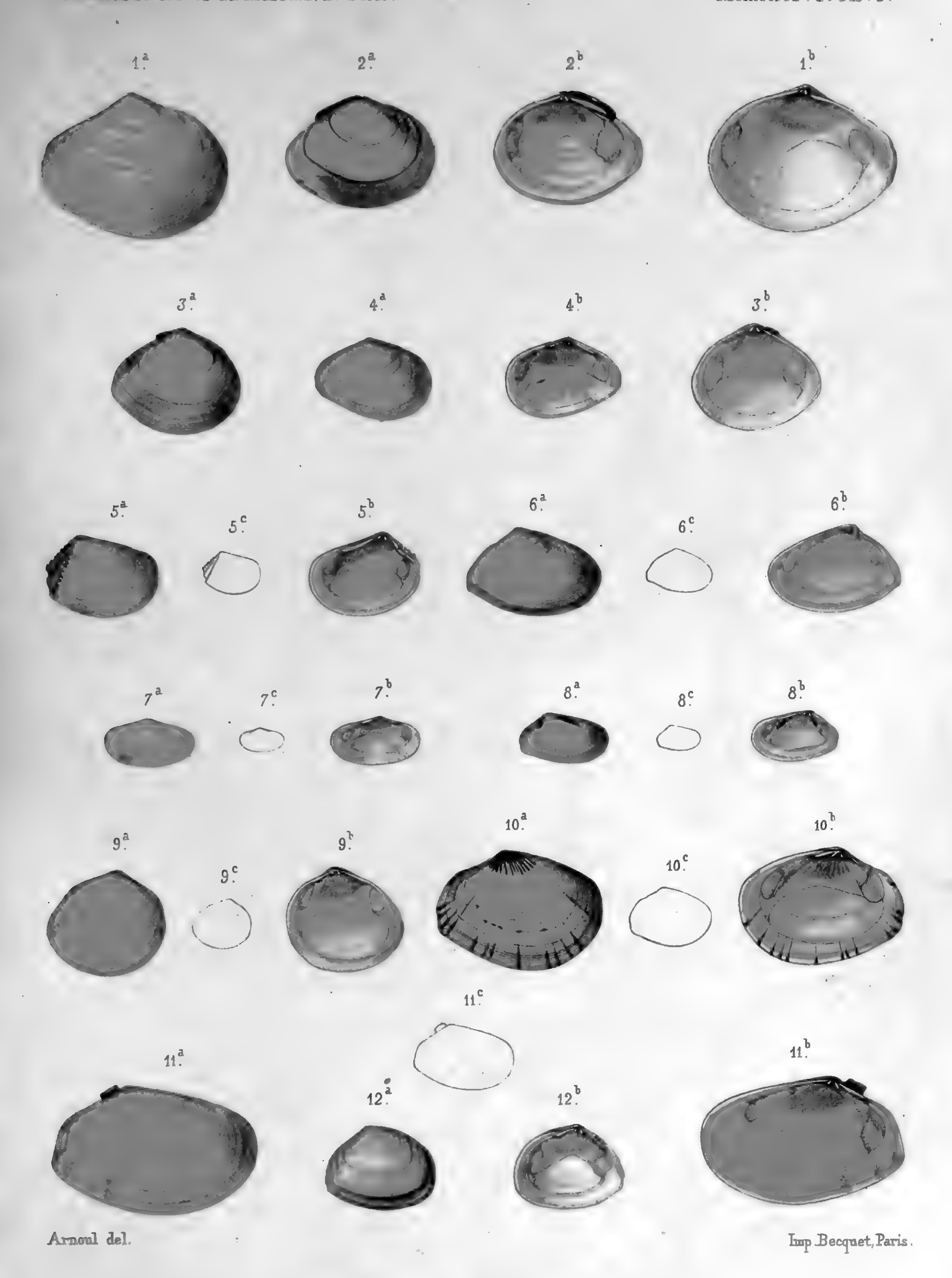
Ibis gigantea (Oust.) n. sp.

G. Masson Editeur à Paris.



Arnoul del. Imp. Becquet, Paris.

Tellina _ Macoma.



Arnoul del. Imp. Becquet, Paris.

Tellina — Macoma — Strigilla.

De la part du Muséum d'Histoire Naturelle

Institut Smithsonien

NOUVELLES ARCHIVES

DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE

PUBLIÉES

PAR MM. LES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS

DE CET ÉTABLISSEMENT

DEUXIÈME SÉRIE

~~TOME PREMIER~~ → I.

PREMIER FASCICULE

ÉTUDE SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASTÉRIDES

Historique. — Distribution géographique des familles. Distribution géographique des genres. — Distribution géographique des espèces. — Des régions géographiques par M. EDMOND PERRIER.

DESCRIPTION DES POISSONS NOUVEAUX OU IMPARFAITEMENT CONNUS

FAMILLES DES SCORPÉNIDÉES, DES PLATYCÉPHALIDÉES ET DES TRIGLIDÉES

Par M. H.-E. SAUVAGE.

PARIS

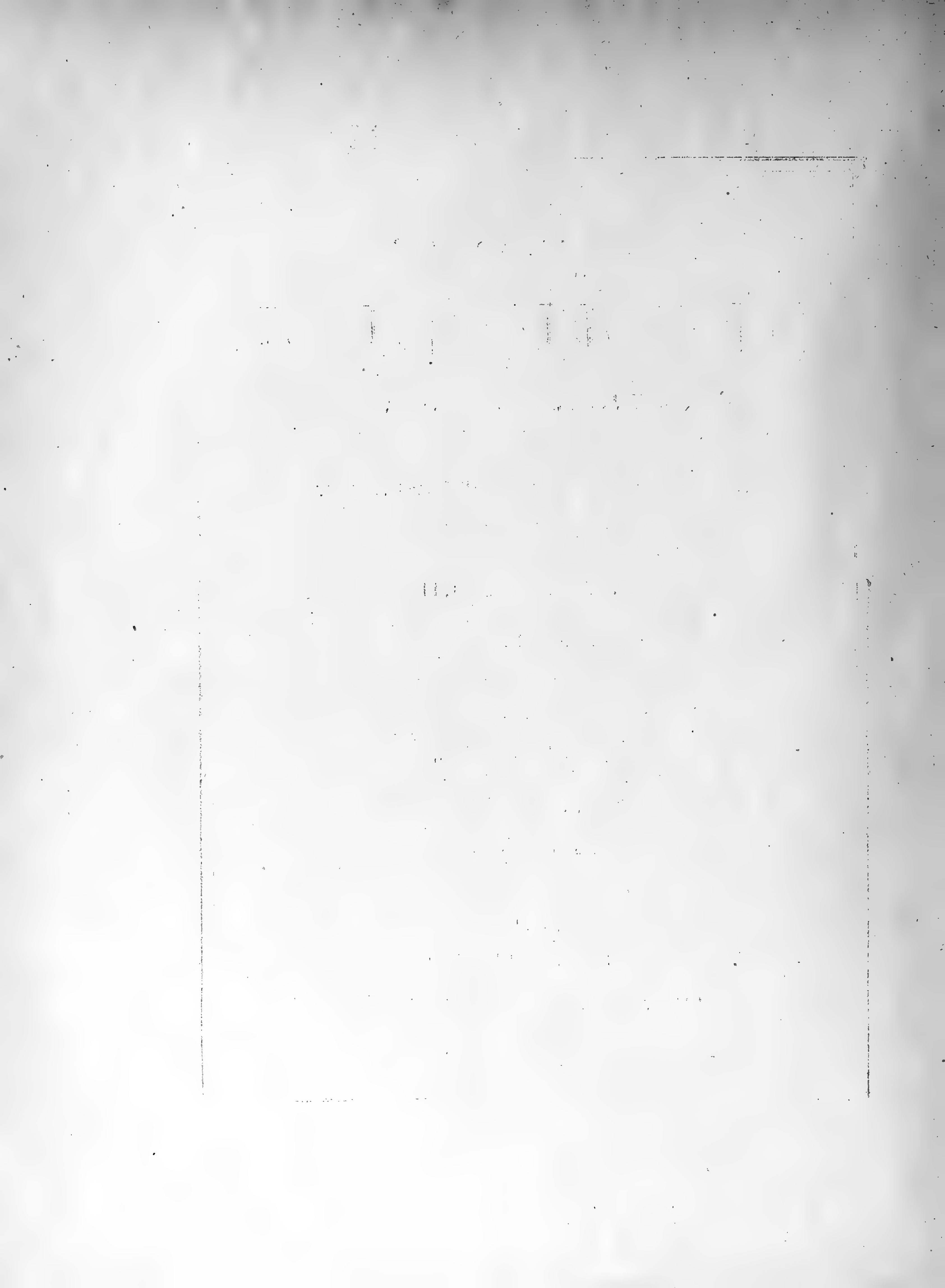
G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1878



AVIS

A partir du présent volume, la publication des **Nouvelles Archives du Muséum** a été confiée à la librairie de G. MASSON.

La deuxième Série des **Nouvelles Archives du Muséum** paraît par demi-volumes.

Le prix du volume complet est fixé à 40 francs payables en souscrivant.

CLICHY. — Imprimerie PAUL DUPONT, rue du Bac-d'Asnières, 12. — 1036, 3-78.

NOUVELLES ARCHIVES

DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE

PUBLIÉES

PAR MM. LES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS

DE CET ÉTABLISSEMENT

DEUXIÈME SÉRIE

TOME PREMIER



DEUXIÈME FASCICULE

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

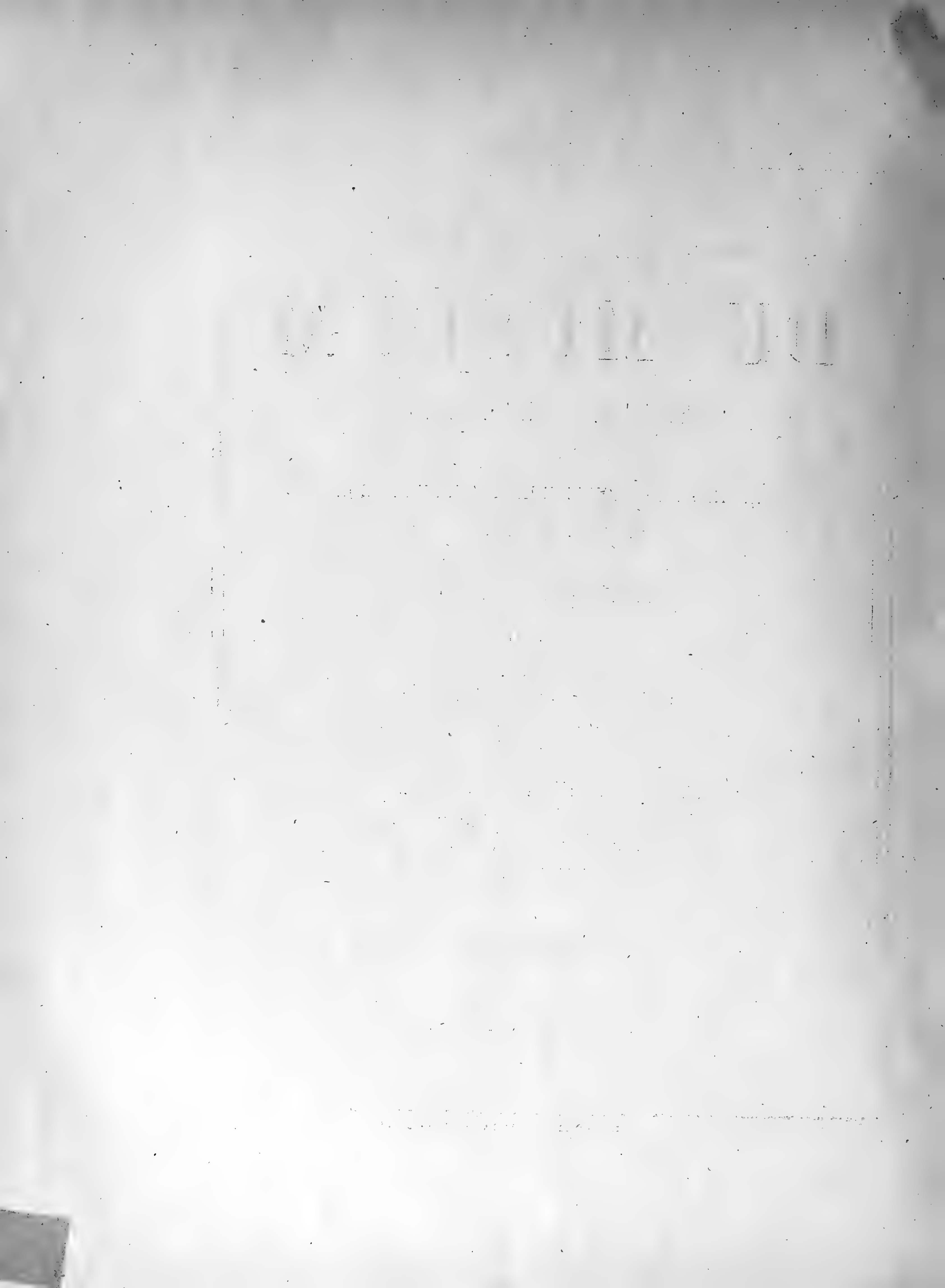
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1878

Ce fascicule termine le tome Ier de cette nouvelle série.
Le volume complet est vendu 40 francs.



AVIS

A partir du présent volume, la publication des **Nouvelles Archives du Muséum** a été confiée à la librairie de G. Masson.

La deuxième Série des **Nouvelles Archives du Muséum** paraît par demi-volumes.

Le prix du volume complet est fixé à 40 francs payables en souscrivant.

Clichy. — Imprimerie Paul Dupont, 12, rue du Bac-d'Asnières. — 1744 *bis* — 77.

Dup

NOUVELLES ARCHIVES

DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE

PUBLIÉES

PAR MM. LES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS

DE CET ÉTABLISSEMENT

DEUXIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

PREMIER FASCICULE

ÉTUDE SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES ASTÉRIDES

Historique. — Distribution géographique des familles.
Distribution géographique des genres. — Distribution géographique des espèces. — Des régions géographiques
par M. Edmond Perrier.

DESCRIPTION DES POISSONS NOUVEAUX
OU IMPARFAITEMENT CONNUS

FAMILLES DES SCORPÉNIDÉES, DES PLATYCÉPHALIDÉES
ET DES TRIGLIDÉES

Par M. H.-E. Sauvage.

PARIS

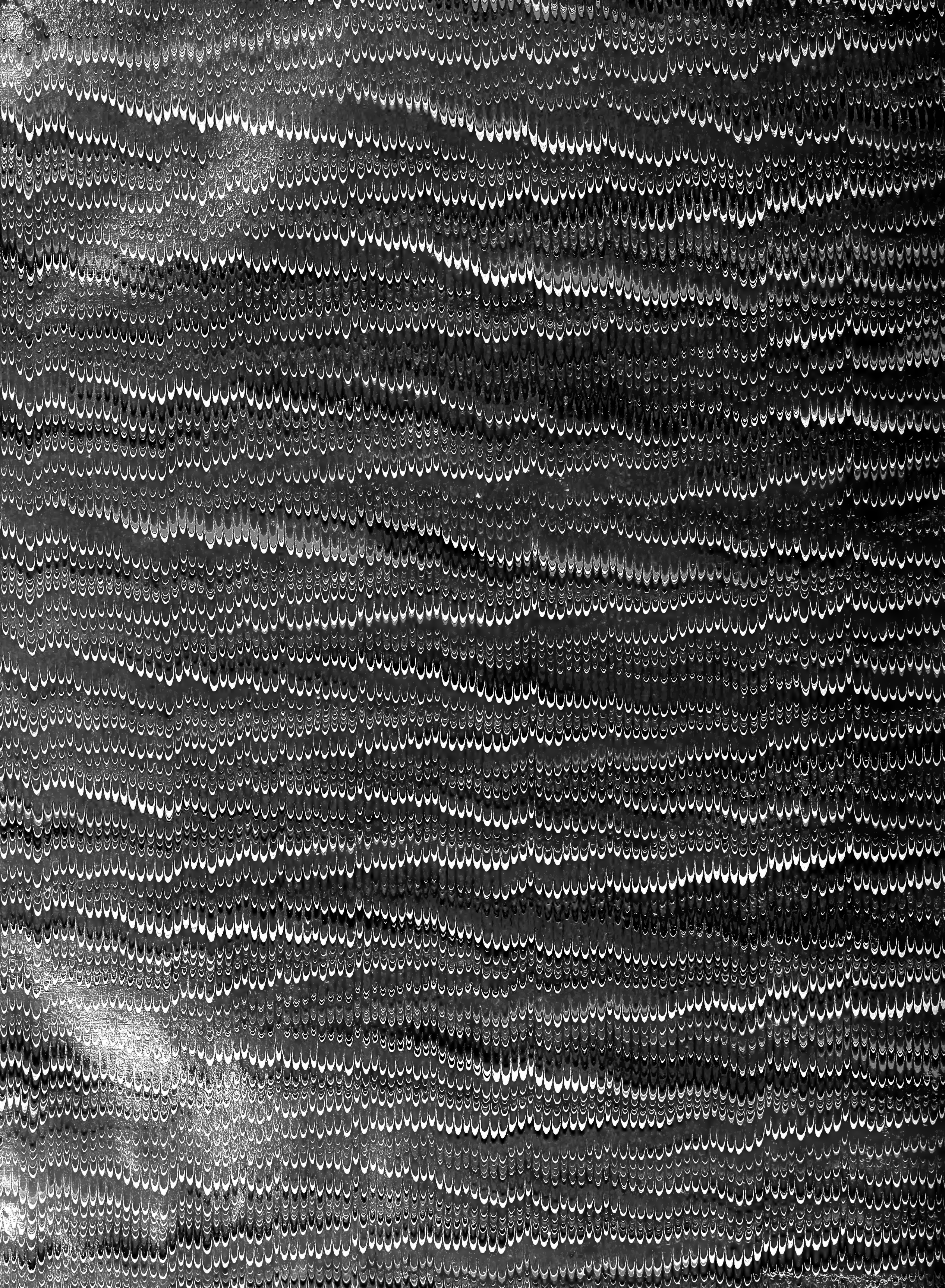
G. MASSON, ÉDITEUR

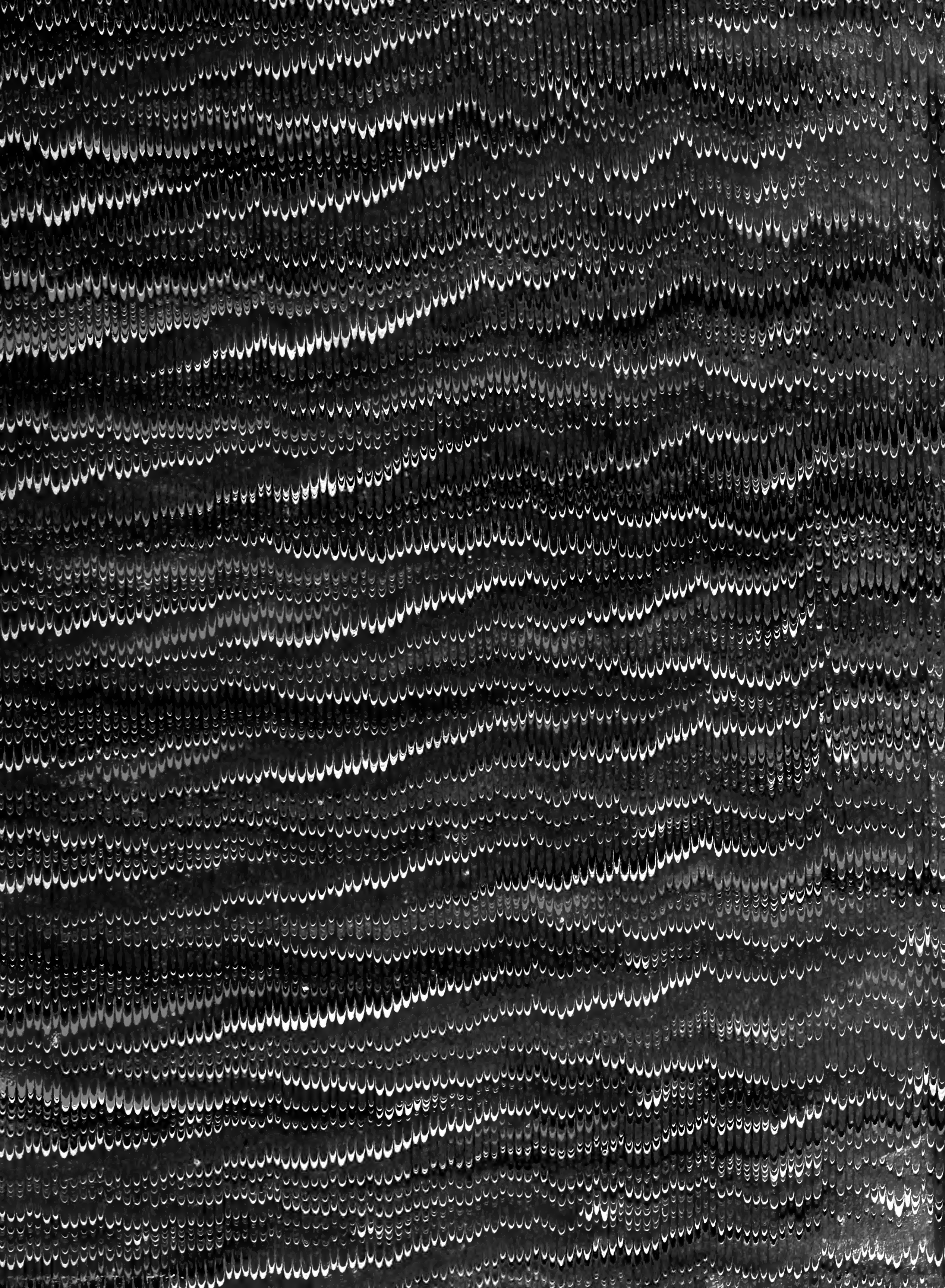
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1878






SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00807 4148